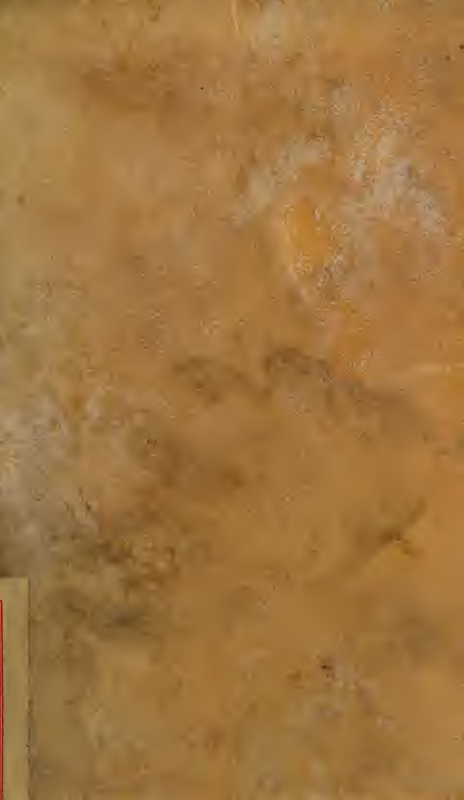
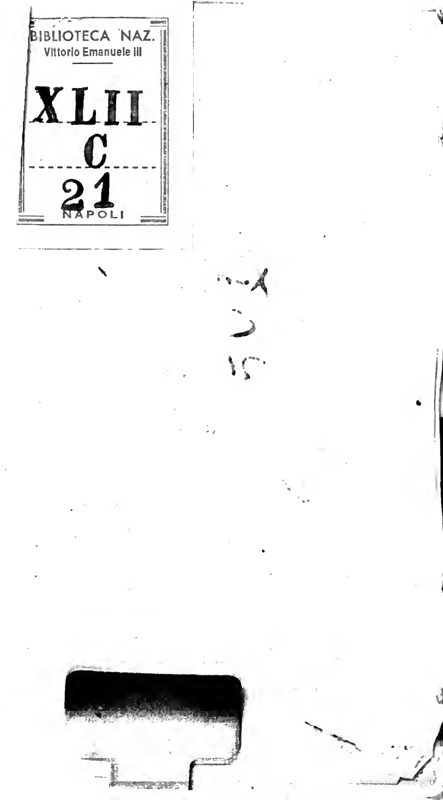



BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLII
C
21
NAPOLI

OBSERVATIONS
SUR LES
ECRITS MODERNES.

PAR MM. DESFONTAINES ET GRANET.

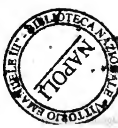
TOME VINGT-UNIEME.

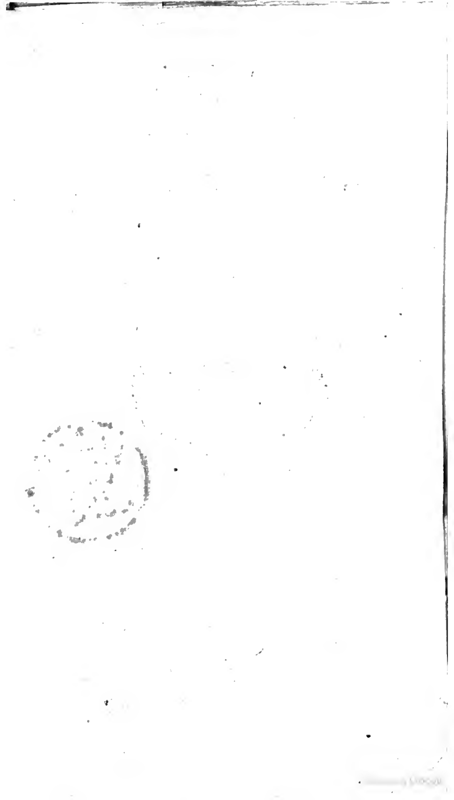


A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XL.

Avec Privilege & Approbation.







OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCI.



NOUS avons, Monsieur, négligé jusqu'ici un Ouvrage imprimé chez Briasson, dont les Tomes ont paru successivement sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres dans la République des Lettres*, par le P. *Niceron* Barnabite. Notre dessein n'est pas de parcourir tous ces Tomes. La plûpart des articles de ce Recueil sont assez peu intéressans pour le commun des Lecteurs ; ce qui n'empêche que ce ne soit une bonne compilation, malgré quelques méprises qui s'y sont glissées. Ce qui le doit principalement

Vie du P. Pétau.

faire rechercher, eſt le Catalogue des Ouvrages de chaque Auteur. Cependant il s'en faut bien que tous ſoient *illuſtres dans la République des Lettres.* Tel qui n'a enfanté que quelques Ecrits médiocres, ſe trouve ici au rang des *Hommes illuſtres*, bien que ſon nom ſoit à peine connu des Bibliothécaires.

Il n'en eſt pas de même de quelques autres, dont la célébrité eſt établie, Hommes véritablement illuſtres; tel eſt le P. *Pétau*, dont l'article ſe trouve dans le 37e. Tome, & en fait la meilleure partie. L'Auteur de cet article eſt le ſçavant Pere *Oudin* Jéſuite, qui l'a envoyé tout fait au Pere Niceron. C'eſt-là véritablement la vie d'un homme *illuſtre* dans la littérature. J'en vais faire la matiere de cette Lettre, où je recueïllerai ce qu'il y a de plus important.

Denys Pétau nâquit à Orléans le 21 Août 1583. Son pere étoit un Marchand, plus appliqué aux Lettres qu'attentif à ſon négoce. Ses enfans, au nombre de huit, s'en reſſentirent: ils furent pauvres & ſçavans. « Tous, » juſqu'aux filles, entendoient les Lan- » gues ſçavantes, & faiſoient des Vers » Latins & Grecs. » Denys faiſant paroître plus de génie que les autres, ſon

pere s'appliqua davantage à le cultiver. J'omets tout ce qui concerne son éducation & ses premieres études, faites selon le goût de ce tems-là. Les Langues sçavantes, les Belles-Lettres, la Théologie, les Mathématiques, furent tour à tour l'objet de son application.

Ce furent ses liaisons avec le fameux Jésuite *Fronton du Duc*, qui le porterent à entrer dans la Société en 1605. Son premier Ouvrage fut l'édition de *Synesius* en 1612, faite peu correctement, & réimprimée avec plus de soin en 1632, lorsqu'il étoit Professeur de Rhétorique au Collége de la Fléche. En 1613, il fit imprimer quelques Ouvrages de l'Empereur Julien, qui n'avoient point paru. En 1616 il donna son *Nicephore*, & en 1618 une seconde édition de son *Themistius* qu'il dédia au Roi; il étoit alors Professeur de Rhétorique au Collége des Jésuites de Paris, qui avoit été ouvert cette année, après avoir été long-tems fermé, comme tout le monde sçait. En 1621 il y fut fait Professeur de Théologie positive, emploi dont il fut revêtu durant 22 ans. La même année il fit imprimer son *Saint Epiphane*, avec une nouvelle version & des notes,

c'eſt-à-dire, des Diſſertations ſçavantes.

En 1622 *Claude Saumaiſe* mit au jour le Livre de Tertullien, *de Pallio*, chargé de notes, dans leſquelles il attaqua vivement la traduction de *Saint Epiphane* par le P. Pétau, finiſſant par ce compliment : *Sed de illius hominis ineptiis & inſcitiâ nobis alius erit dicendi locus.* Pétau répondit, & Saumaiſe repliqua : ce furent de part & d'autre des torrens d'injures groſſieres : « On » peut croire que Saumaiſe ménageant » peu la plùpart des Ecrivains, & ſe » vantant, comme dit *Sarrau*, de les » fouler aux pieds, & de les traiter à » grands coups de barre, ſon Antago» niſte jugea qu'il falloit en uſer de » même avec lui. » Saumaiſe n'effaçoit jamais, & ne reliſoit pas même ce qu'il avoit écrit. Quand on n'étoit pas de ſon ſentiment, on étoit dèſlors un ignorant, une bête, un fripon, un méchant homme *. Comme il ſe vantoit d'*étriller* tous les Auteurs, Pétau intitula ſes repliques : *Salmaſii Maſtigophorus*, c'eſt à-dire, *le foueteur de Saumaiſe*. Cependant le tréſor d'injures grec-

* Saumaiſe dans un de ſes Ecrits appellé Pétau, *Fœncus Interpres, pecus, aſinus, bipedum imperitiſſimus, nequiſſimus, &c.*

ques & latines étant épuisé, on se lassa de part & d'autre, & on posa les armes.

En 1617, Pétau publia son Livre *de Doctrinâ temporum*, dédié au Cardinal de Richelieu, dans lequel il refute Joseph Scaliger, établit de meilleurs principes, & contribuë beaucoup a éclaircir la Doctrine de ce Sçavant illustre. Scaliger & Pétau, tous deux pris ensemble, sont les vrais Princes de la Chronologie.

Philippe IV. Roi d'Espagne, ayant depuis peu fondé à Madrid son Collége Impérial, jetta les yeux en 1629 sur le P. *Sirmond*, pour y faire des Leçons de Critique, & sur le P. Pétau, pour en faire de Chronologie & d'Histoire. Sirmond s'en excusa sur son âge avancé, & Pétau sur sa mauvaise santé. « Qu'auroit il pu faire, dit le P. Oudin, dans un Pays où l'on ne trouvoit » ni Livres (excepté ceux qu'un Sçavant ne doit pas lire) ni Ouvriers » qui sçussent imprimer deux mots de » Latin, & où la formalité soumet des » Ecrits *à la censure de gens incapables* » *de les entendre*, & dès-là intéressés à » les supprimer. »

En 1630, Pétau donna au Public toutes les Oeuvres de Julien, & une

fuite de l'Ouvrage *deDoctrinâ temporum.* Almelovéen dans sa *Bibliotheca promissa & latens*, a mis mal à propos l'édition de *Julien* par le P. Pétau, au nombre des Livres promis & non publiés. Dans le Livre de la *Doctrine des Temps*, le P. Pétau avoit refuté les imaginations d'un certain Jacque d'*Auzoles*, sans le nommer ; cette omission le mortifia beaucoup. « J'avois, dit-il, rendu tant » d'honneur au R. P. Pétau Jésuite, » dans mon petit Livre de *Job*, & avois » si hautement publié son sçavoir & ses » mérites, que je n'attendois rien » moins que l'immortalité de mon » nom dans ses Oeuvres magnifiques, » pour la récompense de mes petits » complimens. » Michel de Marolles raconte une chose qui peut donner une idée de ce d'Auzoles. Ce *Prince des Chronologues* (c'est le titre qu'il prenoit) s'étoit mis en tête qu'au lieu de donner à l'année 365 jours & quelque chose de plus, on pourroit ne lui en donner que 364 justes, afin qu'elle commençât toujours par un Dimanche & finît par un Samedi. Ce fut en vain qu'on s'efforça de lui faire comprendre, que si on vouloit suivre son sentiment, après quelques siécles le mois de Janvier se trouveroit en Eté. Cette

objection, loin de le faire changer d'opinion, le mit en fureur.

En 1633, Pétau donna son *Rationarium temporum*, « c'est un excellent » abregé des 13 Livres de la *Doctrine* » *des Tems* & un Supplément du 13e. » Livre. » On y trouve une explication nette & précise des principes chronologiques, qui peut suffire pour toutes les personnes qui ne veulent point se plonger dans les discussions. C'est en un mot un excellent abregé de l'Histoire universelle, depuis les premiers tems jusqu'à l'année 1632.

Le P. Pétau, dans ses momens perdus, avoit mis en Vers Grecs les Pseaumes. Cette paraphrase, qui est au-dessus de toutes les paraphrases Latines & Françoises que nous connoissons, sera toujours admirée par ceux qui entendent & goutent la versification d'Homére. Grotius disoit de cet Ouvrage : *Semper juxtà me repositum librum eum habeo, ut & sensibus & verbis animam pascam. Est ipsa græcitas & poesis nativa.* Le Livre est dédié au Pape Urbain VIII. amateur de la Poësie, & Poëte lui-même, & ami particulier du P. Pétau. On apprend ici un fait qui étoit ignoré, & dont on apporte des témoignages certains ; c'est que ce

Pape voulut ſerieuſement honorer le Pere Pétau du Chapeau de Cardinal. « Le bon Pere, qui avoit autant de ſim- » plicité que d'érudition, fut ſi effrayé » d'apprendre que le Pape vouloit le » faire Cardinal, qu'il en tomba mala- » de très-dangéreuſement. » Il fallut que le Roi Loüis XIII. interposât ſon autorité pour lui défendre de ſortir du Royaume. Car le Pape vouloit qu'il vînt demeurer à Rome, où le Chapeau l'attendoit.

En 1644, parurent les trois premiers Tomes des *Dogmes Théologiques*, c'eſt-à-dire, de la Théologie des Peres & des Conciles, Ouvrage admiré de tous les Sçavans. Il y a au ſujet de ce que cet Auteur enſeigne ſur la prédeſtination des remarques curieuſes. Le Pere Oudin fait voir que ce que l'on a dit de la ménace de ſes Supérieurs, de le chaſſer de l'Ordre, s'il ne ſe retractoit, eſt faux & moralement impoſſible.

Hugue Grotius étant mort à Roſtock en 1645, le P. Pétau perſuadé qu'il étoit Catholique au fond de l'ame, ne fit point difficulté de dire la Meſſe pour lui. Ce fait eſt tiré de la Vie de Claude Saumaiſe, écrite en Latin par Philibert de la Mare. Notre Auteur ajoute que la tradition du fait

de la Messe dite pour Grotius s'est conservée dans le Collége des Jésuites de Paris. On rapporte ici ce que dit le P. Briet dans ses *Annales du Monde*, sous l'année 1645. *Obiit hoc anno litteratorum decus & gloria Hugo Grotius, cui inter Catholicos moriendi voluntas non defuit, sed facultas. Is enim illam ipsam quam tenemus, animo (ut mihi fassus est) profitebatur fidem.* On ajoute que Grotius, avant son départ pour la Suéde, avoit donné parole à Jérôme Bignon, de faire publiquement profession de la Religion Catholique à son retour. M. Arnaud dans sa Lettre 432, dit le P. Oudin, justifie l'opinion favorable que le Pere Pétau avoit de la Religion de son ami : *Il paroît clairement*, dit M. Arnaud, *par ses derniers Livres, qu'il étoit tout à fait entré à la fin de sa vie dans les sentimens de l'Eglise Catholique. Il établit très-fortement dans son Livre posthume, que les dogmes de la Foi se doivent décider par la Tradition & l'autorité de l'Eglise, & non par la seule Ecriture : ce qui renverse toutes les hérésies.*

Le P. Pétau mourut au Collége des Jésuites de Paris, le 11 Décembre 1652, âgé de 69 ans. Germain Brice dans sa *Description de Paris* (dont les Libraires ont fait plusieurs éditions,

ſans ſe mettre en peine d'en faire corriger les erreurs)dit que le P. Pétau mourut âgé de 92 ans. La veille de ſa mort il fut viſité par *Gui Patin.* « Celui-ci » lui ayant dit qu'il n'avoit plus que » quelques heures à vivre, la joye que » cette nouvelle cauſa au malade, ſem» bla le ranimer. Il ſe fit apporter un » Exemplaire de la petite édition du » *Rationarium temporum*, faite récem» ment, demanda une plume, écrivit » ſur la premiere page, *Guidoni Patino*, » *Medico chariſſimo*, » & le pria de recevoir ce préſent pour la bonne nouvelle qu'il venoit de lui annoncer. L'Auteur dit qu'il tient ce fait d'un fort honnête-homme, qui avoit connu particuliérement Gui Patin. On rapporte à la fin de cette Vie tous les éloges qui ont été donnés au P. Pétau par les plus célébres Auteurs. Il ſuffit de dire après M. du Pin, qu'il a excellé également dans les Belles-Lettres, dans la connoiſſance des Langues, dans la Poëſie, dans l'Aſtronomie, dans la Géographie, dans la Chronologie, dans l'Hiſtoire & dans la Théologie. Le Catalogue de ſes Ouvrages, qu'on trouve ici, eſt immenſe.

LETTRE

Aux Auteurs des Observations, &c.

MESSIEURS,

QUoique je ne sois ami, ni même connu de M. le Franc, je n'ai pû m'empêcher de voir avec quelque espéce de dépit, qu'un Ecrivain ait fait paroître dans le Mercure du mois d'Août dernier, une Lettre qui contient dix-neuf remarques sur la traduction de la 3e. Elégie du premier Livre des Tristes d'Ovide, par M. L. F. Il me semble que quand on veut faire des remarques sur un Ouvrage qui joüit depuis un an de l'approbation publique, il faut qu'elles roulent sur quelque changement considérable, ou qu'elles puissent donner lieu à quelque correction importante, dont on doive faire usage dans une seconde édition ; bien loin de-là, je crois non-seulement toutes ces remarques inutiles, mais je pense que M. L. F. ne pourroit en faire usage sans défigurer sa traduction, & y répandre un froid capable de glacer tous les Lecteurs. Est-il possible, que l'Auteur de la Lettre ne l'ait pas senti, lui qui annonce en commençant, qu'il

feroit à fouhaiter que les bons Poëtes de nos jours vouluffent s'appliquer à nous donner d'élégantes traductions de Virgile & d'Horace : il feroit en effet à fouhaiter qu'un génie auffi heureux que M. L. F. voulût fe captiver à faire paffer dans notre Langue les richeffes des grands Poëtes de l'antiquité ; mais s'ils avoient des Cenfeurs tels que l'Auteur de la Lettre, non-feulement ils perdroient leur tems, mais ils ne nous donneroient que des traductions feches & ferviles. Les dix-neuf remarques de l'Auteur de la Lettre ne tendent qu'à faire voir que M. L. F. n'a pas traduit autant de mots qu'il s'en trouve dans le Poëte Latin ; & certainement s'il s'étoit affujetti à rendre phrafe pour phrafe & mot pour mot, il s'en faudroit bien que fa traduction fut de la beauté dont elle eft. M. L. F. a traduit tout fimplement ce Vers-ci :

Contigit extructos ore tremente focos.

De nos lares facrés embraffant les Autels ; &c. L'*ore tremente* du Latin a paru d'une grande importance au faifeur de remarques. Il a cru que c'étoit une obmiffion qui méritoit d'être reparée, & qu'il falloit fervilement traduire d'*une bouche tremblante, embraffant nos Autels.*

Toutes les autres ſont de la même force ; ce ſont des mots Latins oubliés, qu'il auroit été inutile de rendre en François, ou qui même formeroient un ſens abſurde, ſi on s'aviſoit de vouloir les traduire. Je ne puis cependant m'empêcher de vous faire faire attention à la premiere de ſes remarques. L'Auteur de la Lettre prétend qu'Ovide en la commençant, eſt dans la refléxion :

Cum ſubit illius triſtiſſima noctis imago.
Quæ mihi ſupremum tempus in urbe fuit.

Au lieu que le Traducteur commence par cette apoſtrophe, dont l'Auteur de la Lettre ne peut s'empêcher de reconnoître la beauté :

Toi, qui vis mes beaux jours s'éclipſer dans les ombres.

Comme s'il étoit impoſſible, & s'il n'étoit pas au contraire dans la nature, qu'Ovide dans le fort de ſa refléxion & de ſon chagrin, ſe fut exprimé par une apoſtrophe auſſi vive que touchante. En un mot, Monſieur, je trouve toutes ces remarques inutiles, & de quelque politeſſe que l'Auteur les accompagne, il auroit encore mieux fait de s'épargner la peine d'y travailler, que

de faire contraster son envie d'avoir de belles traductions des meilleurs Poëtes de l'antiquité, avec le dessein qu'il a formé d'éteindre le feu d'imagination de ceux qui sont capables d'y travailler, & de les asservir à faire une traduction d'Ecolier. J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

de M. Rousseau à M. LE FRANC.

Bruxelles, le 23 Avril 1739.

L'Epître sur l'*Amitié des Grands*, dont vous avez eu la bonté de me faire part, Monsieur, n'est nullement propre à guérir certaines personnes. La vertu & les talens y brillent d'une maniere trop supérieure, pour ne pas leur faire sentir leur foiblesse. Pour moi, qui dans l'étroite sphére où je suis renfermé, fais profession d'aimer tout ce que j'admire, je ne puis que sentir une véritable consolation, en voyant qu'il se trouve encore en France des Seigneurs, dignes de l'éloge que vous adressez à celui pour qui vous avez fait cet excellent Ouvrage.

Continuez, Monsieur, à mériter l'estime de tous ceux qui leur ressemblent, & la jalousie de ceux qui ne leur

ressemblent point. En montrant aux uns ce qu'ils sont, faites voir aux autres ce qu'ils devroient être ; & laissez le soin du reste à la Providence, qui sçait mieux que nous ce qu'il nous faut, & qui met tôt ou tard la vertu & le vice à leur place. Je suis, &c.

LETTRE

de M. le Franc à M. ROUSSEAU.

à Pompignan, le 23 Septembre 1739.

LEs grands hommes, Monsieur, sont faits pour donner de l'émulation. Je crois même que la marque la plus sûre de l'excellence & de la perfection d'un Ecrivain, c'est d'inspirer aux autres la loüable ambition de l'imiter. Un Auteur tragique, qu'il seroit humiliant de ne pas surpasser, ne donne point envie de s'appliquer au théatre. Corneille, qu'il est presque impossible d'atteindre, fera faire mille Tragédies. Toutes les fois que je lis vos Odes sacrées, je suis tenté de m'éxercer à ce genre de Poësie.

Non ita certandi cupidus quam propter amorem
Quod te imitari aveo : Quid enim contendat hirundo
Cycnis ?

C'eſt dans quelques - uns de ces momens, que je fis il y a déja plusieurs années la paraphraſe du Pſeaume 176, imprimée le mois dernier dans les *Obſervations ſur les Ecrits Modernes*, & celle du Pſeaume 136, que j'ai la hardieſſe de joindre à cette Lettre. Ces deux morceaux m'étant tombés depuis peu ſous la main, j'ai employé à les retoucher quelques heures d'une vie extrêmement retirée, & dont je tâche de charmer les ennuis par le plaiſir de l'étude & du travail. Une Ode ſacrée ne pouvoit faire naître que des refléxions ſerieuſes. Jugez - vous cette derniere digne de votre critique? Ne l'épargnez pas. Je ferai gloire toute ma vie de déferer à vos avis, comme je fais profeſſion d'être avec les ſentimens de la plus haute eſtime, &c.

Signé, LE FRANC.

RÉPONSE

de M. ROUSSEAU.

à Bruxelles, le 5 Octobre 1739.

SI je pouvois croire, Monſieur, que la lecture de mes Odes ſacrées eut pû avoir quelque part à l'inſpiration qui vous a dicté celle que vous m'avez

fait l'honneur de me communiquer; j'y trouverois un de ces désirs chimériques que l'amitié jointe à une profonde estime, fait souvent naître stérilement chez moi ; je veux dire la passion de contribuer à votre gloire. Car en bonne foi, je ne connois rien de plus capable de la relever, qu'une aussi excellente imitation du style de David. J'ai été souvent sollicité de mettre en Vers ce même Pseaume ; mais je n'ai osé tenter un original si sublime, de crainte de demeurer trop visiblement au-dessous. Vous avez été plus hardi & plus heureux. Je ne puis que vous en féliciter, & vous dire ce que feu M. de la Fare me disoit quelquefois : *Allez, Dieu vous bénira, car vous faites bien des Vers.* Les vôtres, Monsieur, sont dignes de vous. C'est la plus haute loüange que je puisse leur donner.

Le Catalogue des Livres de la Bibliotheque de feu Messire Charle-François le Fevre de Laubrieres, Evêque de Soissons, se distribuë actuellement chez Barois fils, Libraire, Quai des Augustins. La vente de ces Livres qui avoit été indiquée pour le 7 Mars 1740, ne

commencera que le 14 du même mois.

Eclairciſſement ſur un fait littéraire.

Une perſonne qui s'affectionne d'une maniere particuliere à la gloire de l'Académie Françoiſe, m'a fait ſçavoir qu'il avoit été faché de ce que j'ai dit * au ſujet des *ſentimens* de cette Compagnie littéraire ſur le Cid. Il me ſera aiſé de diſſiper les nuages qu'a fait naître l'endroit où ſa prudence m'a trouvé en défaut. Je n'ai pour cela qu'à préſenter une courte analyſe de mes idées. Le Pere Brumoy, à ce qu'il m'a paru, a allégué la vogue paſſagere des critiques des Piéces de théatre, comme une raiſon d'en faire peu de cas. Pour faire voir combien cette allégation étoit fauſſe, j'ai cité les trois plus célébres Critiques, qui ayant été imprimées peu ſouvent, ſont cenſées n'avoir eu qu'une vogue paſſagere, & qui néanmoins ſont eſtimées des Connoiſſeurs. C'eſt à ces éditions peu répetées que j'ai voulu attacher l'eſprit, en m'exprimant ainſi. « Les ſentimens de l'Académie Fran-

* A la page 6 de la Préface de M. l'Abbé G. qui eſt à la tête du *Recueil de Diſſertations ſur Corneille & Racine.*

» çoise sur le Cid auroient eu la *même* » *destinée*, que tant de misérables E- » crits ausquels cette Tragédie donna » naissance, si l'on n'avoit procuré à » cette Critique une espéce d'immor- » talité, en la joignant aux Poëmes de » P. Corneille. » On n'a qu'à lier cette refléxion avec ce qui précéde, pour voir qu'il ne s'agit là que d'un point de Bibliographie, & que le sens du discours conduit naturellement à penser, que les *sentimens* de l'Académie n'auroient pas été imprimés plus souvent que les autres Critiques du Cid, s'ils n'avoient été joints au Théatre du plus grand Poëte Tragique. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que je crois que cette Critique n'a été imprimée à part qu'une fois. Du reste, mes sentimens sur cette Critique ne sont pas équivoques : je l'ai citée avec les plus grands éloges dans cet Ouvrage périodique ; & j'ai orné le Recuëil dont il s'agit de deux beaux morceaux ; mais pour ne laisser aucun doute là-dessus, je déclare que j'adopte sans exception le jugement qu'en a porté M. Pellisson. Puisque l'occasion s'offre naturellement, j'ajouterai que je suis fâché que Corneille dans son *Examen* du

Cid, & dans ses Discours sur le Poëme Dramatique, n'ait pas daigné même faire mention de cette Critique. Il y a bien de la fierté dans ce silence. Une chose encore bien remarquable, c'est qu'en se critiquant lui-même, il a affecté de trouver dans sa Tragédie des défauts tout différens de ceux que l'Académie a remarqués, & sur lesquels il affecte constamment de se taire.

Panégyriques & Oraisons funébres du Pere de la Rue.

Giffey & Bordelet viennent d'imprimer en 3 vol. *in-12.* les *Panégyriques & Oraisons funèbres du Pere de la Rue*, Jésuite. Ils se proposent d'en donner deux autres éditions, l'une *in-8.* & l'autre *in-12.* d'un petit caractére. Toutes les personnes initiées dans la République des Lettres, sçavent que ce célébre Jésuite avoit cultivé les Belles-Lettres avec un grand succès, & qu'il étoit doüé d'une imagination très-heureuse. Ami & Disciple du grand Corneille, on trouve dans ses Vers & dans sa Prose, l'énergie & l'élévation du grand Maître qui l'avoit en quelque sorte formé. Je me propose de développer dans la suite le caractére de ce grand Orateur. Je me contente de dire ici qu'il seroit à souhaiter que quel-

qu'un entreprît de nous faire connoître le caractére distinctif de l'éloquence de nos plus célébres Orateurs de la Chaire. Un Bossuet, un Bourdalouë, un Cheminais, un Mascaron, un Fléchier, (le préjugé à part) sont à mon gré fort au-dessus de tous les Orateurs de l'antiquité profane. Je ne parle point de quelques célébres Prédicateurs encore vivans, parce que nous n'avons pas encore leurs Ouvrages. On pourroit dans cet Ecrit déveloper l'origine de notre Eloquence sacrée, qui doit ses premiers progrès aux Lingendes, aux Sénaults, aux Ogiers, &c. Cet Essai de critique sur nos Orateurs de la Chaire, ausquels on pourroit ensuite joindre nos célébres Orateurs du Barreau, feroit ce me semble, une Rhétorique plus utile que celle des Colléges.

M. l'Abbé Goujet a entrepris de donner au Public une Histoire de la Littérature Françoise depuis la naissance de l'Imprimerie, dont il paroît depuis peu deux volumes *in*-12. On y trouve les divers jugemens des Critiques sur plusieurs Ouvrages de different genre écrits en François. L'Auteur n'est pas seulement Historien, il cite

souvent les Auteurs à son tribunal ; & réforme quelquefois les jugemens de ceux qui les ont jugez. Le Livre est instructif & amusant ; nous rendrons compte incessamment de son dessein & de l'ordre qu'il a observé.

M. *le Bas*, célébre Graveur a mis au jour il y a quelque tems une fort belle Estampe, pour servir de pendant à celle du *Pot au lait*, que je vous ai annoncée il y a plusieurs mois. C'est *la Chasse à l'Italienne*, d'après le Tableau du Cabinet de M. du Pile peint par Wouverman. Cette Estampe est dédiée à M. le Comte de Caylus. Une nouvelle Estampe fort belle du même Graveur est *le Rendez-vous de chasse*, d'après le tableau peint par *Van-Falens*. Elle est dédiée à M. de Fontanieu, Intendant de Dauphiné. Le Sieur le Bas, Graveur du Roi, demeure au bas de la ruë de la Harpe, vis-à-vis la ruë Percée.

Je suis, &c.

Ce 5 Mars 1740.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCII.

Examen des Ouvrages sur la figure de la Terre.

IL paroît, Monſieur, depuis quelques tems un Ecrit, intitulé : *Examen déſintéreſſé, des Ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la Terre*, à Oldenbourg, &c. Il a été attribué ſucceſſivement aux principaux défenſeurs des deux ſyſtemes ſur la figure de la Terre.

L'Auteur commence par témoigner ſon *impartialité* par des loüanges égales données aux deux Partis. « Je ſuis » touché, dit-il, du courage de ces » Sçavans, qui ont quitté la douceur » de la vie de Paris, pour aller dans » des climats affreux chercher la vérité. » Je ne rends pas moins de juſtice à » des Aſtronômes, qui ſous un ciel » plus doux, ſe ſont rendu leurs tra-

» vaux pénibles & difficiles, par le ſoin
» & l'exactitude qu'ils y ont apporté.»

Comme l'objet de l'Auteur eſt d'expoſer tout ce qui a été fait de plus exact pour déterminer la figure de la Terre par des meſures actuelles ; il nous apprend par une ſuppoſition ſenſible, quelles ſont les marques certaines qu'on peut avoir pour reconnoître ſa véritable figure. On convient, que ſi la terre eſt applatie vers les Pôles, on trouvera les degrés plus longs à meſure qu'on s'en approchera ; ſi elle eſt au contraire allongée, que les dégrés les plus voiſins du Pôle ſeront les plus courts.

Le dégré meſuré en France par M. Picard, ſert de meſure commune au dégré plus ſeptentrional de M. de Maupertuis, & aux dégrés plus méridionaux de M. Caſſini. Si le dégré de M. de Maupertuis eſt plus long que celui de M. Picard, la terre eſt applatie ; ſi au contraire chacun des dégrés plus méridionaux de M. Caſſini, eſt plus long que le dégré de M. Picard, la terre eſt allongée.

Le réſultat des obſervations qui ont été faites par Meſſieurs les Académiciens, envoyés par ordre du Roi au Cercle Polaire, nous apprend que le

dégré qu'ils ont mesuré, surpasse celui de M. Picard de 437 toises. L'excès de ce dégré, plus septentrional de 17 dégrés que celui de M. Picard; constaté par les observations les plus exactes qui ayent jamais été faites, prouve que la terre est applatie. Cette conséquence est une suite nécessaire de l'exactitude de l'opération de ces Messieurs, & des principes établis; contre laquelle l'Auteur avouë qu'il n'auroit rien à objecter, si M. Cassini n'avoit pas fait aussi de son côté des opérations qui donnent lieu de penser le contraire.

Après avoir sommairement exposé les cinq opérations de M. Cassini, qui prouvent toutes que la terre est allongée, il détermine les limites des erreurs qu'on peut commettre dans les observations astronomiques, & entre ensuite dans le détail de chacune de ces opérations, ausquelles il applique la petite théorie qu'il vient d'établir, pour réfuter les objections qui avoient été faites contre M. Cassini.

En 1701, M. Cassini mesura la distance entre Paris & Collioure, & détermina l'arc céleste qui répond à cet intervalle; & trouva que chacun des dégrés renfermés entre ces deux ter-

mes, étoit plus grand que celui de M. Picard, & que la terre étoit par conſéquent allongée.

On fait voir ici, qu'il faudroit que M. Caſſini eût commis dans les meſures céleſtes, des erreurs trois fois plus grandes que celles que pourroit commettre un Obſervateur très-mal adroit pour s'être trompé, ſi la terre eſt applatie; & plus de deux fois plus grandes, ſi elle étoit ſphérique: mais qui eſt-ce qui pourra jamais croire qu'un Aſtronôme auſſi habile que M. Caſſini, ait été capable de faire de pareilles erreurs? Et ſi 437 toiſes de différence que Meſſieurs du Nord ont trouvé entre leur dégré & celui de M. Picard, paroiſſent ſuffiſantes pour établir l'applatiſſement de la terre: eſt-ce que 1460 toiſes, dont M. Caſſini a trouvé l'arc entre Paris & Collioure, plus grand qu'il ne ſeroit, ſi la terre étoit ſphérique, ne ſuffiront pas pour prouver ſon allongement? Il ne faut pas croire que M. Caſſini ait été favoriſé dans ce calcul, par l'Auteur de l'examen, puiſqu'on y ſuppoſe le dégré de M. Picard, tel qu'il l'avoit trouvé; au lieu que ſi on en retranche 85 toiſes, dont M. Caſſini a trouvé dans la ſuite qu'il étoit trop grand, on aura une

différence de bien plus de 1460 toises.

En 1713, M. Cassini fit de nouvelles observations, pour déterminer l'arc céleste entre Paris & Collioure, & trouva encore que la terre étoit allongée.

Enfin en 1718, M. Cassini acheva le grand Ouvrage de la Méridienne qui traverse la France, & donna son Livre de la grandeur & figure de la Terre, qui prouve dans un très-grand détail, que la terre est allongée.

Cette troisiéme preuve que M. Cassini donna à l'Académie & au Public, de l'allongement de la terre, étoit encore bien plus forte que les précédentes ; elle avoit l'avantage d'être toute fondée sur ses propres mesures, & sur les mesures d'un plus grand nombre de dégrés. M. Cassini avoit été obligé jusques-là de comparer le grand nombre de dégrés qu'il avoit mesurés dans le Sud de la France, avec le dégré de M. Picard ; au lieu que dans cet Ouvrage, cette premiere somme de dégrés fut comparée avec une autre somme de dégrés mesurés par lui dans le Nord du même Royaume, avec autant d'exactitude que les premiers.

Les erreurs qu'on peut commettre en déterminant un arc céleste de plu-

ſieurs dégrés, deviennent inſenſibles pour chacun en particulier, tandis que la ſomme des différences de tous ces dégrés devient très-ſenſible dans les meſures terreſtres.

Cette ſeule raiſon ſuffit à l'Auteur de l'examen, pour réfuter toutes les objections qui ont été faites contre le réſultat des meſures de M. Caſſini. Auſſi fut-on ſi ſatisfait des meſures que M. Caſſini avoit priſes dans toute l'étenduë de la France, du Nord au Sud, que le Miniſtre chargea cet habile Aſtronôme de meſurer le Royaume, de l'Orient à l'Occident, dans toute ſa largeur. Cette meſure, dont l'objet principal étoit l'utilité particuliere du Royaume, fut encore miſe à profit par M. Caſſini pour la figure de la terre, & il eut la ſatisfaction de trouver dans chacune des opérations qu'il fit en 1733 & 1734, pour tracer le parallele qui traverſe la France, que la figure de la terre étoit conforme à ſes trois premieres opérations, c'eſt-à-dire, allongée. Car on ſçait que la longueur du dégré dans un parallele de même latitude, doit être très-différente, ſelon que la terre eſt ſphérique, allongée ou applatie; & par conſéquent que ces dernieres meſures ſont

aussi propres à déterminer la figure de la terre que les précédentes.

Ce sont toutes ces opérations, que l'Auteur appelle les Piéces du Procès, entre M. Cassini & Messieurs du Nord, que Messieurs de Bragelone, de Fontenelle, Chevalier Maître de Mathématique de Monseigneur le Dauphin, l'Abbé de Molieres, tous membres illustres de l'Académie Royale des Sciences, & le célébre M. Danville *, Géographe du Roi, ont déja jugé il y long-tems en faveur de M. Cassini.

Les refléxions qui accompagnent le détail des cinq opérations de M. Cassini; celles qui les suivent, où l'on fait voir la précision presque incroyable de ses mesures terrestres, rendent, selon l'Auteur, avec tant d'usure au sentiment de M. Cassini, tout ce que les opérations du Nord lui avoient fait perdre, qu'il ne paroît plus permis désormais de douter que la terre ne soit allongée.

Que peut-on en effet oposer à cinq opérations, qui s'accordent toutes entre elles, & faites dans les circonstances les plus favorables, par les As-

* M. Danville a trouvé par une laborieuse comparaison des *Routiers & itineraires*, que la terre étoit allongée & très-allongée.

tronômes de la plus grande réputation. Chacune de ces opérations, n'eſt-elle pas auſſi ſuffiſante pour démontrer l'allongement de la terre, que celle du Nord pour prouver ſon applatiſſement ; & ce raiſonnement n'aura-t'il pas lieu à l'égard de l'opération de quelque Aſtronôme que ce ſoit, ſi elle étoit contraire au ſentiment de M. Caſſini, puiſqu'il auroit lieu à l'égard de M. Caſſini lui-même, s'il lui arrivoit de trouver quelque choſe de contraire à ſes premieres opérations. Ce dernier article pourroit rendre ſuſpect le zéle de l'ami de M. Caſſini, qui a porté ſi loin la certitude de ſes premieres opérations.

Après avoir expoſé dans la premiere partie, les differentes opérations qui ont été faites pour déterminer la figure de la terre par des meſures actuelles, l'Auteur ne voulant rien omettre de ce qui peut mettre le Public en état de juger entre les deux illuſtres concurrens qui ſe diſputent la gloire d'avoir trouvé ſa véritable figure, rapporte les différentes opinions des ſçavans hommes, qui ont prétendu la déterminer par des raiſons phyſiques. Cette partie de l'Ouvrage eſt très-capable de déſabuſer ceux, qui pour n'être pas aſſez

instruits ſur cette matiere, croyent que tous les Phyſiciens qui ont traité cette queſtion, ont été forcés par les loix de l'hydroſtatique de trouver la terre applatie.

Nous avons vû dans la premiere partie, qu'on n'avoit qu'une ſeule operation pour conclure que la terre eſt applatie, & qu'il y en avoit au contraire cinq, qui décidoient nettement qu'elle eſt allongée. Ici le nombre des Auteurs qui ſoutiennent ces différentes opinions, eſt parfaitement égal de part & d'autre. Meſſieurs Huigens, Newton, Grégori, Herman d'un côté pour l'applatiſſement : Meſſieurs Childrey, Burnet, Eiſenſchmid, de Mairan de l'autre pour l'allongement. Cette égalité dans le nombre des ſuffrages, pourroit faire penſer que l'Auteur a plûtôt eu deſſein de les compter que de les péſer. Mais il nous apprend lui-même, que ce n'eſt pas là ſon intention. « Je tâcherai, dit-il, de peſer » ces témoignages, en conſervant tou- » jours la même impartialité que j'ai » gardée juſqu'à préſent, & en ne me » laiſſant point impoſer par les noms. » Nous ne ſommes effectivement que trop ſouvent la dupe des réputations dans ces matieres, où il y a ſi peu de Juges,

Mais comme ce ſimple témoignage pourroit ne pas ſatisfaire le Public, à qui ces ſortes d'aſſurances de la part des Auteurs ſont ordinairement ſuſpectes ; je me crois obligé d'entrer dans quelque détail, ſans cependant prétendre diſpenſer perſonne de lire un Livre, dont toutes les parties méritent également d'être lûës.

M. Richer Aſtronôme François, eſt le premier qui ait trouvé par le retardement de ſa Pendule, que la peſanteur étoit moins grande à l'Equateur, que dans tout autre endroit de la terre. Cette découverte ſert de fondement à la théorie de tous les Mathématiciens qui ont trouvé la terre applatie.

Auſſi-tôt que M. Huigens en eût eu connoiſſance, il apperçut & la cauſe de la diminution de la peſanteur, & l'effet qu'elle devoit avoir ſur la figure de la terre. Une pierre qu'on tourne dans une fronde, tend à s'éloigner de la main de celui qui la fait tourner ; de même toutes les parties de la terre & tous les corps qui ſont ſur ſa ſurface, tendent à s'éloigner du centre du cercle, que le mouvement journalier de la terre leur fait décrire. La peſanteur qui eſt une force qui les pouſſe vers le centre de la terre, ſurmonte cet

effort ; mais comme elle ne ſçauroit le vaincre ſans ſouffrir une diminution égale à l'effort qu'elle détruit, elle doit être moins grande dans les endroits où cet effort eſt plus grand, c'eſt-à-dire, dans les endroits de la terre, décrivant de plus grands cercles. C'eſt à cet effort ou à cette force centrifuge, que M. Huigens attribua la diminution de peſanteur. Pour déterminer l'effet que cette diminution de peſanteur avoit ſur la figure de la terre, il ſuppoſa * la terre fluide & traverſée par un canal en forme d'équerre, dont l'angle étoit au centre de la terre, & dont une des branches ſortoit par les pôles où la peſanteur eſt entiére, & l'autre par l'équateur où elle eſt le plus diminuée : il calcula enſuite de combien la colomne qui paſſoit par l'équateur, où le fluide eſt moins peſant, devoit être plus longue que celle qui paſſe par les pôles, pour ſe tenir l'une & l'autre en

* Les Mers qui couvrent une grande partie de la ſurface de la terre, autoriſoient M. Huigens à faire cette ſuppoſition ; elles doivent être élevées ſous l'Equateur par la force centrifuge, comme ſi la terre étoit toute couverte d'eau, & les côtes qui ſuivent aſſez exactement le niveau des Mers, doivent auſſi par conſéquent être plus élevées ſous l'Equateur que partout ailleurs.

équilibre, & il mesura ainsi la quantité de l'applatissement de la terre.

Tout le monde sçavoit que M. Newton avoit trouvé la terre applatie; mais il étoit difficile de donner en aussi peu de mots, un précis d'une théorie aussi compliquée. M. Newton fait dépendre comme M. Huigens, la figure de la terre de la diminution que cause la force centrifuge à la pesanteur; & il la cherche comme lui, par le principe de l'équilibre des colomnes, dont il étoit l'Auteur. Mais la pesanteur que M. Huigens regardoit comme une force uniforme, & toujours dirigée vers un centre, est dans le sistême de M. Newton l'effet de l'attraction de toutes les particules qui composent la terre.

Comme Messieurs Grégori & Herman n'ont fait que suivre les principes de Messieurs Huigens & Newton, sur lesquels il ont fondé leurs théories, l'Auteur ne s'y arrête pas beaucoup; il s'étend davantage sur le sentiment de ceux qui ont trouvé par des raisons physiques & mécaniques, que la terre étoit allongée.

M. Childray a la gloire d'être le premier des Philosophes modernes, qui ait cru que la terre étoit allongée vers les Pôles. Ce sçavant homme considérant qu'il ne se fond qu'une partie de la

quantité immense de neige qui tombe tous les ans vers les Pôles, démontre que la terre doit être allongée par cette addition annuelle de parties. *

Pour donner ici une idée de l'ingénieux systême du sçavant M. Burnet, il faudroit presqu'entiérement repéter tout ce que nous en apprend l'Auteur de l'Examen ; mais pour juger de son mérite, il suffit de dire que cet Auteur a été cité dans les Mémoires de l'Académie des Sciences à la tête des Philosophes qui ont crû que la terre étoit allongée : honneur qui n'est accordé aux personnes qu'en conséquence du mérite des choses.

M. Eisenschmid, célébre Mathématicien de Strasbourg, a recueïlli avec soin tous les dégrés qui avoient été mesurés dans les siécles précédens à des latitudes différentes, & il a trouvé après les avoir réduits en milles antiques de

* M. Burnet, qui a suivi la même opinion, suppose, comme M. Huigens, la terre primitivement sphérique & couverte d'eau ; mais il ne croit pas comme lui, que la force centrifuge éléve les eaux vers l'Equateur ; il pense au contraire, que cette force les pousse vers les Pôles ; & en interprétant à sa maniere les loix de l'Hydrostatique, il démontre que la terre a toujours dû être allongée avant & après le Déluge.

Rome, que la terre étoit allongée vers les Pôles. Sa conclusion doit avoir d'autant plus de force, qu'elle est fondée sur des mesures actuelles, & ne doit pas être affoiblie par la différence énorme qui se trouve entre ces dégrés & ceux de M. Cassini; car quelque grandes qu'ayent été les erreurs de ceux qui ont pris ces mesures, ces différences sont assez considérables pour satisfaire à toutes ces erreurs, & laisser la terre allongée, telle que M. Cassini l'a trouvée.

Ce qu'on nous donne ici de ce sçavant Mathématicien, n'est pas proprement une théorie; mais les scrupuleuses critiques qu'il a faites de celles de Messieurs Burnet & Newton, ont été très-utiles à la théorie. M. Eisenschmid remarque qu'ils ont l'un & l'autre supposé dans leurs démonstrations, que la terre étoit primitivement sphérique, & que tous les corps pesoient vers son centre; ce qui certainement n'est vrai qu'à l'égard de ceux qui sont aux Pôles ou à l'Equateur, dès qu'elle n'est pas sphérique; & il prétend que si au lieu des lignes concourrantes au centre de la terre, que M. Newton prend pour les lignes de direction des corps graves; on prend les vraies lignes

de direction, c'eſt-à-dire, les perpendiculaires à la ſurface de la terre juſqu'à la rencontre de l'axe, tout ce que M. Newton a dit pour la figure applatie, ſe pourra dire également en faveur de la figure allongée.

M. de Mairan inſtruit par de nouvelles obſervations, travailla avec la ſagacité que tout le monde lui connoît, à donner une nouvelle théorie qui s'accordât en tout avec les expériences; & on peut dire que ce n'eſt qu'en 1720 qu'on eut une théorie complette ſur la figure de la terre; & c'eſt ce que reconnoît l'Auteur inconnu, qui ſe ſeroit cru diſpenſé de parler des autres théories de l'allongement, s'il avoit pu ſe flatter de rendre dans toute ſa force celle de M. de Mairan. Mais ſi la ſublime Géométrie qui ſert par tout de guide dans une route auſſi difficile à cet illuſtre Académicien, ne lui a pas permis d'entrer dans un auſſi grand détail qu'il l'auroit ſouhaité, elle nous le permet encore moins. Nous nous contenterons de dire que M. de Mairan admettant avec Meſſieurs Huigens & Newton la force centrifuge, & convenant avec eux de la diminution que cette force cauſe à la peſanteur; mais ne ſe croyant pas obligé de regarder

comme eux la terre primitivement ſphérique, ni les directions de la peſanteur vers ſon centre, comme abſolument néceſſaires : penſant au contraire que c'eſt une choſe à chercher, & la premiere qu'on doit déterminer, la détermine en effet, & en déduit un grand nombre de belles propoſitions.

La propoſition la plus eſſentielle qu'il tire de la ſuite & de l'enchaînement de ſes raiſonnemens & de ſes calculs, eſt celle où il démonſtre que, *ſi la peſanteur ſuit la proportion réciproque du quarré des diſtances au point central, les Pendules iſochrones iront en diminuans du Pôle vers l'Equateur ſur le ſphéroïde oblong ; & qu'au contraire ils devroient aller en augmentant du Pôle vers l'Equateur, ſi le ſphéroide étoit applati.*

Cette propoſition renverſe entiérement les théories de Meſſieurs Huigens & Newton, qui n'avoient de fondement réel & néceſſaire, que l'accourciſſement du Pendule vers l'Equateur, avec lequel elles ne s'accordent plus ; & ſert à établir une théorie, qui a aujourd'hui l'avantage d'être la ſeule qui ſoit conforme aux expériences du Pendule, & aux meſures de M. Caſſini ; & qui eſt d'ailleurs fondée ſur une hypothéſe de peſanteur, dont les loix ſont

reconnuës de tout le monde, & dont l'explication méchanique, tirée de l'impulsion de la matiére éthérée, doit être reçûë de tous les vrais Philosophes.

Après avoir rendu avec l'Examinateur désintéressé, toute la justice qu'on doit à cette théorie ; je ne dissimulerai pas que quelques Mathématiciens m'ont dit, que ce que M. de Mairan a avancé dans son Mémoire sur la pesanteur, leur paroissoit mériter encore quelque éclaircissement. Je fais d'autant moins de difficulté de donner cet avis à M. de Mairan, qu'il paroît que cet illustre Académicien n'a rien tant à cœur que d'être clair, & que ce sera une occasion pour lui de nous donner toutes les suites de cette belle théorie, qu'il croit très-applicable à l'Astronômie physique, & aux Phénoménes généraux de la terre, à l'explication desquels elle peut servir de fondement, comme il nous l'apprend lui-même à la fin de son Mémoire, en nous faisant espérer qu'il nous les donnera quelque jour, & que je puis lui promettre que tous les Physiciens de bon goût les recevront avec beaucoup de plaisir.

Je ne sçaurois finir cet article, sans parler d'une découverte que ce petit

Livre nous apprend que M. de Mairan a faite : elle eſt très-propre a détromper ceux qui croyent que la ligne, ſuivant laquelle la peſanteur agit ſur les différentes couches dont on peut ſuppoſer que la terre eſt compoſée, eſt droite. M. de Mairan démontre que c'eſt une parabole du 48e. dégré dans le ſphéroïde oblong de M. Caſſini. Je ſaiſis d'autant plus volontiers l'occaſion de parler de cette découverte, qu'on pourroit croire qu'en parlant quelquefois des abus de la Géométrie qu'on applique trop ſouvent à des principes chimériques, ou à des choſes inutiles, j'aurois prétendu attaquer la Géométrie même ; mais rien ne ſeroit ſi injuſte : je la regarde avec un célébre Hiſtorien, comme *un inſtrument univerſel, qui eſt utile de l'utilité de toutes les ſciences* ; & je me ferai toujours un plaiſir de lui donner tous les éloges qu'elle mérite, quand on en fera un auſſi bon uſage que le ſçavant Académicien, qui a découvert la vérité que je viens de faire remarquer, laquelle eſt d'ailleurs très-propre à faire voir la ſupériorité des méthodes modernes ſur les anciennes. C'eſt une choſe que tous ceux qui ſont dans le cas d'en faire uſage, ſçavent, &

qu'il eſt aſſez difficile de faire connoître aux autres; mais que je crois cependant qu'ils ſentiront très-bien, quand je leur apprendrai que les anciens Géométres ſont reſtés deux ou trois mille ans ſur la parabole du ſecond dégré, ſur laquelle on ſeroit peut-être encore aujourd'hui, ſi M. Deſcartes n'avoit franchi les barrieres d'une Géométrie auſſi bornée, qui s'eſt étenduë depuis juſqu'à l'infini : car ce n'eſt qu'avec les ſecours de la nouvelle Géométrie, que M. de Mairan a pû l'élever juſqu'au 48 dégré. Je dois cette obſervation à un ſçavant de mes amis, fort verſé dans la ſcience des lignes courbes.

L'Auteur conclut que la théorie eſt favorable à l'allongement de la terre. Si on conſidére en effet toutes ces théories, on verra que l'uniformité des principes des Mathématiciens qui ont cru la terre applatie, réduit leurs quatre ſuffrages *à un ſeul*; au lieu que les théories de l'allongement, toutes fondées ſur des principes différens, forment quatre motifs, pour ſe déterminer en faveur de l'allongement de la terre.

Essais & observations de Médecine. M. Demours, Médecin de Paris, vient de publier la traduction des *Essais & observations de Médecine de la Société d'Edimbourg*, en 1. vol. *in-12*, chez Hyppolite-Loüis Guérin 1740. Si cet Ouvrage ne contenoit que des observations sur la Médecine, il ne seroit à l'usage que de ceux qui font profession de cet Art. Mais le Traducteur y a joint à la fin une observation qu'il a faite lui-même sur la fécondation de la Salamandre femelle. C'est à quoi je me bornerai aujourd'hui.

L'*Anatomie comparée* des animaux peut répandre beaucoup de jour sur celle du corps humain. « La physi-» que, dit l'Auteur, nous a appris » plus d'une fois, que les choses qui » paroissent les plus petites aux yeux » du vulgaire, sont souvent celles où » la nature se montre avec plus de ré-» serve. » M. Demours s'est donc étudié à découvrir l'accouplement de la Salamandre, qui a été, selon lui, ignoré jusqu'ici. Ils les a vûës très-souvent s'approcher, se poursuivre & badiner ensemble. « Quoique, dit-il, » le badinage qui se passe entre des » animaux de differens sexes, doive

» toujours paroître ſuſpect, prévenu
» cependant qu'il ne ſuffiſoit pas pour
» la fécondation de la femelle, je ne
» le regardois que comme le prélude
» de leur accouplement, & j'étois tou-
» jours ſurpris de les voir ſe ſéparer
» ſans en venir aux priſes. » Ayant découvert par la diſſection, que le mâle n'avoit point de partie pour s'accoupler, il chercha à s'aſſurer ſi la femelle après cette action étoit fecondée. Il la mit à part dans une cuvette où elle pondit en effet du Frai, dont les embryons ſubirent divers changemens, avant que de prendre la forme de Salamandre.

La Salamandre eſt un animal à quatre pieds, qui paſſe l'Hyver dans la terre, & l'Eté dans les endroits humides ou dans l'eau, d'où il ſort aſſez ſouvent, ſur tout dans la nuit & dans les tems de pluye, pour aller chercher ſa nourriture. On dit ordinairement que la Salamandre reſſemble beaucoup à un Lezard. Elle en différe, ſelon l'Auteur, par la tête qui eſt plus arrondie & plus platte, par les yeux, qui ſont plus ſaillans, par la peau qui eſt chagrinée, par la queuë qui eſt applatie & propre à lui ſervir

de nageoire, & par le peu de dispo-sition qu'elle a à se mouvoir, la peau en est brune ou noire dans la femelle, excepté sous le ventre où elle est jaune, tachetée de noir, de même que dans le mâle, dont le reste de la peau est ordinairement d'un brun roux, un peu clair, marqué de taches plus brunes. M. Demours, pour une plus ample description de cet animal, renvoye à un Mémoire de feu M. *du Fay*, inseré dans les Mémoires de l'Académie 1729.

On traite ici de propriété fabuleuse, celle que les anciens ont attribuée à la Salamandre, de vivre dans le feu, aussi bien que son prétendu poison. Ensuite on décrit en détail la maniere dont la Salamandre mâle s'y prend pour travailler à la propagation de son espéce. L'Auteur au mois d'Avril vers les quatre heures du matin, se couche sans bruit au bord du Bassin du Jardin du Roi, & voici ce qu'il apperçoit au fond de l'eau. Il voit le mâle chercher avec empressement la femelle & la caresser. « Ce Mâle lui barre son » chemin, & sa crête relevée, il se » soutient sur deux pattes, d'un même » côté seulement, couche son corps

» en relevant le dos, & forme ainſi » une eſpéce d'arcade, ſous laquelle » la femelle paſſe & continuë ſon che» min. Le mâle ſe remet, & les yeux » tournés du côté de la femelle, il » court deſſus, dès qu'elle s'arrête, vient » la regarder fixement de très-près, » & reprend la même poſture qu'au» paravant; ce qu'ils repétent pluſieurs » fois de ſuite, &c. »

Cette expoſition eſt trop longue pour la rapporter ici toute entiere, & le badinage eſt trop détaillé, pour convenir ici. Il s'enſuit de cette obſervation, que le Fray de la Salamandre ſe trouve fecondé dans la femelle, ſans aucune aproche, ni contact immédiat.

M. Demours a joint à cette obſervation l'explication d'un Phénomene ſingulier, cauſé par une maladie des yeux.

On diſtribuë actuellement le premier Volume de l'Hiſtoire de Bourgogne, par D. *Plancher* Bénédictin, laquelle ſera en 5 vol. *in-fol.* dont on promet le ſecond à la fin de cette année. Le premier Volume dont il s'agit, contient l'Hiſtoire des Bourguignons, depuis Hiſtoire de Bourgogne.

leur entrée dans les Gaules jusqu'à Eudes III. 7[e]. Duc, inclusivement. On y a joint des notes & des dissertations, avec les preuves justificatives. Ce Volume est orné de Cartes & de Planches, & les suivans le seront aussi. Cela joint à la beauté du papier, de l'impression, & des gravures, fait que chaque Volume coutera 36 livres, mais seulement 26 liv. aux souscripteurs.

La second Volume qui est sous presse, contiendra la suite des Ducs de la premiere Race, jusqu'à Philippe de Rouvre qui en est le dernier. Les 3 & 4[e]. Volumes, contiendront l'Histoire des quatre derniers Ducs, & ce qui s'est passé depuis la réunion du Duché à la France jusqu'à ce tems-ci. On trouvera dans le 5[e]. & dernier Volume, l'histoire des Etats de Bourgogne depuis leur origine, celle de la Chambre des Comptes & des Parlemens des Ducs; ensuite l'histoire particuliere des Villes de cette Province. On avertit le Public qu'on n'imprime que 500 Exemplaires de cet Ouvrage.

Je suis, &c.

Ce 12 *Mars* 1740.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCIII.

Vous me demandez mon sentiment, Monsieur, sur un excellent Ecrit de M. Rémond, intitulé : *Mémoire sur le Laminage du Plomb*, qui a paru il y a quelques années. Vous aimez mieux, dites-vous, que je vous entretienne de quelque Ouvrage solide, quoi que peu récent, que de certaines nouveautés ennuyeuses ou inutiles. Le laminage du *Plomb* va donc me fournir la matiere d'une Lettre, où je ne vous exposerai rien que de vrai & d'intéressant. Mémoire sur le Plomb laminé.

L'art de laminer un métal, consiste à lui donner une épaisseur arbitraire, mais uniforme, par le moyen d'une compression toujours égale. Cet Art, cultivé depuis long-tems par rapport

au Cuivre & à d'autres métaux, commença, il y a environ 70 ans à être mis en pratique par les Anglois à l'égard du plomb. J'ai vû dans un Ouvrage Anglois, dont il ne paroît pas que M. Rémond ait eu connoissance, un Acte du Parlement du 1. Janvier 1670, qui autorise la nouvelle invention du Plomb laminé. Depuis ce tems-là, elle n'a point cessé d'être cultivée en Angleterre : Il y a plus de 30 ans que le plomb coulé y est dans l'oubli, & que le seul plomb laminé y est en usage.

Ce n'est que depuis quelques années que le laminage du plomb est connu & pratiqué en France avec succès, & il s'est formé au sujet de cette nouvelle Manufacture une Compagnie, qui a obtenu du Roi un privilége, comme tout le monde sçait. Je ne décrirai point ici la machine qui forme le laminage, & qui est la même, à quelque différence, que le Laminoir de Hambourg, qui sert à laminer le cuivre. M. Rémond l'a fort bien décrite. Il suffit de dire, que c'est entre deux cilindres, & par le moyen de plusieurs rouës, que les tables de plomb se laminent. Ce qui doit exciter plus raisonnablement votre curiosité, est de sçavoir l'utilité

de cette nouvelle Manufacture. La voici : 1°. Le plomb laminé coute bien moins réellement que le plomb coulé, quoiqu'*aujourd'hui* il soit du même prix, quant à la livre. 2°. Il est bien meilleur & beaucoup plus durable. C'est à ces deux principaux articles, que M. Remond réduit les avantages du plomb de la nouvelle fabrique. Voici la substance de ses raisonnemens.

I°. Dans l'usage du plomb laminé, on épargne doublement, parce qu'on y employe & moins de plomb, & moins de soudure, que dans l'usage du plomb coulé. Celui-ci ne peut jamais être d'une épaisseur uniforme, comme tous les Plombiers en doivent convenir. Vous avez besoin, par exemple, de cent pieds quarrés de plomb, dont l'épaisseur soit d'une ligne. Si cette épaisseur est égale partout, cent pieds quarrés ne doivent peser qu'environ 550 livres. Or les tables de plomb coulé ne pouvant jamais être égales, elles ont en differens endroits tantôt une ligne & demie, tantôt deux lignes, & même plus. Alors les cent pieds quarrés que vous demandez, au lieu de peser 550 livres, en pesent huit & neuf cens. Vous êtes donc obligé de payer plus de matiere que vous n'en avez

befoin ; de payer même la façon de cette furabondance de matiere qui eft pour vous en pure perte. Au contraire, le plomb de la nouvelle Manufacture eft toujours d'une parfaite égalité dans fon épaiffeur : enforte que les différens morceaux d'une table étant coupés, s'ils font de même grandeur, font précifément de même poids. On voit par-là qu'un Ouvrage fait de nouveau plomb contient le tiers & quelquefois la moitié moins de matiere, qu'un ouvrage de même grandeur fait en tables fonduës fur fable. Or ce fuperflu de matiere fe paye chez le Plombier, c'eft à-dire, qu'on achette un effet qui n'eft d'aucune utilité. On verra même tout à l'heure, que cette fuperfluité couteufe eft préjudiciable à la folidité de tous les Ouvrages de Plomb.

Le plomb laminé occafionne encore une épargne fur la foudure. Les tables de ce plomb ont ordinairement 25 & 30 pieds de long fur 4 pieds 8 pouces de large ; ce qui eft le double de la longueur & de la largeur des tables de plomb ordinaire. Il eft vifible que cette longueur & cette largeur des tables laminées épargnent beaucoup de foudure.

De plus, le plomb commun furchar-

ge la charpente, par l'excès d'un poids ſuperflu ; au lieu que le nouveau plomb ne la charge que du poids néceſſaire.

II°. Les inégalités du plomb commun font qu'il ſe crévaſſe aiſément dans les endroits les plus foibles. Dans le nouveau plomb, comme l'épaiſſeur eſt toujours égale, nul endroit n'eſt plus foible qu'un autre.

Les tuyaux faits de plomb ordinaire ont leur ſurface interne peu unie ; cela ſuit de l'inégalité d'épaiſſeur. Or le limon y dépoſe toujours quelque ſédiment, qui dans la ſuite intercepte le paſſage de l'air, & l'écoulement de l'eau ; & dans ce cas le plomb ſe rompt. On voit clairement que la même choſe ne doit pas arriver aux tuyaux laminés, dont la ſurface eſt parfaitement égale & unie, comme ſes adverſaires mêmes en conviennent.

La critique ſert quelquefois à faire mieux connoître la perfection d'un Ouvrage. C'eſt ce qui eſt arrivé à la nouvelle invention dont il s'agit. Dès qu'elle parut en France, elle eut le même ſort qu'en Angleterre : c'eſt-à-dire, qu'elle fut attaquée par ceux qui étoient intéreſſés à la rabaiſſer. Ils publierent donc dans un Mémoire, intitulé, *Obſervations ſur le plomb lami-*

né, que cette Manufacture avoit plusieurs défauts, dont les principaux étoient, que la machine du nouveau laminoir rendoit le plomb double, c'est-à-dire, produisoit des séparations entre les feuilles de la même table, avec un grand nombre de ventosités & de soufflures : qu'on y remarquoit d'ailleurs beaucoup de parties hétérogenes.

On leur répond, qu'il n'est pas étonnant que les Plombiers, à qui leur propre plomb a fait connoître depuis longtems toutes ces imperfections, & les leur a rendu familieres, s'avisent de les reprocher sans fondement au nouveau plomb. On nie absolument que ce plomb soit double, & qu'il s'y trouve des soufflures & des ventosités, comme on ose le dire ; on soutient qu'il est très-homogene, & parfaitement compact dans toutes ses parties ; & à l'égard de quelques autres allégations de même espéce, on fait voir qu'elles n'ont pas plus de fondement.

Mais ce que l'Auteur du Mémoire en faveur du Plomb laminé n'a eu garde de négliger de faire valoir, est le suffrage de l'Académie Royale des Sciences, qui a déclaré (ainsi qu'il paroît par un extrait de ses Registres)

que les tables sortent d'entre les cylindres; SANS VENTS NI SOUFFLURES; *qu'on peut s'en servir très-utilement à couvrir des Eglises & des terrasses, & à construire des réservoirs & des bassins, & que les objections des Maîtres Plombiers contre l'usage du Laminoir, ne sont point suffisantes.* L'Auteur du *Mémoire* avertit, » que l'Académie en prononçant que » les tables *n'ont ni vents ni soufflures*, » a seulement entendu que les vides » causés par ces imperfections, ne sont » nulle part d'une profondeur appa- » rente. » Il a joint à ce jugement celui des gens de l'Art, c'est-à-dire, de trois Fontainiers du Roi, dans un Procès-verbal, qu'ils ont fait par ordre de feu M. le Duc d'Antin, & il ajoute que presque tous les Architectes les plus célébres sont d'accord avec les Fontainiers. Enfin l'Académie d'Architecture a depuis donné en faveur du Laminoir une décision en forme.

Nous omettons ici plusieurs raisonnemens touchant la comparaison du Plomb laminé avec le plomb coulé, c'est-à-dire, simplement jetté sur le sable. On fait voir par l'examen de ces deux fabriques, que le plomb laminé doit être d'un bien meilleur usage.

Les Plombiers ayant cité en leur

faveur une obfervation de M. de Réaumur. On répond que « cet Académi-
» cien, dont le jugement feul vaut ce-
» lui de plufieurs Sçavans, n'adopte
» point les conféquences que les Parti-
» fans des Plombiers ont tirées de fes
» principes, & qu'il prétend que le
» laminage, bien loin d'être un dé-
» faut, rend les tables meilleures, &
» d'un fervice plus durable. »

Une piéce qui n'eft pas indifferente, eft la réponfe de M. le Comte de Broglio, alors Ambaffadeur en Angleterre, à feu M. le Duc d'Antin, qui l'avoit prié de lui marquer fi l'expérience qu'on a en Angleterre du Plomb laminé, ne démentoit point l'opinion que l'infpection & l'examen en donnent en France. M. le Comte de Broglio mande à M. le Duc d'Antin : 1°. Qu'il y a deux mille Ouvriers à Londres, & environ 10000 dans la grande Bretagne & l'Irlande, employez aux Laminoirs : 2°. Que les Plombs du Pays de Galles & de la Province de Darby font les meilleurs, parce qu'ils font plus doux. 3°. Qu'il y a diverfes dimenfions pour l'épaiffeur du Plomb laminé ; que le pied quarré pefe depuis 5 jufqu'à 9 livres ; qu'on employe le plus épais aux endroits où l'on marche, le

moyen pour les goutieres & le plus mince pour couvrir : 4°. Que ce Plomb résiste mieux, le plomb fondu étant sujet à des creux, causez par le sable. 5°. Que les feuilletages qui sont sur la surface du plomb laminé ne sont rien ; qu'ils sont causez, lorsque les chevaux qui tournent le moulin, s'arrêtent trop vîte. 6°. Que depuis que l'on se sert de ce Plomb en Angleterre, on a trouvé que 5 livres fesoient le même service que 8 livres fonduës ; *ce qui diminuë* d'autant la *consommation*.

La fabrique du plomb laminé a été établie à Paris, en conséquence des Lettres Patentes du 18 Juin 1729, & régistrées au Parlement le 17 Septembre 1730. Le Laminoir, qui est au Fauxbourg S. Antoine ruë de Berci, vis-à-vis le Jardin de l'Arsenal, est une machine très-digne d'être vûë & considérée par tout les amateurs des Méchaniques. Du reste, les Maîtres Plombiers par un Arrêt du Conseil du 31 Juillet, ont été déboutés de toutes les oppositions & raisons contre le plomb laminé. Sa Majesté ayant encore depuis reconnu le bien qui résulte d'un pareil établissement en France, a accordé aux Entrepreneurs une prolongation de Privilége pour 30 an-

nées, par de nouvelles Lettres Patentes du 31 Janvier 1734, régiſtrées en Parlement.

Au mois d'Août 1733, on a établi à deux lieuës de Namur (ſous Samſon ſur Meuſe) *par Privilége excluſif de ſon Alteſſe Séréniſſime régiſtré à la Cour*, une Fabrique de tables de plomb laminé de toute ſorte d'épaiſſeurs, de 20 à 40 & 50 pieds de long, & 5 pieds de large. C'eſt ce que j'ai lû dans une eſpéce de Programme, imprimé dans les Pays bas, où l'on fait voir l'utilité de ce Plomb, *par l'épargne de la ſoudure & le ſervice:* On y ſoutient que ce plomb étant *extrêmement ductile*, eſt plus aiſé à employer & fait des Ouvrages plus parfaits : qu'il doit être le ſeul propre à faire des tuyaux ſolides & durables : Qu'on n'y trouve point les *poroſités*, *ventoſités*, & *langues*, qui ſont ſi fréquentes dans les plombs jettez au moule.

Je ne rapporterai point ici l'éloge que M. Juvenel fait de la nouvelle Manufacture du Plomb laminé, dans une *Diſſertation* hiſtorique ſur les Manufactures. (Voyez le Mercure, Mars 1738.)

Pour achever de vous inſtruire parfaitement ſur cette matiere, je vais

vous communiquer la traduction d'un petit Ouvrage Anglois sur ce sujet, qui a paru il y a plus de quarante ans. Je l'ai traduit fidélement sur l'original.

PREUVES

En faveur du Plomb laminé.

« Pour prouver d'abord que le » plomb laminé est meilleur pour la » couverture des Bâtimens que le » plomb coulé, il suffit de convenir de » la vérité de deux Axiomes, qui n'ont » pas besoin de preuves. C'est par ces » deux principes que nous devons ju» ger du fait dont il s'agit.

Premier Axiome.

» La chaleur du soleil étant, comme » on en convient de part & d'autre, la » cause que les couvertures en plomb » des Bâtimens se retirent, se rident, » se crevassent, les rayons de cet Astre » qui tombent également & avec une » force égale sur un corps inégal dans » sa solidité & dans son épaisseur, tel » qu'est la feüille de plomb coulé, » doivent faire retirer & affoiblir par » conséquent les parties moins épaiss» ses & moins fortes, en faisant plus

» d'impreſſion ſur ces parties, que ſur » celles qui ont plus d'épaiſſeur & de » force.

Second Axiome.

« Si un Plombier, ou au moins » deux des principaux & des plus habi- » les Maîtres Plombiers de Londres, » aſſociés enſemble (en conſéquence » d'une eſpéce de défi) pour faire » montre de leur habileté, intéreſſés » par conſéquent à faire leur poſſible » pour réuſſir, & triompher de leurs » adverſaires; ſi, dis-je, ces deux Maî- » tres Plombiers entreprennent de fa- » briquer des feüilles de plomb coulé, » qui dans toute leur étenduë ſoient » conformes pour l'épaiſſeur à la me- » ſure donnée, & s'ils les rendent en » effet auſſi égales qu'il leur eſt poſſi- » ble, les feüilles qu'ils produiſent » après une ſeconde qu'on leur accor- » de, doivent être regardées comme le » ſigne de leur capacité & de la bonté » de leur méthode le plus certain » qu'ils puiſſent donner, & leur plomb » pour le meilleur qu'aucun Plombier » puiſſe jamais fabriquer; où du moins » il doit paſſer pour être au-deſſus du » plomb ordinaire qui eſt dans le Com- » merce,

» Du premier Axiome, il s'ensuit » que si le Plombier pouvoit couler » avec une exacte égalité toutes les » parties de son plomb, ce plomb se- » roit une meilleure couverture, que » lorsqu'il est plus épais dans une en- » droit que dans un autre : parce que » les parties les plus épaisses & les plus » fortes, résistant davantage à l'action » des rayons du Soleil, que les parties » plus minces & plus foibles, celles-là » doivent se maintenir, tandis que les » autres sont muës. * Car c'est ce mou- » vement qui successivement & par dé- » grés fait les rides, les plis, les cre- » vasses des feüilles de plomb : au lieu » que si le plomb étoit parfaitement » égal, comme le plomb laminé l'est, » il résisteroit toujours & se maintien- » droit également par tout, contre » une force qui agit sur lui également. » C'est ce qui arrive par rapport au » plomb laminé, à moins que quel-

* L'Auteur Anglois paroît regarder ici le Soleil comme le plus grand ennemi du plomb. Cependant la gelée lui est encore plus nuisible, lorsque les tuyaux, goutieres, ou autres Ouvrages de plomb se trouvent remplis de glace. Mais si le plomb laminé n'est pas tout-à-fait à couvert de cet inconvénient, il résiste au moins beaucoup plus que l'autre, par l'egalité de ses parties qui le rend plus fort.

» qu'autre cause, ou quelque accident
» ne produise le contraire. Remarquez
» que cet excès d'épaisseur dans quel-
» ques endroits de la feüille de plomb
» coulé est ce qui en augmente le
» poids & le prix, & que c'est cela
» même qui cause son déchet & sa
» ruine.

» Le plomb laminé qui a toujours
» une exacte égalité, quoiqu'il ne soit
» jamais plus épais que les parties les
» plus minces du plomb coulé, doit
» donc être regardé comme bien meil-
» leur, & bien plus durable pour les
» couvertures de Bâtimens, que le
» plomb ordinaire.

OBSERVATION.

» La Compagnie du Plomb laminé
» ayant en l'année 1678, proposé au
» Bureau de la Marine, de fournir les
» Dalots en plomb laminé, M. *Parsons*
» Plombier, qui étoit alors employé
» pour cet Ouvrage en plomb fondu,
» s'opposa à l'acceptation de l'offre,
» prétendant que quoique son plomb
» ne fût pas d'une exacte égalité, cette
» inégalité étoit néanmoins si peu con-
» sidérable, que le cent des Dalots
» étant offert par nous à quatre sche-

» lings le cent, au-dessus du prix de ses
» Dalots de plomb ordinaire, les nô-
» tre couteroient beaucoup plus cher
» au Roi. Le Bureau lui demanda alors
» à quel dégré d'inégalité il évaluoit
» celle de son plomb. A une demie li-
» vre, répondit-il, sur dix livres. Sur
» cela, on lui commanda 36 Dalots de
» trois différens poids & mesures; sça-
» voir, de huit livres, de dix & de
» douze, le pié quarré; avec cette con-
» dition, que sa feüille ne seroit pas
» plus mince dans ses parties les moins
» épaisses qu'on ne le prescrivoit, &
» qu'elle pourroit seulement être quel-
» quefois un peu plus épaisse. Le Plom-
» bier accepta les conditions & se mit
» à travailler. La Compagnie de Plomb
» laminé (à qui l'on commanda le mê-
» me nombre de Dalots du même
» poids & de la même forme) & le
» Plombier ayant chacun de leur côté
» fourni leurs Dalots, tous ceux de
» plomb laminé furent trouvez parfai-
» tement conformes à l'épaisseur or-
» donnée, ne pesant que huit cent 26
» livres & $\frac{1}{4}$. Au lieu que ceux de
» plomb coulé se trouverent peser 12
» cent 10 livres $\frac{3}{4}$, c'est-à-dire, en-
» viron un tiers de plus. Le Plombier

» se voyant alors bien loin de son » compte, s'en prit à la négligence de » ses Ouvriers, & allégua d'autres ex- » cuses pareilles. Le Bureau voulut » bien lui accorder une seconde épreu- » ve de 72 Dalots, pour laquelle il » prit en qualité d'Adjoint un autre » Maître Plombier, nommé *Withalt*, » qui se chargea d'une partie de l'Ou- » vrage. Il n'est pas possible de douter » que ces deux Plombiers n'eussent » employé toute leur capacité & tous » leurs soins pour réussir dans leur en- » treprise. Cependant le poids de leur » 72 Dalots se monta à 2512 livres » $\frac{1}{4}$ de poids, au lieu que les 72 Da- » lots de plomb laminé, n'allerent qu'à » 1610 livres $\frac{1}{4}$ étant à peu près à la » même proportion que dans la pre- » miere épreuve. Le prix des Dalots » de plomb laminé de 26 schelings le » cent, & celui des cent Dalots de » plomb coulé, sont de 22 schelings; » les premiers étoient par conséquent » de 27 pour cent à meilleur marché » que les seconds. C'est ce qui est ex- » posé plus au long dans un Mémoire » présenté au Bureau de la Marine en » 1690, & qui est imprimé page 115, » dans un petit Livre publié depuis,

» où l'on rapporte toutes les vaines al-
» légations des Plombiers pour décrier
» la nouvelle invention, & où l'on fait
» voir combien elles font ridicules &
» fauffes.

» On a fait depuis diverfes autres
» épreuves, par les ordres du Bureau
» de la Marine, qui en ayant été par-
» faitement fatisfait, a traité avec la
» Compagnie pour le plomb laminé
» en général par rapport au fervice des
» Chantiers du Roi, déclarant dans fes
» inftructions aux Officiers des Vaif-
» feaux, qu'outre plufieurs défauts &
» inconvéniens du plomb coulé, ils
» avoient encore trouvé par différen-
» tes épreuves qu'ils avoient faites, que
» le plomb coulé étoit fi inégal & fi
» peu folide, qu'on ne pouvoit jamais
» avoir du plomb tel qu'on le deman-
» doit pour l'intérêt du fervice de Sa
» Majefté, à moins qu'on ne fît ufage
» du plomb laminé. Et pour cet effet,
» on leur a recommandé de ne deman-
» der à l'avenir que de cette forte de
» plomb, laiffant à l'écart les vieux
» Plombiers avec leurs foudures.

» Par le fecond Axiome, & par
» les deux épreuves dont on a fait

» mention ci-dessus, il paroît claire-
» ment que les Plombiers, quelque
» chose que prétendent eux & leur Par-
» tisans, ne sçauroient couler aucune
» quantité de plomb de la grandeur
» qu'on leur commandera, qui ne soit
» inégale d'un tiers dans toute l'éten-
» duë de la feüille. Il a été prouvé ci-
» devant, que le plomb laminé est au
» moins pour cette raison meilleur &
» d'un tiers préférable à l'autre pour
» l'usage. C'est pourquoi, quoique le
» prix du plomb laminé soit d'un tiers
» (quelque chose de moins) au-dessus
» de celui du plomb coulé *, il faut
» néanmoins convenir que le plomb
» laminé est à bien meilleur marché.

» Le prix du plomb laminé, n'étant
» plus aujourd'hui au-dessus du prix
» de l'autre qu'environ d'un cinquié-
» me, il est de 20 pour cent à meilleur
» marché; parce qu'il est d'une qua-

* En Angleterre, le plomb laminé étoit autrefois d'un tiers plus cher quant à la livre, que le plomb simplement fondu. Ce prix a diminué successivement. A l'égard de la France, la livre du plomb laminé coute 6 sols, qui est le même prix du plomb coulé. Il n'en coute de plus que ce qu'on appelle le prix de la pause, qui est six deniers par livre, & qui ne fait qu'un 12e. en sus.

» lité supérieure ; c'est ce qu'on va » démontrer.

» Pour trois cens livres de plomb » coulé, à 13 schelings le cent, c'est » 39 schelings. Et deux cens de plomb » laminé à 16 schelings le cent, ne font » que 30 schelings ; ce qui étant sept » schelings moins, fait en tout 22 pour » cent de meilleur marché.

» Mais si l'on fait difficulté de con- » venir que le plomb laminé soit d'un » tiers meilleur & plus durable que le » plomb coulé, on veut bien remettre » une partie de cet excédent, & se » contenter d'un $\frac{1}{4}$, c'est-à-dire, d'un » dégré au-dessous de $\frac{1}{3}$. Or le prix » ordinaire des Plombiers étant de 14 » schelings le cent pesant, cette pro- » portion d'inégalité, à laquelle on » consent de se réduire, suffit encore » pour prouver que le plomb laminé » est meilleur & moins cher (sans » compter qu'il est plus beau & plus » luisant) & pour engager à en faire » usage préférablement à l'autre. Ce » n'est pas non plus un petit avantage, » d'être assuré d'avoir du plomb égal, » clair & net, & de l'épaisseur juste » qu'on a demandée. Le Plombier au » contraire ne procéde que par esti-

» mation & par conjecture : ſon plomb » eſt ſujet à réceler des trous de vent » & des trous de ſable, comme il les » appelle ; & lorſque le plomb à ce » défaut, il tombe bientôt en déchet. » Au contraire, le Moulin à plomb » découvre ces trous, & les élargit de » maniere, qu'il manifeſte par cela » ſeul tous les défauts du plomb con- » lé ; mais pour lui, il ne recéle rien. » Au reſte, c'eſt bien fauſſement que » les Plombiers ont prétendu que par » leurs moules, ils bouchent tous ces » trous, mais que le ſoleil les ouvre » enſuite.

» Si le Plombier coule ſon plomb, » de maniere à en diminuer le prix, ou » à l'égaler à celui du plomb laminé ; » celui qui s'y connoît, pour peu qu'il » l'examine attentivement, le trouve- » ra bien plus mince en quelques en- » droits que le plomb laminé, & bien » plus épais dans d'autres. De cette » façon, on perdra ſur une couverture » au moins 20 pour cent, comme il a » été prouvé ci-deſſus.

» A l'égard du raiſonnement des » Plombiers, qui diſent que leur cou- » verture étant plus peſante, on en » retire plus d'argent lorſqu'on la leve

» pour la changer, cela ne mérite » point de réponse. M. *Hale* dans son » Avertissement publié par lui-même, » s'offre de garantir en bon état du» rant l'espace de 41 ans, une couver» ture de plomb laminé de cent livres » pesant, pourvû qu'elle ait 7 livres * » dans le pié quarré **. Elle doit pro» bablement durer beaucoup plus » long-tems; mais il se borne à ce » nombre d'années, pour fixer un ter» me raisonnable. Or le poids du vieux » plomb coulé après 41 ans de service » (en supposant que ce plomb puisse » durer un si long espace de tems) » qu'on prétend devoir être alors payé » en argent comptant en le revendant, » est une chose qu'on ne peut faire » valoir, que lorsqu'on ne considére » ni les dommages qu'une maison a » soufferts des crévasses du plomb cou» lé, par lesquelles la pluye s'est insi» nuée dans le Bâtiment, ni les frais » causez par la nécessité des réparations » d'une pareille couverture de plomb, » qu'il a fallu si souvent réparer & res» souder. »

* 112 livres d'Angleterre, n'en font que 103 de France.

** Le pied de Londre est 3 lignes moindre que celui de Paris.

Après la lecture de cet Ecrit, je crois que vous ne ferez point furpris, Monfieur, du parti que toute l'Angleterre a pris en faveur du plomb laminé. Il me femble que ceux qui bâtiffent en France, négligent un peu trop le calcul. Celui dont il s'agit ici, n'eft pas fort difficile. Comme on fait aujourd'hui beaucoup de nouveaux bâtimens à Paris, foit pour l'embelliffement de la Ville, foit par néceffité & par l'Ordonnance de la Police, la matiere que je viens de traiter dans cette Lettre ne doit pas paroître indifférente, & je me flatte qu'il n'y aura perfonne qui ne foit bien aife d'être au fait d'une nouvelle Fabrique, que l'on voit plufieurs perfonnes vanter ou décrier, fans fçavoir affez en quoi elle confifte.

Obfervations de la Société d'Edimbourg.

Je vous ai entretenu dans ma derniere Lettre des obfervations de M. Demours, fur la fécondation de la Salamandre, qui font à la fuite d'un Ouvrage, dans le genre des *Tranfactions Philofophiques* de la Société Royale de Londres. Ce font les *Effais & obfervations de Médecine de la Société d'Edimbourg* *, traduits de l'Anglois par ce Mé-

* A Paris, chez Hippolyte Guérin, 1740, I. vol. *in*-12.

decin *. Le Traducteur ne nous a encore donné que le premier Volume, où il s'agit d'observations météorologiques, & de Mémoires concernant l'œconomie animale, l'Anatomie, la Chymie, la pratique de la Médecine, de la Chirurgie, &c. Une Société établie depuis quelques années à Edimbourg donne tous les ans au Public un Recueïl de ces sortes d'observations, qui peuvent beaucoup contribuer à perfectionner l'Art de la Médecine; d'autant plus que ce n'est pas de leurs seules observations qu'ils enrichissent leur Receüil, & qu'ils y inserent encore celles qu'on leur envoye de quelque Pays que ce soit. Les Médecins aggrégez au Collége Royal d'Edimbourg, dit M. Demours, sont les principaux Membres de cette Société, qui est aussi composée de Chirurgiens. Il ajoute qu'il y a entre ces deux corps une union « que le Public auroit intérêt de » voir regner en France, & que les » personnes sensées desirent depuis » long-tems. » Comme ce seroit une compilation fort peu estimable, si les piéces qu'on y insere n'étoient pas sévérement examinées, les Mémoires que reçoivent ces Messieurs, sont dis-

* Voyez la Lettre précédente.

tribués, ſelon les matieres qui y ſont traitées, à ceux des Membres de la Société, qui ſont les plus verſés dans ces matieres. Le Traducteur garantit que ſa verſion eſt littérale, & qu'il a rendu tous les faits avec une fidélité ſcrupuleuſe. Il a ſeulement ajouté quelque notes en petit nombre, pour l'éclairciſſement du Texte. Enfin il s'engage à donner la traduction des quatre autres Volumes, que la Société a publiés juſqu'ici, & de tous les autres qu'elle publiera dans la ſuite.

On a publié differens Recuëils d'Obſervations ſur l'Hiſtoire naturelle, la Phyſique & la Médecine, communiquées à des perſonnes ſçavantes par leurs correſpondans. Tels ſont les Journaux de Médecine de Berlin (*Acta MedicaBerolinenſia*) & ceux deBreſlaw(*Acta Wratiſlavienſia*) les premiers ſont en Latin, les ſeconds en Allemand. Mais ce qui eſt fort au-deſſus de ces ſçavantes collections, eſt ce que publient depuis pluſieurs années. 1°. L'Académie des Sciences de Paris. 2°. La Société Royale de Londres. 3°. L'Académie des Sciences de Péterſbourg. 4°. L'Académie des Curieux de la Nature en Allemagne. Je ſuis, &c.

Ce 19 *Mars* 1740.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCIV.

SI les Orateurs du Barreau Moderne sont inférieurs à ceux de l'antiquité par rapport aux sujets qu'ils ont à traiter, il faut avoüer, Monsieur, que de ce côté-là, les Orateurs sacrés ont de grands avantages sur les uns & les autres. Quels sont les puissans intérêts qui ont animé l'éloquence de Démosthéne & de Cicéron? L'ambition de Philippe, de Catilina & d'Antoine; & en même tems, le salut des Républiques d'Athénes & de Rome. Mais que sont ces objets en comparaison de ceux qu'offre la Religion Chrétienne? Son établissement miraculeux, son triomphe sur les Démons & sur les passions des hommes, la violence qu'elle nous commande de faire à nos

Panégyriques du P. de la Ruë.

désirs, la réformation du cœur, la sublimité de ses Mystéres & de ses Dogmes, la sainte austérité de sa morale, l'éternité de gloire & de supplices qu'elle nous propose, l'héroïsme de ses généreux athlétes. Voilà des idées véritablement grandes, & capables d'échauffer l'esprit & le cœur d'un génie heureusement né pour l'Art Oratoire. Aussi quels beaux morceaux d'Eloquence ne trouve-t'on pas dans les Bossuets, dans les Bourdalouës, dans les Fléchiers même, dans les Cheminais, dans les la Rues, dans les Massillons, qui pour la force, l'enthousiasme, la véhémence, le pathétique & la grandeur des pensées, sont supérieurs aux endroits les plus forts des Orateurs d'Athénes & de Rome?

Le Pere de la Ruë est mis avec raison au nombre des Orateurs célébres de la France. Il a en partage une Eloquence sublime & touchante qui charme & instruit en même tems. « Où » voit-on, dit le P. Gisbert *, une ima» gination plus vive & plus sage tout » ensemble, plus féconde & plus heu» reusement hardie; un génie plus éle» vé, une plus noble facilité à conce» voir & à exprimer? Mais où tend &

* Dans son *Eloquence chrétienne.*

» où aboutit tout cet assemblage d'é-
» minentes qualités? Au sublime, au
» touchant, au patétique. On oublie,
» & le Prédicateur & ses talens, pour
» ne s'occuper que des impressions
» qu'il fait sur le cœur ; & au lieu de
» s'amuser à se récrier, on ne pense
» qu'à suivre, ou plûtôt on suit sans y
» penser, ce rapide torrent d'impres-
» sions & de mouvemens qui vous en-
» traînent au bien presque malgré
» vous. » Ce caractére d'Eloquence est tellement propre au Pere de la Ruë, qu'il brille non-seulement dans ses Sermons, mais encore dans ses Panégyriques & ses Oraisons Funébres. Je me propose de vous développer aujourd'hui sont talent pour le Panégyrique, & je vous entretiendrai une autrefois de ses Oraisons Funébres, qui imprimées à mesure qu'elles avoient été prononcées, ont mérité depuis long-tems les éloges des Connoisseurs.

On reproche aux Faiseurs de Panégyriques de se jetter dans des loüanges vagues & excessives, & d'entasser des pensées stériles, qui ne tournent point à l'instruction de l'Auditeur. Veulent-ils loüer un Saint, ils cherchent des phrases magnifiques, des comparaisons outrées; ils disent que ses vertus

étoient céleſtes, que c'étoit un Ange & non pas un homme ; en un mot, ils épuiſent tous ces lieux communs & uſés des Panégyriques, qui à force de vouloir dire beaucoup, ne ſignifient rien du tout, & glacent le ſang de ceux qui les entendent. Ainſi tout ſe paſſe, dit M. de Fenelon *, en exclamations ſans preuve & ſans peinture. Vous ne trouverez rien de ſemblable dans les Panégyriques du Pere de la Ruë ; à l'exemple des excellens Peintres de l'antiquité, il ne dit pas que ſes Héros Chrétiens ſont admirables ; mais il les fait partout admirer ; il loüe les Saints, en ſaiſiſſant les grands traits & en montrant le détail de leurs actions & de leurs ſentimens ; & il ne préſente rien à l'eſprit de ſes Auditeurs, qui ne mérite leur attention & qui ne tende à leur faire aimer la vertu. La Diviſion, qui les avertit de la route par où l'Orateur ſe propoſe de les mener, ne nuit point aux grands mouvemens, à cauſe de l'art inattendu avec lequel il ſçait mettre en œuvre les traits caractériſtiques des Héros Chrétiens, & en tirer une morale auſſi touchante que ſublime ; on croit les voir agir & les entendre parler. Rien n'eſt plus déli-

* Dans ſes Dialogues ſur l'Eloquence.

cat & plus animé que le tiſſu des faits principaux, ſur leſquels il appuye, pour faire une impreſſion plus vive & plus durable. Le P. de la Ruë eſt un vrai Protée; ici vous admirés ſa vivacité & ſon génie poëtique; là vous êtes charmé de ſa noble ſimplicité; tantôt c'eſt le Peintre du cœur qui vous touche & qui vous enleve; c'eſt tantôt l'Interprête ſpirituel de divers endroits de l'Ecriture qui vous conſole & qui vous édifie. Et par tout on voit un Orateur pénétré de ſon ſujet, qui inſpire tous les mouvemens qu'il ſent, de triſteſſe, de compaſſion, de fermeté, de componction, de zéle, de joye, de confiance, &c. En un mot, il tourne le cœur comme il veut, mais il le porte toujours à la vertu.

Vous ſçavez combien l'imagination a de part aux Panégyriques; cependant quoiqu'elle ſe ſoit heureuſement exercée dans ceux du P. de la Ruë, rien ne nuit à la juſteſſe de l'eſprit; en ſorte que, pour me ſervir des termes d'un laborieux Académicien, ces Diſcours ſoutenus par des preuves & relevés par les richeſſes de l'Art, *peuvent hardiment être mis à la coupelle de la Dialectique.* On peut même dire que le P. Bretonneau, Editeur de ces Panégyriques, a

fait cette expérience ſi délicate dans la Table des Matieres, où les preuves & l'économie de chaque Diſcours ſont fidélement repréſentées. Enfin, quoique l'Orateur n'ait point négligé les ornemens, cependant ils ſont ſi judicieuſement employez, que rien n'y ſent l'art & l'affectation. C'eſt dans les penſées & dans le ſtyle brillant, ingénieux, vif & coulant, un beau naturel, qu'on ne peut ſe laſſer d'admirer.

Je ne prétens pas avoir fait un Panégyrique, en donnant une idée ſi avantageuſe des Panégyriques du Pere de la Ruë; je n'ai fait que rendre compte de l'impreſſion qu'ils ont fait ſur mon eſprit & ſur mon cœur. Il me ſemble que tout Lecteur impartial, & ſenſible aux beautés de l'Eloquence, éprouvera les mêmes ſenſations. Il ne me reſte plus qu'à citer quelques endroits qui les juſtifient.

Le plan du Panégyrique de Saint Loüis, Roi de France, m'a paru d'un tour extrêmement heureux. L'Orateur ſe propoſe de faire voir dans le premier Point, la Grandeur de Loüis dans l'entrepriſe des guerres ſaintes, & dans le ſecond, la Grandeur de Dieu dans l'événement des guerres ſaintes. Vous n'ignorez pas qu'elles ſont l'objet de la

censûre des Politiques & d'un Historien célébre par son érudition & par sa piété ; il s'en faut bien que le P. de la Ruë pense comme eux. « Que la » piété dominât dans cette importante » entreprise, dit-il, on en convient ; » c'en étoit la fin & le motif. Il s'agis- » soit de délivrer la Patrie & le Tom- » beau du Sauveur de la domination » des Infidéles. On ne concevoit rien » de plus digne d'un cœur noble & » chrétien dans ces siécles religieux. » Mais on ne comprend point assez » toutes les merveilles que ce dessein » opéroit. Il semble que les Croisades » fussent les ressorts les plus puissans » de la Providence de Dieu, pour atti- » rer le monde à la pénitence. A peine » une Croisade avoit été publiée, qu'il » se faisoit dans les cœurs une entiere » révolution. On eût dit que la trom- » pette de la Croisade, étoit la trom- » pette du dernier jour, pour citer les » hommes au Tribunal du Seigneur : » tant chacun s'empressoit à se le ren- » dre propice. On oublioit intérêts & » ressentimens : Rois, Princes & Su- » jets, les hommes les plus fiers, les » pécheurs les plus invéterés étoient » les premiers à plier. On vendoit les » biens, les terres, les Principautés,

» pour suffire aux frais du voyage. On » réparoit les injures ; on restituoit, » on faisoit des Testamens, on ne songeoit plus à la vie, & l'on ne pensoit » qu'au martyre & à la mort.

» Loüis n'avoit pas encore trente » ans. Frappé d'une longue maladie à » Pontoise, on le crut mort : il revint » à lui, & sa premiere parole fut de » demander la Croix, & de s'y engager par vœu. Que cet effort de piété » ne fût en même tems un grand effort » de courage, on n'en doute point : Et » combien se distingua-t'il ce courage » héroïque, quand à la journée de Damiette en Egypte, se jettant le premier à la nage hors de son Vaisseau, » Loüis obligea les ennemis à lui abandonner le rivage. Quand à la journée de la Massoure, assailli dans la » mélée par six Sarasins, il trouva dans » sa valeur & dans la force de son bras, » dequoi les soutenir & les repousser ? » Mais cette sorte de valeur touche peu » maintenant. Elle est regardée comme une valeur de Roman, comme » un transport de bravoure chimérique. » En cela, Chrétiens, quelle injustice » faisons-nous à nos Ancêtres, & quel » outrage à notre foi ?

» Car, qu'y a-t'il là de plus » chimérique & de plus vain, que dans

» les expéditions d'Aléxandre en Asie,
» & des Scipions en Afrique, à mille
» lieuës de leur Pays ? Nous faisons
» des Héros de ces conquérans Païens,
» & il nous plaît de dégrader la mé-
» moire de nos Princes, parce qu'ils
» ont tenté pour l'honneur de la Re-
» ligion, ce que faisoient ces avantu-
» riers pour une fureur de gloire.

» Hé bien! cette espéce de valeur
» n'est pas du goût de notre tems, elle
» n'est plus à la mode, je le veux, mais
» elle étoit à la mode & au goût de ces
» tems là. Pourquoi sommes-nous sur-
» pris que nos peres plus pieux & plus
» fidéles que nous, eussent mis à ce
» prix la réputation de brave ? On a
» bien vû dans notre siécle cette répu-
» tation attachée au métier des Gla-
» diateurs; & le duel, tout brutal qu'il
» est, estimé comme l'épreuve de la
» valeur. Ah! si nos Ancêtres étoient
» dans l'erreur; si c'étoit une ardeur
» téméraire qui les emportoit à la
» guerre sainte; il falloit donc que
» tous les braves alors fûssent des aveu-
» gles. Allemagne, France, Angle-
» terre, Espagne, Italie, Portugal,
» tout ce que ces puissans Etats ont eu
» de Princes & de Rois illustres par
» leurs hauts faits, durant plus de deux

» cens ans, ont été poſſédés de ce zéle
» des Croiſades. »

Après cette ingénieuſe apologie des Croiſades, l'Orateur ajoute que ſi le ſuccès en eut été heureux, elles auroient été applaudies; que Saint Loüis ſuivit cette mode religieuſe, lorſque ſon Royaume étoit en paix, & pour occuper une Nobleſſe oiſive, & qu'il prit toutes les meſures néceſſaires pour réuſſir. Dans la ſeconde partie du Diſcours, il entre dans les détails de cette ſainte entrepriſe. Frappé des déſordres & de la vie licencieuſe des Croiſés, il s'écrie: « Abîme affreux du cœur des
» hommes! Ils avoient quitté leur Païs
» par eſprit de pénitence; & loin de
» faire pénitence, ils ſe plongeoient
» dans le péché. Ils venoient délivrer
» la terre de promiſſion, de la tyrannie
» des Infidéles; & ils ſurpaſſoient en
» abominations l'inſolence des Infidé-
» les. Ah! Chrétiens, ils avoient quitté
» leur Pays, mais dans ce nouveau
» Pays, ils s'étoient portés eux-mê-
» mes, & avec eux-mêmes leurs paſ-
» ſions. C'étoit à ces paſſions crimi-
» nelles qu'ils euſſent dû faire la guer-
» re, avant que de la faire aux enne-
» mis de la Foi. Mais dans cette guerre
» du cœur; c'eſt ſouvent aux plus bra-

» ves & aux plus grands que le cœur
» manque. »

Le Pere de la Ruë, en faisant voir dans le Panégyrique de Saint François de Paule, comme ce Saint fut dans l'obscurité de sa condition, un des hommes le plus puissant & le plus accrédité, n'a pas oublié son voyage en France, où Loüis XI. l'avoit appellé pour se procurer une plus longue vie. Il a pris occasion de tracer un portrait de ce Prince, digne d'un excellent Peintre. « La France, dit-il, étoit sou-
» mise à un Prince qui mettoit sa poli-
» tique à se faire également redouter
» de ses ennemis, de ses voisins & de
» ses peuples; & qui sembloit établir
» sa sûreté particuliere sur le péril
» commun. Il ne manquoit pas de ver-
» tus ; mais on eût dit qu'il ne les
» connoissoit que par leurs extrêmités.
» Dévot, libéral, prévoyant, sage,
» prudent sur tous les Rois qui regne-
» rent dans le même tems que lui :
» mais dévot jusqu'à la superstition,
» libéral jusqu'à la profusion, épar-
» gnant jusqu'à l'avarice, prévoyant
» jusqu'à la timidité, prudent jusqu'à
» l'artifice, sévere jusqu'à la dureté.
» Après avoir fait mourir autant de
» gens qu'il s'en étoit figuré de coupa-

» bles ou de ſuſpects, il ne pouvoit à
» l'âge de ſoixante & un ans, s'accoû-
» tumer à la penſée ni aux approches
» de la mort. A ces traits, on ne peut
» méconnoître LoüisXI. Ce Monarque
» toutefois, étoit le meilleur de ſon
» tems, ou pour mieux dire, le moins
» mauvais. Que peut-on juger des au-
» tres ? »

Quelle vivacité, quelle véhémence, quel feu dans le Panégyrique de Saint Yves! Nul Orateur n'a plus ſévérement examiné les fonctions des Juges & des Avocats. Je ne ſçai même ſi parmi ces derniers, il ne s'en trouvera pas qui ſe plaindront de ce qu'on renferme quelquefois la liberté de leur profeſſion dans des bornes trop étroites. Il faut pourtant avoüer que la bonne morale, la modération & la probité ont formé les déciſions de l'Orateur. Je me contenterai de citer l'endroit où il s'éleve contre les Avocats, qui au lieu de modérer les paſſions de leurs Parties, en ſont les Miniſtres. On verra que le cœur parle. « Ce qu'il y a de
» plus criant, dit-il, c'eſt que l'Ora-
» teur lui-même qui devroit modérer
» ces excès & les corriger, ſoit quel-
» quefois le premier à y coopérer & à
» s'y livrer. Prévenu d'un éloignement

» habituel contre des personnes & mê-
» me contre des Corps entiers, il saisit
» toute occasion de répandre le venin
» qu'il a dans le cœur. Et où ne va-t'il
» pas, où ne porte-t'il pas ses recher-
» ches, pour ramasser confusément un
» tas de faits cent fois rebatus, cent
» fois éclaircis, cent fois justifiés, ou
» convaincus cent fois de mensonge?
» Les Mémoires au reste ne lui man-
» quent point; il en a des Recueils, &
» c'est une de ses plus agréables étu-
» des; mais quels Mémoires! flétris &
» décriés, notés & proscrits. Sur la foi
» de ces garans, il s'énonce du ton le
» plus ferme. Non pas qu'il se tienne
» bien assuré de ce qu'il avance; mais
» peu lui importe, pourvû qu'il se con-
» tente lui-même, & qu'il contente
» ceux que les mêmes préjugés unis-
» sent de sentiment avec lui. Où est la
» charité, & par quel étrange renver-
» sement voit-on acharnés à la ruine
» l'un de l'autre des Chrétiens qui ado-
» rent le même Dieu, qui croyent le
» même Evangile, qui participent aux
» mêmes Sacremens, & qui aspirent à
» la même gloire. »

Il me seroit facile de citer plusieurs autres morceaux où brillent l'esprit, le zéle & l'éloquence de l'Orateur

mais ceux-là suffisent pour vous en donner une idée.

Dissertation sur l'air de la Respiration.

L'Académie de Bordeaux a couronné, comme je vous ai déja dit, la Dissertation du P. Bertier de l'Oratoire, Professeur de Philosophie au Mans, sur cette question, *si l'air de la Respiration passe dans le sang*. Elle intéresse également la Physique & la Médecine ; ainsi on ne peut la mettre au nombre de ces Dissertations plus curieuses qu'utiles. L'Auteur dont la sagacité n'est pas commune, a examiné son sujet de tous les côtés, & a saisi avec une addresse singuliere, tout ce qui pouvoit le mener au vrai ; propositions clairement énoncées, phénoménes qui servent à les établir, inductions bien tirées, attention scrupuleuse à prouver ce qui peut-être contesté, éclaircissemens accessoires semés avec art, & sans lesquels les vûës de l'Auteur n'auroient pas été bien exposées, clarté merveilleuse, soit dans l'ordre des raisonnemens, soit dans la forme totale de l'Ouvrage ; voilà en général le caractére de cette Dissertation, bien écrite, & qui est sur le vrai ton Philosophique. Cette question, *si l'air de la Respiration passe dans le sang*, partage les esprits.

Les uns tiennent pour l'affirmative & les autres pour la négative. Le P. Bertier s'eſt déclaré pour les premiers, & il faut avoüer qu'il n'a rien oublié pour donner à ſon opinion le plus grand dégré de vraiſemblance. C'eſt tout ce qu'on peut exiger d'un homme d'eſprit dans des queſtions ſi obſcures, où ce qui eſt le plus probable, doit paſſer pour le plus certain. L'Auteur s'eſt aidé des expériences de Phyſique, d'Anatomie & de Médecine, il y a joint des raiſonnemens fort ſpécieux, & a formé un tiſſu d'idées qui paroiſſent ſe fortifier mutuellement. Il conduit pas à pas ſon Lecteur, & d'une petite lumiere, il le fait toujours arriver à une plus grande. Il réfute d'ailleurs avec beaucoup de ſolidité, les phénoménes qui paroiſſent contraires aux inductions qu'il tire. Encore une fois, le plus habile Phyſicien peut-il faire de plus heureux efforts, ſurtout dans des matieres où le pour & le contre peuvent être ſoutenus?

Le P. Bertier pour mettre ſon opinion dans un plus grand jour, a été obligé d'examiner des queſtions incidentes, qui ne ſont pas moins curieuſes; ſçavoir, la maniere dont le ſang produit le mouvement du cœur, la

cause de la contraction & de la dilatation totale du cœur, la maniere dont le sang produit les mouvemens musculaires, & enfin les esprits animaux dont il nie l'existence. Il combat même les différentes manieres de les soutenir. Je me contente de vous donner une idée fort générale de cette Dissertation, remplie de phénoménes curieux, & de refléxions vraiment philosophiques. C'est un chef-d'œuvre pour la méthode & l'arrangement des idées.

Vie de Philippe.

M. l'Abbé Seran de la Tour, qui pour faire d'utiles Supplémens à Plutarque, a composé les Histoires de Scipion l'Africain & d'Epaminondas, vient de publier celle de Philippe Roi de Macédoine, pere d'Aléxandre, chez Briasson; *in*-12. 1740. Il nous apprend dans sa Préface, qu'une maladie l'ayant retenu dans sa Province, il n'a pu veiller à l'impression de son Ouvrage, où il s'est glissé quelques fautes. Cette excuse est légitime. Mais n'auroit-il pas dû justifier un peu mieux sa négligence à marquer la Chronologie. Il rejette cette omission, sur la difficulté de choisir un Chronologiste; comme si dans ces occasions, il ne suffisoit pas de s'en rapporter à l'un des plus habiles,

Pour réparer sa faute, il donne les époques les plus célébres de la Vie de Philippe.

Plutarque n'a point écrit la Vie de ce Prince, & selon M. de la Tour, il a fait voir en cela qu'il étoit bon Citoyen; car Philippe avoit asservi Chéronée, la Patrie de l'Historien. Je ne sçais si cette refléxion est bien solide. Théopompe avoit écrit fort au long la Vie de Philippe; mais il ne nous en reste que quelques fragmens informes, qui ne servent qu'à la faire regretter. Nous n'avons, dit M. de la Tour, qu'une Histoire abrégée par Charle de l'Ecluse, encore *le défaut de chronologie & de citations des Auteurs dont il s'est servi*, ne permettent-ils gueres d'en tirer quelque secours. Il assure que l'Histoire *compléte* de ce Prince, se trouve fonduë dans les Oeuvres de M. de Tourreil, & que c'est dans cette source que M. Rollin, son abbréviateur, a puisé. Ce judicieux Ecrivain ayant dit qu'il seroit à souhaiter, que quelque Moderne recueillît dans un Ouvrage suivi, les différentes circonstances de la Vie de Philippe, M. de la Tour s'est déterminé à préferer cet Ouvrage *à plusieurs autres sur lesquels il balançoit*. « Philippe, ajoute-t'il, n'est

» connu que par les Harangues de Dé-
» mosthéne, & par la gloire de son
» fils; cependant il est digne d'être
» connu par la sienne : on peut même
» la regarder comme la base & le fon-
» dement de celle d'Aléxandre. » Mais
est-ce que Philippe étoit inconnu, mal-
gré les soins de MM. Tourreil & Rol-
lin, & de l'Auteur du Traité de l'Educa-
tion de ce Prince qu'il cite avec éloge?
« Je ne dois pas omettre, dit-il, que
» pour ce qui regarde la jeunesse de
» Philippe, j'ai tiré beaucoup de se-
» cours de l'*Education de Philippe*, petit
» Ouvrage du siécle passé. » Il ne se
» trouve point dans la Bibliothéque du
» Roi. C'est un des plus sçavans hom-
» mes de l'Académie qui m'a indiqué
» cette source. » Il ajoute que cet Ou-
vrage a dû coûter beaucoup de travail
à l'Auteur, qui vante les grandes re-
cherches qu'il a faites. Cependant M.
de la Tour l'accuse d'avoir permis à
son imagination de créer des circons-
tances & même des événemens. « L'His-
» toire m'a souvent paru *noyée* dans le
» Roman, ajoute-t'il, & ce n'est pas
» sans peine que je l'ai démêlée des
» *nuages* dans lesquels elle étoit enve-
» loppée. » Mais on ne comprend pas
quel secours il a pû tirer d'un pareil Ou-

vrage. Car les faits qu'il renferme, ou se trouvent dans les Auteurs anciens, ou ils ne s'y trouvent pas. Dans le premier cas, M. l'Abbé de la Tour, que je suppose très versé dans l'antiquité, a dû les voir dans leurs véritables sources; & alors quelle peine a t'il pû avoir de séparer le Roman de l'Histoire? Si pour faire cette distinction, il n'a employé que son esprit, sans s'assurer de la vérité des faits, il est à craindre qu'il ne se soit trompé. Enfin si les faits sont controuvés, il n'étoit pas nécessaire de les insérer dans une Histoire, qu'on nous donne comme tirée *de tous les meilleurs Auteurs de l'Antiquité.* Je crains bien que les amours de Philippe à Thébes & à Rhodes, n'ayent d'autre garant que le Roman historique de l'*Education de Philippe.*

Outre le soin que M. l'Abbé de la Tour a pris de consulter les Anciens & les Modernes, il n'a rien négligé de tout ce qui a dépendu de lui pour rendre cette Histoire aussi agréable, aussi intéressante, & surtout aussi utile, que celles qu'il a déja données. « Quant à » la Critique, dit-il, qui effraye beau» coup de personnes trop sensibles ou » trop présomptueuses, je la souhaite » sans la redouter. Lorsqu'elle est bon-

» ne, elle tire le Public des erreurs
» dans lesquelles les fautes des Auteurs
» pourroient les jetter, & elle les ins-
» truit & les corrige. » Une si raisonnable disposition m'a déterminé à hazarder quelques refléxions sur cette Préface; & la généreuse indulgence qu'il exerce envers les Critiques peu heureux, m'a rendu hardi. « Lorsque la
» Critique est fausse ou sans fonde-
» ment (ce qui arrive assez souvent;
» ajoute-il,) ne vaut-il pas mieux se
» contenter de le sçavoir, que de don-
» ner aux Critiques la mortification de
» rendre leurs fautes publiques? C'est
» pour eux & pour les Auteurs une
» peine de moins. » Voilà ce qu'on appelle se vanger galamment.

Il avertit ces *esprits zélés*, de ne pas le chicaner mal-à-propos sur l'omission de quelque fait, & de se souvenir qu'à l'exemple de Plutarque, son modéle, il ne donne que le précis de la Vie de Philippe, & qu'il omet tout ce qui ne tend pas à la correction des mœurs, & à la pratique de la vertu. Il ajoute qu'il fait *un peu plus* que Plutarque; mais qu'il seroit fâché d'imiter ces Historiens qui chargent leurs Ouvrages de mille petits détails, aussi inutiles à la gloire de leurs Héros, qu'à la curiosité du

Public. « La Peinture, poursuit-il,
» doit faire ressembler un Tableau à ce
» qu'il représente. Mais en le faisant,
» elle néglige une exactitude scrupu-
» leuse qui la dégraderoit. Qu'un visage
» soit défiguré par quelque défaut ac-
» cidentel, cela ne fait rien aux princi-
» paux traits de la physionomie. Elle
» ne fait aucune attention à cet acci-
» dent; il en doit être de même de
» l'Histoire. Il se trouve dans la Vie
» des plus grands Hommes, des peti-
» tesses indignes de la majesté de l'His-
» toire, & ausquelles elle ne doit jamais
» s'arrêter. » Mais n'y a-t'il pas quel-
que distinction à faire entre l'Histoire
& la Biographie? Il est certain que la
premiere doit négliger les petits dé-
tails; mais l'autre, plus attachée à re-
présenter l'homme particulier que
l'homme public, les recueille avec
soin, parce qu'ils servent plus à ses vûës
que les faits illustres, & pour ainsi di-
re, extérieurs. C'est ainsi qu'en a usé
Plutarque.

M. de la Tour ne prétend pas ce-
pendant insinuer que son Histoire soit
sans défauts. « Je suis persuadé, dit-il,
» malgré toute mon application, qu'il
» y en aura plusieurs. Ne seroit-il pas
» étonnant que cela fût autrement?

« N'a-t'il pas fallu que trois Auteurs » différens ayent travaillé à l'Histoire » du plus grand Homme (M. le Maré» chal de Turenne) avant que le Pu» blic en eut une dont il ait paru con» tent. » Il remarque que si on changeoit le titre de ces Ouvrages; & les noms des Villes & des principaux personnages, il se trouveroit des Lecteurs, qui croiroient que l'on a parlé de trois Généraux différens. Si cela est, comment l'Auteur a t'il pû dire que *chacun de ces Ouvrages a son mérite.?* Car il suit de cette refléxion, que deux Histoires au moins de M. de Turenne peignent un autre héros que lui.

« S'il en est ainsi des Hommes illus» tres qui ont vêcu, pour ainsi dire, de » nos jours; pourquoi, dit M. de la » Tour, n'en seroit-il pas de même de » ceux de l'antiquité. Il semble que la » quantité d'Historiens qu'il faut feüil» leter pour y ramasser leurs actions, » soit une excuse légitime pour la dif» férence que les Modernes peuvent » mettre dans leurs Histoires. » Oserai-je dire qu'il n'y a pas beaucoup de justesse dans ce raisonnement. De trois personnes qui écrivent, par exemple l'Histoire de M. de Turenne, l'un ne consulte que des Gazettes ou des Ré-

lations infidéles; l'autre que des Mémoires de quelques Officiers, qui n'ont pas tout vû ou qui sont peu instruits; le dernier enfin consulte les propres Mémoires du Héros, & des piéces autentiques qui contiennent des détails & des faits particuliers. Voilà trois routes différentes que peuvent suivre des Historiens en écrivant la Vie d'un Héros de leur siécle. Mais les Modernes qui composent la Vie d'un grand Homme de l'antiquité, ne peuvent interroger que les mémes témoins. Je veux que l'un copie des faits omis par l'autre; mais dans les mêmes choses qu'ils racontent, pourvû qu'ils soient également intelligens & exacts, ils ne sçauroient être différens pour la substance des faits, & pour les principales circonstances. Je laisse à part ce qui est étranger à l'histoire, c'est-à-dire, les notes, les dissertations; elles ne changent pas la nature des faits. Rien n'est donc moins juste que la conséquence que tire l'Auteur : « Il s'ensuit de-là, que quelqu'un » pourroit donner une Histoire de Sci- » pion l'Africain, d'Epaminondas ou » de Philippe *toute différente* des mien- » nes. Cela est arrivé par rapport à M. » de Turenne; pourquoi cela n'arri-

» veroit-il pas par rapport à un An-
» cien ? On ne devroit donc point être
» surpris que cela fût. Bien loin de
» décrier mon Concurrent, je serois le
» premier à le loüer dans tout ce qui
» le mériteroit. » Mais à laquelle des Histoires de M. de Turenne, l'Auteur compare-t'il les siennes ? C'est ce qu'il ne nous apprend point. Il finit sa Préface par une vive déclamation contre les personnes qui s'arrogent exclusivement une perfection de goût & de jugement. On ne voit pas comment ce morceau tient au reste de la Préface. Du reste, cette Histoire de Philippe, est aussi bien écrite que celles de Scipion l'Africain & d'Epaminondas. L'Auteur y paroît toujours avoir en vûë de rendre les hommes plus vertueux.

Je suis, &c.

Ce 26 *Mars* 1740.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCV.

JE n'ai vû que depuis peu de tems, Monsieur, une édition des Oeuvres d'Horace en Latin & en François, qui pour sa singularité, mérite que je vous en rende compte. Vous connoissez les traductions de ce Poëte par M. Dacier & par le Pere Sanadon Jésuite; il a plû aux sieurs Westein & Smith, Libraires d'Amsterdam, de les imprimer avec les notes, à la suite du texte original, & d'en composer huit gros Volumes *in*-12. Que diroit Horace s'il voyoit le petit Volume de ses Poësies nager dans un Océan de paroles & de commentaires? De quelle utilité peut-être une pareille compilation à de jeunes gens, ausquels elle est destinée? Loin de leur faciliter l'intelligence de ce Poëte

Oeuvres d'Horace.

& de leur former le goût, n'est-elle pas plus propre à les embarrasser? Que penseroit-on d'une Edition des Oeuvres d'Horace, surchargée de tous les commentaires qui ont été imprimés? Mais il faut entendre parler les Libraires, qui dans une longue Préface prennent le ton de Critiques décisifs. Cependant, comme suivant toutes les apparences, ils ne sont que l'organe d'un Editeur inconnu, qui leur a généreusement cédé la gloire de cette singuliere compilation; c'est cet Editeur que je ferai parler ici.

Son but, à ce qu'il nous assure, a été de rendre la lecture d'Horace facile & agréable aux personnes qui entendent les langues Latine & Françoise; & il a cru que pour cela il falloit joindre au texte imprimé avec toute l'exactitude possible, les traductions & les notes de M. Dacier & du P. Sanadon, comme étant ce que nous avons de plus parfait en ce genre. Mais pour la Traduction, le P. Tarteron n'est-il pas souvent supérieur à M. Dacier? & dans ce cas ne méritoit-il pas de figurer dans cette compilation? Il faut espérer que l'Editeur réparera bientôt cette omission. Il observe que les deux Traducteurs ont eu des vûës différentes, mais que cette

différence si grande & si marquée entre ces *illustres* ne peut que contribuer infiniment à l'intelligence de l'Auteur qu'ils expliquent, & que par conséquent on doit être bien aise de voir leurs travaux rassemblés en forme de *Variorum*, parce qu'en les rapprochant ainsi, la comparaison en devient plus commode, & le discernement plus facile. « Les objets du parallele & des re» fléxions, ajoute-t'il, échapent en par» tie, & souvent même on n'a ni le » courage, ni le loisir de les chercher, » lorsqu'ils ne se trouvent pas dans le » même Volume, & qu'ils y sont trop » éloignés. » C'est pour faciliter cette confrontation, qui peut se faire du même coup d'œil, qu'on a imprimé les deux traductions vis-à-vis l'une de l'autre, & ensuite les notes, distinguées par les noms des Auteurs.

Voilà les raisons sur lesquelles s'appuye l'Editeur pour justifier son édition. Mais quelle utilité peut-il résulter de la comparaison de deux traductions Françoises, qui ne sont pas du même goût? Cette différence qu'on suppose *grande & marquée*, loin de rendre la lecture de ce Poëte plus facile, ne peut qu'égarer les jeunes gens qui s'attachent aux Lettres, & pour les-

quels il assure avoir *travaillé en grande partie*; par la même raison il devoit associer Marolles & Martignac, au couple favori des Traducteurs, dont le travail comparé lui paroît si utile. Je ne vois pas non plus quel plaisir ils peuvent trouver à confronter des phrases Françoises; ce travail peut-il être agréable? En général l'une & l'autre traduction exprime le sens de l'original, mais en des termes différens, & avec plus ou moins de délicatesse & d'élégance; ainsi à bien apprétier l'utilité de cette compilation selon les vûës même de l'Editeur, elle serviroit moins à entendre l'original, qu'à saisir la différence du goût & de l'esprit des deux Traducteurs François. Et pour parler plus ouvertement, l'intérêt seul a formé ce dessein. Cependant il en coûte à M. Dacier & au P. Sanadon, l'affront d'avoir été placés dans la classe de ces Ecrivains, connus sous le nom de *Variorum*, & si méprisés des Gens de Lettres.

L'Editeur s'épuise en raisonnemens pour faire goûter l'impression des notes de M. Dacier & du P. Sanadon. Si d'un côté il reconnoît l'utilité du travail de l'Académicien, de l'autre il assure qee le Jésuite est entré plus avant dans

l'esprit du Poëte, & qu'il en a mieux développé les traits les plus fins & les plus délicats. Il ajoute ensuite que ce Pere ayant travaillé après l'Académicien, a considérablement profité de cet avantage, & qu'il paroît avoir supposé que ses Lecteurs y recourroient, & en profiteroient comme lui. « Tantôt il » passe dans un profond silence, ajoute-» t'il, sur les endroits que M. Dacier » avoit suffisamment expliqués. Tantôt » il ne s'y arrête que pour ajoûter de » nouvelles refléxions ou des preuves » plus fortes; & lors même qu'il lui » arrive quelquefois de dire les mêmes » choses, on sent qu'il ne l'auroit pas » fait, s'il eût pû l'éviter. C'est plûtôt » une conformité d'idées, qu'une ré-» pétition de Copiste. » De tout cela, il conclut qu'il falloit incorporer les notes des deux Traducteurs, qui d'ailleurs sont rélatives à la traduction de l'un & de l'autre. Cependant, s'il faut s'en rapporter au Pere Sanadon, les notes de M. Dacier principalement sur les Odes, ne sont pas fort estimables; & il a profité de tout ce qu'il y avoit de bon dans le reste de l'Ouvrage. « A la place, dit-il, de ces longues » tirades de citations Grecques & La-» tines, souvent inutiles & toujours

» ennuyeuſes, j'ai ſubſtitué des remar-
» ques de goût, particulierement dans
» les Odes, en expoſant toutes les ri-
» cheſſes de la Poëſie lyrique ... M.
» Dacier, dit-il, ailleurs, a ſans doute
» d'excellentes choſes. Quand il m'a
» paru avoir bien rencontré, je n'ai
» point cherché à m'en écarter par un
» eſprit de ſingularité ou par une baſſe
» jalouſie, dont tout homme d'hon-
» neur doit être également éloigné.
» On trouvera donc ici tout ce qu'il y a
» de meilleur dans l'Ouvrage de ce
» ſçavant Commentateur. » Voilà donc
l'Editeur formellement contredit par
le Pere Sanadon. Après avoir inculqué
la néceſſité d'imprimer les deux ver-
ſions, il fait ainſi parler ſes Libraires.
« A dire vrai, s'il nous eut fallu pren-
» dre ſur nous-mêmes le choix & la
» préférence, l'embarras où nous nous
» ſerions trouvés, n'auroit pas été mé-
» diocre. Chacune de ces Traductions
» a ſon caractere diſtinctif & ſon ex-
» cellence particuliere. M. Dacier,
» exact & laborieux, ne veut pas que
» l'on perde une ſeule parole d'Hora-
» ce. Le P. Sanadon, vif & délicat, en
» cherche & en ſaiſit avec grace les
» plus grandes beautés. Le premier
» s'applique partout à lui donner du

» bon ſens, & le ſecond s'occupe à le
» faire parler en homme d'eſprit. L'un
» le traduit fidélement, & l'autre le
» fait avec nobleſſe & avec élévation.
» Enfin, celui-là ſimplement Traduc-
» teur, ſe borne à le faire entendre
» d'une maniere qui ne choque pas les
» oreilles Françoiſes; & celui-ci Poëte
» lui-même, a voulu faire admirer en
» France, ce que Rome admira dans
» le ſiécle d'Auguſte. Les deux Tra-
» ductions ſont donc véritablement
» dignes des grands éloges qu'on leur
» a donnés, & l'on ne s'étonnera
» point de ce que l'une & l'autre ont
» eu des partiſans pleins de zéle. On
» conviendra ſeulement, qu'il ne nous
» appartenoit pas de nous porter pour
» arbitres, & que le caractere des no-
» tes nous a mis dans l'heureuſe néceſ-
» ſité de contenter là-deſſus tout le
» monde. »

Il me ſemble que l'Editeur ſoutient bien mal le ſyſtême de ſa fiction. Eſt-il convenable d'ériger des Libraires & des Imprimeurs, en Juges Souverains du mérite des Auteurs? Où étoit l'embarràs en cette occaſion? Il n'y avoit qu'à imprimer ſéparément les deux traductions, puiſqu'on avoit envie de s'en emparer. Le Public n'attend pas le

jugement d'un Libraire, pour ſçavoir ce qu'il doit penſer de certains Ecrivains, ſurtout quand leur rang eſt reglé depuis long-tems. Je reconnois cependant que l'Editeur a aſſez bien tourné le parallele des deux Traducteurs. Je ne voudrois pourtant pas dire comme lui, que M. Dacier *ne veut pas que l'on perde une ſeule parole d'Horace*; cela n'eſt point exact. Il eſt aiſé de voir que pour ſe conformer au genie de la Langue Françoiſe, il a donné à pluſieurs idées un tour différent de celui de l'original. Le grand défaut de M. Dacier, eſt d'exprimer peu heureuſement tout ce qui eſt du reſſort de l'eſprit & du ſentiment; les graces naïves & délicates, qui ont tant de vie dans l'original, ſont preſque mortes dans ſa Copie. Je conviens avec l'Editeur que le P. Sanadon eſt preſque entiérement doüé de toutes les qualités qu'il lui attribuë; mais il faut reconnoître en même tems, qu'il eſt quelquefois plus Paraphraſte que Traducteur. A la poëſie lyrique d'Horace, qui eſt ſi ſerrée & ſi énergique, il ſubſtituë ordinairement une Proſe poëtique, où il y a du feu & de l'élévation, mais diffuſe & allongée. Le même défaut ne ſe fait pas ſentir dans les ſatires & les Epîtres. Peut-être que notre Langue n'a pû lui

fournir des tours assez vifs, ou que livré à l'enthousiasme poëtique, il n'a pas pris soin de regler l'activité de son imagination. Du reste, il y a de l'esprit, du goût & de la délicatesse dans sa Traduction & dans ses Notes; & il faut avoüer qu'elle se fait lire avec plus de plaisir que celle de M. Dacier.

Ce dernier Traducteur fit peu de tems avant sa mort quelques nouvelles Remarques, qui furent imprimées dans l'édition que les Westeins publierent en 1727. C'est cette édition qu'on a suivie. A l'égard de la Traduction d'Horace par le Pere Sanadon, l'Editeur nous apprend qu'il n'y en a eu qu'une édition qui parut à Paris en 1728, en 2 vol. *in*-4. & qu'un Procès survenu entre les Libraires en a suspendu le débit. Il fait dire aux Sieurs Westein & Smith, que n'ayant pû trouver le moyen de s'en procurer des Exemplaires, ils avoient été obligés de réimprimer cet Ouvrage. J'aimerois autant dire qu'un homme est en droit de s'emparer d'une terre, parce qu'elle fait la matiere d'un Procès. Il y a peut-être une morale particuliere, selon laquelle il est permis aux Libraires étrangers de s'approprier les Ouvrages imprimés dans les autres Pays.

Pour donner à la nouvelle édition un avantage sur la premiere, l'Editeur remarque avec emphase, qu'elle renferme des additions & des corrections que le P. Sanadon préparoit pour une seconde édition, & qu'ainsi celle d'Amsterdam est plus complette que la premiere. Mais qu'est-ce que ces additions & ces corrections si vantées? La moitié d'une feüille d'impression, qu'on trouve à la fin du dernier Volume, parce qu'elles arriverent trop tard pour être imprimées dans leur véritable place. Qui empèche les Libraires de Paris de les faire imprimer, pour être ajoutées au second Volume?

L'édition de Paris conservera toujours sur celle de Hollande, ce qui la distingue véritablement de toutes les autres éditions d'Horace, je veux dire le nouvel arrangement de chaque piéce, fondé sur la Chronologie, & qui est si singulier que de toutes les piéces d'Horace, le Pere Sanadon n'en laisse que trois dans leur ancienne situation. Il a même partagé quelques Odes en deux; & de cinq morceaux épars, il a formé le Poëme séculaire, qui dans les autres éditions, est renfermé dans l'Ode *Phæbe Sylvarum*. Ce systéme sur lequel le Pere Sanadon fondoit en partie sa réputation, & le mérite de son travail,

a disparu dans l'édition de Hollande, où l'on s'est conformé à l'arrangement ordinaire, suivi par M. Dacier, & plus convenable aux vûës des Libraires. Je veux que cette innovation n'ait pas encore trouvé de célébres partisans; cependant on veut avoir l'Ouvrage d'un Sçavant tel qu'il est sorti de ses mains, & ce n'est pas à des Libraires à le défigurer. Il est vrai que dans les notes on trouve les raisonnemens qui appuyent ce nouvel arrangement, mais comme il n'existe plus, ils frappent médiocrement. Les yeux dans cette occasion ne sont pas d'un petit secours à l'esprit. On a pourtant fait grace au nouveau Poëme séculaire; il est imprimé tout entier à la fin du premier Volume, où il est pourtant déplacé.

Le Pere Sanadon, après avoir rendu compte de la maniere dont il a procédé dans ce nouvel arrangement, ajoute ces paroles. « Par-là, on aura deux » avantages que l'on n'a point encore » trouvés dans la lecture d'Horace. » On pourra le suivre dans ses progès, » en voyant par où il a commencé, » par où il a continué & par où il a » fini. On sera en état de comparer ses » premieres productions avec les der» nieres, & celles du milieu avec les

» unes & les autres. Mais l'avantage le plus considérable, c'est qu'en lisant cet excellent Poëte, on lira une Histoire suivie & fidéle du premier Empereur de Rome, écrite par un Auteur contemporain, & ornée de toutes les graces de la plus belle Poësie. Cela seul suffiroit pour justifier le nouvel ordre que j'ai donné aux Ouvrages de mon Auteur. » Il me semble que le Pere Sanadon pouvoit s'en tenir au premier raisonnement pour justifier sa hardiesse; car le second est bien foible; parlons sincérement: Un homme qui ne sçauroit de l'Histoire d'Auguste que ce qu'il en auroit lû dans Horace, en sçauroit bien peu. C'est tout au plus s'il pouvoit indiquer d'une maniere vague & confuse les grands événemens de la vie de ce Prince.

« En loüant le P. Sanadon, comme nous l'avons fait jusqu'ici, dit l'Editeur, nous n'avons fait que lui rendre une parfaite justice. En qualité d'Interpréte, il a fait parler Horace en François, de la maniere la plus délicate, la plus pure, la plus animée & même la plus originale. En qualité de Commentateur, on ne peut rien ajouter à la profondeur de son sça-

» voir, à la pénétration de sa critique ;
» à l'étenduë de ses lumieres. A ces
» égards, le Poëte Latin lui a de très-
» grandes obligations. A d'autres, il
» en a été traité avec assez de rigueur.
» Soit déférence pour les regles de la
» Société, soit *goût*, ou *penchant*, ou
» *caprice* particulier, il y a une infinité
» *des plus beaux endroits* de son Auteur,
» & même plusieurs Odes entiéres, que
» ce Pere n'a pas daigné traduire, ou
» plûtôt qu'il *a fait disparoître*, autant
» que cela pouvoit dépendre de lui ;
» tout cela se voit supprimé dans le
» texte Latin de son édition, & l'on
» n'en trouve pas un mot dans son
» Commentaire. Entreprise, que selon
» nous, on peut traiter d'attentat con-
» tre les droits du Parnasse, & que M.
» Dacier n'a eu garde de se permettre,
» quoiqu'il ait senti comme les plus
» scrupuleux, que les Muses abusent
» quelquefois de leurs *Privilèges.* »
Quel est donc cet *attentat* commis par le P. Sanadon ? C'est d'avoir supprimé les obscenités & les traits de galanterie répandus dans les Poësies d'Horace. Mais cet *attentat*, si c'en est un, ne lui est point particulier. Non-seulement dans les Etats Catholiques, mais même en Angleterre; les Poësies d'Horace

destinées à la jeunesse, s'impriment avec ces retranchemens. On craint avec raison que dans un âge tendre, ces endroits obscénes ne laissent des impressions plus fortes & plus dangéreuses. Ce n'est donc point par *caprice* ou par *goût*, que le Traducteur en a usé ainsi; il s'est comporté en Maître Chrétien, qui ne veut point empoisonner ses jeunes disciples. La dignité de Prêtre & de Religieux, ne lui permettoit pas non plus de traduire dans une Langue presque commune à toute l'Europe, des infamies, qui malheureusement ne se sont que trop multipliées.

L'Editeur auroit pû facilement démêler les motifs de ces retranchemens; il est impossible qu'il les ignore. Cependant il en a pris occasion d'insulter aux Peres de l'Eglise, & de les représenter comme les destructeurs des plus beaux Ouvrages de l'antiquité payenne, accusation téméraire & sans aucun fondement. C'est avec la même bonne-foi, qu'il leur reproche d'avoir voulu substituer aux productions des plus beaux génies, les Oracles des Sybilles; comme si tous les Peres de l'Eglise étoient complices d'une pieuse fraude, que le zéle peu éclairé de quelque particulier, a cru pouvoir faire innocem-

ment. Tantôt il regarde le Pere Sanadon, animé de l'esprit des Peres de l'Eglise pour faire périr les plus rares monumens de l'antiquité, tantôt il assure que depuis la naissance de l'Imprimerie, cette conspiration contre ces chefs-d'œuvres de l'esprit humain, est impuissante & inutile. Comment peut-il concilier de pareilles contradictions? Il s'efforce ensuite de prouver que les jeunes gens, sçachant qu'on a mutilé les Poëtes, imprimés pour leur usage, recherchent avidement les éditions completes, qu'alors les obscénités devenuës l'objet de leur curiosité, forment des images plus vives & plus durables, & qu'ainsi il ne faut rien ôter de ces sources si souvent impures. Ce n'est point là certainement le langage d'un Maître Chrétien, ni même d'un Philosophe payen. Quintilien prescrit de ne laisser lire des Comédies aux jeunes gens, que dans un tems où leurs mœurs seront en sûreté. Les Maîtres dans le choix des Livres qu'ils leur font lire, doivent, dit il dans le méme endroit, être plus attentifs à la pureté des mœurs, qu'à celle du langage, parce que les premieres impressions durent long-tems, & ont de grandes suites. On peut plus sûrement s'en rapporter

à l'expérience de ce grand Maître, qu'à de petits sophismes libertins, funestes à l'innocence.

La suppression des endroits obscénes & galans a si fort échauffé l'Editeur, qu'il ne fait pas difficulté de la comparer à des systêmes ridicules de quelques faux Critiques, dont les uns ont égalé les traductions aux originaux, & les Histoires modernes aux anciennes, & les autres ont prétendu que la plûpart des Ecrivains de l'antiquité étoient supposés. Où est l'analogie entre ces visions (dont la derniere n'a que peu de sectateurs) & la pieuse suppression de plusieurs Vers, imprimés une infinité de fois, & qui par conséquent ne sçauroient disparoître? Il est visible que l'Editeur s'est jetté de dessein prémédité dans ces mauvais raisonnemens, pour avoir lieu de faire des déclamations injurieuses.

Il nous avertit que le P. Sanadon a fait des corrections & des additions, dans la Préface & dans les autres piéces préliminaires; il auroit bien dû les distinguer, afin que le Lecteur pût voir plus commodément ces changemens. Le Traducteur s'étoit donné la liberté de corriger quelques endroits du texte, on trouve ces corrections à la fin des pages en forme de *variantes*.

Les Traductions d'Horace par M. Dacier & le P. Sanadon, sont trop connuës pour s'étendre sur leur caractere. On doit sçavoir bon gré à l'un & à l'autre d'avoir décrié ce lyrique froid, & compassé qu'un bel esprit plus philosophe moral que Poëte, a voulu accréditer. Rien n'est plus conforme au bon goût que ce qu'ils ont dit à ce sujet. En parlant des Odes sacrées de M. Rousseau, j'ai cité les refléxions judicieuses du Pere Sanadon, & comme elles sont dans le fond un précis délicat de celles de M. Dacier, je m'abstiens de répéter les unes & les autres. L'Académicien a fait à mon avis une Dissertation fort instructive sur la Poësie lyrique, & où regne le bon goût d'érudition. Il a refuté avec beaucoup de force divers paradoxes de M. de la Motte. En relevant une méprise de M. Dryden en fait de Poësie Dramatique, il fait cette remarque singuliere, qui ne plaira pas sans doute, aux aveugles admirateurs du Théatre Anglois « L'Angleterre, dit-il, nous donnera de beaux Ouvrages de Physique, de Médecine, de Géométrie, » car elle a d'excellens esprits, & des » gens très-profonds dans toutes les » sciences ; mais on ne doit attendre » d'elle ni grands préceptes, ni grands

» exemples pour la Tragédie, dont elle
» eſt en poſſeſſion de violer les Loix les
» plus fondamentales, ſoit que la coû-
» tume ait prévalu, ou que le Poëte An-
» glois ait naturellement l'eſprit trop
» tragique pour s'aſſujettir à la ſage ré-
» gularité des Grecs & des Romains :

Nam ſpirans tragicum nimis infeliciter audet.

Ce trait m'a paru aſſez ſingulier pour être cité. Il aſſure dans un autre endroit que plus un ſiécle ſera Phyſicien, plus il ſera éloigné de la Poëſie.

Le Pere Sanadon n'avoit pas d'abord adopté une correction faite au 29e. vers de la premiere Ode d'Horace, où au lieu de *me* qu'on lit dans les éditions vulgaires, de bons eſprits ont vû qu'il falloit mettre *te*, parce que le Poëte s'adreſſe à Mécéne. Mais dans les aditions & les corrections imprimées à la fin du dernier Volume de l'édition d'Amſterdam, il a reconnu la juſteſſe de cette remarque. Dans la neuviéme Lettre du *Nouvelliſte du Parnaſſe*, T. I. pag. 195. de la premiere édition, & pag. 159. de la ſeconde, la néceſſité de cette correction eſt comme démontrée, vous en allez juger :

Te Doctarum ederæ præmia frontium
Dîs miſcent ſuperis : *me* gelidum nemus ;

Nympharumque leves cum Satyris chori
Secernunt populo : si neque tibias
Euterpe cohibet, nec Polyhymnia
Lesboum refugit tendere barbiton.
Quod si me Lyricis vatibus inseres,
Sublimi feriam sidera vertice.

Voici la traduction qu'il substituë à la premiere, où il s'étoit pourtant éloigné du sens des autres Traducteurs. « Enfin » la poësie a *pour vous* des attraits bien » flatteurs, depuis que ces couronnes » qui ceignent le front des Poëtes, » vous ont élevé au rang des immortels. » *Pour moi*, secondé de la faveur des » Muses, je ne cherche qu'à me distin- » guer du profane vulgaire, en chan- » tant sur le luth & sur la lyre, la fraî- » cheur des forêts & les danses légeres » des Nymphes & des Satyres. Mais si » vous m'honnorés de la qualité de » Poëte lyrique, votre suffrage me met- » tra par avance en possession de l'im- » mortalité. » Il accompagne cette tra- duction de la note suivante : « Rutgers » a proposé cette leçon qui est excellen- » te. Elle se rapporte à ce que Mécéne » tenoit un rang distingué sur le Par- » nasse, non-seulement pour ses Poë- » sies, mais aussi parce qu'il étoit com- » me le Juge du mérite poëtique, & » le dispensateur des récompenses. Cet- » te correction est même nécessaire,

» pour ôter une contradiction que la
» leçon ordinaire présente naturelle-
» ment. En lisant *me*, Horace diroit
» que la poësie l'a mis au rang des
» Dieux, *Dîs miscent superis*; & puis il
» ajoûteroit que le suffrage de Mécene
» doit l'élever jusqu'au ciel. » Nous osons assurer que si le P. Sanadon avoit pû lire les raisons, encore plus fortes que nous avons employées pour justifier cette leçon qui est la seule véritable, il se seroit plus hautement déclaré pour elle.

Pour vous faire connoître le goût des trois plus célébres Traducteurs François d'Horace, je vais transcrire une de ses plus courtes Odes, & j'y joindrai la traduction qu'ils en ont faite. Cette comparaison que je ne prétens pas nécessaire pour entendre le Poëte, fera mieux sentir que tout ce que je pourrois dire, la différence du génie & du goût de ces trois Ecrivains. Je choisis l'Ode XXVI. du Livre III. où il y a du sentiment & de la vivacité. Horace y prend congé de l'amour. Voici d'abord le Latin :

Vixi puellis nuper idoneus,
Et militavi non sine gloria :
Nunc arma, defunctumque bello
Barbiton hîc paries habebit,
Lævum marinæ qui Veneris latus.

Custodit. Hîc hîc ponite lucida
Funalia, & vectes & arcus
Oppositis foribus minaces.
O quæ beatam, diva, tenes Cyprum, &
Memphin carentem Sithonia nive,
Regina, sublimi flagello
Tange Chloen semel, arrogantem.

M. Dacier.

« Jusqu'ici j'ai été assez propre à servir les Dames, & je puis dire que j'ai combattu avec quelque gloire sous les enseignes de Cupidon. Maintenant la muraille orientale de ce Temple de Vénus, aura mes armes & ma lyre, qui a été la confidente & l'interprête de mes amours. Garçons, posez ici ces flambeaux, & ces leviers avec ces arcs, qui menaçoient les portes fermées. Déesse, qui êtes adorée à Cypre & à Memphis, où l'on n'est jamais obscurci par les neiges, grande Reine *qui êtes l'ennemie de la fierté*, châtiez une seule fois, mais châtiez avec une séverité qui serve d'exemple, la trop superbe Chloé.

Le Pere Tarteron.

« Les danses & les folles amours me convenoient, il n'y a pas long tems; j'ai même acquis quelque gloire dans cette Lice; mais c'en est fait, j'atta-

» che à ce mur à côté de Vénus mes ar-
» mes & ma lyre ; elle a fait son tems
» & moi aussi. Allons, chers compa-
» gnons de mes folies, mettons bas
» nos armes, nos flambeaux & nos lé-
» viers, dont nous avons enfoncé tant
» de portes. Aimable Déesse, vous qui
» regnez dans l'Isle fortunée de Cy-
» pre & dans Memphis, *où les hyvers ne*
» *parurent jamais*; élevez votre bras &
» frappez une bonne fois la fiere Chloé,
» en sorte qu'elle s'en souvienne.

Le Pere Sanadon.

» Jusqu'ici j'ai fait ma cour aux Da-
» mes. Cela convenoit à mon âge, &
» je m'en suis tiré en galant homme.
» Aujourd'hui je consacre à Vénus &
» mes armes & ma lyre, l'*interprête &*
» *la confidente de mon cœur*. Je les attache
» dans le Temple de la Déesse. Qu'on
» y mette aussi ces flambeaux, ces lé-
» viers & ces sabres, qui ont livré tant
» d'assauts aux portes fermées. Mere
» des Amours, qui êtes adorée dans
» l'Isle fortunée de Cypre & à Mem-
» phis *où l'hyver ne parut jamais*, la seu-
» le grace que je vous demande, c'est
» d'étendre votre bras sur la dédaigneu-
» se Cloé. Un coup de votre colere suf-
» fira pour me venger de ses mépris. »

M. Dacier a en général traduit littéralement à une petite addition près qu'il a imprimée en Italique. Il eſt mieux entré dans le ſens des deux premiers Vers, que les deux autres Traducteurs, qui ont cru que la bienſéance de leur état ne leur permettoit pas de l'exprimer exactement. Le Pere Tarteron a même ſubſtitué au mot *puellis*, celui de *Choreis*; changement ridicule, puiſqu'il ne ſçauroit s'accorder avec le mot de *militavi*, qui eſt dans le Vers ſuivant. Pour le Pere Sanadon, il a donné à ces deux Vers l'interprétation la plus honnête qu'il a pû trouver. M. Dacier a rendu d'une maniere galante ces mots : *Barbiton defunctum bello*, ma lyre qui a été *la confidente & l'interprête de mes amours*, parce qu'Horace s'en étoit ſervi pendant ſes amours, & qu'il avoit joüé ſur elle des piéces tendres. Ce tour a paru ſi heureux au P. Sanadon, qu'il n'a pas manqué de l'employer. La traduction du P. Tarteron eſt burleſque : ma lyre *a fait ſon tems & moi auſſi.* Les léviers, qui ſelon M. Dacier, *ménaçoient les portes fermées*, ou dont on avoit *enfoncé tant de portes*, comme dit le P. Tarteron, ne font pas un effet auſſi agréable, que ces léviers *qui ont livré tant d'aſſauts aux portes fermées.* Le P. Sanadon a mieux tourné cet endroit. Il eſt encore ſupé-

rieur à ses deux autres rivaux, dans la Traduction des quatre derniers Vers; ils n'ont pas saisi toute la délicatesse de la pensée d'Horace. Mais la traduction du P. Tarteron est encore moins supportable que celle de M. Dacier.

En général on trouve dans la Traduction & dans les notes du P. Sanadon, plus de goût & plus de génie poëtique. Il a fait lui-même de beaux Vers Latins; & il avoit une vraye passion pour la Poësie, comme on voit dans quelques-unes de ses notes. Horace dans l'Ode IV. du Livre III. appelle la Poësie *amabilem insaniam*; il n'en faut pas davantage au Traducteur pour faire briller son amour pour cette aimable folie. « Si la Poësie, dit-il, est une folie, il faut avoüer » que c'est de toutes les folies la plus aimable. » C'est une douce vapeur, qui porte à l'imagi- » nation. Quand l'imagination est bien dispo- » sée, c'est-à-dire, susceptible des impressions » de l'harmonie, cette vapeur s'y attache, la » pénétre, l'échauffe, y porte la fécondité, & » lui fait enfanter des images naturelles, qu'elle » fait revêtir d'un coloris gracieux & éclatant. » Si avec tout cela le Poëte peut regler l'activi- » té de son imagination, cette chaleur féconde » deviendra en lui une source lumineuse des » plus grandes beautés, & ne produira que des » chefs-d'œuvres. Une pareille folie vaut cent » fois mieux que la sagesse flegmatique des Phi- » losophes. » Peut-être que ce Commentaire n'est pas fort nécessaire pour entendre l'expression d'Horace; mais il n'est pas inutile pour faire voir combien le Pere Sanadon étoit passionné pour la Poësie.

Je suis, &c.

Ce 2 Avril 1740.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCVI.

UNe Dissertation en forme de Lettre, sur le choix des Cartes de Géographie, imprimée ci-devant à Paris chez Dupuis, vient, Monsieur, d'être réimprimée en Hollande avec des additions. L'Auteur qui y attaque la Méthode géographique, uniquement fondée sur les observations Astronomiques, feint à ce sujet une conversation dont il fut témoin à la campagne, entre une *jeune Demoiselle* & son Maître de Géographie. Celui-ci étoit un de ces Géographes profonds, qui prétendent connoître aussi bien les Pays les plus éloignés que leur Cabinet, d'où pour ainsi dire, ils ne sont jamais sortis. Cet entretien forme sur la fin de la la Lettre une espéce d'Episode, qui

Dissertation sur les Cartes Géographiques.

met dans un nouveau jour les raisons dont l'Auteur s'est servi au commencement pour combattre la Méthode Astronomique. Mais comme au fond ces raisons sont les mêmes, je vais en rapporter la substance, sans distinguer celles de l'Auteur, d'avec celles qui furent alléguées par sa *jeune Demoiselle*. Au reste, ni elle ni son Docteur, ne sont point nommés dans cette Lettre. On a voulu apparemment épargner la modestie de l'une, & la réputation de l'autre. Car ce n'est pas un petit affront pour un Maître, de s'avoüer vaincu par son Ecoliere; surtout quand elle a combattu avec de foibles armes.

L'Auteur dit avec raison que pour assurer la position d'un lieu, il faut connoître sa longitude & sa latitude, c'est-à-dire, son éloignement tant de l'équateur que du premier méridien. A l'égard de la latitude, il y a peu de difficultés. Sans entrer dans le détail des opérations par lesquelles on parvient à la fixer d'une maniere assez sure, personne n'en ignore une fort simple, qui consiste à prendre la hauteur Méridienne du Soleil quand il est dans les équinoxes, & à la soustraire de 90 dégrés, qui doivent toujours se trouver entre l'horison & le zenit de cha-

que lieu. Il n'en eſt pas de même par rapport aux longitudes, qui conſiſtent dans l'éloignement du premier Méridien. Les magnifiques récompenſes que l'Angleterre a attachées à la découverte du moyen de les trouver ſur la mer, en prouvent autant la difficulté que l'utilité.

Il y a deux méthodes parmi les Géographes, au ſujet de la fixation des longitudes. Les uns prétendent les déterminer ſur les Rélations des Voyageurs, les itinéraires, & les meſures actuelles. Les autres reconnoiſſent pour vrayes regles de ces longitudes les obſervations Aſtronomiques. « N'eſt-il » pas étonnant, dit l'Auteur, que tou» tes les nouvelles méthodes réunies » ne ſoient pas capables de former un » médiocre Géographe? » Celle de Robbe, ſelon lui, doit être regardée comme la ſeule paſſable. Encore l'Auteur remarque-t'il, qu'il faut choiſir les anciennes éditions, les nouvelles ayant été tronquées. Si on l'en croit, le principal défaut de ces Méthodes, eſt qu'on n'y traite point des longitudes & des latitudes, ou qu'on ne le fait que conformément à la Méthode des obſervations aſtronomiques, dont notre Au-

teur fait peu de cas par rapport à la Géographie.

Les Grecs & les Romains, dit-il, s'étoient assurés des longitudes par les mesures de l'arpentage. Les Arabes ayant cru ensuite que ces mesures n'étoient pas exactes à cause des Montagnes, commencerent à employer les observations Astronomiques, sous l'Empire de Marc-Aurele. Il ajoute que les défauts qu'on reconnut dans cette derniere Méthode, la firent bientôt tomber. Notre Auteur expose lui-même en peu de mots en quoi consiste cette Méthode.

« Chaque cercle se divise en 360 » parties ou dégrés. Le soleil dans son » cours journalier en décrit un sur le » Zodiaque ; & si ce cercle est divisé » par les 24 heures du jour, on trouve » que par heure il parcourt 15 dégrés. » Cela supposé. 1°. Si l'on apperçoit » à midi une Eclipse à Paris, & que » d'autres Astronomes l'ayent aussi ob- » servée à midi à Carcassonne, ils con- » cluent que Paris & Carcassonne sont » sous un même Méridien ; & comme » il ont placé Paris au 20e. dégré, ils » placeront aussi Carcassonne au 20e. » dégré de longitude. 2°. Si cette E-

» clipſe a été obſervée à Bari dans ſa
» Poüille à une heure après midi, ils
» en tirent deux conſéquences : la pre-
» miere, c'eſt que Bari eſt plus Orien-
» tal que Paris. La ſeconde, c'eſt que
» cette difference étant d'une heure,
» doit néceſſairement être de 15 dé-
» grés ; & ayant placé Paris au 20, ils
» mettront Bari au 35 dégrés de lon-
» gitude. 3°. Si cette même Eclipſe a
» été obſervée au Montréal en Canada
» à 7 heures du matin, ils concluront
» encore, que le Montréal eſt plus Oc-
» cidental que Paris, & que cette dif-
» férence étant de 7 heures, doit être
» infailliblement de 75 dégrés ; &
» ayant mis Paris, comme nous l'avons
» dit, au 20, ils poſeront Montréal au
» 305 dégré de longitude. »

Cependant, dit l'Auteur, les Peres Riccioli & Fournier Jéſuites, Iſaac Voſſius, Jamſon, & tant d'autres, ont proteſté contre la Méthode des obſervations Aſtronomiques par rapport à la Géographie. Sans rappeller les objections que Voſſius a faites ſur la réfraction & les parallaxes, il ſe contente de dire ici, que la pénombre qui tient le milieu entre l'ombre & la lumiere éclatante, rend vicieuſes toutes les obſervations qu'on fera pour fixer

les longitudes par les Eclipses. Deux Astronomes, ajoute-t'il, peuvent-ils être également affectés de l'impression d'un objet, dont les progrès sont presqu'imperceptibles? Peut-on dans le tems même de l'Equinoxe, fixer le moment où le jour cesse, & où nous entrons dans la nuit? De-là vient, continuë-t'il, que les Cartes modernes ne s'accordent point avec les anciennes, & qu'elles different même entre elles; ensorte qu'on *dégotte* mille fois Paris. C'est ainsi que s'exprime la Demoiselle dont on a parlé, & qui a pourtant *beaucoup d'esprit*. Quelques Cartes, suivant les observations Astronomiques, mettent cette Ville au 20e. dégré 30 m. de longitude, d'autres au 20, & les dernieres aux 19, 51. m. de l'Isle dans ses Cartes, dressées suivans les observations de MM. de l'Académie Royale des Sciences, place Carcassonne au 19 dégré, 51 minutes; & MM. de l'Académie de Montpellier, placent cette même Ville au 21 dégré, 26 m. de longitude. Le Pere Kirker assure, qu'un de ses Confreres lui avoit fait part de quinze opinions différentes des plus habiles Mathématiciens, sur la longitude depuis Rome jusqu'à Cologne.

Ces incertitudes, selon l'Auteur,

ont causé une infinité de naufrages. Les Pilotes ne sçavent de quelles Cartes ils doivent se servir. Ils se plaignent de ce qu'on veut retrécir la terre, & aucun d'eux n'est partisan des observations Astronomiques. Enfin les divers changemens dans les Cartes, ont donné lieu aux découvertes singulieres qu'on a faites en dernier lieu touchant la figure de la Terre : Elles sont, dit-il, comme *le germe des opinions burlesques, qui sont en regne sur cette matiere.*

L'Auteur nous permettra de lui dire que ce sont là des expressions peu convenables. L'Astronomie est le vrai flambeau de la Géographie : les observations sont quelquefois fautives ; mais elles le sont médiocrement, & toujours beaucoup moins que les mésures des Routiers & des Itinéraires. Du reste, les Géographes Astronomes ne méprisent pas absolument les bonnes Rélations, les Itinéraires, & ce qu'on appelle les mésures actuelles, lorsqu'elles ont été souvent repétées, & trouvées à peu près conformes entr'elles ; mais il y a bien plus d'exactitude dans les mésures que fournit l'Astronomie. Quoique ces courtes refléxions puissent suffire, pour faire voir combien l'Auteur de la Lettre se trompe, je

crois qu'il eſt à propos de refuter en détail les raiſons qu'il allégue. C'eſt ce que l'on va faire en peu de mots, d'après un ſçavant Mathématicien.

1°. Il n'y a pas de diſpute entre les Sçavans ſur la queſtion qu'on agite dans la Diſſertation, & il n'eſt pas douteux que les obſervations Aſtronomiques ne méritent la préference, dans la détermination des longitudes, ſur les meſures des Routiers & des Itinéraires, dont on peut cependant ſe ſervir au défaut des autres.

2°. Les longitudes concluës par les Routiers, ſuppoſent non-ſeulement la latitude obſervée (ſur laquelle l'Auteur de la Diſſertation paroît ne former aucune difficulté) mais elles ſuppoſent encore la figure & la grandeur de la terre connuës. Il eſt conſtant qu'avant les meſures priſes par Norwood, en Angleterre en 1635, meſures qui étoient peu connuës, & celles qui ont été priſes depuis en France, ou ailleurs par des François, on connoiſſoit mal la grandeur de la Terre. Les differentes grandeurs que les Anciens ont données au Méridien, ou au circuit de la terre, qu'ils conſideroient comme une ſphére parfaite, ſont ſi éloignées les unes des autres, qu'il devoit y avoir

une fort grande difference entre le nombre de dégrés, qui répondoit au même nombre de toises mesurées à la même latitude; puisqu'il est évident que le même nombre de toises d'un même parallele doit contenir plus ou moins de dégrés, selon que la terre sera plus grande ou plus petite; parce qu'alors ce même parallele sera lui-même un plus grand ou un moindre cercle.

3°. Comme les Anciens ne connoissoient ni la véritable grandeur de la terre, ni sa figure (qui est cependant un élément qui doit entrer dans la détermination des longitudes, prises par des mesures sur le terrein; puisqu'un dégré du même parallele doit contenir plus ou moins de toises selon la figure qu'aura la terre) ce défaut de connoissance, soit de sa grandeur, soit de sa figure, devoit laisser de grandes incertitudes & des erreurs considérables dans les longitudes déterminées par les Routiers & les Itinéraires. On ne doit donc pas être étonné que les observations Astronomiques, beaucoup plus précises, ayent dans la suite changé des longitudes si mal déterminées; & on doit l'être d'autant moins, que les mesures des Routiers & des Itiné-

raires, font très-fautives par elles-mêmes. Sçait-on bien apprécier le fillage, ou la quantité de chemin que fait un Vaisseau ? Est-on plus assuré de la réduction de sa route, dont la direction change fort souvent ? Et dans les routes par terre, estime-t'on bien au juste la longueur du chemin, causée par les inégalités du terrein, lorsqu'il y a beaucoup de Montagnes, & la longueur des détours causés par les Bois, par les Lacs, par les Rivieres ? Peut-on d'ailleurs, indépendamment de la réduction, compter sur la méthode qu'on employe dans ces sortes de mesures ?

4°. On ne peut au contraire commettre que de très-petites erreurs dans les observations d'une éclypse de Lune. Chaque Observateur ne peut jamais commettre une demie minute d'erreur dans le tems des observations; ce qui ne sçauroit faire un quart de dégré de différence. Les Eclipses de Soleil peuvent servir de la même maniere à déterminer les longitudes. Les Eclipses bien plus fréquentes des Satellites de Jupiter, servent encore à trouver les longitudes avec bien plus de précision. Les Eclipses des Etoiles fixes, interceptées par le passage de la Lune, sont

si promptes & si subites, qu'elles donneront à de bons Observateurs les longitudes avec le dernier dégré de précision.

5°. Si les PP. Riccioli & Fournier (ce que j'ignore) ont combattu la méthode de déterminer les longitudes par les observations Astronomiques, ils sont tombés dans une erreur grossiere, & j'ai de la peine à croire le fait. A l'égard de l'autorité de Samson, elle est d'un très-petit poids dans ces matieres. Celle de Vossius, malgré sa vaste érudition, ne pése gueres davantage. M. de la Hire l'a refuté sans beaucoup de peine. La Paralaxe & les Refractions ne causent aucune erreur dans la détermination des longitudes par les éclipses; & il est faux qu'on ne distingue pas l'ombre de la pénombre dans les éclipses de Lune: Le mouvement de l'objet est trop prompt, pour qu'on puisse dire que ses progrès sont presque imperceptibles pour des Observateurs exercés & attentifs.

6°. Le prix proposé pour ceux qui trouveront un moyen d'avoir les longitudes en mer, prouve seulement qu'il est difficile de les avoir sur cet élément, à cause du mouvement du Vaisseau, mais non pas sur terre, où l'on

peut faire aussi aisément & aussi exactement les observations Astronomiques qui servent à les déterminer, que toute autre observation. *

7°. La differente position assignée à la Ville de Paris, par rapport à la longitude, par differentes observations, ne prouve rien contre la méthode Astronomique. On trouveroit même ces erreurs bien petites, si on les comparoit avec celles de ce genre qu'on trouve dans les Cartes Géographiques, dont les longitudes sont déterminées par les Routiers & les Itinéraires. Si on prend des exemples de longitudes déterminées par des observations immédiates, comme entre Paris & Londres, ou entre Rome & Paris, où les observations ont été faites avec exactitude, on ne trouvera pas de pareilles differences. On verra au contraire que la difference de leurs Méridiens (ou ce qui est la même chose, l'Arc intercepté entre leurs Méridiens) est très-bien déterminé, & que les méthodes Astronomiques sont très-sures.

* On n'a jamais observé à l'Isle de Fer, où l'on fait passer le premier Méridien. On a seulement observé dans des endroits qu'on a supposé placez sous le même Méridien que cette Isle.

M. d'Artezé de la Sauvagere, Officier au Régiment de Champagne, & Ingénieur ordinaire du Roi ; a fait imprimer chez Jombert un Ecrit, intitulé : *Recherches sur la nature & l'étenduë d'un Ancien Ouvrage des Romains, appellé Briquetage de Marsal*, avec un abrégé de l'Histoire de cette Ville, & une Description de quelques Antiquités qui se trouvent à Tarquinpole, 1740, Brochure *in*-8. Il y beaucoup de Planches dans cet Ouvrage, digne de la curiosité du Public, mais peu susceptible d'un Extrait. Briquetage de Marsal.

La Tragédie d'*Edoüard III.* par M. Gresset, est imprimée. Dans un court Avertissement qui est à la tête, l'Auteur justifie le coup de poignard, qui ensanglante la Scene au quatriéme Acte, & l'appelle un *coup* de Théatre. Il ajoute qu'il n'entreprendra point de répondre à toutes les autres objections qu'on a faites contre sa piéce, ni de prévenir celles qu'on peut faire encore. « On doit s'honorer, dit-il, des Critiques, mépriser les satyres, profiter » de ses fautes, & faire mieux. » Cette judicieuse maxime, est la modeste réfutation de tout ce qu'on a objecté contre la piéce. Tragédie d'Edouard, imprimée.

Les dehors trompeurs, Comédie.

On a imprimé la Comédie en Vers & en trois Actes ; de M. de Boissi, célébre par plusieurs bons Ouvrages, dont il a enrichi la Scene. Cette piéce, intitulée : *Les Dehors trompeurs* *, n'est pas de celles où l'on peint exactement les mœurs réelles des hommes, & les défauts ordinaires de la société. Le spectateur est aujourd'hui assez indulgent sur la vrai-semblance qui doit regner au Théatre : Il se contente & s'amuse de toutes sortes de suppositions, qui peuvent amener de jolies pensées, des traits plaisans, des situations neuves, des reparties agréables. Mais nos Poëtes abusent de cette indulgence.

Il me semble que dans la Comédie des *Dehors trompeurs*, le caractere du Baron n'est point conforme à la nature. C'est un homme judicieux, poli, & fort aimable dans la Scene du premier Acte avec la folle Comtesse. Dans la suite de la Piéce, c'est un homme dur, grossier, brutal, soit avec Cleante sa sœur, soit avec Lucile sa Maîtresse. Est-ce pour lui donner un *dehors trompeur*, que l'Auteur lui a donné ce double caractére ? Mais ceux qui devant le monde déguisent leur humeur, sçavent encore

* A Paris, chez Prault, Quai de Gêvres.

mieux se contrefaire devant les personnes à qui ils ont intérêt de plaire. Pourquoi donc le Baron est-il si impoli à l'égard de Lucile ? Reproche-t'on en termes formels à une Maîtresse son peu d'esprit ? Mais d'ailleurs, comment est-il amoureux d'un objet, dont l'esprit lui paroît si méprisable, & dont il parle ainsi dans la Scene du premier Acte avec le Marquis ?

Pour cet objet fatal, je passe tour à tour
Du désir au dégoût, du mépris à l'Amour.
Je la trouve imbécille, & je la vois charmante;
Son esprit me rebute, & sa beauté m'enchante.

Il la maltraite encore bien davantage dans d'autres Scenes, & même en sa présence, comme s'il étoit marié avec elle depuis dix ans. Pour elle, qui contrefait la sotte, il faut avoüer que son rôle est bien étonnant. Elle en agit ainsi, pour dégoûter de sa recherche le Baron qu'elle n'aime point. Mais cet expédient est-il naturel & sensé ? N'a-t'elle pas un pere honnête-homme, un pere qui ne prétend point la contraindre ? Pourquoi affecter ce *dehors trompeur ?* Du reste, elle est trop sottement sotte.

La Comtesse est d'une extravagance

qui n'a point d'exemple dans le beau monde. Son rôle eſt abſolument inutile dans la Piéce. Celui de Celiante, ſœur du Baron, ne l'eſt pas moins. L'Auteur a voulu apparamment qu'elle autorisât la demeure de la jeune Lucile chez un jeune homme tel que le Baron; mais malgré cela l'indécence ſubſiſte. Le Marquis parle aſſez clairement au ſujet de ſa Maîtreſſe, pour que le Baron ne doive pas prendre le change, comme il fait; le ſpectateur eſt choqué de voir un homme d'eſprit ſi peu intelligent en cette occaſion.

Lorſque Corneille imprimoit à la tête de ſes piéces les défauts qu'il y trouvoit, ce n'étoit pas aſſurément pour les avilir. On ne doit donc pas conclure que nous ayons cette intention, lorſque nous feſons appercevoir quelques tâches dans les Ouvrages nouveaux, ſurtout lorſqu'il s'agit de piéces qui ont réuſſi au Théatre. Il y a tant de choſes à loüer dans celle des *Dehors trompeurs*, que quelque critique qu'on en faſſe, elle ne laiſſera pas d'être toujours eſtimée.

Je pourrois orner ma Lettre d'un grand nombre de beaux endroits tirés

de cette Piéce : mais je me borne à une Scene du troisiéme Acte. Le Baron y a un entretien avec le Marquis son ami, où en se peignant lui-même, il peint le caractere de bien des gens du monde :

LE BAR. J'ai plus d'expérience, & dois vous éclairer ;
La droiture est un frein que l'on doit revérer.
Du monde ce sont-là les maximes constantes
Dans tout ce que l'on nomme affaires importantes,
Devoirs essentiels de la Société,
Dont ils sont les liens & comme le traité.
On la doit consulter sur tout dans l'exercice
Des Charges de l'Etat, d'où dépend la justice ;
Dans ce qui parmi nous est de convention,
Et forme par dégrés la réputation.
Mais elle est sans pouvoir pour tout ce qu'on appelle
Du nom de badinage ou bien de bagatelle,
Pour tout ce qu'on regarde universellement
Sur le pied de plaisir ou de délassement.
Dans un tendre commerce elle n'est plus admise,
Et même s'en piquer devient une sottise.
L'amour n'est plus qu'un jeu, qu'un simple amusement,
Où l'on est convenu de tromper finement,
D'être dupe ou fripon, le tout sans conséquence,
Mais d'être le dernier pourtant avec décence.

LE MARQ. Le plus beau des liens, d'où dépend notre paix,
Peut-il être avili jusques à cet excès ?

Le monde est étonnant dans sa bisarrerie ;
Le joüeur qui friponne, est couvert d'infamie ;
Et le perfide amant qui trompe & qui trahit,
Devient homme à la mode, & se met en crédit.
Quel travers dans les mœurs, & quel affreux délire !
Aussi grossiément peut-on se contredire ?

LE BAR. C'est l'idée établie, il faut s'y conformer.

LE MARQ. Mon ame à penser faux ne peut s'accoutumer.
Le jeu dont j'ai parlé, commerce de caprice,
Fondé sur l'intérêt, la fraude & l'avarice,
S'est rendu par l'usage un lien reveré :
Les devoirs en sont saints, le culte en est sacré.
A ses engagemens le fier honneur préside ;
Et ses dettes surtout sont un devoir rigide :
Au jour précis, à l'heure, il faut pour les païer,
Vendre tout & frustrer tout autre Créancier.
Et l'amour tendre & pur devient un nœud frivole,
Où l'on est dispensé de tenir sa parole.
Le joug de l'amitié n'est pas plus respecté,
On veut qu'ils soient tous deux exempts de probité.

Ce raisonnement si juste & si conforme à la saine morale ne frape pas assez le Baron pour le faire changer de sentiment, & il répond ainsi :

Quoiqu'il en coute, on doit se mettre à l'unisson,
Et tout sacrifier pour avoir le bon ton.

LE MARQ. N'en déplaise au bon ton, dont je suis rebatu,

Nous ne devons jamais rougir de la vertu.

Le Bar. J'aime à voir qu'en votre ame elle se
développe ;
Mais il faut vous résoudre à vivre en misantrope ;
Vous devez renoncer à tout amusement,
Aller dans un désert vous enterrer vivant ;
Ou de cette vertu tempérer les lumieres
L'habiller à notre air, la faire à nos manieres.
J'avoüerai franchement que vous me faites peur.
Orné de tous les dons de l'esprit & du cœur,
Vous allés, je le vois, si je ne vous seconde,
Vous donner un travers en entrant dans le monde,
Vous perdre exactement par excès de raison,
Et d'un Caton précoce acquérir le surnom,
Choquer les mœurs du tems, & par cette conduite,
Vous rendre insupportable à force de mérite.

On voit ici dans le Marquis un jeune homme vertueux & vraiment aimable; & dans le Baron, un homme dont le desir immodéré de plaire, a gâté l'esprit & le cœur, un homme faussement aimable, & dont le caractére approfondi est même odieux. Cependant combien de gens lui ressemblent dans le monde ! Ce sont de ces hommes à la mode, qu'on recherche & qu'on méprise; si on les estime, ce n'est qu'*une estime de Cour*, pour me servir de l'expression de M. de Forlis, dans la 5[e]. Scéne du dernier Acte, Ce M, de For-

lis eſt un fort honnête-homme ; mais pourquoi l'Auteur lui a-t'il donné un caractére ſi plat & ſi bourgeois ?

Cette Comédie, malgré la légere critique que j'en ai faite, me paroît digne du ſuccès qu'elle a eu. A quelques fautes de langage près, la verſification en eſt naturelle & coulante, les expreſſions ingénieuſes, le dialogue vif & léger, les moralités fines, & tout l'Ouvrage ſemé d'agrémens.

Le Diſſolvant de la Pierre.

On a imprimé à Roüen, vers la fin de l'année derniere, une *Diſſertation ſur le Diſſolvant de la Pierre*, & en particulier ſur le reméde de Mademoiſelle Stephens, par M. le Cat *Docteur en Médecine & Maître Chirurgien ; Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Lithotomiſte, & Demonſtrateur Royal en Anatomie & Chirurgie, à Roüen.* C'eſt une Brochure *in*-8. de 30 pages. L'Auteur examine d'abord le fondement de la réputation du Reméde Anglois, & il rapporte une Lettre qui lui a été écrite d'Angleterre à ce ſujet, de laquelle on ne peut conclure autre choſe, ſinon que ce reméde eſt un diſſolvant, qui peut être efficace pour quelques perſonnes, & juſqu'à un certain point.

« Si ce reméde eſt *univerſel*, dit M.

» le Cat, notre Art y perd ſans doute » une des grandes Provinces de ſon » Empire. Mais qu'il eſt conſolant » pour un Art qui ne reſpire que le » bien public, de voir le genre humain » délivré d'un de ſes plus grands » fléaux, & de ſe voir lui-même é- » xempt d'une opération toujours ter- » rible, toujours douteuſe! » Mais il n'y a encore rien à craindre pour le démembrement de l'*Empire* de la Chirurgie. Loin que le reméde ſoit *univerſel*, on ne peut citer aucun exemple particulier de ſon efficacité pour la guériſon de la pierre. Auſſi M. le Cat convient, qu'en feſant même grace à ce reméde de la *lenteur* avec laquelle il a juſqu'ici fait *ſi peu de choſe*, il ne faut pas ſe hâter de dire qu'il eſt *univerſel*.

L'Auteur fait voir que la diſſolution de la pierre eſt poſſible. Un fait tiré de l'Hiſtoire naturelle lui ſuffit pour le prouver. « Tous les ans, dit-il, vers » la mi-Juin, tems où les Ecréviſſes » commencent à muer, on trouve dans » leur eſtomac deux veſſies pleines » d'un ſuc glaireux qui ſe durcit peu à » peu & forme des pierres, qu'on ap- » pelle en Médecine *yeux d'Ecreviſſes*. » En Juillet ces pierres ſe fondent peu » à peu, & enſuite on ne les retrouve

» plus. » Voilà, ajoute M. le Cat, un grand préjugé en faveur de la possibilité du *Lithontriptique*, c'est-à-dire, du Dissolvant de la pierre.

Il dit que tous les hommes & tous les animaux, portent dans leur urine le principe de la pierre ; ce qu'il prouve par le sédiment de l'urine, qui forme avec le tems une croute pierreuse au fond du vase où cette urine a été gardée. Cette croute, selon lui, ne differe en rien du noyau & des couches qui forment la pierre des reins & de la vessie. Ainsi l'une & l'autre concretion est formée du sédiment de l'urine : l'une & l'autre a pour cause la décomposition de l'urine, principe de ce sédiment.

Il examine ensuite la formation de la pierre plus en détail, & il l'attribuë au défaut de mouvement dans l'urine. Dès que la chaleur abandonne cette liqueur, ses principes grossiers cessent d'être divisés par le mouvement. Ils se précipitent & forment les nuages & le sédiment de l'urine. En effet, si on approche l'urine du feu, ou si l'on y jette de l'eau chaude, elle reprend sa premiere transparence. J'omets ici plusieurs raisonnemens de l'Auteur, qui paroissent solides & appuyés sur des

expériences & sur l'autorité du célébre M. Géoffroi Médecin. Il suffit de dire que « le Dissolvant de la Pierre, est une » matiere alkalino-volatile, savoneuse : » que les raisonnemens de la plus saine » Physique expliquent très-bien l'ac- » tion dissolvante de cette sorte de re- » méde sur le mastic de la pierre ; & » que les expériences tant de la Chy- » mie, que de la pratique médicale, » confirment la possibilité, & même la » réalité de ces dissolutions. » Il y a en effet nombre d'exemples de pierres dissoutes par des remédes intérieurs, surtout par la graine d'oignon blanc, infusée en grande quantité dans du vin blanc. Mais, ajoute l'Auteur, j'ai taillé de la pierre, bien des gens qui n'avoient pour ainsi dire vêcu que d'oignon blanc, de sa graine, de coquilles d'œufs & de limaçons, de poudre de vieilles pipes à fumer, de perce-pierres, & de tant d'autres remédes vantés comme infaillibles.

La recette de Mademoiselle Stéphens, n'est nouvelle, selon lui, que par l'assemblage & l'ordre qu'elle a donné à plusieurs remédes, déja connus pour spécifiques par rapport à cette maladie, & il nie formellement qu'il soit universel. Puis il conclut ainsi. « Il » ne faut ni donner une croyance im-

» bécille à tout ce qu'on débite sur les » Lithontriptiques, ni refuser de croire » des faits averés par des personnes di- » gnes de foi. Il est des Lithontriptiques, » mais il en est bien moins qu'on ne » croit, & les meilleurs qu'on ait seront » toujours sujets à nous manquer sou- » vent de garantie. » Il finit par donner la préference à celui du Mlle. Stephens. Cependant il n'en rapporte aucun fait, qui prouve la guérison de qui que ce soit par ce reméde ; & depuis le tems qu'on en fait usage à Paris, je n'ai point oüi dire qu'il ait guéri quelqu'un. On en est encore aux épreuves, & il est aussi lent & aussi incertain, que tous ceux qui étoient déja connus. La somme de 114 mille livres, accordée à Mademoiselle Stephens par des Seigneurs Anglois, pour prix de la publication de son reméde, ne prouve que le zéle & la générosité de ces Seigneurs. Cependant la somme dont il s'agit ne lui a pas été délivrée, comme M. le Cat le fait entendre ; on m'a assuré qu'elle a seulement été consignée, & qu'on lui en fait la rente, jusqu'à ce que des expériences nombreuses & certaines de la guérison des Malades par son reméde, ayent mérité qu'on lui en abandonne le fond.

Je suis, &c. *Ce 9 Avril* 1740.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCVII.

EN vous entretenant, Monſieur, de l'Hiſtoire de Philippe Roi de Macédoine, par M. l'Abbé Séran de la Tour, qui ſe vend chez Briaſſon (*in*-12. 1740.) je me diſpenſerai de vous expoſer les faits les plus importans. Que pourrois-je vous dire que vous n'ayez lû dans MM. Tourreil & Rollin, avec ce plaiſir que donne un choix heureux de faits curieux & inſtructifs, joints à la beauté des penſées & à la ſolidité des refléxions, & exprimés dans un ſtyle noble & élégant. On ne peut cependant diſputer à M. de la Tour, l'avantage d'avoir compoſé un Ouvrage plus ample, & de l'avoir orné de détails curieux. Hiſtoire de Philippe.

L'Auteur n'ayant pas marqué la

datte des événemens ; il m'eſt venu dans l'eſprit de conſulter M. Rollin. Quelle a été ma ſurpriſe de trouver tant de différence dans l'ordre des faits, ſurtout pour ce qui regarde les premieres années du regne de Philippe. Cependant dans l'Ouvrage du ſçavant Profeſſeur, les faits s'éclairent mutuellement, les intérêts des divers Etats de la Gréce ſont bien démêlés ; on voit les projets politiques de ce Prince naître, croître & parvenir enfin à leur point de maturité. Je ne prétends pas inſinuer par-là, que cette clarté manque entiérement dans l'Hiſtoire de M. l'Abbé de la Tour. Il a ramaſſé plus de faits & plus de circonſtances ; mais il a négligé de nous apprendre les raiſons qui l'ont déterminé à s'éloigner, pour la Chronologie, de M. Rollin ou plûtôt d'Uſſerius ſon guide ; J'ai pris la peine de comparer l'arrangement des faits d'une partie de la nouvelle Hiſtoire, avec celui que leur a donné M. Rollin ; frappé de cette extrême différence, je ſuis tenté de croire que M. l'Abbé de la Tour n'a pris une route ſi oppoſée, que pour ne pas paroître Copiſte de ſon dévancier, même en fait de Chronologie.

1. Il a pourtant copié une faute écha-

pée à ce grand Ecrivain. Il s'agit de la description topographique de la Macédoine. M. Rollin, & après lui M. de la Tour, la disent bornée à l'Orient par la *Béotie*; il suffit de jetter les yeux sur une Carte de l'ancienne Gréce, pour voir que cela ne peut être ainsi, & que c'est la Bottiée (*Bottiæi*) qui borne ce Royaume à l'Orient. Seroit-ce encore pour ne pas ressembler à M. Rollin, que le Moderne Historien s'est abstenu de dire qu'il étoit *borné au midi par les montagnes de la Thessalie*? Il me semble pourtant que cette addition n'étoit pas inutile.

M. l'Abbé de la Tour pousse sa délicatesse timide, jusqu'à n'oser profiter de la critique de M. Rollin. J'en citerai quelques exemples assez remarquables. Selon le moderne Historien, Amyntas donna pour ôtage Philippe son fils aux Illyriens qui l'envoyerent à Thébes, & le mirent entre les mains d'Epaminondas; & ce jeune Prince revint ensuite en Macédoine d'abord après la mort de son pere. Mais comment ce Roi a-t'il pû donner un ôtage qui n'étoit pas né? Selon Usserius, suivi par M. de la Tour dans sa Préface, Philippe nâquit l'an du monde 3621; & le même Chronologiste place, deux ou

trois années auparavant, le Traité conclu avec les Illyriens ; ces époques paroiſſent inconteſtables. D'ailleurs Amyntas étant mort ſelon le même Uſſerius, huit ans après la naiſſance de Philippe, à qui perſuadera-t'on les *rapides progrès* de ce Prince encore enfant *dans l'étude de l'éloquence & de la Philoſophie?* Il ne faiſoit encore que bégayer. M. de la Tour raméne Philippe âgé de dix-neuf ans chez Epaminondas, & prétend qu'il fut donné pour ôtage à Pélopidas Général des Thébains, par Aléxandre ſon frere, à qui Ptolemée, fils naturel d'Amyntas diſputoit la Couronne. Mais comment M. de la Tour prouvera-t'il que depuis les troubles cauſés par Ptolemée, juſqu'à l'avénement de Philippe à la Couronne, il ne s'eſt écoulé que ſix ans? Je ne ſçai s'il peut citer ſes garans ; mais il eſt viſible que les dattes qu'il a adoptées dans ſa Préface, renverſent cet arrangement. Outre cela, M. Rollin, appuyé ſur le témoignage d'Eſchine, Auteur contemporain, fait voir que ce fut, non pas à Aléxandre, mais à Perdiccas ſon Succeſſeur, que Ptolemée diſputa la Couronne.

Nul embarras dans l'Hiſtoire de M. Rollin : Aléxandre ſucceſſeur immé-

diat d'Amyntas, ayant fait un Traité de Paix avec les Illyriens, mit entre leurs mains pour ôtage Philippe son frere cadet, encore enfant, qui lui fut bientôt renvoyé. Il ne s'agit ici ni de Thébes, ni d'Epaminondas. Ce ne fut que deux ans après, que Pélopidas choisi pour arbitre des différens entre Ptolemée & Perdiccas, maintenu sur le Trône, emmena entre plusieurs autres ôtages, Philippe âgé alors de dix ans, & confia le soin de son éducation à Epaminondas, qui avoit chez lui un célébre Pythagoricien pour élever son fils. Il n'y a rien dans cet arrangement de faits qui ne s'accorde avec l'Histoire, & que le bon sens puisse contredire.

Philippe, dit M. Rollin, passa neuf ou dix ans à Thébes, où il profita bien des Leçons de ce Philosophe; & encore plus de celles d'Epaminondas, qu'il accompagna sans doute dans quelques campagnes, *quoiqu'il n'en soit point parlé.* Ce silence de l'Histoire, attesté par un sçavant Ecrivain, auroit dû faire rejetter à M. de la Tour, ce qu'il raconte, n'ayant apparemment d'autre garant que le Roman Historique de l'*Education de Philippe*, par rapport aux expéditions par mer & par terre, où Philippe se trouva avec Epaminondas.

S'il en avoit trouvé quelque vestige dans les Auteurs anciens, il n'auroit pas manqué de les citer. C'est encôre de cette source si suspecte, qu'il a tiré l'entrée de Philippe à Thébes entre Pélopidas & Epaminondas, sa jalousie contre Pausanias Prince de son sang, dont la *suite* étoit plus *nombreuse* & plus *magnifique*; le projet formé par Philippe de lui enlever sa Maîtresse dont il est ensuite aimé, le rôle ridicule que jouë Epaminondas en cette occasion, le manége de ce Peintre qui se servoit de son talent pour séduire les femmes Thébaines; enfin ses exploits galans & sa bravoure romanesque. Oserai-je dire dire que ces avantures, dignes à peine de figurer dans un Roman, dèshonnorent l'histoire, dont la vérité est le plus grand ornement. Plutarque, dont M. de la Tour se dit l'imitateur & le disciple, ne fournit point d'exemple de pareils écarts.

Je ne sçai comment concilier un fait que M. de la Tour rapporte, peut être sans aucune autorité: il dit d'abord que Perdiccas, ayant appris combien Philippe s'étoit distingué dans *sa derniere campagne*, lui envoya plusieurs Députés pour l'engager à venir partager le poids du gouvernement. Il assure en-

ſuite, qu'après la mort de ce Roi, Philippe ſortit *furtivement* de Thébes ; ce qui prouve qu'il n'y étoit pas libre.

Le Moderne Hiſtorien ſe fait ſi fort ſcrupule de *mettre* M. Rollin *à contribution*, qu'il aime mieux ſuivre des erreurs anciennes, comme on l'a déja vû, que de profiter de ſes lumieres. Ce dernier obſerve que Potidée étoit *priſe depuis deux ans*, lorſque Philippe apprit en même tems trois nouvelles fort agréables pour lui : Qu'il avoit été couronné dans les Jeux Olympiques : que Parmenion, l'un de ſes Généraux, avoit remporté une grande victoire contre les Illyriens, & qu'il lui étoit né un fils. M. de la Tour aſſure, que Philippe *étoit encore campé ſous cette Ville*, lorſqu'il apprit les deux dernieres nouvelles ; car je ne ſçais pour quelle raiſon il ſupprime la premiere. C'eſt encore par un trait de la même délicateſſe, qu'il n'a pas oſé employer le double portrait de Philippe, tracé par Démoſthéne & par M. de Tourreil. Mais puiſqu'il a orné ſon Hiſtoire du parallele que cet Académicien a fait de Philippe avec Céſar & avec Aléxandre, il auroit pû également faire reparoître les chefs-d'œuvres de ces deux excellens Peintres. Du reſte, quoique M. de la Tour ait copié

divers traits de M. de Tourreil, il faut avoüer que son imagination lui en a fourni qui sont assez heureux. Mais en général, le portrait de Philippe par M. de la Tour, quoique d'un coloris singulier, a été dessiné d'après Démosthéne, MM. de Tourreil & Rollin. Il est glorieux à un jeune Peintre, de prendre pour modéles les Tableaux des grands Maîtres. Le nouvel Historien a, pour ainsi dire, découpé son portrait, & en a distribué les précieux lambeaux en divers endroits de son Histoire. Enthousiasmé de son Héros, il n'a pas vû qu'il déplaçoit quelquefois ces lambeaux. C'est ainsi qu'il nous représente ce Prince, à peine monté sur le Trône, comme *courageux jusqu'à la témérité, foible jusqu'à rougir des blessures qui l'honoroient, sçavant dans l'art de former de bons Officiers, &c.* Mais Philippe n'aïant point été blessé, pouvoit-il alors rougir de ses blessures honorables? Ce ne fut qu'après le siége de Méthone, où il perdit un œil, qu'il montra cette foiblesse. Comment pouvoit-il avoir formé de bons Officiers, & avoir signalé son courage, puisqu'il n'avoit point encore fait la guerre? Je sçai qu'un Historien n'est pas un timide Gazetier, & qu'à l'exemple des Orateurs, il peut quelquefois représenter ce qui doit ar-

river, comme existant actuellement ; mais il me semble, qu'il ne doit pas employer des traits fondés sur l'existence nécessairement antérieure de certains faits ; parce que ces portraits portent alors un caractére de fausseté. C'est précisément le cas où se trouve M. l'Abbé de la Tour, qui a gâté lui-même ce prétendu trait oratoire ; en ajoûtant : *Tel étoit Philippe lorsqu'il se proposa de recueïllir les débris de la Monarchie de son pere.* Car il est faux que ce Prince fût alors tel qu'il le représente dans cet endroit.

J'ai déja insinué que M. l'Abbé de la Tour a craint de paroître Copiste, & que pour cela il a cru devoir travailler à l'Histoire de Philippe, comme si aucun autre Moderne ne l'avoit pas ébauchée. Vous sousentendrez les restrictions convenables. Rien n'est plus naturel à un homme d'esprit que d'aimer la gloire, & d'être délicat sur sa réputation. Mais il me semble que M. l'Abbé de la Tour a poussé trop loin la délicatesse, & qu'il a pris pour plagiat ce qui ne l'est pas. S'attribuer les pensées d'autrui, imiter son style, faire un tissu de phrases étudiées, copier l'art d'un Ouvrage, c'est être plagiaire. Mais on ne le fut jamais, pour avoir

profité de la critique des gens habiles ; & pour avoir adopté certains morceaux originaux. Il n'y a qu'à indiquer les sources où l'on a puisé. Si M. l'Abbé de la Tour avoit fait cette distinction, il n'auroit pas manqué de profiter des recherches des Modernes.

A l'égard du style, on ne l'accusera point d'être plagiaire ; il lui appartient tout entier. C'est toujours un style plein de feu, quelquefois trop ingénieux & trop rhétoricien, avec des refléxions d'un tour heureux.

Avant que de reprocher à M. de la Tour, d'avoir omis quelques faits, je veux exposer ce qu'il dit pour se mettre à couvert de la critique. « Si quel» qu'un de ces esprits zélés, dit-il, me
» reproche l'omission de quelques faits
» qui leur paroîtront importans, & que
» je n'aurai pas jugé tels, je les prie de
» se ressouvenir que *tout ce que j'ai fait*
» *n'est que dans le goût de Plutarque*, *qui*
» *est toujours mon modèle*. Cet Historien
» rapporte dans *le plus grand abrégé*, les
» principales actions des Grands hom» mes dont il parle. Il ne donne point
» leur vie ; il n'en donne que le précis,
» encore *passe*-t'il souvent *tout ce qui*
» *n'est pas propre à réformer les mœurs*,
» *& à inspirer l'amour de la vertu*. »
Est-ce en suivant son modéle, qu'il a

quelquefois employé un ſtyle ampoulé, & de fauſſes hiſtoires galantes, ſi peu propres à corriger les mœurs ? Mais comment ſe juſtifiera-t'il d'avoir omis, 1°. la Lettre de Philippe à Ariſtote, en le choiſiſſant pour le Précepteur de ſon fils. 2°. La Lettre de ce Prince aux Athéniens, lorſqu'il aſſiégeoit Périnthe. 3°. Quelques faits & dits mémorables, épars dans divers Auteurs, & que M. Rollin a recueillis ? Il ne peut pas dire que ces lettres & ces bons mots ne ſervent de rien, ſoit pour la correction des mœurs, ſoit pour faire connoître le Héros de ſon Hiſtoire. Il me ſemble que Plutarque eût préferé tout cela à des faits chimériques & peu inſtructifs ; il étoit extrêmement ſoigneux de recueillir les moindres faits. « Je n'écris pas une » *Hiſtoire*, dit-il *, mais des *Vies*. Et » ce n'eſt pas toujours dans les exploits » les plus éclatans & les plus ſignalés, » que paroiſſent le plus la vertu ou le » vice de ceux qui les exécutent. Mais » ſouvent la moindre petite action, » une ſimple parole, un jeu, font beau» coup mieux connoître les mœurs des » hommes, que les combats les plus

* Dans la Vie d'Aléxandre, Traduction de M. Dacier.

» ſanglans, les batailles rangées & les » priſes des Villes. »

Du reſte, l'Hiſtoire de M. l'Abbé de la Tour, contient plus de faits & plus de détails, que celle de M. Rollin; & malgré les petites taches que j'y ai remarquées, on ſent que c'eſt l'Ouvrage d'un homme d'eſprit; la vivacité du ſtyle & les traits d'une imagination brillante le font lire.

Réponſe de M. de Saint Aubin.

Il eſt avantageux à la République des Lettres, qu'un Sçavant s'enthouſiaſme pour une découverte qu'il a faite; parce que de cet enthouſiaſme, naît la plus grande application, pour la rendre certaine ou du moins vraiſemblable. Ainſi l'amour propre, dans la ſphére des ſciences, loin de produire un mauvais effet, ſert à les étendre & à donner de l'exercice à l'eſprit & à la critique. Il ne faut pas douter que M. le Gendre de S. Aubin, charmé d'avoir trouvé la vraie origine de la Maiſon de France, n'ait profondément médité le nouveau ſyſtême qu'il a propoſé, & qu'il n'ait recherché avec ſoin tout ce qui pouvoit l'appuyer. Nous avons expoſé dans la Lettre CCXCIV. ſes nouvelles vûës, & quelques raiſons qui nous ont paru ébranler la certitude de

son systême, d'ailleurs ingénieusement concerté; & fortifié d'inductions spécieuses qu'il a tirées de quelques faits incontestables. L'amour naturel d'un Sçavant pour une nouvelle découverte, l'a vraisemblablement engagé à attaquer divers Ecrivains périodiques, qui n'ont pas trouvé dans ces conséquences ébloüissantes, cette *évidence* dont il est frappé. C'est ce qu'il vient de faire dans une Réponse *in-4. pages* 8. Nous nous bornons à discuter l'article qui nous regarde.

La premiere objection que nous avons faite contre l'identité de Childebrand Roi de Lombardie, & de Childebrand de France, est tirée du silence de tous les Historiens. *Aucun*, avons nous dit, *n'a écrit que Childebrand, après avoir été détrôné, se soit refugié en France. Est-il possible qu'un fait aussi célébre ait été universellement omis?* Sçavez-vous ce que répond M. de S. Aubin. 1°. Que le regne de Childebrand & sa datte ne nous font connus que par un Diplome de Childebrand. 2°. Qu'Anastase le Bibliothécaire, Ecrivain du 9e. siécle, se contente de dire que les Lombards rejetterent Hildeprand, & élurent Rachis, Duc de Frioul; qu'il paroît même qu'après la mort de Luit-

prand, les Lombards refuserent d'obéir à Childebrand, & que Rachis fut le Successeur immédiat de Luitprand, & qu'aucune particularité de cet événement n'a été écrite. « Voilà, poursuit-il, où l'on en est réduit pour » l'histoire du neuviéme siécle & des » suivans : il faut tirer de l'oubli, par » des *inductions* les faits qui devroient » être les plus célébres. Peut-on s'attendre à les trouver décrits avec tou- » tes leurs circonstances. » Je n'ai garde de contredire les faits cités par M. de S. Aubin ; mais remarqués je vous prie l'adresse qu'il employe dans cette occasion. Il regarde le détrônement de Childebrand comme le fait principal, & sa retraite en France comme une *particularité* ; & ainsi il n'est pas étonnant que les Historiens de ce tems-là l'ayent omise ; puisqu'ils n'ont décrit aucune circonstance de l'événement le plus important. C'est le résultat du raisonnement de ce Critique. Il me semble cependant, qu'on n'a jamais donné le nom de *particularité* ou de *circonstance* à un fait qui est indépendant d'un autre. Car Childebrand Roi de Lombardie a pû être détrôné, sans qu'on puisse en induire nécessairement qu'il a passé en France, parce qu'on y

trouve dans le même tems un Prince de ce même nom. Il me faut donc le témoignage précis de l'Histoire sur ce point, pour me le rendre *évident*. « Et » quels sont les Historiens, poursuit » M. de S. Aubin, dont le silence sur » la retraite de Childebrand en France, » pourroit rendre douteuse l'identité » de Childebrand beau-frere de Char- » les Martel? L'Histoire de Paul Dia- » cre finit à la mort de Luitprand: sur » quoi il me vient en pensée, que Paul » Diacre qui a écrit son Histoire du » tems de Charlemagne, & qui auroit » pû la continuer jusqu'à l'extinction » du Royaume de Lombardie, n'a pas » voulu parler des Successeurs de Luit- » prand, pour faire entendre qu'il ne » reconnoissoit plus de Rois légitimes » depuis Luitprand, & que c'étoient » des Usurpateurs qui avoient été les » ennemis de Pepin & de Charlema- » gne. « Mais cette refléxion ne porte-t'elle pas en même tems un coup mortel au systême de M. de S. Aubin? Je veux que Paul Diacre n'ait pas voulu parler de Rachis, d'Astaulphe, ennemis de nos Rois; mais si le Childebrand de France avoit été le même que celui de Lombardie, cet Historien auroit-il oublié d'en parler? Quelle occa-

ſion plus naturelle que de dire queChildebrand, qui avoit été injuſtement détrôné, s'étoit retiré en France, & que ſa poſtérité y ſubſiſtoit !

« Aucun autre Hiſtorien de ces tems-» là, ni qui en ait approché, dit le Cri-» tique, n'a nommé en tout Childe-» brand, en qualité de Roi de Lombar-» die. Et ſi la preuve négative du ſi-» lence des Hiſtoriens ſur ſa retraite en » France étoit admiſſible, il faudroit à » plus forte raiſon, rejetter le regne de » Childebrand, & la révolution qui le » priva du Royaume de Lombardie. » Il n'y a point de parité dans ces deux faits. Le regne de Childebrand eſt atteſté par un Diplome reconnu pour authentique ; des Hiſtoriens me diſent que les Lombards rejetterent enſuite ce Roi légitime, & que Rachis fut ſon Succeſſeur. Voilà la révolution conſignée dans les monumens de l'antiquité. Mais aucun Hiſtorien, aucun Diplome ne m'apprend que ce même Childebrand ſe ſoit retiré en France. Pour le prouver, M. de S. Aubin obſerve qu'il n'eſt pas dit, que Childebrand ait péri dans la révolution ; il propoſe des inductions tirées des grandes liaiſons de Luitprand, Roi de Lombardie avec Charles Martel ; liaiſons ſur leſquelles

il s'appuye pour assurer que Childebrand neveu de Luitprand, a épousé la sœur de ce Roi de France ; du nom Lombard de Childebrand, & du témoignage de Robert II, qui dit en général que son illustre Race étoit originaire d'Italie. Toutes ces inductions, forment selon lui, une démonstration presque Géométrique. Pour moi, je ne vois-là qu'une combinaison de conséquences probables ; mais ce qui fait encore douter de l'identité de Childebrand de France & de Childebrand de Lombardie, c'est que dans la guerre faite à Astaulphe par Pepin, il n'est point parlé de lui. Auroit-il manqué de saisir cette occasion de se venger de l'Usurpateur, & d'engager Pepin à le faire remonter sur le Trône ?

Nous avons encore opposé à M. de S. Aubin, que Childebrand & Nebelon son fils, ont fait travailler à la continuation de Frédegaire. *Comment*, avons nous dit, *l'un & l'autre ont-ils pû négliger d'apprendre à la postérité leur illustre origine* ? Voici comme il nous réfute. « Il se présente une réponse bien simple : c'est que ce fait étoit trop notoire *alors*, & qu'il n'avoit aucun rapport aux événemens, dont ces deux Princes faisoient écrire l'histoire. »

Selon d'habiles Critiques, lorſqu'il s'eſt écoulé deux ſiécles ou environ, ſans trouver aucun veſtige d'un fait illuſtre, il doit paſſer pour apocryphe; en admettant la premiere raiſon employée par M. de S. Aubin, il n'y a point de fable célébre qui ne doive être admiſe; il n'y aura qu'à dire qu'elle étoit *trop notoire*, pour être écrite dans ſes commencemens. Mais ſi l'origine de Childebrand étoit *trop notoire*, lorſqu'ils faiſoient travailler à la continuation de Frédegaire, cette *grande notoriété* a-t'elle toujours ſubſiſté? D'où vient donc qu'aucun Hiſtorien n'a pris la peine de la fixer? L'autre raiſon eſt auſſi foible; je conviens que les faits que ces deux Princes faiſoient écrire, n'avoient aucun rapport à la révolution de Lombardie; mais l'Hiſtorien jaloux de leur plaire, n'auroit-il pas indiqué en paſſant leur vraie origine? Il me ſemble qu'il n'y auroit eu en cela aucune affectation, & que de pareils faits ont été conſignés dans des piéces, où il ne devoient pas naturellement ſe trouver.

Le témoignage de Robert II. qui ſe dit originaire d'Italie, ne nous a pas paru exprimer l'origine Lombarde de Childebrand. Nous avons reconnu 1°. que l'interprétation donnée à ce témoi-

gnage par M. de S. Aubin, paroiſſoit *mieux fondée* que celles des autres Critiques. 2°. Qu'elle n'étoit pas auſſi *certaine* qu'il le penſe. Il trouve en cela une eſpéce de contradiction. Mais en bonne logique, une interprétation peut être *mieux fondée* ſans qu'elle ſoit *certaine*; l'eſprit ſaiſit aiſément cette différence. Le témoignage de Robert II. eſt vague, il n'annonce rien de précis; ce Prince dit que ſon illuſtre Maiſon eſt originaire d'Italie, voilà tout; & il employe des expreſſions qui indiquent plûtôt l'origine feminine que la maſculine. On ne peut l'expliquer de cette derniere, qu'en ſuppoſant deux choſes. 1°. Que le Childebrand de France eſt le même que le Childebrand de Lombardie. 2°. Que Robert-le-Fort eſt fils d'un autre Robert, deſcendant de Childebrand de France. Or rien de tout cela n'eſt clairement énoncé; ce ne ſont que des inductions tirées de quelques faits; & ces *inductions* combinées, M. de S. Aubin les donne pour des *preuves aſſurées*, qui forment une *évidence à laquelle l'eſprit ne peut ſe refuſer*. N'y a-t'il rien à rabattre de cette déciſion? La bonne Dialectique ne s'y oppoſe-t'elle pas?

Du reſte, nous avoüons que nous

nous sommes trompés, en attribuant à des Auteurs contemporains, ce qui n'a été dit que par des Ecrivains postérieurs, touchant l'origine Saxone de Robert-le-Fort. On verra bientôt si l'Abbé des Thuilleries, comme l'assure M. de S. Aubin, a *rejetté* le témoignage d'Aimoin, le premier Auteur qui ait fait Saxon Robert le-Fort, deux cens ans après la naissance de ce Prince. Si nous avions trouvé quelque solidité dans les autres raisonnemens de M. de S. Aubin, nous les aurions adoptés avec plaisir.

Dictionnaire Géographique.

Montalant, Libraire sur le Quai des Augustins, nous a priés d'avertir le Public qu'il a reçu des Exemplaires du dernier Volume du *Grand Dictionnaire Géographique & Critique*, de M. Bruzen de la Martiniere. Cet Auteur a mis à la tête un Avertissement, qui renferme quelques faits dont vous serez bien aise d'être instruit. Après avoir remercié le Public pour avoir si favorablement reçu son Ouvrage, il lui proteste que tant qu'il vivra, il travaillera à des corrections, à des additions, & même à des retranchemens dont il sent que son Dictionnaire a besoin. Il nous apprend que M. *des Roches*, Auteur de l'Histoire du *Dannemarck* a eu beaucoup de part

à ce grand Ouvrage ; & il entre à ce ſujet dans des détails dont un Littérateur pourra profiter. « Si le Public, » dit-il, a aujourd'hui la ſatisfaction de » voir le dernier Volume, il le doit à ce » labourieux ami. J'aurois tort de laiſſer ignorer à nos Lecteurs la part qu'il » mérite au ſuccès de notre Ouvrage. Il » n'a pas tenu à moi que je ne l'aſſo- » ciaſſe dans le titre, & je ſuis prêt en » cela comme en toute autre choſe à lui » rendre la juſtice qu'il mérite. » Il remarque enſuite les inconveniens qui ſont nés de ce travail partagé entre deux Ecrivains. Je vous ai déja dit que ce grand Dictionnaire en 9 vol. *in-fol.* n'eſt ſelon lui qu'un *Canevas* ; il le répete, & il exhorte les Sçavans de divers Pays, à corriger & à augmenter ſon travail, pour en faire un *corps Géographique* vraiment digne de la poſtérité. Il aſſure que de ſon côté il ne reſtera point dans l'inaction, & qu'il ſe promet aſſez de vie pour publier un *Supplément*, où entreront ſes propres additions & corrections, & celles qu'on voudra bien lui communiquer.

M. de la Martiniere s'éleve enſuite contre les réimpreſſions *précoces* de ſon Dictionnaire, & il voudroit qu'on attendît qu'il fût porté à un dégré de *bonté*

qu'il n'a pas encore. « Le réimprimer tel » qu'il est, c'est mettre obstacle à une » *seconde Edition.* Des masses de papier » si *volumineuses,* ne s'achettent pas dou- » bles sans regret. Les Libraires qui » ont fait les frais de celle-ci, *ne se pres-* » *seront pas* d'en entreprendre une se- » conde, s'ils voyent qu'on leur enléve » les fruits de leur entreprise. Il y a à les » en frustrer une ingratitude criante & » une injustice punissable. » Mais nos Libraires, dont les Hollandois contre-font si souvent les Livres, seroient bien plus fondés à faire de pareilles invecti-ves. M. de la Martiniere ne peut pas l'i-gnorer: dans ses déclamations injurieu-ses, il plaide sa propre cause & celle de ses Libraires. Il est fâché de se voir pri-vé de l'avantage de faire une seconde Edition de ce grand *Canevas* de Dic-tionnaire.

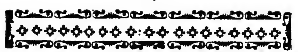
« Il y a outre cela bien de l'impru- » dence & de la témérité, poursuit il, » pour ne rien dire de plus à des Librai- » res Etrangers, d'oser du vivant d'un » Auteur, & loin de lui, toucher, sans sa » permission, à son Ouvrage, à la correc- » tion duquel il travaille. » Mais les Libraires Hollandois n'ont jamais de-mandé de pareilles permissions. Pour-quoi veut-il assujettir les François à une

police differente? « Il est permis, dit- » il, d'examiner un Livre qui est public, » de rélever les fautes de l'Auteur, de » lui fournir des lumieres pour les ap- » percevoir, & ainsi le moyen de les » corriger. Cela est dans l'ordre, j'ai » même demandé en grace qu'on le fît, » je le demande encore. Mais d'y faire » des changemens arbitraires, sans sa » participation, c'est porter la faux » dans le champ d'autrui; non pour » l'aider, mais pour lui enlever une par- » tie de la moisson. C'est, dira-t'on, » une chose qui se pratique tous les » jours. Je l'avoüe: cette conduite n'en » est pas moins malhonnête; & un » homme de Lettres qui a des princi- » pes de morale, ne commettra jamais » une faute de cette nature. »

Je ne sçai si toutes ces refléxions honorent beaucoup le désintéressement de M. de la Martiniere. Il fait lui même l'énumération des inconvéniens, occasionnés par le travail de deux Auteurs différens; il convient que son Ouvrage demande des corrections, des additions & des retranchemens. Où est le mal, en réimprimant son Livre, sans attendre une Edition qui ne viendra peut être jamais, de corriger une partie de ces fautes, d'ajouter des articles omis, des

morceaux curieux & intéressans. Est-ce que ces corrections, & ces additions ne peuvent devenir bonnes qu'en passant par ses mains? On voit bien qu'il est fâché de ne pas en profiter pour une seconde Edition. *Hinc iræ, hinc lacrymæ.* Mais à quoi bon faire acheter deux fois au Public la même chose; voilà ce qui est véritablement contre les *principes de la morale?* Que M. de la Martiniere se borne à faire un Supplément, comme il semble le promettre; le Public lui en sçaura bon gré. Il y pourra placer les augmentations & les corrections de l'Edition de France, & critiquer ce qui ne lui paroîtra point exact. Alors il fera un Ouvrage utile à tout le monde, & qui sera recherché par tous ceux qui auront son grand Dictionnaire; & il ne fera pas *acheter doubles des masses de papier si volumineuses.* Je ne sçai comment il n'a pas vû que cette refléxion étoit décisive contre une nouvelle réimpression de tout son Dictionnaire. Du reste, il n'y aura plus *de masses de papier si volumineuses* dans l'Edition de France, qui a été réduite à un petit nombre de Volumes, & imprimée d'une maniere plus commode & plus avantageuse aux Gens de Lettres.

Je suis, &c. *Ce 16 Avril 1740.*



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCVIII.

UN Livre intitulé : *Odes sacrées selon l'esprit des Pseaumes*, par M. de la M. . . . 1740. *in-12*, commence par une Epître Dédicatoire à M. le Chevalier Girard de Nouveaumont, qui est à proprement parler, une longue Dissertation, sur je ne sçais quelle chymie où il s'agit de la transmutation des Métaux & de la Médecine universelle. Vous seriez-vous attendu, Monsieur, à trouver au commencement d'un Volume de Poësies Chrétiennes une piéce de ce caractére ? M. de la . . . . . . fait gloire d'avoir été initié dans cette belle science par son Mécéne ; il l'appelle son cher Maître, & prend l'humble qualité de Disciple. Jaloux de faire sçavoir ses grands progrès à ce

Odes sacrées.

cher Maître, qui demeure à Fribourg en Suiſſe, il a ſaiſi apparemment la premiere occaſion qui s'eſt offerte de publier le fruit de ſes études. On voit qu'il s'eſt appliqué à lire les Livres des plus célébres Alchymiſtes, qu'il a pénétré leurs ſublimes Myſtéres, & qu'il parle bien leur Langue, preſque poëtique, & formée par un ridicule enthouſiaſme. Vous jugés bien que je n'expoſerai point ici de pareilles recherches. Je me contenterai de vous citer quelques endroits, qui n'exigent pas la connoiſſance de la Langue Alchymique. Pour prouver qu'*on voit dans la Philoſophie métallique par excellence un léger crayon de l'immenſité*, l'Auteur fait pluſieurs obſervations ſingulieres; vous en jugerés. « On a partagé, » dit-il, l'argent en douze deniers douze grains, parce qu'on prétend que » ce Métal doit ſa production aux influences de la Lune, qui gouverne » les douze mois de l'année & les douze heures de la nuit. Comme l'or, » qui ſeize fois plus concentré, doit ſa » production aux influences du ſoleil, » dont la pureté ſe compte par vingt-» quatre quarats, qui chacun ſe partage en trente-deux trente-deuxiémes, » parce que le ſoleil gouverne les vingt-

» quatre climats de l'Univers. » Il remarque encore que « l'œuvre Philosophique est la peinture du secret, & » que le Philosophe doit imiter la nature qui se cache dans les entrailles » de la terre, pour n'être pas pénétrée » quand elle enfante ses trésors. «

Cet œuvre philosophique est un *œuvre divin*; on y voit tout ce qui se passe dans l'intérieur des animaux pour leur digestion. « Leurs nourritures, » dit l'éléve Alchymiste, sont d'abord » broyées par les dents, & le Philosophe se sert d'or en chau ou en poudre » très-subtile; l'animal employe le corrosif de sa salive pour faire une dissolution primordiale de ses nourritures, » & le Philosophe débute par une dissolution forcée d'acide pour atténuer » davantage les parties de l'or; l'animal achève la dissolution parfaite des » nourritures dans son estomac, comme le Philosophe fait une dissolution » parfaite de l'or dans le Mercure; » dans l'estomac de l'animal, il se fait » une putrefaction comme dans l'œuvre; dans l'animal les nourritures se » tournent ensuite en chyle, comme » dans l'œuvre la confection passe au » blanc; dans l'animal le chyle se tourne en sang, comme dans l'œuvre le

» blanc passe au rouge. » Voilà quelques raisons qu'il employe pour montrer l'image de l'immensité dans la *Physique par excellence.* Il ajoute que la raison pour laquelle cet œuvre du *Sage* n'a jamais été découvert, c'est qu'il contient par lui-même sans aucun secours étranger tous les besoins de la vie, richesse, santé, indépendance; en quoi il différe des autres sciences, qui étant *vulgaires doivent être divulguées, & pour ainsi dire promulguées pour en retirer du profit.* Il faut démontrer, ajoute-t'il, qu'on a atteint le but d'une perfection supérieure pour s'attirer & l'estime & le fruit de ses talens; les Sçavans en tout genre, *debent videri antequam esse*, tandis que le Philosophe aime mieux *esse quàm videri.* Ces idées suffisent pour vous faire juger des progrès de M. de la . . . . . & de son enthousiasme pour le grand œuvre. Il prétend que c'est à tort que les Souverains ont eu tort de persécuter ces Philosophes, qui ont ensuite *porté l'abondance* dans les Républiques où ils se sont réfugiez. « Il n'y a jamais rien à craindre de » l'ambition d'un Philosophe, ajoute-» t'il, aucun d'eux n'en a jamais eu; » leur spéculation étant *inénarrable*, » leur fait mépriser le train de la vie

» ordinaire qu'ils regardent *d'un rire* » pitoyable ; & Dieu permet toujours » que cette ſcience ſoit verſée dans le » ſein d'un homme de la même trempe » des Sages qui l'ont précedé. *Vel ſanctum facit, vel ſanctum invenit. Divinæ* » *hujus ſcientiæ principium eſt timor Domi-* » *ni, finis autem charitas, & amor proxi-* » *mi.* Il en a coûté la vie à Raimond » Lulle, Diſciple d'Arnauld de Ville- » neuve, pour l'avoir communiquée à » Edoüard Roi d'Angleterre. » Le dernier fait eſt apparemment conſigné dans les archives des Alchymiſtes ; car l'hiſtoire n'en dit rien. Mais ſi leur ſcience fait des Saints, ou qu'elle ne ſe communique qu'à des Saints, ſi la crainte de Dieu en eſt le principe, & l'amour du prochain l'objet final, comme on le dit dans le texte latin, il eſt étonnant que cette ſcience ſoit ſi négligée ; les *Sages* ne ſont-ils pas coupables de la tenir ſecrete ?

Après avoir loüé les vertus morales & philoſophiques de ſon cher Maître, notre Auteur ajoute. « Je vous ai » vû opérer de vos mains tous les » *miracles* que j'ai cités avec une *tran-* » *quillité Stoique*, & diſpenſer aux pau- » vres les fruits de vos travaux & des » *arcanes* divins, dont Dieu a permis

» que vous fussiez instruit. Qui pouvois-» je choisir dans le monde pour mettre » à la tête de mon Livre, dont il n'est » pas un Vers, qui ne soit à la loüange » de la Divinité; que vous, qui êtes » un exemple perpétuel de l'adoration » qu'on doit lui rendre? . . . On verra » un jour les cantons Helvétiques se » disputer l'honneur de vous avoir don-» né la naissance, comme jadis sept des » plus fameuses Villes de la Gréce, se » sont disputées celui d'avoir produit » le fameux Homére Melesigene. »

Mais ce caractére de singularité n'est pas moins marqué dans les notes dont l'Auteur a orné quelques Vers. Il les emprunte de l'Astronomie, de la Grammaire, de l'Histoire naturelle, de la Physique, de la Morale, de la Philosophie Hermetique, de la Théologie, de la Politique, de la Médecine, de la Chirurgie, de la Musique, des Mathématiques, de l'Histoire des Héréfies, &c. Il y parle d'Opéra, de la Physique expérimentale de M. l'Abbé Nolet, de la Musique de M. Rameau, de la Scholastique, du Parlement, des Avocats, & des Moines dont il fait une peinture peu avantageuse, même dans ses Vers; de sorte que les personnes peu instruites croiront que du tems de

David, dont l'Auteur se dit l'interpréte, il y avoit des Religieux. Il n'a pas oublié la Géographie ; & a même inséré une espéce de Carte qui en donne une idée générale. Il faut avoüer qu'on ne trouve rien de semblable ni dans les Commentateurs des Pseaumes, ni dans les Traductions en Vers François. Les notes Astronomiques & Chymiques, sont ordinairement les plus longues. Est-il parlé dans ses Vers du Ciel, des Vents, du Zodiaque ? Il n'en faut pas davantage pour amener la Liste des Cieux, une explication de tous les Vents, & de tous les signes du Zodiaque, pour lesquels il paroît que sa Traduction du *Zodiaque* de Palingenius, lui a fait concevoir une affection particuliere. Vous n'ignorés pas que la folie des Alchymistes, est de trouver le grand œuvre dans les Livres Saints ; M. de la . . . . . n'a pas manqué de prêter leur langage au Prophéte Roi, dans les endroits qu'il a jugés favorables à l'Alchymie, & d'y joindre une glose fort étrange. Je ne sçai si quelque autre Adepte a porté la singularité plus loin.

Vous me demanderez si ses Odes sont une traduction, ou une paraphrase ; c'est ce qu'on ne peut décider. Un

Pſeaume entier n'a quelquefois qu'une ſtrophe ; & les plus ſuſceptibles des grandes beautés de la Poëſie, ſont ſouvent réduits à un petit nombre de Vers. Les Pſeaumes, entre les mains de ce Traducteur, ne ſont ſouvent que comme les textes Latins, employés par certains Auteurs Anglois à la tête des ſujets qu'ils traitent. Le Poëte n'aime pas à s'aſſujettir aux penſées de David; & quand il le fait, il leur donne un tour proſaïque, & n'en exprime le ſens que d'une maniere vague. Pour *l'eſprit des Pſeaumes*, qu'il ſe vante d'avoir repréſenté, il eſt aiſé de voir que l'exécution ne répond pas à ſes bonnes intentions. Je n'ai rien à vous dire de la Poëſie & de la verſification, parce qu'en liſant deux pages du Livre, on en démêle d'abord le prix. Quand le plat, le biſarre, le guindé dominent dans un Ouvrage, il eſt ſuperflu d'entrer dans une critique détaillée. C'eſt la ſingularité du Commentaire & d'un grand nombre de Vers qui peut ſeule donner quelque vogue à ce Livre, parmi certains Bibliophiles. Mais me direz-vous? Eſt-ce que dans un ſi grand Volume de Vers, on ne trouve pas quelques ſtrophes heureuſes; je reconnois qu'il y en a quelques-unes; mais la beauté du ſens eſt toujours gâtée, ou

par des expressions plates, ou par des épithétes oisives. Par exemple, dans une Ode qui précéde celles où l'Auteur s'est proposé d'exprimer *l'esprit des Pseaumes*, il dit en parlant du Soleil :

Par *lui* la matiere fertile
Agit par de secrets ressorts ;
Il meut sa sémence subtile
Par de tendres & doux efforts ;
Il l'empreigne de sa lumiere ;
Divisible & toujours entiere.
Ainsi ce globe *lumineux*
Fait germer toute la nature,
En rechauffant la créature,
Qui peuple la terre & les *cieux*.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer ce qu'il y a de défectueux dans ces Vers, qui offrent de belles images. A la suite de cette strophe viennent les deux suivantes qui sont dignes de Ronsard.

Les signes de son Zodiaque
En Mars font naître les agneaux ;
Avril, ce mois Genethliaque
Met au joug les jeunes taureaux.
La Chevre en Mai se renouvelle
Par une naissance jumelle ;
Mais quand retrograde en son cours
Le Soleil s'éloigne du Pôle,
Le cancer devient son symbole
Et fait en Juin les grands jours.
En Juillet cet Astre se place
Dans le colerique Lion,

Et laiſſe en ce tems ſur ſa trace
Sa plus forte *inſolation.*
Un épi que porte la Vierge
Caractériſe la concierge
ou De la ſixiéme des Maiſons,
Où ce tréſor de la nature
Le bled, parfaite nourriture,
Fait la plus riche des ſaiſons.

M. de la . . . . . peint avec les mêmes couleurs les autres ſignes du Zodiaque, & orne ſa deſcription d'une longue explication & des figures des douze ſignes. Tout cela, comme vous voyez, eſt d'un goût admirable. Mais il faut l'obſerver dans ſes Odes qui renferment *l'eſprit des Pſeaumes.* Dans l'onziéme Pſeaume, David dit que les paroles du Seigneur ſont ſinceres & pures comme l'argent éprouvé dans le creuſet, & qui a paſſé juſqu'à ſept fois par le feu. *Eloquia Domini caſta ; argentum igne examinatum, probatum terra, purgatum ſeptuplum.* C'eſt-là un de ces endroits, qui, ſelon les Alchymiſtes, prouvent la réalité du grand œuvre. Voici comme le Poëte l'a rendu.

Votre loi, Seigneur, eſt plus pure
Que la plus belle créature
Qu'ait jamais formé votre voix;
Plus qu'enfin l'or dans la fournaiſe,
Qui craint peu l'ardeur de la braiſe
Dans le *départ* juſqu'à ſept fois.

Il ajoute ensuite cette note. « *Départ* » *jusqu'à sept fois.* Départ ou l'inquart » est un séparation de quelque métal » d'avec un autre avec lequel il auroit » été intimement mélangé par la fonte; » par exemple, quand sur un mélange » d'or & d'argent, on a versé de l'eau » forte, l'argent si dissout; mais l'or » ne pouvant être pénétré par ce dis- » solvant, se tient précipité au fond du » Vaisseau. » Cette note n'est-elle pas bien instructive & bien édifiante?

Le Poëte prête quelquefois au Prophéte Roi des idées qui supposent des faits récemment connus; & pour justifier ces idées, il a recours au don de prophétie; dénouement qu'on ne pourroit certainement pas rejetter, si elles avoient quelque fondement dans le texte original. Mais lorsqu'il n'y en a aucun vestige, où est le bon sens & même le respect qu'on doit aux Livres Saints, de faire de pareilles suppositions. C'est ainsi qu'il donne pour la fin du Pseaume XIV, les pensées suivantes dont il n'y a pas la moindre trace.

Sauvages peuples d'Amérique
Vous serez moins punis que nous:
Sur votre ignorance rustique
Dieu mesurera son courroux:

Mais ceux que son Verbe suprême
Prit le soin d'enseigner lui-même,
Enfans de prédilection,
Doivent épuiser ses vengeances,
En châtiment de leurs offenses :
Ils sçurent sa Religion

Voici la note qui accompagne cette strophe : « *Sauvages peuples d'Amérique.* » J'entens déja le sévere Critique qui » se récrie, quel anachronisme ! Com» ment peut-on *mettre dans la bouche du* » *Prophète Roi*, une citation des peuples » d'Amérique, vû qu'elle n'a été dé» couverte que par Améric-Vespuce, » au commencement du seiziéme sié» cle ; découverte confirmée par Chris» tophle Colomb ? Il faudroit une lon» gue dissertation pour leur prouver » que les Juifs pouvoient bien en avoir » quelque connoissance, puisqu'on pré» tend que ce nouveau monde tient à » notre continent. Quand d'ailleurs » cela ne seroit pas ; le don de pro» phétie qu'on ne peut refuser à ce Roi » selon le cœur de Dieu, ne pouvoit» il pas lui donner la connoissance de » ces peuples que j'ai cités, parce qu'ils » ont tous les biens en commun, & » qu'ils exercent l'hospitalité qui est le » symbole de la charité. » Cette note feroit quelque impression, s'il y avoit

dans ce Pseaume quelques expressions, qui eussent rapport à ce qui est annoncé dans cette strophe; mais il n'y en a aucune qui y conduise. Ainsi ce n'est pas David qui prophétise, mais M. de la . . . . sous le nom de ce Saint Roi.

C'est ainsi qu'à la fin du Pseaume XXVII, où l'on ne trouve pas un mot qui puisse colorer la folle prétention des Alchymistes, sur l'existence du secret du grand œuvre dans les Livres Saints, l'Auteur fait parler à David la langue des Alchymistes, aussi parfaitement que la parleroit son *cher Maître*. De deux strophes burlesques, je me contente de citer ici la derniere, comme plus facile à entendre. Il prend l'or pour *la semence spiritueuse de l'or*, & non pour l'or *vulgaire*.

> L'or, cette masse précieuse,
> Rayon solide du Soleil
> Attire cette eau vaporeuse
> Par son propre aimant sans pareil :
> Du mouvement le feu sensible
> En fait un sel irréductible
> Qui contient goût, couleur, odeur,
> Qui n'ayant rien de sophistique
> Rend tout le composé physique
> Sans perdre rien de sa valeur.

M. de la . . . . . auroit-il recours à l'esprit prophétique de David, pour

justifier les idées qu'il lui prête ? De pareils excès méritent les qualifications les plus fortes ; je vous laisse le soin de les appliquer vous-même. Qu'il fasse briller dans ses Ecrits son entêtement pour la Philosophie Hermétique ; on ne fera qu'en rire ; mais comment voir de sang froid qu'il en rende complice un Ecrivain divinement inspiré. Je vous renvoye aux pages 305, 306 & 307, où vous trouverez des preuves encore plus éclatantes de cette prévention. L'Auteur fait encore de David un Sçavant Botaniste. Il en fait presque un Tournefort, un Jussieu.

Voici une stance morale qui termine le Pseaume XXX, & à laquelle il a cousu un Vers d'un Poëte moderne. Il n'est pas nécessaire de vous avertir qu'il n'y a rien dans ce Pseaume qui soit rélatif à ces Vers.

Du siécle la pompe frivole
N'est, qu'un spectacle de mépris ;
Le tems qui sans cesse s'envole
En entraîne avec soi *le prix.*
Des grandeurs la fausse chimére
N'impose jamais qu'au vulgaire ;
Le foible jugement humain,
N'a que des lumieres bornées,
A son horison terminées
Tout est géant aux yeux d'un nain.

Ce Vers qui termine une jolie Epigram-

me de Gacon contre un fameux Poëte, a paru si heureux à M. de la . . . . . qu'il l'a repété dans le Pseaume LIV.

D'un nain vous faites un géant.

David parle ainsi au commencement du Pseaume LXVII. Que Dieu se leve & que ses ennemis soient dissipés; qu'il se montre ce Dieu tout-puissant, que ceux qui secouënt le joug de ses Loix, prennent la fuite devant lui. C'est le sens propre & littéral de ces paroles : *Exurgat Deus & dissipentur inimici ejus, & fugiant qui oderunt eum à facie ejus* : J'emprunte l'élégante interprétation du P. Lallemant. Voici comme le Poëte fait parler le Prophéte Roi.

Majesté, suprême puissance,
C'est par vous seul que le Démon
Est remis dans l'obéissance
Au *prononcé* de votre nom.
Son image est une fumée,
Qui dans le vuide est consumée,
Il fond comme la cire au feu;
Les atomes qu'il abandonne
Sont désunis de *sa personne*,
A ce mot, ineffable DIEU.

Cette strophe seroit certainement inintelligible, sans la note suivante : « Ce Pseaume se dit par les Exorcistes » pour conjurer les possédés. On pré-

» tend que le Démon, quand il veut
» commercer avec les hommes, se ré-
» vêt d'un corps d'atômes, & que le
» Saint nom de Dieu fait dissiper sa
» configuration, par la désunion des
» atômes qu'il a empruntés pour nuire.»
Mais où l'Auteur a-t'il pris cette chimérique doctrine ? De quel droit la met-il dans la bouche de David ?

Dans le Pseaume LXXVII. le Prophéte parle de la multitude innombrable d'oiseaux, que Dieu fit pleuvoir sur les Israëlites dans le Désert. Ce trait a fait naître la description suivante :

Gens enclins à la gourmandise,
Vos tables sont des *échaffauts*,
Où la cruauté *solemnise*
Des hécatombes d'animaux ;
Votre appétit toujours vorace,
Est une *idole qu'on agace*
Par les ragoûts les plus piquans.
Que *d'innocentes créatures*
Ont pour *vivantes sépultures*,
Vos estomachs *incontinens* !

L'Auteur n'a pas dépeint avec des couleurs moins fortes les avares ; voici comme il les représente dans le Pseaume XXXV.

L'Avare est un Démon sur terre,
C'est un dragon dans un Etat,

Dont le trésor est la matiere ;
Il en fait l'amas sans éclat ;
L'or & l'argent ne sont qu'un signe
Des biens dont il se rend indigne,
Faits pour la circulation.
Il cause une *crise publique.*
C'est le sang du corps politique
Dont il devient l'*obstruction.*

Il joint à cette affreuse peinture, un calcul aussi accablant pour les avares. « La circulation des monnoyes, dit-il, » est l'objet où se sont toujours le plus » fortement attachés les plus grands » Ministres. Un écu, par exemple, » renfermé dans un coffre, n'est qu'un » être de raison qui n'a de valeur qu'à » chaque mutation d'une main à une » autre ; de sorte que si le même écu » passe en un jour en deux cens mains, » il vaut deux cens écus réels, parce » que sa valeur a servi à chaque muta- » tion pour les besoins de la vie. Un » avare, qui par conséquent retiendra » cet écu sans usage, fera tort de deux » cens écus à deux cens particuliers » qu'il auroit nourris dans un jour. »

Je finirai par ce trait sur la Musique :

Oh vous douce & tendre harmonie !
Dont les plaisirs sont innocens,
Dont l'*enthousiasme infinie*

Calme le trouble de nos ſens.
Vos tons, *émanés des planétes*,
Sont les fidéles interprétes
De ces accords mélodieux,
Des concerts éternels des Anges,
Qui de Dieu chantent les loüanges
Dont ils font retentir les cieux.

L'*harmonie* lui a donné lieu de faire cette note : « M. Rameau qui paſſe à » préſent pour le coriphée des Muſi- » ciens, ne doit ſa gloire qu'aux ſages » conſeils du P. Caſtel de la Compa- » gnie de Jeſus ; qui, Mathématicien » *par excellence*, a fait remarquer les » ſons du Monocorde. » Il me ſemble que M. Rameau dans des remarques inſérées au nombre 196. du *Pour & Contre*, Tome XIV. diſpute fort ſerieuſement la gloire de ſes découvertes au Mathématicien.

Réponſe à M. de Saint Aubin.

Quand on ſe donne la peine de nous faire voir que nous nous ſommes trompés, nous avoüons ſincérement nos mépriſes. L'expérience n'apprend que trop combien il eſt facile de ſe tromper, ſurtout dans des faits hiſtoriques, parce qu'on ſe fie trop à ſa mémoire. Ainſi nous avons reconnu avec plaiſir, que nous avons eu tort de dire

que des Auteurs *contemporains*, avoient marqué l'origine Saxone de Robert-le-Fort. La sincérité & l'impartialité nous obligent d'observer que M. le Gendre de S. Aubin, s'est exprimé peu exactement, lorsqu'il a dit : « L'Abbé des » Thuilleries dans sa Dissertation *très-» courte* sur l'origine de la Maison de » France, a simplement *rejetté l'origine » Saxonne de Robert sans aucune explica-» tion a cet égard.* » Cet éclaircissement donné par un Auteur qui se pique d'une scrupuleuse exactitude, ne me laissa d'abord aucun doute. Mais la Dissertation de M. l'Abbé des Thuilleries, m'étant tombée par hazard entre les mains, j'ai eu la curiosité de la relire; & j'ai été surpris de voir que M. de S. Aubin ait exposé avec tant de négligence le sentiment de l'Abbé des Thuilleries sur l'origine Saxonne de Robert-le-Fort. Loin de la *rejetter*, comme le dit le moderne Généalogiste, il l'adopte formellement. « Ce ne sont pas, » dit-il page 267, les seuls avantages » qu'on trouve à embrasser; celui qu'» elle donne de pouvoir aussi *expliquer* » d'une maniere sensée, l'origine Sa-» xonne, que tant d'anciens, depuis » Aimoin Moine de Fleury, ont attri-

» buée à notre Robert, n'est pas en-
» core moins à estimer ; au lieu qu'on
» est obligé de tordre ces Auteurs de
» la maniere la plus violente, quand
» on les veut ajuster avec l'autre opi-
» nion. En effet, puisque c'étoit l'u-
» sage dès le tems de cet Aimoin, d'ap-
» peller tous les Allemands Saxons, à
» cause des Princes du Sang de Saxe,
» qui étoient devenus leurs Rois,
» comme M. Audigier le prouve par
» des autorités de Glaber, d'Orderic,
» des Chroniques de Dijon, de Caën,
» & de plusieurs autres Ecrivains, ne
» lui aura-t'il pas été très-naturel de
» dire, que Robert-le-Fort étoit issu
» des Saxons, *generis Saxonici*, lui dont
» le pere, la mere, & tous les ancêtres
» étoient Allemands, & duquel l'ayeu-
» le paternelle étoit même du vrai sang
» de Saxe selon notre sentiment. »
Vous voyez donc que l'Abbé des Thuilleries ne *rejette* point l'origine Saxonne, qu'il l'*explique*, & qu'il l'adopte. Il s'exprime encore avec plus de force aux pages 15 & 16, dans sa *Défense sur l'origine de la Maison de France*, contre les Journalistes de Trévoux. « Cette extraction Saxonne qui
» est la seule que les Ecrivains François

» & Allemands du onziéme & du douziéme siécle, ayent connuë pour la troisiéme race, ainsi que je l'ai marqué dans la Dissertation page 236, 237, 267, forme encore là-dessus un argument si fort contre l'opinion à laquelle les Auteurs des Mémoires veulent donner cours, qu'il ne m'a jamais paru possible d'y répondre pertinemment. En effet, que pourroit-on en cela opposer à Yves de Chartres, mort en 1115, lequel s'appliquoit sans cesse à débroüiller les Généalogies des Grands, afin qu'ils ne se mariassent pas avec leurs parentes, comme on le voit par ses Lettres. Qui mettroit on aussi en paralléle pour ce point avec Aimoin, Moine de Fleuri, qui vivoit sous Hugues Capet même, qui a dédié son Histoire à l'Abbé Abbon, Auteur de son côté d'un Eloge de ce Monarque & de Robert son fils; & n'étoit-ce pas-là le tems, où l'on devoit être plus curieux de connoître les Ancêtres de ces nouveaux Souverains?

» Mais ce qui acheve de rendre invincible le témoignage de ce dernier Ecrivain, c'est celui de Foulques Archevêque de Reims, qui assure

» dans sa Lettre à l'Empereur Arnoul, » que le Roi Eudes étoit étranger à la » race Royale *ab Stirpe regiâ alienus.* » Car ce Prélat se seroit-il jamais ex- » primé de cette maniere, si Charle- » magne avoit été le bisayeul paternel » d'Eudes, comme les Auteurs des » Mémoires le prétendent. » Peut-on dire après cela que l'Abbé des Thuilleries *a rejetté l'origine Saxonne de Robert sans aucune explication*? Je ne sçai pas d'ailleurs pourquoi M. de Saint Aubin appelle *très-courte* la Dissertation de l'Abbé des Thuilleries; elle renferme tout ce qui peut solidement appuyer son opinion. Que falloit-il de plus?

Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres.

Le Pere Niceron, Ecrivain très-laborieux, a laissé des matériaux pour plusieurs Volumes de sa collection, intitulée: *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres dans la République des Lettres.* Le Libraire Briasson donnera successivement ces Volumes de six en six mois. Il invite les Gens de Lettres, dans le quarante-uniéme Volume qu'il vient de publier, à lui envoyer des additions, des corrections, & même les Vies des Sçavans qu'ils auront pris la peine de composer. Ce nouveau

Tome n'eſt pas moins curieux que les précédens ; on y voit regner la même impartialité & la même exactitude. La Vie de M. Héquet, célébre Médecin, m'a paru fort curieuſe & très-édifiante. Un des plus puiſſans argumens contre les eſprits forts, qui ſont ordinairement très-ignorans, eſt la piété ſincére des perſonnes illuſtres par leur eſprit & par leur ſçavoir. Ils n'ont ni préjugés ni défaut de lumiere ou de probité à oppoſer ; auſſi on les pouſſe à bout quand on leur cite l'exemple des Paſcals, des Nicoles, des Bourdalouës, des Boſſuets, &c. qui ſincérement attachés à la Religion Chrétienne, en ont été les zélés défenſeurs. Je vous parlerai un peu plus au long de ce nouveau Tome du P. Niceron dans une autre Lettre.

Un illuſtre Poëte moderne, peint depuis quelque tems par M. Aved, a compoſé le Sonnet ſuivant, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance.

SONNET

A M. Aved, *Peintre du Roi.*

TAndis que tu peignois mon image fidéle ;

De toi-même encor mieux tu traçois le portrait,
Dans ces soins prévenans qui servant ton souhait,
Ont si bien combattu ma fortune cruelle.

Un mouvement si noble, un si généreux zéle
A mon cœur attendri te peignant trait pour trait,
Me faisoient admirer dans un tableau parfait
De la vraie amitié le sensible modéle.

L'Art te fit, cher Aved, un don bien précieux,
Il t'apprit le secret de surprendre les yeux,
Et de rendre le vrai jaloux de la peinture.

Le Pinceau de Timante est ce que tu lui dois :
Mais le cœur que sans lui te forma la nature,
Est un présent plus rare & plus beau mille fois.

Je suis, &c.

Ce 23 *Avril* 1740.

Fautes à corriger.

Lettre 302, page 44. lig. 22. plus, *lisez*, moins.
Lettre 306, page 134. lig. 2, en trois Actes, *lisez*, en cinq Actes.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCIX.

VOus connoiſſez, Monſieur, le Livre de M. l'Abbé Banier, intitulé : *la Mythologie & les Fables expliquées par l'Hiſtoire* ; je vous ai entretenu des deux premiers Volumes dans le tems qu'ils ont paru, & je crois avoir rendu à ce ſçavant Ouvrage toute la juſtice qu'il mérite. Voici le 3ᵉ. Volume que l'Auteur vient de publier.* Il y ſuit toujours le même plan, qui eſt de faire voir que les Fables des Poëtes ne ſont que l'Hiſtoire ancienne, altérée & défigurée. Pour cet effet, il rapporte & examine ces fictions, & les comparant avec les monumens de l'Hiſtoire, il y cherche un rapport, qui puiſſe lui donner droit de conclure,

Mythologie & fables expliquées par l'Hiſtoire.

* A Paris, chez Briaſſon, 1740. *in*-4.

que tel fait a donné lieu à telle suppofition. Si les faits dont il s'agit ne font pas toujours certains, & fi les rapports de ces prétendus faits avec les fictions des Poëtes ne font quelquefois appuyez que fur de foibles conjectures, il y a auffi un grand nombre de ces faits qu'on peut fuppofer vrais, & regarder avec raifon comme le fondement de plufieurs points de la Mythologie.

L'Auteur explique au commencement de ce 3e. Volume, la célébre divifion des anciens tems, faite par Varron, en tems inconnu, tems fabuleux, tems hiftorique. Le premier tems, felon Varron, renfermoit ce qui s'étoit paffé depuis le commencement du monde jufqu'au premier déluge : Le fecond contenoit ce qui étoit arrivé depuis ce déluge jufqu'aux Olympiades : Le troifiéme, depuis le commencement des Olympiades, étant plus connu, a été appellé hiftorique. M. Banier prétend 1°. Que par ce premier déluge dont parloit Varron, les Grecs entendoient celui qui étoit arrivé fous Ogygès, ne connoiffant rien de plus ancien dans leur Hiftoire que le regne de ce Prince. 2°. Que cette divifion ne regarde que la Gréce, l'Afie

ayant eu des Rois, des Monarchies établies, & *une histoire suivie* dans les tems que les Grecs nommoient inconnus, & lorsqu'ils n'avoient pas même encore l'usage des Lettres. Par rapport à la réalité de cette *Histoire suivie* des Peuples de l'Asie, il faut lire la Préface de l'Auteur à la tête du premier Volume.

« Ce qui me reste à parcourir dans » cette Mythologie, ajoûte-t'il, sont » les tems héroïques ou fabuleux. Ici » par conséquent disparoît ce tems té- » nébreux, pendant lequel avoient vê- » cu les Dieux, & se présente en mê- » me tems une nouvelle carriere moins » difficile à remplir, & plus amusante » que la précédente. Ce n'est pas qu'il » ne s'y trouve des fables à chaque » pas; mais elles sont moins absurdes » & plus aisées à ramener à un sens rai- » sonnable, que celles dont on avoit » cru devoir orner l'Histoire des Dieux. » Il sort de ce tems, tout fabuleux qu'il » est, je ne sçai quelle lueur histori- » que, qui sert à en déveloper les fic- » tions. Ici ce sont des Tombeaux qui » rappellent par des traditions suivies » le souvenir des grands Hommes dont » ils renferment les cendres, &c. » Enfin l'Auteur dans ce second Volume

promet plus d'histoire & moins de discussions que dans les précédens. Pour ne pas donner au Public deux fois la même chose, il s'est moins étendu ici sur les fables tirées des Métamorphoses d'Ovide, qu'il a déja expliquées à la suite de la traduction de cet Ouvrage, que sur celles qui se trouvent dans Hygin, dans Antonius Libéralis, dans Conon, dans Palephate & dans quelques autres Mythologues.

Le Volume dont il s'agit est partagé en huit Livres, dont les six premiers contiennent l'*Histoire des tems fabuleux*. Sans entrer dans le détail immense de toutes les choses qu'ils renferment, je me bornerai à quelques articles. Je commence par l'Histoire de Phédre & d'Hippolyte, dont il est fait mention Liv. 2. chap. 9. Voici ce que M. Banier nous donne d'abord comme des faits réels. Après la mort de Minos, dit-il, Théfée Roi d'Athénes, envoya demander à Deucalion, Roi de Créte, sa sœur Phédre en mariage, & il l'obtint. Phédre devint ensuite amoureuse d'Hippolyte fils de Thesée & de l'Amazone Antiope. Son amour s'augmentant chaque jour, & Hippolyte y étant insensible, elle se pendit de désespoir pendant l'absence de Théfée, qui étant

revenu à Athénes quelque tems après, trouva *dans la main* de cette infortunée Princeſſe un Billet, par lequel elle déclaroit qu'Hippolyte avoit attenté à ſa pudeur, & qu'elle n'avoit évité ce malheur que par la mort. Alors Théſée envoya chercher ſon fils qui étoit à Trézene, pour le punir de ſa témérité. « Celui-ci, qui ignoroit le » deſſein de ſon pere, ſe preſſa ſi fort » d'arriver, que les chevaux échauffés » prirent le mords aux dents ; & ſon » chariot s'étant briſé, il fût traîné par» mi des rochers où il perdit la vie. » Il ajoute que peut être ce Prince accablé de douleur, & n'ayant pas ſongé à gouverner ſes chevaux, fut malheureuſement renverſé de ſon chariot.

Quoiqu'il en ſoit, voilà, ſelon lui, ce qui a donné lieu à Ovide d'imaginer que Neptune, pour venger l'opprobre de Théſée, fit ſortir de la mer un monſtre, qui épouventa ſi fort les chevaux d'Hippolyte, qu'ils traînerent ce Prince parmi des rochers où il périt. Mais Pauſanias que l'Auteur cite ici, dit que les Tréſéniens ne convenoient point qu'Hippolyte fût mort, entraîné par des chevaux. Ajoûtés à cela, que Plutarque qui a écrit fort au long l'hiſtoire de Théſée, ne fait aucune mention

de cette avanture « Les Poëtes Tragi-» ques, qui l'ont exposée sur le Théâ-» tre, dit M. Banier, l'auroient-ils » inventée ? mais des *monumens cer-» tains* l'établissent. » Ces monumens *certains* se réduisent à un Temple de Vénus bâti sur une Montagne près de Trézéne, selon Pausanias. Mais cet ancien Auteur n'a-t'il pas pû être trompé sur l'origine de ce Temple, & prendre une fable populaire pour une réalité. Une autre preuve de M. Banier, est que la mémoire de Théfée étoit trop chere aux Athéniens, pour que leurs Poëtes eussent osé inventer de leur chef une histoire si *honteuse* pour lui ? Le précepte d'Horace, *aut famam sequere aut sibi convenientia finge*, empêche de se rendre à cette derniere raison. D'ailleurs qu'est-ce que cette histoire a de si *honteux* pour Théfée ? C'est un malheur qui ne flétrit point sa gloire.

M. Banier, dans l'Explication des Fables, se fonde souvent sur les témoignages d'Hérodote & de Diodore de Sicile ; mais il n'ignore pas que ces deux Historiens sont quelquefois aussi fabuleux que les Poëtes mêmes. Que peut-on conclure de pareilles autorités ?

Qu'étoit-ce que le labyrinthe de

Créte ? Une carriere creusée dans le Mont Ida, où une prison faite exprès pour y renfermer des criminels ? Ni l'un ni l'autre. Selon M. de Tournefort qui avoit visité ce lieu célébre, c'est un *conduit naturel*, que quelque Prince curieux, prit autrefois plaisir à rendre praticable en faisant élargir les endroits trop serrez. Il est certain que la nature ne forme point des allées souterraines si régulieres, & que ce doit être l'effet de l'Art. Telles sont les fameuses caves de Chinon en Touraine, qui sont des allées de cette espéce, anciennement creusées dans une Montagne, apparemment pour se mettre à couvert de la fureur des ennemis. Le Labyrinthe de Créte, selon M. Banier, étoit entiérement détruit du tems de Pline, & cependant M. de Tournefort dans son *Voyage du Levant*, T. 1. p. 67. dit qu'il l'a visité. M. Banier distingue en Créte deux Labyrinthes, & prétend avec raison que celui qui subsiste aujourd'hui, & qui ne consiste que dans des allées souterraines, n'est point le fameux Labyrinthe de Dédale, *édifice* que le tems a détruit, & qui n'étoit ni aussi somptueux, ni aussi solide que celui d'Egypte, dont on voit encore une grande partie.

M. Banier, explique fort ingénieusement la fable d'Ixion, Roi des Lapithes, amoureux de Junon. La plûpart des Princes, dit-il, prenoient autrefois le nom de Jupiter; il étoit presque synonime avec le nom de Roi; & il le prouve dans l'article de Jupiter, T. 3. Liv. 1. Il ajoûte que les Reines leurs femmes s'appelloient Junon. Ainsi l'on a voulu, selon lui, nous apprendre par cette fable, que quelque Roi, surnommé Jupiter, ayant accordé l'hospitalité au Roi des Lapithes, ce Prince étoit devenu amoureux de la Reine; que son mari informé de sa passion l'avoit joüé, en faisant mettre dans le lit de la Reine une Esclave, dont Ixion avoit joüi, croyant que c'étoit celle dont il étoit épris. La rouë à laquelle il fut condamné, & les serpens dont on le représente environné, ne sont, selon notre Auteur, que les remords dont il fut agité toute sa vie.

On lit avec satisfaction ce que l'Auteur dit au sujet du Minotaure, ce bœuf demi-homme, cet homme demi-bœuf, comme l'appelle Ovide:

Semibovemque virum, semivirumque bovem.

L'Histoire de Thésée & ses amours pour Ariane sont ici fort bien expo-

fées. Les anciennes autorités ne manquent pas fur cet article ; mais malheureufement elles ne s'accordent point : Au fujet de l'Hiftoire de Dédale & de fon fils Icare, fi l'on a dit fort ridiculement qu'Icare s'étoit enfui de Créte à la faveur des aîles que fon pere lui avoient attachées aux épaules avec de la cire, & fi les Poëtes n'ont pas manqué d'adopter cette fiction ; d'un autre côté les Hiftoriens ont écrit que Dédale avoit inventé l'Art de la Navigation par le moyen des voiles (*vela quæ nondum eâ ætate inventa fuerant, navibus applicuit*, dit Paufanias) & que c'eft à la faveur des voiles d'un petit Vaiffeau, qu'il échapa avec fon fils à la colere de Minos, qui le fefoit pourfuivre à force de rames. M. Banier prétend ici, que les paroles de Paufanias ne doivent s'entendre que de la Gréce, où l'ufage des voiles, fi ancien chez les Phéniciens & les Egyptiens, n'étoit pas encore connu du tems de Minos. Mais d'où cette partie de la Mer Egée, nommée Mer Icarienne, a-t'elle pris fon nom ? Elle a été ainfi nommée, dit M. Banier, à caufe de l'Ifle *Icaure*, qui dans la Langue des Phéniciens, veut dire *poiffonneufe*, felon Bochart, *Chan.* Liv. 1. ch. 8.

On trouve ici page 166, une Dissertation sur Minos I. & Minos II. Il s'agit de sçavoir lequel des deux a été le Législateur de Créte, & a été regardé comme le Juge d'Enfer. M. Banier dépoüille Minos II. de ces deux illustres qualités, pour les donner à son grand pere; & ce n'est pas seulement sur les autorités qu'il se fonde, mais sur des raisonnemens; il donne donc à Minos I. le titre de Législateur de Créte, & la Charge de *premier Juge* des Enfers. Rhadamante & Eaque, selon lui, n'étoient que les Assesseurs, & Minos étoit le *Président*. On trouve ici la Généalogie & la postérité des deux Minos, & même le nom de leurs femmes.

Le Chapitre 5e. du Livre III. contient l'Apologie de Médée, que l'Auteur représente comme bien moins coupable qu'on ne la fait ordinairement. Il s'y efforce de détruire, par des autorités formelles, les faits odieux imputés à cette Princesse, sur la foi des Poëtes Tragiques. Tout ce qu'on pourroit lui reprocher, selon lui, est d'avoir abandonné son pere & sa mere, pour suivre un Etranger. Mais ajoute-t'il, elle suivoit un parent devenu son époux; & elle fuyoit un pere & une mere qui la haissoient, à cause de son *caractere bien-*

faisant. Tout ce Chapitre est fort obligeant pour cette Princesse, dont la mémoire se trouve ici réhabilitée.

Il y a, sur l'histoire d'Hercule & de ses travaux fabuleux, de sçavantes discussions dans le Chapitre suivant. A l'occasion du combat de ce Héros contre les Amazones, l'Auteur examine s'il y en a eu réellement. Il soutient que c'étoit une République de femmes, qui ne souffroient point d'hommes parmi elles, se contentant de les aller voir tous les ans. N'auroit-il pas été plus décént qu'elles les eussent fait venir? Quoiqu'on dise sur le témoignage de plusieurs anciens Auteurs, qu'elles se brûloient la mamelle droite pour mieux tirer de l'Arc, cependant les Amazones qu'on trouve représentées dans les anciens monumens, ont les deux mamelles bien conditionnées. D'ailleurs, puisqu'un Auteur tel que Strabon, dit qu'il n'y a jamais eu d'Amazone, & que tout ce qu'on publioit sur ce sujet n'étoit qu'une fable; n'est-il pas raisonnable de croire avec M. le Clerc, que non-seulement ces prétenduës Amazones ne se brûloient point la mamelle, comme on l'a dit; mais que les femmes, qui en Cappadoce alloient à la guerre avec leurs maris, ont donné

lieu de feindre un peuple de femmes guerrieres, qui ne souffroient point d'hommes parmi elles.

Il y a peu de fables dans l'antiquité, plus célébres que celles des Pygmées, dont des Historiens crédules ont parlé à peu près comme les Poëtes. Aristote & Pline ont cru qu'il y avoit réellement des Pygmées. Saint Augustin même & Saint Jérôme, sont d'accord sur l'existence de ces petits hommes & sur leurs combats avec les Grues. Mais quel Pays habitoient-ils? C'est surquoi ils ne conviennent point. Pomponius-Méla ne sçachant ou les placer, dit que ce peuple a été détruit par les Grecs, *contra Grues dimicando defecit*. M. l'Abbé Banier qui a examiné cette matiere, & qui a même publié une Dissertation sur ce sujet, inserée dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, prétend que les *Phéniciens*, sont les véritables Pygmées dont il s'agit. Les Poëtes, dit il, avoient appris, par le récit de quelques Voyageurs, que les Phéniciens étoient d'une petite taille; que les Grues se retiroient en hyver dans leur Pays; & que ces peuples s'assembloient pour les détruire. Voilà, selon lui, le fondement des fables débitées par les Poëtes à ce sujet. Les Phéni-

ciens sont des peuples d'Ethiopie; or les anciens Historiens conviennent qu'il y avoit en Ethiopie de fort petits hommes, & les Voyageurs modernes disent la même chose. Il est certain aussi qu'il se retire en ce Pays là une grande quantité de Gruës à l'approche de l'hyver. A l'égard des fables inventées au sujet des Pygmées, on doit les regarder, selon notre Auteur, comme des imaginations poëtiques, entre autres celle de la petite taille que leur donne Juvénal. Car s'il est vrai, dit-il, que le trop grand froid ou le trop grand chaud empêchent les animaux de croître, & que c'est pour cela que les Lappons & les autres peuples du Nord, ainsi que ceux de la Zone torride, sont plus petits que ceux des Zones tempérées, cela ne va jamais aux excès dont parle ce Poëte Ainsi ces petits hommes de Juvénal doivent être mis au rang des *Lilliputiens* de Gulliver.

Vous sçavez ce que l'on dit de la fameuse Statuë de Memnon, qu'on voyoit autrefois à Thébes en Egypte. Lorsque les rayons du Soleil venoient à la frapper, elle rendoit, dit-on, un son harmonieux. Voici ce que dit l'Auteur sur ce sujet, Liv. 6. ch. 7. « Stra-

» bon, Auteur très-judicieux, dit avoir
» été témoin lui-même de cette mer-
» veille : ce qu'on ne peut attribuer,
» que ou à la qualité de la pierre dont
» elle étoit faite, ou aux supercheries
» des Prêtres, ou plûtôt à quelque ref-
» sort secret, que le Sçavant Pere Kir-
» ker, dit après Pausanias, avoir été
» une espéce de clavecin renfermé dans
» la statuë, & dont les cordes rela-
» chées par l'humidité de la nuit se
» tendoient ensuite à la châleur du So-
» leil, & se rompoient avec éclat, fe-
» sant un bruit semblable à celui d'une
» corde de viole qui se rompt. » Pausanias assure avoir vû les restes de cette statuë dans son voyage d'Egypte ; Pline & Tacite avancent le même fait, mais sans en avoir été témoins.

Le Livre 8e. est une sçavante exposition de tout ce qui concerne les Jeux de la Gréce, c'est-à dire, cette sorte de spectacles, que la Religion avoit consacrés chez les Grecs. Il y avoit des Jeux de plus d'une espéce. L'Auteur explique en quoi consistoient les Jeux Olympiques, Pythiques, Néméens, Isthmiques, Scéniques. Les plus célébres étoient ceux de la Ville d'Olympie, appellés Jeux Olympiques. La

Chronologie Grecque se régloit sur ces Jeux, dont la célébration servoit à datter les principaux événemens. On se rendoit en foule à ce Spectacle magnifique, non-seulement de tous les Pays de la Gréce, mais encore des Pays voisins. Les Grands Seigneurs & les Rois mêmes, paroissoient ou dans les courses à cheval, ou dans celles des chars à quatre chevaux. La lutte & l'escrime étoient réservés pour le commun du peuple. On rendoit les plus grands honneurs à ceux qui avoient remporté la victoire dans ces Jeux; comme si c'eût été une grande perfection & une chose digne d'être fort estimée que d'être plus agile, plus fort, plus adroit qu'un autre; de sçavoir mieux conduire un char, d'avoir des chevaux plus vigoureux ou mieux dressez. Cependant on élevoit des statuës aux Vainqueurs; on leur décernoit les premieres places dans les Assemblées publiques, & quelquefois on abattoit un pan des murs d'une Ville, pour recevoir comme en triomphe ceux qui avoient été Vainqueurs à Olympie. Ces Jeux, selon M. Banier, étoient d'une grande utilité. « Par-là, dit-il, les Grecs ac» quéroient dès leur jeunesse l'humeur

» martiale, ou en devenoient plus dif-
» pos, plus alertes, plus robustes. Ces
» exercices étant très-propres, suivant
» les plus habiles Médecins, à augmen-
» ter les forces du corps. » Du reste, l'avarice, comme l'Auteur le remarque, n'étoit pas le mobile des combattans, puisqu'ils ne gagnoient ordinairement par leur victoire que des couronnes de peuplier, de laurier, & autres choses semblables.

Tous les Spectacles se réduisoient à des jeux Gymnastiques & à des jeux Sceniques. Les premiers regardoient la course, le saut, le palet, la lutte, le javelot, & le pugilat, qui étoit un combat avec le ceste, c'est-à-dire, avec une espéce de gantelet fait de cuir de bœuf, dont les combattans se couvroient les mains & les bras jusqu'au coude, par le moyen de plusieurs courroyes. Il y avoit encore le combat des Gladiateurs, qui étoit, dit l'Auteur, *le plus méprisé.* Par où il fait entendre que tous ces jeux ne ressembloient pas à celui de la course, & qu'il y en avoit quelques-uns qui n'étoient exercés que par des hommes vils & mercénaires. A l'égard des Gladiateurs, les Spectateurs de leurs affreux combats

étoient dans un ſens encore plus mépriſables qu'eux.

Les jeux Sceniques ſont ſans contredit ce qu'il y avoit de plus eſtimable dans ces ſortes de ſpectacles ; c'étoient des combats de Poëtes Tragiques, & des combats de Muſiciens, qui y diſputoient le prix. Les Poëtes Tragiques étoient obligés de préparer trois Tragédies & une Satyre, qui étoit une farce pour réjoüir le peuple. Lorſque ces piéces avoient été repréſentées, on recuëilloit & on comptoit les ſuffrages des Spectateurs, & on couronnoit celui qui avoit plus de ſuffrages. Il en étoit de même des combats des Muſiciens, où la voix étoit ordinairement accompagnée de quelques Inſtrumens. A l'occaſion de ces derniers combats, l'Auteur rapporte une hiſtoire tirée de Conon. « Deux » Muſiciens, dit-il, dont l'un étoit de » Locris (c'étoit Eunômus) l'autre » de Rhegium (c'étoit Ariſtan) étant » allez à Delphe pour diſputer le prix » de leur Art, il arriva qu'une corde » de la cithare du premier s'étant caſ» ſée, on vit dans l'inſtant voler une » Cigale, qui s'étant abattuë ſur la » cithare, ſuppléa ſi bien au défaut

» de la corde par ſon chant, qu'Eunomus remporta la victoire. Le même » Auteur (Conon) ajoûte, que quoique les deux Villes qu'il nomme ne » fuſſent ſéparées que par le Fleuve » Alex, les Cigales chantoient du côté » de Locris, & étoient muettes du » côté de Rhegium. » Cette derniere particularité ſe trouve atteſtée par Strabon, Diodore de Sicile, Pline & Pauſanias. Suivant le premier de ces Auteurs, Rhegium eſt un Pays couvert & humide, ce qui rend la Cigale engourdie : au contraire, du côté de Locris le Pays eſt ſec & découvert ; ce qui laiſſoit à la Cigale la liberté de chanter. C'eſt apparemment cette circonſtance qui a donné lieu au conte ridicule de Conon. Au reſte, il eſt certain aujourd'hui que le chant des Cigales n'eſt que le mouvement rapide de leurs aîles dans les tems chauds. Si Strabon avoit ſçu cela, ſon raiſonnement auroit encore été plus ſolide.

Voilà, Monſieur, tout ce que je vous rapporterai du dernier Volume de la Mythologie de M. l'Abbé Banier, dont l'Ouvrage auſſi judicieux que bien écrit, contient une vaſte & amuſante érudition.

Je ne ſçai ſi je dois vous entretenir d'un petit Poëme diviſé en 3 chants, ſur l'art d'aimer, intitulé : *le Code d'Amour*, par M. V.* L'Auteur l'appelle *Poëme héroïque*, quoiqu'il ne ſoit rien moins, étant purement didactique. Comme ces Lettres ont l'avantage d'être lûës par des perſonnes d'une piété éclairée & d'une morale pure, je craindrois de les bleſſer, ſi je les occupois de celle qui regne dans ce petit Ouvrage galant. Ce ſeroit peut être vainement que pour me juſtifier, j'employerois alors un raiſonnement de feu M. Gaulier, Régent de 4e. du Collége du Pleſſis, dans un Ouvrage contre M. Rollin, qui dans ſon *Traité des Etudes*, ne veut pas qu'on faſſe lire aux jeunes gens les Comédies de Térence, même purgées d'obſcénités, ſoit par le P. R. ſoit par le P. Jouvency. Il ſoutient que l'amour quand il eſt traité honnêtement, ne doit point être condamné dans un Auteur, parce que cette paſſion vient de Dieu, & qu'il ne tient qu'à nous d'en faire un bon uſage. N'eſt-ce pas cette paſſion, ajoute-t'il, *qui donne des Sujets au Roi, & des Ecoliers à l'Univerſité?* Le Code d'Amour.

* A Paris, chez Jorry, ſur le Quai des Auguſtins, près le Pont S. Michel.

Je prendrai ici un milieu, & je m'abſtiendrai de citer les endroits qui pouroient être trop galants à la fin du 3e. chant. Il faut convenir qu'en général l'Ouvrage eſt écrit avec beaucoup de décence, & que par cet endroit il ne reſſemble pas à l'*Art d'aimer* d'Ovide, qui enſeigne l'adultére, & qui ne contient que des préceptes de corruption & de vice. Ici au contraire c'eſt toujours un amour honnête, auquel on peut ſuppoſer un but légitime.

Comme l'Auteur a conſacré ſon Poëme à une perſonne vertueuſe, qu'il aime d'un amour reſpectueux, il déclare qu'il ſera ſcrupuleux ſur les images qu'il doit lui préſenter :

Elle ne peut ſouffrir qu'une Muſe ingénuë
Oſe peindre Vénus à ſes yeux toute nuë,
Et ſi trop de licence offenſoit ſa pudeur,
L'Amant ſeroit puni des crimes de l'Auteur.

Dans le premier chant il s'agit du choix que l'on doit faire d'un objet, pour s'y attacher. C'eſt avec raiſon que l'Auteur preſcrit de conſulter ſon goût particulier, & de faire plus d'attention aux qualités de l'ame qu'à celles du corps.

Aimez donc pour vous ſeuls, & non pas pour
les autres ;

Sans en croire leurs yeux, satisfaites les vôtres.
Mais quand vous aurez vû ce qui vous plaît le mieux,
Soumettez à l'esprit le jugement des yeux,
Par eux du cœur d'autrui l'on croit voir la franchise,
Par lui le même cœur en autrui se déguise;
Souvent ils sont trompeurs en un objet charmant,
Souvent ils sont trompés en un crédule amant...

L'art de se faire aimer, est le sujet du second & du 3e. chant. L'Auteur entre dans des détails naturels & aimables, mais fades & puérils aux yeux de la raison. Car qu'y a-t'il de plus *petit* que ce qu'on appelle les *petits soins* des Amans? Le commencement du 3e.chant est fort beau; c'est la description des mœurs des premiers hommes ausquelles ont succédé des mœurs effeminées, & un goût effrené pour le plaisir;

Le pénible travail ne fit plus qu'ennuyer,
La sévere vertu ne fit plus qu'effrayer,
Les plaisirs trop aisés parurent sans amorces,
On pressa les désirs de leur donner des forces,
Pour éteindre la soif, il fallut l'exciter,
Et l'apétit mourant se fit ressusciter.
Chaque mêts revêtu d'une forme étrangere,
Perdit par trop d'apprêts sa douceur ordinaire,
Et le goût, à changer follement occupé,
Pour être mieux servi voulut être trompé.

. . . .

L'honneur fut mesuré sur la folle dépense,

La fortune inégale en fit la différence,
Et suivant ses bienfaits plus ou moins prodigués,
On vit tous les Humains plus ou moins distingués.

L'Auteur ne veut pas qu'un homme se ruine avec une Belle :

Au reste, il ne faut pas toujours à sa bergere
D'un présent de grand prix se rendre tributaire,
Pour être gueux dix ans, être un mois libéral,
Et magnifiquement courir à l'Hôpital.
L'Amour veut de nos biens l'usage & non la perte,
L'air dont on offre est plus que n'est la chose offerte.

A l'occasion de la propreté que l'Auteur recommande avec raison à quiconque veut plaire aux femmes, il parle des modes nouvelles ausquelles on doit toujours se conformer, puis il ajoute :

Il est des Nations, de qui la gravité
Ne souffre en leurs habits nulle diversité.
Chez eux même figure est comme héréditaire,
L'habit du petit-fils fut celui du grand-pere,
Et l'usage reçû de leurs premiers ayeux,
Doit être encor transmis a leurs derniers neveux.
L'antiquité chez nous est bien moins vénérable,
Plus la mode est nouvelle & plus elle est aimable.

La morale suivante me paroît bien exprimée & peut avoir place ici.

Soyez respectueux auprès d'une Maîtresse,

Ménagez ſa pudeur pour gagner ſa tendreſſe.
De l'équivoque impur la ſotte liberté,
Déplait par ſa baſſeſſe & ſon obſcurité ;
Dans le monde autrefois on en permit l'uſage,
Mais des honnêtes-gens ce n'eſt plus le langage.
Il devient odieux quand il eſt entendu,
Et quand il ne l'eſt pas, le fruit en eſt perdu.

L'Auteur recommande une égale retenuë dans les actions & dans les paroles :

Mais quoi, dira quelqu'un, pour finir mes ſouffrances,
Attendrai-je qu'Iris me faſſe des avances,
Accuſe ma ſageſſe, & diſe en rougiſſant
Que chez moi le reſpect rend l'amour languiſſant ?
Cette reflexion part d'une ame effrenée,
Qui ſuppoſe toujours la vertu ſubornée,
Qui ne peut ſe réduire à de juſtes déſirs,
Et ſans l'aveu des ſens n'admet point de plaiſirs.
Pour moi d'un pur amour je cherche les délices,
Et je n'enſeigne point la pratique des vices.
N'attendez là-deſſus aucun de mes conſeils,
Amant ſage & diſcret, j'écris pour mes pareils.

L'Auteur ayant oublié de mettre les Vers au rang des moyens d'être aimé d'une Belle, feint à la fin de ſon Poëme, qu'Apollon lui en fait de juſtes reproches.

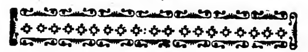
Quoi tu peins des Amans les agrémens divers,

Et tu n'y comprens pas l'art de faire des Vers.
Sçais tu que pour toucher une Belle insensible,
Ce secret des secrets est le plus infaillible,
Et que telle à toute autre a refusé son cœur,
Qui souvent s'est renduë au simple nom d'Auteur ?

On ne peut refuser des éloges à ce petit Ouvrage écrit fort naturellement, & qui renferme plusieurs Vers heureux. J'avouë que leur aisance est quelquefois un peu prosaïque : mais le genre didactique exige de la simplicité. Un Poëme toujours ingénieux & figuré eut moins plû, que des Vers tels que ceux-ci, qui sont presque toujours *Sermoni propiora*, comme ceux d'Horace. J'avouë encore que l'Ouvrage auroit dû être rechauffé par quelque épisode, & égayé, par quelques traits plaisans de satyre générale, contre les mœurs du siécle : cela eut fait valoir une infinité de choses raisonnables, mais communes, répanduës dans ce Poëme, qui mériteroit dans une seconde édition, d'être presque également diminué & augmenté.

Je suis, &c.

Ce 30 *Avril* 1740.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCX.

Recueil des Historiens des Gaules & de la France.

IL y a long-tems, Monsieur, que j'ai dessein de vous entretenir d'un grand Ouvrage, dont le commencement a été imprimé il y a deux ans, sous le titre de *Recueïl des Historiens des Gaules & de la France, Tome I. contenant tout ce qui a été fait par les Gaulois, & qui s'est passé dans les Gaules avant l'arrivée des François, & plusieurs autres choses, qui regardent les François depuis leur origine jusqu'à Clovis*, par D. Martin Bouquet de la Congrégation de S. Maur, à Paris 1738. *in-fol.* Il s'agit, pour me servir des termes du Sçavant Editeur, « d'un projet formé depuis » long-tems par les personnes les plus » capables de le conduire à sa perfec- » tion, présenté successivement à dif-

» férens Ministres, qui ont cru s'ho-
» norer eux-mêmes en le favorisant, &
» toujours arrêté par quelque nouveau
» genre d'obstacles ; d'un projet aussi
» utile en soi, que vaste dans ce qu'il
» renferme ; le plus important qui
» puisse être proposé pour la gloire de
» nos Souverains, & le plus intéressant
» pour notre Nation. »

Ce grand projet, autrefois conçu par Pithou, a été ébauché comme vous sçavez par André du Chêne, dont la Collection est en 5 Vol. *in-fol.* Il s'est agi depuis de le perfectionner. Mais que de difficultés pour l'exécution! Peut-être auroit-il suffi d'augmenter la Collection de du Chêne, & d'y insérer les monumens de notre Histoire de France qu'il a omis, ou qu'il n'a pas connus. Mais on a porté plus loin ses vûës, & on a cru que l'Histoire de notre Monarchie, pour marcher dignement, devoit être précedée de tout ce qui concerne l'Histoire de la Gaule, avant que les François en fussent devenus les Maîtres.

Le laborieux Pere le Long de l'Oratoire, s'appliquoit à compiler les piéces qui devoient entrer dans la nouvelle Collection, dont on l'avoit chargé, lorsqu'il mourut en 1721. Enfin en 1723

la Congrégation de S. Maur, toujours zélée pour ce qui concourt au progrès de l'érudition, se saisit d'un projet qu'on avoit lieu de regarder comme abandonné, & le sçavant D. Martin Bouquet fut commis à cette vaste compilation. Quoique l'ardeur avec laquelle il a embrassé le travail qu'on lui a imposé, ne se soit jamais rallentie, comme il l'assure, il s'est néanmoins écoulé environ 15 années entre le commencement de son travail & la publication du premier Volume de son Recueil *Tanta molis erat*, *&c.* Mais lorsqu'on fait attention aux lectures immenses que ce Recueil a exigées, & qu'on jette les yeux sur la multitude d'Extraits Grecs & Latins que le premier Volume contient, on est moins surpris de ce retardement.

A la tête de ce premier Volume, est une longue Préface en Latin & en François, où le docte Compilateur rend compte de son plan, & expose, comme dans un Sommaire historique, les principaux traits des Auteurs dont il a recueilli les textes par rapport à la Gaule & aux Gaulois. Pour cet effet, il partage cette Préface en plusieurs articles; où il traite de la Gaule, de ses noms différens & de ses divisions; de l'ori-

gine des Celtes ou des Gaulois, de leur Langue, de leur Religion, de leurs mœurs & coutumes, de leur Gouvernement, de leurs expéditions, de leur Littérature. Il traite en particulier de l'établissement des Marseillois dans la Gaule, de la forme de leur République, de leurs mœurs & de leurs usages. Ce dernier article n'est pas le moins curieux. Le Pere Bouquet ne parle dans cette Préface historique que d'après les anciens Auteurs, dont les témoignages sont contenus dans le Volume, & il a soin de citer exactement à la marge les pages de ce même Volume, où ce qu'il avance dans sa Préface se trouve en termes exprès.

Il est facheux de voir les Auteurs, assemblez dans cette Collection, s'accorder si peu entr'eux, & quelquefois si peu avec eux-mêmes. D'un côté on nous peint les Gaulois comme des Barbares, comme des hommes inhumains & sanguinaires. Cependant ces Barbares s'emparent de Rome, sans commettre aucune action cruelle; ils ne coupent la tête à aucun Citoyen; ils n'insultent en aucune maniere aux vaincus. Les uns nous les donnent comme un peuple injuste & rusé, les autres comme une Nation pleine de droiture

& de franchiſe. Polybe dit qu'en feſant la guerre, ils cherchoient les Pays couverts de bois pour s'y embuſquer. Hirtius Panſa aſſure au contraire, qu'ils étoient incapables de dreſſer des embuches, qu'ils feſoient la guerre en gens d'honneur & ſans artifice. Diodore de Sicile leur impute ce qui ne peut leur convenir. Il dit, par exemple, qu'ils avoient les cheveux naturellement roux, & qu'ils uſoient d'artifice pour augmenter cette couleur; qu'ils les lavoient fréquemment dans une leſſive de chaux; que lorſqu'ils mangeoient, leur viande s'embaraſſoit dans leurs mouſtaches, & que lorſqu'ils buvoient elles leur ſervoient comme de chauſſe, pour filtrer leur boiſſon, &c. Le P. Bouquet avoüe que Diodore de Sicile étend trop le nom de Gaulois; il pouvoit ajouter que ce détail paroît auſſi fabuleux que puéril.

La plûpart des anciens Auteurs ont parlé des Gaulois, les uns ſans les connoître aſſez, les autres guidés par la prévention. Faut-il s'étonner de les voir ſi oppoſez les uns aux autres, ſurtout par rapport au caractére dominant de la Nation Gauloiſe. Selon quelques-uns, ce ſont des hommes foibles, lâches, efféminés. Selon d'au-

très, ce sont des lions au combat, des hommes robustes, & d'un aspect terrible. Mais ces Auteurs se contredisent quelquefois eux-mêmes au sujet des Gaulois. C'est qu'ils en ont parlé en bien ou en mal, selon qu'ils étoient affectés; & d'ailleurs il faut distinguer les tems, De plus, les Gaulois formoient une si grande Nation, qu'ils ne pouvoient tous avoir le même caractére dominant ni les mêmes usages. Assurement celui qui voudroit juger aujourd'hui de tous les François par les Normands ou par les Provençaux, se tromperoit. Chaque Province, & même chaque canton a pour ainsi dire, son génie particulier. Ainsi ce que les anciens Auteurs disent à l'avantage ou au désavantage des Gaulois considerés en général, est aussi frivole que suspect. Nous voyons encore aujourd'hui, que la plûpart des Ecrivains qui veulent caractériser le génie des Nations, tombent dans des excès & des erreurs. N'est-ce pas ce qui est arrivé à un Auteur Suisse (M. Murat) homme d'ailleurs de beaucoup d'esprit, qui a entrepris de peindre les François & les Anglois, & d'en faire le parallele. Combien de fois attribuë-t'il au gros de la Nation ce qui ne peut convenir qu'au très-petit nombre à

Voilà comment en ont usé les anciens Auteurs Grecs & Latins. Les premiers sur tout ne les connoissoient pas assez pour en parler avec justesse. La certitude du témoignage des Anciens sur leur compte se réduit presque à ce qu'en ont écrit Jule César, Hirtius Pansa, & Strabon. Depuis que la Gaule fut soumise aux Romains, les peuples qui l'habitoient, plus connus des Ecrivains Latins ou Grecs, leur ont moins donné lieu de débiter des fables sur leur compte.

Ce qui suit au sujet de la Littérature Gauloise, ne paroît point fabuleux. Les Lettres fleurissoient à Marseille du tems de la République Romaine. Non-seulement les Gaulois, mais les Romains même, venoient en foule pour s'y instruire. Strabon dit que les Villes des Gaules, à l'exemple de Marseille, gageoient des Professeurs, pour enseigner en public & en particulier. Il parle sans doute des Villes principales. Martial se félicite de ce que ses poësies fesoient les délices de Vienne. On croit que Toulouse étoit appellée *Palladia*, à cause des Lettres qu'on y cultivoit. Il y avoit à Autun des Ecoles célébres, tant par la beauté de leurs édifices, que par le grand concours des Etu-

dians. Dès le tems de Tibére, les enfans des meilleurs familles des Gaules y alloient étudier les Belles-Lettres. Elles étoient auſſi fort cultivées à Lion. On dit, comme vous ſçavez, qu'autrefois les Orateurs & les Poëtes y récitoient leurs piéces écrites en Latin ou en Grec; que ceux qui étoient vaincus étoient obligés de fournir le prix aux Vainqueurs & de faire leur éloge; & que ceux qui avoient produit des piéces extrêmement mauvaiſes, étoient condamnés à les effacer avec leur langue, s'ils n'aimoient mieux ſe ſoumettre à la férule ou être jettés dans le Rhône. De-là vient, dit-on, que Juvenal compare un homme pâle & défait à celui qui a marché pieds nuds ſur un ſerpent, ou à un Rhéteur de Lion ſur le point de prononcer ſon Diſcours.

Palleat ut nudis preſſit qui calcibus anguem,
Aut Lugdunenſem Rhetor dicturus ad aram.
1. *Sat. v.* 4e.

Du tems de S. Jérôme, après qu'on avoit étudié dans la Gaule, on alloit à Rome, afin d'aſſaiſonner de la gravité Romaine, l'abondance & le brillant de l'éloquence Gauloiſe; *ut ubertatem Gallici nitoremque ſermonis gravitas Ro-*

mana condiret. C'est la Gaule, dit Juvenal, qui a formé les Avocats & les Jurisconsultes de l'Isle de Bretagne.

Gallia Causidicos docuit facunda Britannos.

L'Espagne, Rome même, avoient des Professeurs Gaulois. Les sciences fleurissoient surtout à Bordeaux, & Ausone nous a donné le Catalogue des Professeurs de cette Ville. On peut voir sur ce sujet le sçavant Ouvrage de D. Rivet, intitulé : *Histoire Littéraire de la France*, dont le cinquiéme Volume paroîtra cette année.

A la suite de la Préface, est une Table Chronologique, intitulée, *Annales Gauloises & Françoises*, où l'on trouve rassemblés par ordre des tems les principaux faits épars çà & là dans le Volume. Cette Table est fort bien imaginée & très-commode. On y voit, par exemple, que ce fut sous le regne de Tarquin l'ancien, environ l'an de Rome 162, que les Marseillois, partis de Phocée par mer, vinrent chercher une demeure dans les Gaules où ils bâtirent Marseille; qu'ils furent en guerre avec les Liguriens, les Gaulois & les Carthaginois, & qu'ils battirent souvent ces derniers. L'an de Rome 363, les Députés de Marseille revenant de

Delphes, apprennent que Rome avoit été prise & brûlée par les Gaulois. A cette nouvelle, les Marseillois prennent le deüil, & se cotisent pour parfaire la somme promise aux Gaulois par les Romains. Enfin tout ce que les anciens Auteurs ont écrit au sujet des Gaulois, est ici exposé dans une espéce d'abrégé chronologique, & comme réuni sous un point de vûë, depuis l'an de Rome 162, jusqu'à l'an de J. C. 481.

Suit le Catalogue des anciens Géographes, Historiens, Orateurs, Philosophes, Poëtes, qui ont parlé des Gaulois, & dont le Sçavant Compilateur a extrait tout ce qui les regarde.

Strabon est le premier qui figure dans ce Recuëil, avec les Extraits de son texte Grec, & la version à côté sous deux colomnes. Il est suivi de Pomponius Mela, accompagné de notes. Les morceaux de Pline, tirés de son Histoire naturelle, sont bien plus étendus : On y a joint les notes du P. Hardoüin, & on y en a ajouté quelques autres. Ptolomée paroît à la suite de Pline, & est suivi de plusieurs autres petits Géographes Grecs, tels que Denys Périégete, Marcien Héradéote, Scymnus de Chio, Scylax, Agathémeron, sans parler de Solin & d'A-

viénus. Le fameux *Itineraire d'Antonin*, n'a pas été oublié, non plus que la *Table de Peutinger*, Ouvrage de la sottise & de l'ignorance, qui a l'honneur de tenir ici son rang avec des notes. L'Auteur de cette monstrueuse *Table* vivoit, à ce qu'on prétend, du tems de Théodose, & elle est appellée Table de Peutinger, parce qu'elle a été tirée de la Bibliothéque des Peutingers. On n'a pas omis Etienne de Bysance. Enfin on y a joint la Notice des Gaules, tirée du Tome I. des Conciles des Gaules du P. Sirmond, avec les noms des Pays, des peuples, & des Villes des Gaules, qui se trouvent dans les inscriptions recueillies par Grutérus, & accompagnées de notes.

Après ces Géographes, on voit paroître les Historiens. C'est d'abord Polybe, dont il y a ici plusieurs Extraits, qui font honneur à nos Ancêtres. Suivent les Commentaires en entier de Jule-César sur la guerre des Gaules, avec des morceaux tirés des Commentaires sur la guerre - civile. Diodore de Sicile, qui auroit dû, ce me semble, précéder les autres Historiens compris dans ce Recueil, est à la suite de César. Après Diodore vient Tite - Live, Historien peu favorable

aux Gaulois ; on cite peu de chose de Denys d'Halicarnasse, de Velleius Paterculus, de Suétone & de Josephe. Les extraits de Plutarque sont plus étendus. Enfin, Corneille Tacite, Appien, Pausanias, Justin, Hérodien, Dion Cassius, Eunape, Eutrope, Zosime, Paul Orose, &c. sont cités ici. En sorte, que quiconque aura la curiosité de sçavoir tout ce qui a été écrit sur les Gaulois & sur leur Pays, trouvera dans ce Volume le moyen de se satisfaire. Les Gaulois sont nos Ayeux : nous ne devons pas dédaigner ce qui les concerne. Nous nous retrouvons en quelque sorte en eux. Si nous y voyons notre humeur belliqueuse, notre courage, notre vivacité, nous y voyons aussi les traces de cette inconstance, qui nous est encore aujourd'hui reprochée, & qui néanmoins est plus grande chez quelques-uns de nos Voisins, & par rapport à des choses plus importantes.

Quoique ce premier Volume ait été imprimé il y a deux ans, il n'a cependant été publié qu'avec le second, qui n'a paru qu'à la fin de l'année derniere, & dont je vous rendrai compte dans la suite.

On vient, Monſieur, de donner au Public une nouvelle édition des Oraiſons funébres * de trois de nos plus célébres Orateurs de la Chaire, Fléchier, Boſſuet & Maſcaron, en 3 vol. *in*-12. A la tête de chaque Volume eſt le précis de leur vie, ou plûtôt leur éloge hiſtorique. Les Mémoires du P. Niceron ont fourni celui de M. Fléchier, c'eſt-à-dire, fort peu de choſe. Ce qu'on y trouve de plus remarquable, eſt une Lettre, où il s'eſt peint lui-même avec autant d'ingénuité que de délicateſſe. En pluſieurs endroits, il paroît un peu bleſſer la loi ſage établie parmi les hommes, qui eſt de ne ſe point loüer ſoi-même ſur les avantages de ſon eſprit, ſur ſes vertus & ſes talens. Cependant il eſt à croire qu'un homme tel que M. Fléchier a pû ſans vanité peindre ſon eſprit & ſon cœur. D'ailleurs, il le fait comme s'il parloit d'un Tiers: Après tout, cette Lettre n'avoit pas été écrite pour être publiée. Le nouvel Editeur de ſes Oraiſons funébres l'a tirée d'un Recuëil imprimé il y a déja pluſieurs années, & en a ſagement retranché pluſieurs choſes.

Recuëil d'Oraiſons funébres.

Les Oraiſons funébres de M. Flé-

* A Paris, chez Deſaint, ruë Saint Jean de Beauvais, 1740.

chier sont trop connës, pour qu'il soit nécessaire de les caractériser ici. On sçait qu'elles sont fort au-dessus de ses Panégyriques de Saints, & plus encore au-dessus de ses Sermons. Mais quoiqu'il soit vraiment éloquent dans ses Oraisons funébres, qu'il y soit insinuant, touchant, & même sublime quelquefois, on y trouve cependant une symmétrie de style trop étudiée, & qui est contraire à la belle éloquence. Dans un endroit de l'éloge funébre de Madame de Montausier, par exemple, où il s'agit du courage avec lequel elle s'enferma avec son frere attaqué d'une maladie contagieuse, l'Orateur s'exprime ainsi : « Vous sçavez l'horreur qu'» on a de recueillir ces soupirs conta» gieux, qui sortent du sein d'un Mou» rant, pour faire mourir ceux qui » vivent. Le mal qui consume l'un, » menace les autres. Le danger est » presque égal en celui qui souffre, & » en celui qui l'assiste, & l'on ne peut » avoir en servant ces sortes de Mala» des, que la malheureuse consolation » de les voir mourir, ou la triste espé» rance de les survivre de quelques » jours. » Ces antithéses sont elles ici bien employées ? M. Fléchier a trop souvent le compas & le niveau à la

main. Il veut presque toujours marcher sur des fleurs ; & il n'y marche qu'à pas comptés. M. Bossuet, au contraire, dont nous parlerons bientôt, ne fait presque jamais usage de l'antithése, dédaignant l'art, ne se livrant qu'à la nature, sacrifiant l'exactitude & les agrémens du langage à l'énergie & à la sublimité des pensées.

Esprit Fléchier, né en 1632 dans le Comtat d'Avignon, entra dans la Congrégation de la Doctrine Chrétienne. En 1659 il quitta les Doctrinaires. M. de Montausier, dont il avoit mérité l'estime & la protection, le fit nommer Lecteur du Dauphin. En 1672, il prononça l'Oraison funébre de Madame de Montausier, discours qui commença à produire au grand jour son talent pour cette sorte d'Ouvrages. En 1673, il fut reçû à l'Académie Françoise, à la place de M. Godeau Evêque de Vence, si connu par ses Poësies qu'on ne lit plus. « Un des » projets formés pour l'éducation de » M. le Dauphin avoit été de faire » écrire pour lui l'Histoire de tous les » grands Princes Chrétiens. » Voilà ce qui a produit l'Histoire de Théodose mise au jour par M. Fléchier en 1679, Ouvrage assez foible. Revêtu de la

Charge d'Aumônier de Madame la Dauphine, il fut nommé en 1685 à l'Evêché de Lavaur, d'où il passa deux années après à celui de Nismes, où il mourut le 16 Février 1710, âgé de 78 ans. On trouve ici sa Lettre au Roi pour supplier Sa Majesté de ne le point transférer à Nismes, quoique cet Evêché valût beaucoup mieux que celui de Lavaur.

L'éloge historique de M. Bossuet, est d'une des plus célébres plumes modernes (de M. l'Abbé H...) Jacque Bénigne Bossuet, nâquit à Dijon en 1627. A l'âge de 16 ans, il vint à Paris, où « son bonheur lui donna pour » Maître un de ces hommes *dont les* » *lévres sont les dépositaires de la science* ; » c'étoit *Nicolas Cornet*, grand Maître » du Collége de Navarre. » On ne dit point ici que M. Bossuet a fait son Oraison funébre, qui existe aujourd'hui à la Bibliothéque du Roi. M. Bossuet étoit dès sa plus tendre jeunesse Chanoine de l'Eglise de Metz, & il en fut ensuite Archidiacre & Doyen. A peine eut-il reçu le Bonnet de Docteur, qu'il se livra tout entier à la prédication. « Les » *Chaires* principales de Paris *retentirent* toutes de sa voix, & *de l'acclamation* de ses Auditeurs. Les Têtes

» couronnées y accoururent elles-mê-
» mes. » A l'âge de 34 ans, il fut appellé à la Cour pour y prêcher. Loüis XIV. charmé de voir tant de lumieres unies à *tant* de vertus & *de jeunesse*, fit écrire à Metz au Pere de l'Orateur, & le félicita sur les succès édifians de son fils. « Quand un Prince est si sensible au » mérite, & qu'il veut bien lui donner » des marques si flatteuses de distinc- » tion, il a trouvé tout d'un coup l'heu- » reux secret d'exciter l'émulation dans » ses Etats. Le talent qu'il distingue lui » en enfante mille autres. »

Bossuet fut alors nommé à l'Evêché de Condom, & presqu'en même tems le Roi lui confia l'éducation du Dauphin. Il s'acquitta de cet emploi avec tant de zéle & de lumieres, que le Pape lui écrivit un Bref pour le féliciter sur une si belle éducation. Ce fut alors qu'il composa son Livre sur la *Politique*, & son *Histoire universelle*. Après dix années de soins assidus auprès du Dauphin, il fut revêtu en 1680 de la Charge de premier Aumônier de Madame la Dauphine, & nommé en 1681 à l'Evêché de Meaux. Quelques années après le Roi le fit Conseiller d'Etat, & enfin premier Aumônier de Madame la Duchesse de Bourgogne.

Je ne m'arrêterai point à l'énumération de tous ses Ouvrages de Controverse. On sçait que son *exposition de la Doctrine Catholique* a été adoptée par le Clergé de France, honorée des éloges d'un grand nombre de Théologiens & de Prélats étrangers, loüée par le Pape Innocent XI, & traduite en toutes les Langues. « C'est cet Ouvra» ge qui mit aux pieds de l'Eglise le » grand Turenne, & qui acheva de » triompher d'un homme, *qui jamais* » *n'avoit sçu que vaincre.* » Son *Histoire des variations de l'Eglise Protestante*, est un chef-d'œuvre de sçavoir & de raisonnement, & celui à mon gré qui fait plus d'honneur à cet illustre Prélat.

« Pendant que M. Bossuet n'avoit » plus qu'à joüir de sa gloire, une oc» casion malheureuse vint le replonger » dans les disputes de Religion. L'Au» teur de l'*Explication des Maximes des* » *Saints sur la vie intérieure*, parut dans » le monde & partagea les esprits. » L'Auteur de l'Ouvrage étoit un » grand Archevêque universellement » respecté par ses vertus, admiré par la » beauté de son esprit, & séduisant mal» gré lui-même par les graces touchan» tes de son style. » L'Evêque de Meaux étoit ami de l'Archevêque de Cambrai,

il le portoit dans ses entrailles : « La vé-
» rité regne bien souverainement dans
» un cœur, quand elle le réduit à *se
» déchirer* de la sorte en contristant
» l'objet qu'il aime. » M. de Meaux,
en gémissant, prit la plume contre un Confrere chéri ; il combattit avec force ses erreurs. On sçait assez comment cette guerre fut terminée, le Vaincu parut Vainqueur, par la maniere dont il soutint sa défaite ; c'est-à-dire, par une soumission prompte, humble & sincére, qui n'avoit point encore eu d'exemple depuis la naissance du Christianisme, & qui depuis n'a point eu d'imitateurs.

L'Auteur de cet éloge historique de M. Bossuet devoit au moins s'étendre d'avantage sur ses éloquentes *Oraisons funébres*, « où se déploye tout l'art de
» la parole, où les actions éclatantes
» ne sont loüées que quand elles ont
» des motifs vertueux, & où la gravi-
» té, la sévérité même de l'Evangile ne
» perdent rien de leur Privilége. »

M. Bossuet est mort en 1704, âgé de 76 ans. « Il aimoit le travail, com-
» me les autres aiment le repos. Pour
» lui nul délassement d'un travail que
» par un autre. Son cabinet étoit par-

» tout. Le tumulte même de la Cour » ne le dissipoit point, parce qu'il » ignoroit les passions qui le causent. » Jamais homme n'a eu tant d'éclat, » ni plus de cette aimable modestie, » qui auroit gagné ses rivaux, s'il en » avoit eu. Tous les talens avoient » droit à ses bienfaits comme à son esti- » me.... Il avoit cette candeur qui » attire la confiance, cette gayeté » tranquille & égale que donne la » vertu, cette politesse de manieres » qui naît de celle du cœur, &c. »

Jule Mascaron naquit à Marseille en 1634.... Il étoit fils d'un éloquent Avocat du Parlement d'Aix. Etant entré fort jeune dans la Congrégation de l'Oratoire, ce fut à Saumur que commença à éclater son talent pour la Chaire. Le fameux Tanaquil le Févre, Professeur de l'Académie Protestante de cette Ville, alloit souvent l'entendre *sous le manteau*, comme il le dit dans une de ses Lettres, *depressis intra pallium oculis*, & il en parle comme d'un Prédicateur d'un mérite rare. Il prêcha dans la suite avec le plus grand succès à Paris & à la Cour. En 1671, il fut nommé à l'Evêché de Tulle, & dans la suite à celui d'Agen. Il mou-

rut dans ſon Diocèſe en 1703.

L'éloquence de Maſcaron eſt fort différente de celle de Fléchier & de Boſſuet. Il n'a ni l'élégance de l'un, ni la force de l'autre ; plus nerveux, plus élevé, moins délicat, moins poli que le premier, auſſi ſublime que le ſecond, moins judicieux que l'un & l'autre. L'Oraiſon funébre de M. de Turenne eſt ſon chef-d'œuvre, & celle du Chancelier Seguier eſt aſſez belle : Les autres ſont fort défectueuſes & peuvent à peine ſe lire.

M. Mongin, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, a depuis peu fait ſoutenir une Théſe, où brille une éloquente latinité. Après avoir déploré la miſérable condition de l'homme expoſé à tant de maladies, & ſurtout a celle des dents, qui eſt une des plus douloureuſes & des plus communes, il ſoutient que le vrai reméde de ce mal, eſt d'arracher les dents qui ſont endommagées dans leur racine. Il vient enſuite au principal objet de la Théſe, qui eſt que quand une femme groſſe eſt extrêmement tourmentée du mal de dents, il faut lui arracher celles qui la font ſouffrir ; mais à deux con- Théſe de Médecine.

ditions, dont la premiere eſt que le Chirurgien ne ſera point voir à la Malade l'inſtrument avec lequel il doit opérer, de peur qu'elle n'en ſoit effrayée : La ſeconde, qu'il évitera d'arracher une dent ſaine, puiſqu'étant une fois arrachée, elle ne doit jamais revenir : *Caveat Chirurgus, ne inſons ex prægnantis ore ejiciatur dens, nuſquam rediturus.* Ce ſeroit en effet envelopper l'innocent (*Inſons*) dans le ſort du coupable. Je ne crois pas qu'on ait pû propoſer de grandes difficultés contre cette Théſe.

Avis d'un Philoſophe Chrétien.

On vient de publier la traduction du Livre de *Rauracus*, intitulé : *Chriſtianæ Philoſophiæ Medulla*, ſous le titre d'*Avis ſalutaires d'un Philoſophe Chrétien, diſtribués pour chaque jour du Mois.* A Paris, chez Prault pere, 1740 *in*-12. *Une perſonne de piété* qui a examiné cet Ouvrage, dit-on, & dont l'éloge compoſe la Préface du Livre, le compare à celui de l'*Imitation de Jeſus-Chriſt*; par rapport à l'onction qui y regne. C'eſt dequoi le Lecteur peut juger par lui-même. On y remarque en effet une piété tendre & affectueuſe, & la morale Chrétienne y eſt par-

tout exposée avec une ſimplicité touchante. Le Traducteur auroit dû, ce me ſemble, nous inſtruire du tems où ce Livre a été composé en Latin, & nous faire au moins connoître la perſonne & la profeſſion de l'Auteur, dont bien des gens n'ont jamais oüi parler. Si le Livre à les qualités que la *perſonne de piété* lui attribuë ; il eſt aſſez étonnant qu'il ait été juſqu'ici peu célébre & même peu connu. Les bons Livres Aſcétiques ont leur réputation, comme les autres. Du reſte, le ſtyle du Traducteur eſt pur & élégant.

Le Sieur Aveline a gravé le Tableau du Sieur Chevalier, repréſentant M. le Cardinal de Fleury, au milieu de la Religion, de la Juſtice & de l'Abondance. Diogéne aſſis ſur ſon Tonneau le montre du doigt, & ſemble dire : *Voilà l'homme que je cherchois.* On lit au bas de l'Eſtampe les quatre Vers ſuivans de M. Linant.

La France à la Vertu conſacra ce Tableau ;
Le zéle en conçut l'Ordonnance ;
La Vérité prit le pinceau
Des mains de la Reconnoiſſance.

Nouvelle Fable de M. RICHER.

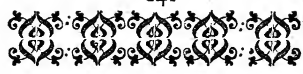
LA FEMME AVEUGLE ET LE CHARLATAN.

ALix devint aveugle, à ce que dit l'Histoire :
Un Charlatan, grand Orateur de Foire,
Lui promit sure guérison;
Mais si ce Docteur galénique
Etoit un habile empirique,
Il étoit aussi grand fripon.
A la Dame jamais il ne faisoit visite,
Qu'il ne démeublât la Maison.
Seul près d'Alix, l'occasion l'invite:
Il emporte sous son manteau,
Tantôt quelque bijou, tantôt quelque tableau.
Alix recouvre enfin la vûë;
Lors notre Opérateur demande son paîment.
Elle lui dit malignement:
La clarté ne m'est pas renduë,
Et le prétendre est un abus;
Avant que de l'avoir perduë;
Je voyois mes Tableaux, & je ne les vois plus.

Cette Fable est imitée de Faërne. M. Richer a mis dans la sienne plus de justesse, de précision & d'élégance.

Je suis, &c.

Ce 7 Mai 1740.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXI.

IL eſt inutile d'examiner aujourd'hui, Monſieur, ſi notre Langue eſt aſſez riche pour traiter toute ſorte de ſujets, puiſqu'il n'y en a preſque aucun ſur lequel nos Ecrivains ne ſe ſoient heureuſement exercés. De ce fait inconteſtable, il réſulte évidemment que les perſonnes qui ne ſont pas initiées dans les Langues Grecque & Latine, peuvent, par le ſecours des *excellens* Livres François, pénétrer dans les Sciences & les Arts, ſe former le goût & le ſtyle, & compoſer avec ſuccès des Ouvrages d'eſprit. La premiere idée de ce ſyſtême d'étude en faveur des perſonnes qui ne ſçavent que la Langue de leurs nourrices, eſt dûë à Charle Sorel, Auteur de pluſieurs Livres fort mépriſés.

Bibliothéque Françoiſe.

Il publia en 1664. une *Bibliothéque Françoise*, où il se vante de leur ouvrir toutes les sources de la littérature & de l'érudition Françoise ; il en donna une 2e. édition augmentée en 1672. Cette idée est extrêmement heureuse & loüable, puisqu'elle a pour objet d'étendre dans un grand Royaume les lumieres d'un grand nombre d'honnêtes gens qui ne sçavent ni Grec ni Latin ; elle intéresse même la gloire de la Nation Françoise. Cependant un Docte Critique (M. Baillet) a regardé ce projet comme *une vaine imagination*, peut-être parce que l'inventeur n'a pas sçu le remplir, ou qu'il a été soupçonné d'avoir voulu par-là diminuer l'estime pour les excellens Ecrivains de l'antiquité, nos Maîtres & nos guides dans la plûpart des Ouvrages d'esprit. Lorsque Sorel imprima son Livre, *nos richesses* étoient bien minces, & la Critique, considerée dans un certain point de vûë, *étoit* encore *dans son enfance.* Ainsi l'exécution de cette idée si heureuse étoit alors précoce, & ne pouvoit réussir que dans un siécle où les bons Livres François en tout genre seroient plus nombreux, & apprétiés par la saine critique. Cependant quoique Sorel n'eût pas la tête assez philosophi-

que pour traiter avec succès les matieres les plus faciles, son ébauche, toute informe qu'elle est, n'est pas méprisable.

M. l'Abbé Goujet, connu par divers Ouvrages de Littérature, a entrepris de remanier l'idée de Sorel. Il a publié deux Volume *in-12*, qui seront *suivis de plusieurs autres*, sous ce titre : *Bibliothéque Françoise, ou Histoire de la Littérature Françoise, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Sciences & des Arts*. Chez Mariette & Loüis-Hippolyte Guérin 1740. Sans discuter les divers raisonnemens qu'il a cru devoir faire dans une Préface à l'occasion de son Livre, je me contenterai d'exposer le plan de son Ouvrage, & les motifs qui l'ont déterminé à le composer. Je remarquerai d'abord, que pour faire voir l'extrême différence qu'il y a entre sa Bibliothéque & celle de Sorel, il assure que ce Compilateur ne parle que de quelques Livres sur l'Eloquence, sur la Poëtique, sur la Poësie & sur l'Histoire. Cependant il n'a pas oublié la Philosophie, la Morale, les Romans & divers autres articles : il me semble qu'il a indiqué le plus grand

nombre de Livres François qui existoient de son tems. Le projet de M. l'Abbé Goujet est plus étendu. Pour remplir ce qui est annoncé par le titre de son Livre, il promet de parler de presque tous les Livres François sur toutes les Sciences & les Arts, & sur toutes les parties de la Littérature, d'en rapporter les titres avec la datte & le lieu de l'impression: Voilà pour le Bibliothécaire. Il se propose encore de montrer, en suivant l'ordre Chronologique des Ouvrages, le progrès qu'on a fait dans les Sciences & dans les Arts, d'indiquer les défauts & les avantages de chaque Livre, & de décrire les disputes qu'ils ont fait naître. Voilà pour l'Historien de la Littérature Françoise. « Comme mon autorité n'est » pas assez grande, dit-il modeste- » ment, pour obliger mes Lecteurs de » se soumettre à mes décisions, je suis » presque partout la méthode de M. » Baillet; je rapporte plus les juge- » mens des Sçavans que les miens. » En un mot, les propres refléxions de M. l'Abbé Goujet sur tous les Livres François, les jugemens des Sçavans exposés *en peu de mots*, la connoissance de toutes nos richesses, & le choix des Livres absolument nécessaires à ceux

qui veulent faire de bonnes études dans notre Langue, font le fond de la Bibliothéque & de l'Histoire de notre Littérature dont il s'agit aujourd'hui. C'est ainsi que ce plan est briévement annoncé dans un Avant-propos, où l'Auteur feint qu'un homme qui n'entend que notre Langue, le prie de le promener dans un si vaste Pays.

Mais dans cette partie de son Ouvrage, qui est certainement la plus importante, il ne se *contente pas de consulter* les Journaux & les autres Ouvrages périodiques. « Je ne parle *presque* d'aucun Ouvrage, dit-il, que je ne l'aye » *vû moi-même & examiné.* Si cette mé» thode est pénible, si elle demande » une *vaste lecture*, j'y trouve un grand » avantage; je risque moins à *copier les » fautes de ceux qui ne jugent que sur le » rapport d'autrui*, & dont le nombre » est *plus grand qu'on ne pense.* » Quoiqu'une pareille entreprise n'annonce presque qu'une compilation extrêmement utile & variée, & parconséquent agréable, elle paroît d'abord supérieures aux forces d'un seul homme. Pour indiquer l'usage de tous les Livres François, leurs défauts & leurs avantages avec les disputes qu'ils ont occa-

sionnées, il faut sçavoir la Langue de toutes les Sciences & de tous les Arts, & entendre toutes les matieres jusqu'à un certain point. Des Livres seuls n'apprennent pas tout cela, ou du moins la vie entiere d'un seul homme seroit encore trop courte pour acquérir ce dégré de connoissance. M. l'Abbé Goujet, dont la modestie est aussi grande que l'érudition, a senti lui-même les difficultés de son travail; aussi il nous assure qu'*on lui a promis de le guider, lorsqu'il ne pourra aller seul*. Pourroit-on craindre après cela qu'il ne puisse pas ouvrir la porte des Sciences à ceux qu'il se propose d'y conduire? Ces personnes, pour lesquelles il a pris la peine de composer sa Bibliothéque & son Histoire Littéraire, sont 1°. ceux qui n'ayant qu'une foible & inutile teinture du Grec & du Latin, ne peuvent satisfaire leur passion pour l'étude, qu'en lisant des Livres François. 2°. Les personnes qui n'ont jamais appris les Langues sçavantes; dans laquelle classe il comprend les *Dames*, dont il déplore la malheureuse éducation, par rapport aux connoissances humaines. Enfin le but du laborieux & fécond Ecrivain, est d'étaler toutes nos richesses Littéraires, & *de faire* par-là

honneur à notre Nation. On ne peut ſans injuſtice refuſer des loüanges à un Ouvrage également utile & glorieux à la France. Je ne ſçai comment certaines gens ont craint, qu'on n'en prît occaſion de fermer les Colléges. Tant de raiſons politiques, comme le remarque l'Auteur, exigent de les tenir ouverts, qu'un pareil événement n'arrivera pas ſi-tôt. Quoiqu'une partie du titre de la compilation de M. Goujet, ſoit priſe de l'Ouvrage de quelques Sçavans Bénédictins, dont on a publié quatre Volumes *in*-4. ſous le titre d'*Hiſtoire Littéraire de la France*, il n'étoit pas néceſſaire d'avertir le public que ces deux Ouvrages ſont d'un genre entierement différent.

Les deux Volumes publiés par M. l'Abbé Goujet ſont diviſés en trois parties. La premiere embraſſe les Traités ſur la Langue Françoiſe; ſous lequel titre il comprend les Livres ſur l'origine & l'excellence de notre Langue, les Grammaires, les Ecrits ſur l'Ortographe & la Prononciation, les obſervations & remarques critiques ſur notre Langue, les Traités ſur la maniere de traduire, les Dictionnaires, & les Ecrits ſur les Proverbes François & les Etymologies. La ſeconde partie eſt

employée à la Rhétorique, & la troisiéme à l'Eloquence sacrée & profane. Je ne ferai aujourd'hui que parcourir les Traités sur la Langue Françoise.

La lecture du premier article vous plaira extrêmement. M. l'Abbé Goujet a tiré de différens Livres ce qu'on peut dire de plus judicieux en faveur de la Langue Françoise. M. le Laboureur a essayé de montrer ses *avantages sur la Langue Latine*; il faut avoüer qu'il a exposé des raisonnemens fort spécieux. Mais je ne sçai si l'on a entiérement décidé la question. La clarté, la délicatesse, la noblesse & la naiveté, sont des qualités qu'on ne peut disputer à notre Langue; je la crois la plus propre à traiter les matieres Philosophiques & Politiques, parce qu'elle est ennemie dans le style, de l'obscurité, & qu'elle présente les idées dans leur ordre naturel. Mais son harmonie si peu sensible, & la construction trop uniforme de ses phrases & de ses tours, me la font juger inférieure aux Langues Grecque & Latine, par rapport aux Ouvrages d'Eloquence & de Poësie. Henri Etienne a composé un Livre pour montrer sa supériorité sur la Langue Italienne; mais je doute qu'étant aussi sçavant qu'il étoit, il eut approuvé

l'opinion de Monſieur le Laboureur.

Un arc de triomphe qu'on avoit eu deſſein d'élever à la gloire de Louis XIV, donna lieu de traiter encore cette matiere. Il s'agiſſoit de ſçavoir ſi l'Inſcription devoit être Latine ou Françoiſe. Les avis furent partagés ſur ce point. Il y eut même une eſpéce de ſchiſme dans l'Académie Françoiſe; M. Charpentier ſe déclara pour l'Inſcription Françoiſe dans un Diſcours qu'il compoſa; mais il fut réfuté par l'Abbé de Bourzeis. Ce premier Académicien repliqua & imprima ſes deux Diſcours en 1676, ſous le titre de *Défenſe de la Langue Françoiſe pour l'Inſcription de l'Arc de Triomphe.* Je remarquerai en paſſant, qu'il a copié quelques remarques de M. le Laboureur ſans daigner le citer. L'Abbé de Bourzeis mourut dans le cours de l'impreſſion de cet Ouvrage; mais la cauſe qu'il défendoit, fut ſoutenuë avec eſprit par le Pere Lucas Jéſuite dans une Harangue Latine, où il entreprit de faire voir, que les Inſcriptions pour les monumens publics doivent être en Latin. Il fut d'abord attaqué par l'Abbé Tallemant le jeune. « Cet Abbé, » dit notre Bibliothécaire, n'ayant pas » eu le tems d'approfondir la queſtion,

» se contenta de quelques remarques
» générales, & de quelques figures de
» rhétorique, peu propres à conten-
» ter ceux qui ne se payent que de
» preuves & de raisons. » M. Charpentier réfuta la Harangue du Jésuite, & *traita à fond* de l'excellence de notre Langue dans deux Volumes, qui parurent en 1683. Il écrit au Comte de Bussy la fortune brillante de son Ouvrage. « J'ai présentement d'illustres
» Sectateurs, dit-il *, & je ne pouvois
» pas espérer un plus heureux succès
» de mon opinion, que d'avoir fait
» résoudre le Roi de faire effacer les
» Inscriptions Latines de tous les Ta-
» bleaux historiques de la grande Gal-
» lerie de Versailles, & d'y en mettre
» de Françoises, comme il y en a pré-
» sentement. » Furetiere dans son second Factum qui parut en 1685, assure que M. Charpentier avoit fait des Inscriptions pour les Tableaux de la Gallerie de Versailles, mais qu'elles furent effacées, & qu'on mit à leur place celles de Rainsant. Du reste, je ne sçai si le Livre de M. Charpentier mérite tous les éloges que lui donne M. l'Abbé Goujet. Il me paroît qu'il

* Tome VI. des Lettres de Rabutin, Comte de Bussy, page 287. Edit. de Paris, 1727.

y a un peu d'exagération, & que cet Ouvrage, écrit d'un ſtyle diffus & pompeux, n'a pas fait beaucoup d'impreſſion ſur des Ecrivains les plus délicats de notre Nation, qui reconnoiſſent encore la ſupériorité des Langues Grecque & Latine ſur la nôtre. Je ne ferai que citer M. de Fenelon dans ſa Lettre à l'Académie Françoiſe.

Si j'oſois trouver quelque petite tâche dans ce premier article de la nouvelle *Bibliothéque Françoiſe*, traité d'ailleurs avec une curieuſe exactitude, je dirois que M. l'Abbé Goujet auroit dû expoſer les raiſons les plus fortes de ces Ecrivains, pour & contre l'excellence de la Langue Françoiſe. Il donne les titres des piéces du procès, & ne m'apprend point ce qu'elles contiennent. Un court éclairciſſement auroit été plus utile aux perſonnes qu'il ſe propoſe d'inſtruire, que tous ces détails ſur le mauvais Livre de l'Avocat Belot, & que certaines petites recherches, propres à occuper un Littérateur oiſif. Il paroît fort prévenu pour les Ouvrages du feu P. Gaichiés de l'Oratoire. L'élégance & la *juſteſſe*, caractériſent ſelon lui, *tout* ce qui eſt ſorti de la plume de cet Ecrivain. Il trouve cette *juſteſſe* continuë dans le Diſcours de cet

Académicien de Soissons *sur le progrès de la Langue Françoise*. Il me semble pourtant qu'il y a des choses qui heurtent le bon sens. J'en ai indiqué quelques-unes dans la Lettre CCXLIV. p. 81. *Tome XVII*.

En parlant de quelques Livres aujourd'hui oubliés, il se contente quelquefois de dire qu'ils contiennent quelque chose de bon. Ne seroit-il pas mieux de l'avoir indiqué en peu de mots? Il eût justifié par-là sa méthode de parler de ces vieux Livres, qui ont été remplacés par d'autres d'un meilleur goût. D'ailleurs cette indication épargneroit des lectures inutiles & toujours ennuyeuses.

Je conviens encore avec lui qu'il est important de connoître nos premiers Grammairiens. Outre qu'ils ont la gloire d'avoir appliqué à la Langue Françoise les principes communs à toutes les autres, & qu'ils ont fait des observations particulieres, ils servent encore à nous faire remarquer les révolutions & les progrès de notre Langue. Mais j'aurois voulu que pour donner une forme plus agréable, l'Auteur en parlant des plus anciens, eut marqué la partie de la Grammaire que chacun avoit traitée le plus curieuse-

ment, & qu'il eut exposé tout cela d'une maniere historique, sans s'amuser à copier les titres de leurs Ouvrages, qu'il suffisoit d'insérer dans le Catalogue, imprimé à la fin du second Volume. Cette matiere ingrate & seche, étant ainsi mieux fonduë, plus liée & plus resserrée, auroit été plus agréable & plus instructive, pour les Dames & les personnes qui ne sçavent que le François. Les épines de la littérature & de l'érudition découragent cette sorte de Lecteurs. Du reste, la capacité de M. l'Abbé Goujet, soit pour la Bibliographie, soit pour l'érudition littéraire brille dans cet article, aussi bien que dans tout l'Ouvrage; peu de gens possédent aussi parfaitement que lui l'Histoire des Guerres Grammaticales & Littéraires. Il donne avec raison de grands éloges à la Grammaire du Pere Buffier. « C'est une » Grammaire Françoise, dit-il, qui » sans avoir été *commandée* par l'Aca» démie, fut lüë à plusieurs reprises » dans ses Assemblées, fut soumise à » son jugement, & qui reçut de grands » éloges dès qu'elle parut en 1708. » C'est celle en effet qui a eu long» tems le plus de cours pour l'usage » ordinaire, & que l'on a raison de

» rechercher encore. » Cet article sur nos différentes Grammaires, pourroit être extrêmement utile à quiconque voudroit observer curieusement les différentes formes de notre Langue, & les soins que nos Grammairiens ont pris pour en découvrir les principes. Pour les Dames & les Lecteurs ignorans, peu disposés par conséquent à approfondir de pareilles matieres, il suffit qu'on leur indique une Grammaire, telle que celle du Pere Buffer ou de M. Restaut. Une femme d'esprit qui avoit lû l'Ouvrage de M. l'Abbé Goujet, ne pouvoit pardonner à ce Sçavant de la transporter jusqu'au siécle de la naissance de l'Imprimerie, & de lui faire successivement passer en revûë une infinité de mauvais Livres avant que de venir aux bons. « Qu'ai-» je à faire, disoit-elle, de tous ces » bouquins? Indiquez-moi tout d'un » coup les Ouvrages vraiment utiles, » & apprenez-moi ce qui dans chacun » est le mieux développé : Si un guide » pour me conduire à Versailles me » parloit ainsi : Il y a un très-beau » chemin qui peut vous y mener faci-» lement ; mais avant que de le pren-» dre, il faut parcourir divers autres » sentiers étroits, semés de ronces &

» de chardons, & par où il falloit paſ-
» ſer néceſſairement autrefois. Je me
» mettrois en colere contre un pareil
» guide, ajoutoit-elle, & j'en prendrois
» un autre. » Cette comparaiſon peut-être juſte à certains égards, répondis-je à la Dame. Mais l'Abbé Goujet n'a pas autant de tort que vous le croyez. Au deſſein d'inſtruire les Dames & les perſonnes du monde qui ne ſçavent que le François, il joint celui d'étaler toutes nos richeſſes littéraires. Or ces vieux Livres en font partie ; car ils renferment les prémices du bel-eſprit François. Les Auteurs de l'Hiſtoire Romaine, avant que de repréſenter Rome toute de marbre ſous Auguſte, nous la donnent pour un vil amas de cabannes du tems de Romulus. Il en eſt ainſi de notre Hiſtoire Littéraire ; ſes commencemens en ſont groſſiers, ténébreux & barbares ; mais ils ne doivent pas être ignorés, ne fut-ce que pour connoître les progrès de l'eſprit humain, & pour ſentir les obligations que nous avons aux Ecrivains du ſiécle paſſé & du nôtre, qui nous ont fait paſſer des ténébres à la lumiere, & de la barbarie à la politeſſe. Mais la Dame perſiſta à me ſoutenir, que de pareilles diſcuſſions, utiles aux Gens de Lettres,

ne pouvoient intéresser les personnes de son sexe, & qu'une Bibliothéque de Livres choisis leur plairoit davantage. Elle condamna surtout les détails, concernant l'Ortographe Françoise. Il faut avoüer qu'ils sont un peu trop étendus, en considérant les personnes ausquelles l'Auteur les adresse. Les extravagances sur ce point d'un Sylvius, d'un Tory, d'un Meygret, d'un Pelletier, d'un Ramus, d'un Rambaud, & de tant d'autres Grammairiens méprisés ne méritoient que quelques lignes. Le long extrait du *Traité de l'Ortographe* par le Sieur le Roi, Prote d'Imprimerie, n'est-il pas un peu déplacé. M. l'Abbé Goujet fait un grand éloge de l'Ouvrage & de l'Auteur, & il le couronne, en disant que *son nom ira maintenant de pair avec ceux de nos Grammairiens les plus justement estimés.* Je ne sçai si certains Grammairiens que vous connoissez, lui seront obligés de ce compliment.

Vous serez plus content de l'article des observations sur la Langue Françoise, parce que les Livres dont il y est traité, sont plus intéressans. M. l'Abbé Goujet m'a paru avoir connu tous ceux qui ont eu quelque réputation, & dont la lecture peut être utile. J'applaudis encore à la maniere dont il a

jugé de ces différens Ouvrages, & au choix des détails littéraires. Il me semble pourtant qu'il fait un peu trop de cas des Livres de M. de Callieres; ils n'ont jamais été estimés. Les Livres de ce genre que les Curieux recherchent encore, sont les Observations de Vaugelas, de Menage & du P. Bouhours; tout le reste est presque oublié. Cependant la plûpart de ces Livres offrent des remarques utiles & intéressantes. Je prendrai occasion de réfuter ici un fait injurieux à Barbier d'Aucour. Un Ecrivain, cité par M. l'Abbé Goujet, assure que la Critique des *Entretiens d'Ariste & d'Eugene* étoit l'Ouvrage de MM. de Port-Royal. Furetiere est le premier qui ait fait un pareil reproche à cet Académicien. Mais ce qui, selon moi, en fait voir la fausseté, c'est que le Pere Bouhours n'auroit pas manqué d'insinuer un pareil fait, s'il l'avoit cru vraisemblable. Nulle part il n'a laissé entrevoir que le Port-Royal se fût mêlé de cette Critique. Au contraire, dans le second Tome de ses *Remarques sur la Langue Françoise*, page 438, il reconnoît que cette Critique est l'Ouvrage d'un seul Auteur. « Le premier » qui m'a fait l'honneur de me criti» quer, dit-il, est celui que tout le

» monde connoît sous le nom de » Cléante. » Il ne s'exprime pas moins clairement à la page 449. M. l'Abbé d'Olivet n'a formé aucun doute sur ce point.

M. l'Abbé Goujet remarque d'abord au sujet du Dictionnaire Néologique, qu'*il y a plus de sécheresse & moins d'agrément que dans les Livres de Callieres sur la Langue Françoise.* Il faut qu'il soit bien difficile à réjoüir, puisque le Dictionnaire Néologique a fait sur lui une pareille impression. Vouloit-il que l'Auteur accompagnât d'une Epigramme chaque article ? Il y auroit eu en cela une fatiguante monotonie. D'ailleurs, il y a des phrases si extravagantes qu'elles font rire toutes seules ; une Epigramme ajoutée ne feroit que refroidir le Lecteur. Du reste, les détails concernant ce Dictionnaire sont copiés du *Nouvelliste du Parnasse* & des *Observations sur les Ecrits Modernes.* Mais M. l'Abbé Goujet a oublié de citer ces sources ; ce qui lui est arrivé plus d'une fois. Il est remonté à la Société des Précieuses, qui s'éleva il y a quatre-vingt ans, & il donne la Liste des divers Ouvrages écrits contr'elles. En qualité de Bibliothécaire, il auroit dû donner le vrai titre du Dictionnaire

hiſtorique de Somaiſe, qui renferme les portaits des beaux eſprits de ce tems-là. Comme ce titre eſt trop long, je m'abſtiens de le copier. Il me ſuffit d'en avertir. « La critique y eſt aſſez » bien tournée, dit M. Goujet. On voit » que l'Auteur avoit du goût, & qu'il » méritoit les éloges qu'on lui donne » dans la Préface, qui eſt ſous le nom » d'un de ſes amis, mais qui eſt peut-» être de lui-même. » Il me ſemble que M. G. juge trop avantageuſement de cet ennuyeux Dictionnaire; pour un portrait piquant & bien deſſiné, il y en a vingt qui ſont inſipides & plats. On y trouve quelques fictions aſſez plaiſantes; mais la plûpart ſont froides & ennuyeuſes. A l'égard de la Critique, elle ne conſiſte qu'à citer quelques expreſſions ridicules, qu'il met dans un autre François. Tout cela n'eſt pas fort merveilleux. Le Chapitre de l'Ortographe des Prétieuſes eſt remarquable; il y a une liſte de mots que nous écrivons aujourd'hui comme elles. Je crois que c'eſt un des premiers Ouvrages de littérature, que le Chef de la Juſtice ait fait approuver avant que d'en permettre l'impreſſion. M. le Chancelier Séguier chargea M. Balleſdens de l'Académie Françoiſe de l'examiner. Son approba-

tion est énoncée dans le Privilége, à la fin duquel elle est imprimée ; comme elle est singuliere, on ne sera pas fâché de la trouver ici. « Ce Dictionnaire histo» rique des Prétieuses, est un extrait fi» déle de toutes les galanteries qui re» gardent cette matiere dans les meil» leurs Romans du tems, & mérite d'ê» tre imprimé, afin qu'on connoisse les » Habitans & la Langue du Pays des » Alcoves & des Ruelles. » Somaise n'eut pas apparemment la liberté de nommer les originaux qu'il vouloit peindre, ni de citer les Ouvrages d'où il avoit tiré les termes précieux. Mais il imprima furtivement une clef qui explique ces énigmes.

Il me semble que M. l'Abbé G. a traité avec beaucoup de délicatesse la dispute que les *Remarques de Grammaire sur Racine*, par M. l'Abbé d'Olivet, ont occasionnée. Il parle judicieusement de l'Ouvrage de cet Académicien & de ses Critiques. Le *Racine vengé* lui a paru renfermer des remarques d'un homme de goût, & qui connoît bien notre Langue. L'Auteur, dit-il, l'a addressé à l'Académie Françoise, *par une Epître aussi élégante que polie.* Il ajoute cependant qu'il a cru trouver quelques observations qui sentent trop la chicane, &

d'autres où il lui ſemble que le Critique *prend autant le change* que celui qu'il cenſure. Mais il ne donne aucun exemple de cette chicane & de ces mépriſes. « Je voudrois auſſi, pourſuit-il, que » l'Auteur eût moins inſiſté ſur la diffé» rence du langage poëtique, d'avec » celui de la Proſe qui me paroît un » peu chimérique pour ce qui concerne » les regles de la Grammaire, que les » Poëtes comme les Auteurs qui écri» vent en Proſe, doivent également ob» ſerver avec exactitude. » Cette différence du langage poëtique d'avec celui de la proſe, eſt bien employée dans le *Racine Vengé*, parce qu'il ne s'agit pas de regles de Grammaire, mais d'expreſſions uſitées en poëſie & de tours poëtiques autoriſés, que M. l'Abbé d'Olivet a voulu y aſſujettir trop ſcrupuleuſement, ſans conſidérer qu'*il n'y a point de locution* (comme dit Vaugelas) *qui ait ſi bonne graçe en toutes ſortes de Langues, que celle qui a comme ſecoüé le joug de la Grammaire*. Si M. l'Abbé G. avoit conſideré que l'Académicien cite ordinairement au tribunal de la Grammaire ce qui eſt de la juriſdiction de la Poëſie, il n'auroit pas porté un jugement ſi précipité.

Si l'on vouloit diſputer contre M.

l'Abbé Goujet, on lui diroit encore qu'écrivant *pour les Dames* & pour les personnes qui ne sçavent pas le Latin, il auroit dû s'abstenir de parler des Traités composés pour bien traduire en François. Mais comme ces Livres font une partie de nos richesses littéraires, il a pû les comprendre dans son Ouvrage.

L'article des Dictionnaires m'a paru traité avec beaucoup de soin, en bon Critique & avec une judicieuse liberté. En racontant ce qui se passa autrefois à l'occasion du Dictionnaire de Furetiere dans l'Académie Françoise, il fait un grand éloge de cet Académicien, qui avoit de l'esprit & du sçavoir. « L'Académie, dit-il, prétendit que Furetiere avoit abusé de sa confiance pour son intérêt particulier, & dans la vûë de faire paroître sous son nom seul un Ouvrage qui ne devoit être donné qu'au nom de tout le Corps. Que cette accusation fût, ou non fondée, l'Académie lui intenta un Procès. » Il rapporte ensuite une partie de ce que M. l'Abbé d'Olivet a dit là-dessus. Je suis étonné que le Bibliothécaire ait ignoré une Lettre de l'Abbé Tallemant l'aîné, sur les démêlés de Furetiere avec l'Académie, qui est insérée dans le Mercure de Mai 1688. Il dit que Furetiere étant

allé avec M. l'Abbé de la Chambre à la maison de Mézerai, mort depuis peu, il *s'empara sans que M. l'Abbé de la Chambre s'en apperçût, de toutes les feüilles que M. de Mézerai comme Secretaire de l'Académie, avoit soin de retirer de chez le Sieur Petit Libraire, à mesure qu'on les imprimoit.* Il ajoute, qu'on avoit imprimé jusqu'à la lettre M, & que de ces feüilles imprimées & des Manuscrits de Mézerai & du Dictionnaire des Arts du Sieur Margane, Furetiere comptoit faire un Dictionnaire Universel. Mais dans ses trois Factums, aussi vifs qu'ingénieux, il paroît, dit M. G. se justifier pleinement de l'accusation de Plagiat. M. l'Abbé d'Olivet n'a point parlé de ce prétendu *vol.*

Vous lirez encore avec plaisir l'Histoire du Dictionnaire de l'Académie Françoise, & des critiques qu'il a essuyées. Le Sieur *Mallement de Messange* fut le seul Ecrivain qui entreprit de le défendre dans sa *Réponse à une Critique Satirique, intitulée l'Apothéose du Dictionnaire de l'Académie Françoise, premiere Partie*, 1696. *in*-12. M. l'Abbé G. n'a pas sans doute vû cet Ouvrage, car il n'en rapporte point le vrai titre, & nomme l'Auteur *Mallemans de Mézanges.* Je crois que de deux Auteurs il n'en

fait qu'un. La réfutation de la premiere Partie fit supprimer la seconde. Je suis obligé d'omettre l'article des Ecrits sur les Proverbes François & les Etymologies.

L'Ouvrage de M. l'Abbé G. se laisse lire avec plaisir, parce que la variété y regne. Je voudrois qu'il eût mieux fait sentir les progrès des Sciences & des Arts. Cet objet n'est pas assez marqué dans sa Bibliothéque, où il apprend principalement à connoître nos bons & nos mauvais Livres. Comme les citations sont abondantes dans l'Ouvrage de M. Goujet, les yeux auroient été trop blessés s'il les avoit distinguées par des guillemets ou par des caractéres Italiques. Il fait quelquefois usage des uns & des autres; mais c'est lorsque ses citations sont courtes. Quand elles sont longues, il se contente de marquer le titre de l'Ouvrage où il a puisé, & quelquefois il ne le marque point, ou seulement plusieurs lignes après avoir commencé de copier. Cette façon de citer fait croire que l'Auteur n'a pris que quelques lignes; & l'on croit qu'il parle, tandis que c'est un autre que lui. Pour prévenir cette erreur, il falloit mettre des crochets au commencement & à la fin de chaque citation. Il arrive encore à M. l'Abbé G. de citer, comme d'un seul Auteur, un Ouvrage composé par differentes personnes. C'est ainsi qu'il en use par rapport à nous; il fait dire précisément à l'Abbé D.F. ce que l'AbbéG. a dit tout seul. M. l'Abbé Goujet est un Ecrivain modeste; ainsi ces petites observations qui ne tendent qu'à perfectionner son Ouvrage, ne peuvent que lui être agréables. C'est dans cette vûë que j'ai pris la liberté de les faire.

Je suis, &c. *Ce 14 Mai 1740.*



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXII.

LE Tome XLI. des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres dans la République des Lettres* *, par le feu Pere Nicéron, renferme, Monsieur, l'Histoire & le Catalogue des Ouvrages de quarante-six Ecrivains. Je sçai que le titre d'*illustre* ne convient qu'à un petit nombre, & ne doit pas être prodigué. Que diroit-on d'un Souverain, qui donneroit des Lettres de Noblesse à tous ses Sujets ? Le P. Nicéron étoit pourtant assez éclairé, pour voir que la plûpart des Auteurs, dont il a rassemblé les Vies, n'étoient pas *illustres*; mais ce titre lui a paru propre à donner une idée brillante de

Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, &c.

* Chez Briasson, ruë S. Jacques, 1740.

ſon travail. Il prévoyoit d'ailleurs que les Mémoires ſur les Ecrivains véritablement *illuſtres* ſeroient bientôt épuiſés. Comme il vouloit s'ouvrir une vaſte carriere, il leur a aſſocié des Auteurs médiocres & preſque inconnus, qui figurent dans ſon Livre, ainſi que ces captifs qui ornoient le triomphe des grands Capitaines de l'ancienne Rome. Il eſt pourtant un peu étrange de voir de très-célébres Ecrivains, confondus avec des pédans ou de fort-petits eſprits ? Que penſeroit-on d'un Hiſtorien, qui dans les Vies des Capitaines illuſtres mettroit à côté des Turennes & des Condés, des Généraux d'armée toujours battus par leur faute, des Officiers ſubalternes & obſcurs ?

Cependant, malgré ce petit défaut de juſteſſe dans le titre de ces Mémoires, il faut avoüer que les amateurs de faits littéraires & de catalogues de Livres, ne peuvent guéres ſe paſſer de cet Ouvrage, où il y a d'ailleurs des détails très-curieux. Les perſonnes mêmes qui ne voudroient que connoître les grands Ecrivains, le liront encore utilement ; car outre certains faits, ils apprendront du Pere Nicéron quels Livres ils doivent conſulter pour s'inſtruire à fond. Cet Ouvrage me pa-

roît être d'une utilité auſſi générale, que les Dictionnaires hiſtoriques. On y trouve les traits les plus importans, & ceux qui caractériſent un Ecrivain, avec une Liſte de ſes Ouvrages, & des éditions qu'on en a faites; enfin des éclairciſſemens utiles ſur les Ecrits les plus curieux & plus eſtimés. Ainſi ces Mémoires peuvent être regardés comme un corps d'Hiſtoire littéraire, qui embraſſe différens ſiécles, comme l'Hiſtoire des Sçavans de toutes les Nations de l'Europe. J'eſtime principalement la modération du P. Nicéron, qui, dégagé de préjugés, rend juſtice à tous, &dit la vérité avec une liberté judicieuſe.

René *Benoît*, Curé de S. Euſtache & Docteur en Théologie, de la Maiſon de Navarre, eſt le premier Ecrivain de ce XLI. Volume. Si le titre d'*illuſtre* ne lui convient pas rélativement à ſes Ouvrages, quoique très-nombreux, il peut cependant le mériter en conſidérant la part qu'il eut à la converſion de Henri IV, & le bruit que fit ſa Traduction Françoiſe de la Bible, qui fut condamnée par la Faculté de Théologie de Paris en 1567. « M. de Thou & d'autres, qui ont dit » que *Benoît* fut chaſſé pour ce ſujet de

» la Sorbonne, dit le P. Nicéron, se » sont trompés. On ne toucha qu'à » l'Ouvrage, sans attaquer la per- » sonne. » Ce Docteur n'avoit fait que purger la Traduction Françoise de Genêve, de certains mots consacrés parmi les Protestans; mais par la négligence de l'Imprimeur, il s'y en glissa quelques-uns, comme celui de *Cene* & autres. Richard Simon prétend que ces mots attirerent la censure de la Faculté.

Le P. Nicéron a rapporté l'Epitaphe Latine de René *Benoît*, gravée sur une colomne élevée à côté droit du grand Autel de l'Eglise de S. Eustache, avec sa statuë au dessus, qui ne subsiste plus. Je ne sçai pourquoi il a oublié ce qu'on lit à la fin : *Hic jacet, immò ejus animus vivit, & inter Beatos vivit, eâ quam expectamus vitâ*; vivit & inter mortales famâ *& rerum præclarè gestarum gloriâ.* Corpus verò ἱερὸν ὕπνον κοιμᾶται, θνήσκειν μὴ λέγε τοὺς ἀγαθούς. Le Pere Nicéron a-t'il cru trouver dans ces paroles une espéce de Canonisation, faite par une autorité illégitime? L'Auteur n'a prétendu sans doute qu'exprimer l'espérance qu'avoient fait naître dans son cœur & dans son esprit les vertus & les bonnes œuvres de cet

illustre Docteur. Le Pere Niceron remarque qu'on a eu tort d'accuser Benoît d'hétérodoxie & d'irréligion, puisque tous ses Ouvrages déposent le contraire. M. *le Duchat* a fondé cette accusation sur un Livre de ce Docteur imprimé à Caën, sous ce titre : *Examen pacifique de la Doctrine des Huguenots*, 1590. Le Pere Nicéron se contente de remarquer que M. de *Launoy* ne parle point de cet Ouvrage, & que selon plusieurs Critiques, on a eu tort de l'attribuer à René Benoît. Je soupçonne que ce Livre est le même que celui qui fut imprimé à Paris en 1597, & qui est intitulé : *Examen charitable de la Confession de la Foi de la Religion prétenduë Réformée par la parole de Dieu*, *in*-8°. Cet Ouvrage est constamment de Victor *Cayet*, qui, comme on sçait, fut chancelant dans sa Religion.

M. Hecquet Médecin, qui occupe une place dans ce même Volume, peut prétendre au titre d'illustre, soit par sa grande piété, soit par son habileté, & ses Ouvrages aussi sçavans que singuliers. Le P. Nicéron s'est attaché à le considérer du côté de la littérature, sans négliger pourtant certains traits édifians. Un autre Ecrivain, qui peut-être lui avoit communiqué ses Mémoi-

res, a cru qu'un Eloge historique de ce Médecin, orné de circonstances délicates, lui donneroit de la célébrité; & il l'a imprimé dans la premiere partie du Tome XXVIII. de la *Bibliothéque Françoise*. On parvient quelquefois à escroquer une petite réputation, en devenant le panégyriste de certains Ecrivains célébres.

Il faut avoüer que parmi les Gens de Lettres, il y en a dont le caractere est fort singulier. Le P. Nicéron nous parle d'un certain François *Junctini*, né à Florence, qui est véritablement illustre par ses avantures. On le voit Carme, Docteur en Théologie, Provincial de son Ordre, & ensuite Calviniste en France. Devenu encore Catholique, il ne pense ni à retourner parmi les Carmes, ni à rétracter les Livres qu'il avoit composés sur l'Astrologie Judiciaire, pour laquelle il avoit une prévention extraordinaire. Il devient Correcteur d'Imprimerie chez les *Junctes*, célébres Imprimeurs de Lyon, où il passa la plus grande partie de sa vie; il s'addonna ensuite à la Banque, & prêta à intérêt. Soixante mille écus qu'il avoit amassés, & dont il avoit légué mille aux *Junctes*, furent enlevés furtivement après sa mort. Il étoit né en 1523, & mourut en 1590, âgé de 67 ans. Voilà

bien des révolutions dans la vie d'un ſimple particulier. Qui auroit jamais cru que le Provincial d'un Ordre Religieux ſeroit Apoſtat, vivroit Proteſtant, puis Catholique & mourroit riche Banquier ?

On trouve quelquefois dans les Vies des Sçavans des circonſtances vraiment comiques. La Vie de Marc-Antoine *Majoragio*, en fournit un éxemple remarquable. Il avoit obtenu en 1541, une Chaire de Profeſſeur en Eloquence à Milan. Ses ennemis lui firent un crime d'avoir changé ſon nom d'*Antoine-Marie*, en celui de *Marc-Antoine*. Mais le Profeſſeur plaida ſa cauſe publiquement, & gagna ſon Procès. « Il avoit fait ce changement, » dit le P. Nicéron, parce que le nom » féminin *Marie* ne lui paroiſſoit pas » s'accorder avec le maſculin *Antoine*; » il avoit outre cela quitté le nom de » ſa famille, *Conti*, en Latin *Comes*, » qui donnoit lieu à de fréquentes équi» voques, pour prendre comme ſon » pere, celui de *Majoragio*, Bourg du » Territoire de Milan où il étoit né. » Je ne ſçai s'il y a jamais eu un procès auſſi ridicule que celui là ? Il eſt bien digne du Pédantiſme.

Dans l'article de Corneille de la

Pierre Jésuite, plus connu sous le nom Latin de *Cornelius à Lapide*, le Pere Nicéron observe que les Commentaires de ce Jésuite sur l'Ecriture Sainte sont quelquefois défigurés par des contes de légendes, & par des bagatelles fort étranges. Il en rapporte un exemple remarquable. « Il y avoit en Flandre, » dit Corneille de la Pierre, un Prédi- » cateur qui réfuta de cette maniere » des Calomniateurs assez insolens » pour accuser les Ecclésiastiques & les » Religieux de faire bonne chere. Il » dit 1°. que c'étoit une calomnie & un » mensonge; 2°. qu'en supposant la » vérité du fait, il n'y avoit là aucun » mal, & que cette vie ne seroit pas » contraire à l'ordre naturel des cho- » ses. Car Dieu a fait les créatures, » ajouta t'il, non pas pour les impies » ou pour ses ennemis, mais pour les » gens de bien & pour ses serviteurs. » C'est pourquoi, si le pain, le vin, » les œufs & les perdrix pouvoient » parler, il crieroient: Que les Saints, » que les Serviteurs de Dieu nous man- » gent, & ne soyons pas mangés par » ses ennemis. » *Substantia nostra, caro nostra*, ajoute-t'il, *incorporetur Sanctis, ut in iis ad gloriam resurget, non peccatoribus; in illis enim resurgat ad gehennam.*

Quæ enim creatura non malit esse in cœlo & gloriâ, quàm in inferno & igne ?

J'ai observé que le P. Nicéron fait connoître les Livres les plus singuliers, & qu'il entre quelquefois dans des détails utiles & agréables. Dans l'article de François *Pona*, il n'a pas manqué de donner une idée d'un Livre de cet Italien, intitulé : *La Lucerna di Eureta Misoscolo.* « C'est, dit-il, un Dialogue » entre *Pona* & sa lampe, où pestant » d'abord contr'elle de ce qu'elle n'é- » clairoit pas bien, il entend sortir du » milieu de la lumiere une voix, qui, » après quelques discours, lui apprend » que cette lampe étoit animée par » une ame, qui, après avoir passé par » plusieurs corps, suivant la Doctrine » des Pythagoriciens, étoit à la fin ve- » nuë dans cette lampe. Elle fait un » récit assez plaisant de ses différentes » transmigrations, & raconte plusieurs » histoires amusantes. » Il remarque que l'Auteur de la *Bibliothéque des Romans* ne connoissoit pas cet Ouvrage, lorsqu'après en avoir bien rapporté le titre, il veut dans la table qu'au lieu de *Lucerna*, on mette *Luccina*. Ce n'est pas la seule méprise de cet Ecrivain, qui a mis des Histoires véritables au nombre des Romans. Cette fiction de *Pona*

pourroit être rajeunie par quelqu'un de nos beaux esprits, & fournir une suite d'avantures instructives & agréables.

Differtation sur la Patrie de Suger.

Il est étonnant qu'on ignore la patrie d'un homme aussi illustre que Suger, qui a été Moine, Abbé, Général d'armée, Ministre & Régent du Royaume. Comment ne nous reste-t'il aucun monument sur cet article? Différentes Villes de la Gréce se sont disputés la gloire d'avoir donné naissance à Homere. Pourquoi n'a t'on pas vû la même émulation en France pour Suger? Les seuls Habitans de Toury en Beauce, dans le Diocèse d'Orléans, ont cherché à s'illustrer par la naissance de ce grand Homme. Dom Félibien prétend que la Ville de Saint Denis auroit plus de droit de s'attribuer cet honneur, parce que Suger avoit des parens établis dans cette Ville, & qu'un de ses neveux, nommé Girard, faisoit une redevance à l'Abbaye. Dom Gervaise, dans la Vie de Suger, répéte dans les mêmes termes cette conjecture de Dom Félibien, & se l'attribuë hardiment. On vient d'imprimer depuis peu à Saint Omer un Ecrit, où l'on prétend renverser ces deux opi-

nions. En voici le titre : *La Gloire de l'Artois, Dissertation où il est prouvé que Suger, Abbé de S. Denis, Régent du Royaume sous Loüis-le-Jeune, est né dans l'Artois*, 1740. *in*-4°. On donne cette Dissertation comme composée par un Anonyme, qui l'a dattée de la Fleche en 1726. L'Auteur l'envoya à feu M. l'Evêque de S. Omer, parmi les papiers duquel elle a été trouvée. Dans un Avertissement, il a soin d'avertir qu'il n'est point Artésien, & qu'ainsi l'amour de la Patrie n'a point enfanté son opinion. Voici un précis des preuves sur lesquelles il la fonde. Il soutient que Suger étoit Frere d'un Evêque d'Arras, qui passe pour Flamand, nommé Alvise ; parce que Loüis-le-Jeune, écrivant de l'Orient à l'Abbé Suger l'an 1148, lui dit que son vénérable *Frere* l'Evêque d'Arras est mort, *Venerabilis Frater vester Episcopus Atrebatensis.* Suivant l'usage Ecclésiastique, le Secretaire du Roi auroit dit *Venerabilis Pater vester*, votre Vénérable Pere, si Suger n'avoit pas été Frere d'Alvise. D'ailleurs les Evêques en écrivant à Suger, lui donnoient les titres de *Seigneur* & de *Pere.* Cependant Alvise, sur le point de partir pour l'Orient, ou la Croisade, donne à Suger & à ses Successeurs Abbés

de Saint Denis l'Eglife d'Annechin, & dans la Lettre ou Acte de donation, il appelle Suger fon *Très-cher Frere.* Cette preuve me paroîtroit très-foible, fi diverfes circonftances n'y donnoient un peu plus de force. Car Alvife & Suger étant tous deux Religieux Bénédictins, ils auroient pû fe donner le nom de *Freres* dans un fens bien différent de celui de l'Auteur de la Differtation. Mais ce qui le rend vraifemblable, c'eft l'intérêt qu'Innocent II, qui avoit demeuré fept jours à Saint Denis, prit à l'élévation d'Alvife à l'Evêché d'Arras. Ce Pape lui ordonna de ne pas le refufer. De plus, Loüis-le-Gros écrivit à Alvife, & le pria de foufcrire à fon élection, qu'il approuva & qu'il confirma avec de grands témoignages d'amitié. Ce même Prince écrivit au Clergé & au Peuple d'Arras, qu'il approuvoit leur choix, & les exhorta à honorer Alvife leur Evêque. Il écrivit même à Thierry Comte de Flandre, d'aimer & de protéger encore plus particulierement le nouveau Prélat. Enfin, Renauld Archevêque de Reims félicita le Clergé, la Nobleffe, & tout le peuple d'Artois, d'avoir un Evêque de ce mérite. L'Auteur de la Differtation conjecture que la qualité de Frere

de Suger attira à Alvise ces recommandations & cette distinction. Il tire de nouvelles preuves de la Consécration d'un Autel de l'Eglise de Saint Denis, & de la donation de l'Eglise d'Annechin par Alvise, & de la protection accordée par Suger à l'Eglise d'Arras après la mort d'Alvise, dont la naissance ne paroît pas avoir été illustre. Enfin, l'Auteur observe que dans le douziéme siécle la famille & la Patrie de l'Abbé Suger étoient connuës, & qu'il est impossible qu'il ne soit resté aucun vestige d'un fait si célébre. Ce vestige, il le trouve dans les preuves que je viens d'énoncer. Néanmoins à les bien considérer, il en résulte seulement une foible conjecture, qui est qu'Alvise & Suger étoient Freres. Je n'y vois rien qui décide de leur Patrie. Cependant l'Auteur, croyant avoir prouvé qu'ils sont originaires d'Artois, ajoute que la Ville de Saint Omer a droit plus que tout autre lieu de cette Province, de se glorifier de la naissance de ces deux hommes illustres. 1°. Parce qu'Alvise prit l'habit Monastique dans l'Eglise de Saint Bertin. Rien de plus foible que cette preuve. 2°. Parce qu'Alvise ayant

été élû Abbé d'Anchin, Monaftere du Diocèſe d'Arras, Lambert Evêque de cette Ville, écrivit auſſi-tôt à Jean Evêque de Téroüanne ou des Morins, dans le Diocèſe duquel étoit S. Omer, & le pria de confirmer & d'appuyer l'élection de ſon fils Alviſe, qui étoit alors Prieur de Saint Vaaſt. Cette autorité de Jean Evêque de Téroüanne ſur Alviſe, & la qualité de fils ſpirituel donnée à ce dernier, font voir, ſelon l'Auteur, qu'Alviſe étoit né dans le Diocèſe de Téroüanne. Il ne faut donc pas, dit-il, aller chercher la Patrie de Suger & d'Alviſe hors du voiſinage de Saint Omer. Je ne ſçai ſi cette opinion ſera fortune parmi les Sçavans, quoiqu'elle ne paroiſſe pas entierement deſtituée de vraiſemblance, du moins par rapport à la qualité de *Frere* donnée à Alviſe & à Suger. Il me paroît plus probable qu'il ne s'agit ici que d'une fraternité Religieuſe. Celui qui vient de publier cet Ecrit, a ignoré apparemment qu'il avoit été déja imprimé. Il a paru dans les *Singularités hiſtoriques*, à Paris 1738, & il eſt de Dom Lyron, Bénédictin. L'Editeur a corrigé le ſtyle en quelques endroits.

Je vous envoye une Epître en Vers composée par un homme d'esprit & de goût ; elle pourra vous plaire autant par le fond des choses, que par le tour qu'il a sçu leur donner. Epître en Vers.

EPISTRE.

Corrige toi, ma Muse, & désormais plus sage ;
D'un trop foible talent cesse de faire usage.
Tu voudrois qu'en Auteur, m'exposant au grand jour,
Je pronasse tes Vers à la Ville, à la Cour.
Connois tu le Public ? C'est un Juge févere.
Il faut du vrai, du grand, si tu prétens lui plaire.
On ne l'abuse point par de fausses beautés,
Toujours par la raison ses Arrêts sont dictés.
Malgré tous les efforts d'une injuste cabale,
La Phédre de Racine éclipsa sa rivale.
Il est vrai que souvent attentif à ta voix,
J'ai laissé ton ardeur s'égarer à ton choix :
Mais plein d'un sot orgüeil, affrontant les ruelles,
Ai-je brigué pour toi le suffrages des Belles ?
M'a-t'on vû chez les Grands, dans un fauteüil assis,
Premier Approbateur de mes fades écrits,
Levant les yeux au Ciel, & faisant la grimace,
Entonner avec feu des Vers plus froids que glace ?
Tes enfans monstrueux, étouffés en naissant,
N'ont jamais eu de moi de regard caressant ;
Et grace à ma raison, la flâme vengeresse
En a toujours puni la honte & la rudesse.

Que ne m'inſpirois tu ces chants harmonieux ;
Dignes de célébrer les Héros & les Dieux ?
Qu'avec plaiſir alors, te conſacrant mes veilles,
Ma main avidement eut tracé tes merveilles !
Ce nom d'Auteur, par moi ſi craint, ſi redouté,
Auroit ſeul de mes jours fait la félicité.
J'aurois ſuivi vos pas, Corneilles & Racines,
La France auroit revû des Phédres, des Paulines :
La Pitié, la Terreur par des troubles charmans
Auroient émeu les cœurs à mes commandemens.
Mais quoi ! dans tes tranſports toujours foible, ſtérile,
Tu n'as ſçû me parler que d'une voix débile ;
Et ſi j'avois ſuivi tes conſeils dangéreux,
Imitant nos Pradons, j'aurois rampé comme eux.
Ah ! que d'un feu trompeur écoutant le caprice,
Sans force & ſans haleine ils entrent dans la Lice.
Je ſuis un tel exemple, & ne ſuis point tenté
D'éblouïr le Public d'une fauſſe clarté.
Tout beau, me dira t'on, ſi ta Muſe infertile,
Ne fait pour s'élever qu'un effort inutile,
Dois tu, t'abandonnant à tes jaloux accès,
Des Auteurs de nos jours rabaiſſer les ſuccès ?
Des Drames trente fois applaudis ſur la ſcéne
N'offrent-ils donc du Beau qu'une apparence vaine !
Quoi ! le Public ſi juſte en ſes déciſions,
Eſt ſéduit quelquefois par des illuſions !
Je répons. Des Ecrits le Public eſt l'arbitre.
Il voit, il péſe tout, & décide à bon titre.
Mais voyons en jugeant quelles routes il ſuit,
Et comme enfin au vrai la raiſon le conduit.

Qu'eſt-ce que le Public ? Un amas de génies
Qu'on pourroit diviſer en claſſes infinies.
N'en faiſons que trois parts. L'une ſans goût,
ſans choix,
De la ſaine raiſon n'entend jamais la voix.
Offrez lui Télémaque ou Pierre de Provence ;
Tous deux d'un poids égal ſuſpendent la Balance.
L'Autre, plus éclairée, au vrai veut s'attacher
Quelquefois le rencontre à force de chercher.
Mais des préventions la ſource inépuiſable
Trouve ſouvent chez elle un accès favorable ;
Et le clinquant trompant ſon goût mal aſſuré
Paſſe dans ſon eſprit pour un or épuré ;
Il en eſt une, enfin dont les lumieres vives
Du preſtige trompeur ne ſont jamais captives.
Envain des traits brillans, des Vers majeſtueux
Cherchent à ſoutenir un Drame faſtueux.
Inutiles Beautés ! ſi toutes ſes parties
Ne ſont par le bon ſens l'une à l'autre aſſorties ;
Si l'eſprit, les portraits, & les grands ſentimens
Ne ſçavent pour s'offrir prendre d'heureux momens.
Enfin, ſi d'un Auteur la démarche peu ſure
S'écarte du ſentier que trace la nature ;
Cette part le condamne, & veut que dans l'oubli
L'Ouvrage pour jamais demeure enſeveli.
Qu'arrive-t'il alors ? La Troupe qui s'abuſe
Et qui voit que d'erreur l'autre Claſſe l'accuſe ;
Trop prévenuë encor ſoutient ſes ſentimens,
Et prétend l'emporter par de vains argumens :
Mais cédant à la fin à des raiſons plus ſages,
Elle apperçoit le vrai ſans trouble & ſans nuages ;
Et l'Ecrit ſuborneur par elle ſi prôné

Devient de ses mépris l'objet infortuné.
Bientôt l'inepte part, à la Guespe pareille
Qui se nourrit du suc qu'elle vôle à l'abeille,
Comme si cet Arrêt par elle étoit dicté,
Sans connoître le vrai, séme la vérité.
Ainsi toutes les trois, d'une voix unanime,
Dispensent justement ou le blâme ou l'estime;
De leur décision nul ne peut appeller,
Et voilà le Public dont je prétens parler.
O vous, Auteurs nouveaux, à qui la Rénommée
D'un encens imposteur fait humer la fumée;
Plus humbles désormais songés qu'à vos Ecrits,
Le tems seul à le droit de mettre un juste prix.
Quel sort pour le bon goût & pour la raison même,
Si d'un tas d'ignorans l'Arrêt étoit suprême?
Timocrate autrefois l'objet de son amour,
Malgré son faux éclat verroit encor le jour;
Pour jamais effacé du Temple de Memoire;
Le Misantrope eut vû tomber toute sa gloire.
Je l'entens ce Public qui vous plaçoit aux Cieux;
Un voile séduisant ne couvre plus ses yeux.
Il pése vos Ecrits; il en cherche la force;
Et comme il n'apperçoit que foiblesse & qu'écorce;
Je le vois retractant un éloge menteur
Rougir de votre orgüeil, enfant de son erreur.
Ne croyez pas pourtant que, Juge trop sévere,
Il condamne les soins que l'on prend pour lui plaire.
Il aime qu'un Auteur, saisi d'un beau transport,
Fasse pour s'illustrer un généreux effort.
Il en voit parmi vous, dont la sçavante rime
Pourroit peut-etre un jour arriver au sublime.
Travaillez, & surtout de la prévention

Evitez avec ſoin la douce illuſion.
Gardez-vous d'adopter ces brillantes ſaillies
Par l'ignorant Public ſottement applaudies.
L'eſprit peut quelquefois mériter de l'encens ;
Mais il doit ſe placer par l'aveu du bon ſens,
Le bon ſens penſe-t'on, eſt d'un prix ordinaire,
Chacun en a ſa part, & même le vulgaire,
Qui le poſſéde donc ce tréſor ſi commun ?
A peine en vingt Auteurs, en rencontre-t'on un.
L'eſprit ſeul ſe parant de ſes folles images
Penſe qu'il a le droit d'entraîner les ſuffrages :
Mais ce n'eſt qu'un éclair, dont l'éclat éblouït
Qui ne laiſſe après ſoi qu'une plus ſombre nuit.
Songez, quand vous voulez entrer dans la carriere,
Que la raiſon toujours doit marcher la premiere.
C'eſt elle qui, guidant deux illuſtres Rivaux,
A ſû mettre le prix à leurs heureux travaux.
De l'un elle a conduit la force & la Nobleſſe ;
De l'autre l'élégance & la douce tendreſſe ;
Tous deux ſçavans dans l'art des héroïques ſons
Peuvent vous éclairer par d'utiles leçons.
Non qu'un Auteur timide & baſſement Copiſte,
Doive s'aſſujettir à les ſuivre à la piſte.
Ainſi qu'ils ont marché par des chemins divers
Des chemins différens vous peuvent être ouverts,
Crebillon, dont le nom eſt digne de mémoire
N'a pas ſuivi leurs pas pour courir à la gloire.
Chacun à ſon génie, il le doit écouter,
Et tracer ſagement ce qu'il veut lui dicter.
La Nature, qui ſçût enfanter ces grands Hommes,
Peut encor en former dans le ſiécle où nous ſommes.

Des miracles si beaux ne sont pas tous passés
Peut-être ces Auteurs seront-ils effacés ?
Heureux ! Si je puis voir cet essein de jeunesse
Qui d'un pas foible encor marche vers le Permesse,
Prendre l'essor un jour & s'élévant plus qu'eux,
Préparer des leçons à nos derniers neveux.
Qu'à ces succès mon cœur s'ouvriroit à la joye !
Dieux! prolongés mes ans, faites que je le voye !
Pour moi, qui, des climats où croissent les lauriers,
N'ai jamais sçû trouver les pénibles sentiers,
Muse ne m'offre plus tes flatteuses amorces ;
Je connois le péril, il surpasse mes forces.
Laisse couler mes jours dans une douce paix ;
Va, je te dis adieu, quitte moi pour jamais.

Mémoire curieux.

Il paroît un Mémoire curieux pour l'Ordre de Malte, concernant le desséchement des Marais du Bas-Languedoc, & la construction d'un Canal de navigation, depuis Beaucaire jusqu'à Aigues-Mortes. Le projet du desséchement proposé par les Sieurs Barillon de la Salle n'est pas nouveau, dit & l'Auteur du Mémoire, & il a été proscrit il y a près de cent ans par une Déclaration de Loüis XIII. du 22 Février 1646. Il ajoute que ce desséchement est physiquement impraticable : que supposé qu'il pût se faire avec tout le succès que les Sieurs Barillon & de la Salle s'en promettent, les avantages

qui en réſulteroient, n'égaleroient jamais la perte que l'exécution de l'entrepriſe cauſeroit à la Province & au Roi.

On fonde l'impoſſibilité de ce deſſéchement, ſur l'égalité de niveau des Marais qu'on veut deſſécher & de la riviere du Viſtre, dans laquelle on propoſe de faire écouler les eaux des Marais. Mais, diſent les Entrepreneurs, on creuſera le lit de la Riviere du Viſtre pour faciliter l'écoulement. Il faudra donc, leur répont-on, creuſer auſſi le lit de la Mer, afin que les eaux naturelles, & les eaux des Marais, qu'on forcera d'entrer dans cette Riviere, n'ayent pas à remonter pour gagner le niveau de la Mer. Car le lit du Viſtre, qui eſt aujourd'hui de niveau avec la Mer, ne le ſera plus, après qu'on l'aura abaiſſé en le creuſant.

On fait voir qu'il y a encore d'autres obſtacles phyſiques à l'exécution de cette entrepriſe ; tels par exemple, que le défaut de pente ſuffiſante depuis Beaucaire juſqu'à la Mer. Dans cet eſpace qui eſt de plus de 7 lieuës, il ne ſe trouve qu'environ 5 pieds de pente. Or 60 pouces de pente diſtribués dans cette longueur de terrein ne font, pour ainſi dire, aucun effet.

A l'égard de la perte réelle & considérable qu'en souffriroient la Province & le Roi, l'Auteur la prouve par l'usage qu'on fait actuellement de ces Marais. On y nourrit tous les ans plus de cent mille Bestiaux, & entr'autres des Bœufs noirs, les seuls qui soient propres au labourage dans cette Province, parce qu'il n'y a que cette sorte de Bœufs capables de résister aux picûres des Moucherons. Ces animaux, si nécessaires à la culture des terres, aiment à se promener en liberté, & dépérissent presque toujours dans un terrein resserré. Ainsi rien de plus propre pour eux que les Marais qu'on veut dessécher; ils y sont fort au large, & si on leur ôtoit cette promenade, il faudroit renoncer au labour des terres dans cette contrée. En ce cas, l'Ordre de Malte y perdroit près de 50 mille livres de rente.

Enfin le Roi feroit aussi une perte considérable par la ruine des Salines de Peccais. Ce sont des Salines, qu'on a bien de la peine à garantir contre les débordemens du Rhône, du Vistre & du Vidourle. Quand ces Rivieres se débordent, leurs eaux se déchargent dans les Marais dont il s'agit. Mais si l'on desséche ces Marais, & si on les met à couvert des inondations de ces

Rivieres par de fortes digues ; c'eſt une conſéquence néceſſaire, que l'effort du débordement doit ſe porter tout entiere contre les Salins de Peccais. On ajoute que ces ſortes d'entrepriſes n'ont preſque jamais réuſſi, témoin celle des Marais d'Arles, qui a couté plus de deux millions aux Entrepreneurs, fond conſidérable pour lequel leurs héritiers retirent à peine aujourd'hui 9000 liv. de rente.

L'Aſtrologue dans le Puits.

On ne s'attendoit pas à voir paroître une Réponſe à la *Nouvelle Aſtronomie du Parnaſſe François*. De pareils Ecrits ſemblent ne mériter que d'être oubliés. Cependant il y a une feüille imprimée ſous ce titre : *L'Aſtrologue dans le Puits*, avec ces mots d'Horace au frontiſpice : *Fœnum habet in cornu, longè fuge.* L'Auteur débute ainſi, en s'addreſſant au ſatyrique Ecrivain. « Nouvel Aſtrologue, vous venez, Monſieur, de faire, comme celui de la fable, une funeſte chûte. Quelle imprudence d'avoir avec un faux Téleſcope voulu trouver des taches dans pluſieurs de nos beaux eſprits, qui comme autant d'*Aſtres*, jettent un véritable éclat ſur la littérature Françoiſe? » L'Auteur paroît s'être propoſé

le loüable dessein de faire sentir le vrai mérite de la plûpart des Ecrivains Modernes, que le burlesque Astrunome a injustement rabaissés, & il le fait sérieusement, comme s'il s'agissoit de réfuter un Ouvrage serieux. Il est à croire assurément, que celui qu'il prend la peine de combattre, connoît aussi bien que lui les talens des Ecrivans dont il a voulu se divertir. Il est vrai que le téméraire Astronome est quelquefois fort mauvais plaisant, & qu'il se laisse aller à des personalités grossieres, qui choquent la bienséance. Son Critique a négligé avec raison de les relever, & il s'est, comme il dit, attaché au pur littéraire. Cependant il lui est échapé à lui-même certains traits, entraîné sans doute par le mauvais exemple.

On a inseré ici une Lettre communiquée à l'Auteur, sur l'Ecrit intitulé: *La Pudeur Allégorique*, imprimée l'année derniere à Paris. Cette Lettre nous apprend que c'est un Ouvrage de M. *Cormouls*, Avocat au Parlement de Toulouse, & ancien Capitoul de la même Ville. Il fut, dit-on, inseré sous son nom dans le Mercure de Mars 1701. En 1702 M. Boyer de la Riviere l'employa dans son *Nouveau Démocrite*, sans en faire honneur à son Auteur. Celui qui vient de se l'approprier, ajoute-t'on, est peut-être plus excusable par l'éloignement du tems. Il y a plus: il n'a pas copié l'expression, & il s'est même quelquefois éloigné de son Original. Cependant « dans les portraits les » mieux frappés, dans les reflexions les plus » fines, dans les endroits les plus brillans, il à » suivi pas à pas son modéle, & jusque dans ses » termes. » On ajoute que c'est le même fond d'allégorie, & que les situations, les portraits, les moralités appartiennent à M. Cormouls.

Je suis, &c. Ce 21 *Mai* 1740.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXIII.

Traité des Finances des Romains.

VOici, Monsieur, un Ouvrage curieux, qui intéresse tout à la fois la Littérature & la Politique. Cet Ecrit, composé autrefois par un Jurisconsulte inconnu, est un de ces Mémoires que M. Colbert fesoit faire par des personnes habiles pour son utilité particuliere, ou plûtôt pour celle de ce Royaume. Ce grand Ministre, qui ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit lui donner des connoissances avantageuses au Gouvernement, & perfectionner ses vûës par rapport à l'administration publique, non content de s'être fait instruire de la Police des peuples voisins, de leurs Arts, de leurs Manufactures, de leur commerce, & surtout de leurs finances, voulut sça-

voir encore comment les Romains ſe conduiſoient autrefois dans la levée des impoſitions, & en quoi conſiſtoient chez eux les revenus de l'Etat. C'eſt ce que l'on apprend en détail dans l'Ouvrage qui vient de paroître ſous le titre de *Traité des Finances & de la fauſſe Monnoye des Romains.** Il eſt précedé d'une Préface, où l'Editeur traite hiſtoriquement un point rélatif au corps de l'Ouvrage ; qui eſt que la Guerre chez les Romains, loin d'être une ſource de ruine & de miſere, étoit pour eux au contraire une ſource de richeſſe & d'abondance ; enſorte que la guerre par rapport aux Romains, qui n'avoient preſque ni Arts ni Commerce, étoit ce que les Arts & le Commerce ſont pour nous. Une Victoire, une Conquête, une Nation ſubjuguée valoient à Rome des tréſors immenſes, par les énormes contributions qu'elle tiroit des Vaincus. Du reſte, ils accabloient leurs Sujets d'impôts, du moins hors de l'Italie. Les Proconſuls, les Queſteurs, leurs Officiers & les Receveurs particuliers, exerçoient quelquefois la tyrannie la plus odieuſe, ſurtout dans les Provinces éloignées de Rome,

* A Paris, chez Briaſſon, 1740.

par rapport à la levée de la taille, de la capitation, des impôts sur les marchandises, sur le sel, sur les mines, sur les rivieres, sur la mer, &c. On voit avec satisfaction, par le parallele que l'Auteur fait quelquefois des finances des Romains avec les nôtres, que celles-ci sont administrées avec plus de modération, d'ordre & d'équité.

Comme il m'est impossible de vous rendre compte de tous les Chapitres de ce Traité, qui contient en abrégé un très-grand nombre de matieres différentes, je me borne ici à celui qui concerne le Domaine des Romains. On fait voir en quoi il consistoit d'abord, & comment il s'accrût dans la suite. Sous les Empereurs, on prétendit que les Rivieres & la Mer même, étoient du Domaine de l'Empire, ce qui avoit paru jusqu'alors opposé au droit naturel. Les Capitaines d'Enée, dans Virgile, font de grandes plaintes aux Officiers de Didon, de ce qu'on leur empêchoit l'entrée des rades & l'abord des côtes d'Afrique,

Quod genus hoc hominum, quæve hunc tam barbare morem
Permittit Patria? Hospitio probibemur arena.

Et dans Ovide :

Quid prohibetis aquas! Usus communis aquarum est.

A présent, dit l'Auteur, les Princes prétendent que la mer suit la nature du rivage, & que quiconque est maître de celui-ci, l'est de celle-là. « C'est la querelle des Hollandois & des Danois » pour le détroit du Sund, des Danois, » & des Anglois touchant les Mers de » Norwege, des Hollandois & des An- » glois par rapport à la Manche, du » Pape & des Vénitiens pour la navi- » gation du Golfe de Vénise, & de la » plûpart des Nations pour le Com- » merce des deux Indes, que les Espa- » gnols & les Portugais ont toujours » voulu s'approprier, à l'exclusion des » autres peuples de l'Europe. » Il ajoute fort judicieusement que sur cette matiere, il faut s'en tenir au droit qui est en usage.

En France, le Domaine du Roi est inaliénable. S'il est engagé, la faculté de rachat est imprescriptible, & s'il est constitué en appanage, il est reversible au défaut de mâles. Le Domaine Impérial au contraire se vendoit à perpétuité à des particuliers. L'Auteur rapporte les raisons, sur lesquelles étoit fondée la Police des Romains à cet

égard, & il oppose ensuite à ces raisons celles qui fondent la nôtre, qu'il trouve plus avantageuse à un Etat, & nullement contraire à l'équité. Le retrait, dit-il, ne fait aucun tort aux particuliers : cette loi est publique, on achette à ces conditions. Il apporte plusieurs autres raisons solides en faveur de ce droit.

Le Chapitre 19e. où il s'agit *des différences les plus considérables qui se trouvent entre les Finances des Romains & les nôtres*, n'est pas le moins curieux. Les Chapitres suivans où il est question des Sur-Intendans des Finances chez les Romains, de leurs Officiers, de leurs Bureaux, de leurs fonctions, de leur jurisdiction, mérite encore d'être lû. J'en dis autant du 23e. Chapitre & suivans, qui concernent le *Sur-Intendant du Domaine*, ou du Fisc, ses Officiers, appellés Palatins, & ses fonctions. Ces Chapitres sont semés de plusieurs traits historiques, aussi bien que le petit *Traité de la fausse Monnoye, suivant les principes de la Jurisprudence Romaine.*

On a joint à ces deux Traités un petit Ouvrage écrit avec méthode, intitulé : *La maniere de discerner les Médailles antiques de celles qui sont contrefaites.* Je crois vous faire plaisir de m'arrêter un peu sur cet Ouvrage, qui

intéresse davantage la Littérature que les deux autres. Le P. Joubert Jésuite, selon l'Auteur, dans son Livre de la Science des Médailles, a traité ce sujet fort superficiellement ; & cependant, c'est ce qu'un curieux de Médailles doit d'abord sçavoir ; parce que nous avons un nombre prodigieux de fausses Médailles venuës d'Italie. On connoît les deux célébres Faussaires de ce Pays-là, le Padoüan & le Parmesan. La Hollande a eu aussi un Carteron, autre Faussaire habile, sans parler de quelques autres de différents Pays.

Les Médailles qu'on appelle du Padoüan, sont des Médailles frapées dans des coins Modernes, que les plus habiles Ouvriers d'Italie & d'ailleurs ont gravées avec beaucoup d'art & de goût, en tachant autant qu'il étoit possible d'imiter l'antique, qu'ils copioient d'après les véritables Médailles. Nous avons une grande quantité de ces piéces Modernes, qui sont très-belles & ne le cédent qu'à l'antique. Comment donc les distinguer ? 1°. Toutes les Médailles de grand bronze qu'on appelle du Padoüan, sont moins épaisses que les antiques ; 2°. Elles ne sont ni usées ni rognées. 3°. Les lettres en paroissent du caractére des Médailles de

notre tems. 4°. Elles n'ont jamais de vernis, à moins qu'il ne soit faux, & alors il est fort aisé de le reconnoître, parce qu'il est d'ordinaire, noir, gras, luisant & tendre à la piqure; au lieu que le vernis antique est extrêmement brillant; & aussi dur que la Médaille même. 5°. Les bords en ont toujours été limés; ce qui se reconnoît d'une façon plus ou moins sensible. 6°. Ces Médailles sont toujours fort rondes, au lieu que les antiques ne le sont jamais si régulierement, surtout depuis le regne de Trajan. Les Médaillons * de même métal se discernent par les mêmes regles. Ceux depuis Jule-César jusqu'à Adrien sont fort suspects. Il faut surtout faire bien attention aux lettres; c'est le principal moyen de découvrir la fausseté d'une Médaille.

Il y a aussi un grand nombre de Médailles *moulées* sur celles qui sont de coin Moderne, parce qu'elles sont plus aisées à contrefaire. Ces Médailles moulées trompent plus aisément, que ne font leurs modéles mémes, & on en apporte ici la raison. Cependant elles sont plus légeres que

* Les Médailles des Anciens étoient leur Monnoye. Les Médaillons étoient parmi eux ce que nos Médailles sont parmi nous.

celles qui ont été frapées ; & d'ailleurs le mastic & le faux vernis frapent d'abord. A l'égard des Médailles moulées en or ou en argent, elles ne peuvent se déguiser qu'aux yeux d'un Novice, parce que le mastic & le vernis n'y ont pas lieu. Rien de moins décisif, selon l'Auteur, que les rebords de la Médaille, parce qu'une Médaille, qui les a limés, peut être antique, & que celle qui les a mangés & usés, tels qu'une Médaille antique doit naturellement les avoir, peut être fausse.

Les Médailles moulées sur les antiques sont fort difficiles à reconnoître, parce qu'on a soin de choisir, pour l'empreinte du moule, une Médaille antique bien conservée. Quand un habile Faussaire a réparé ces sortes de Médailles avec le burin, elles paroissent souvent aussi naturelles que les antiques mêmes. Pour en imposer encore plus aisément, il font des Médailles antiques communes, fabriquées dans le tems de la Médaille rare qu'ils contrefont, afin que l'argent soit au même titre. Pour reconnoître ces Médailles, il faut en examiner attentivement les lettres & le champ. Les lettres en sont plus irrégulieres ; elles ne sortent point du champ de la Médaille avec netteté ;

elles ſont plus paſſées, & ſi le burin a été employé, on reconnoît qu'elles ont été altérées. De plus, il faut ſuivre une légende d'un bout à l'autre, examiner ſi toutes les lettres ſont du même goût & uniformes. Le champ doit encore ſervir à aſſurer le ſort de la Médaille. Il n'eſt jamais ſi uni que lorſqu'une Médaille a été frapée. On y voit toujours un certain creux, & des cavités cauſées par le ſable; ce qui eſt fort remarquable dans les Médailles d'or & d'argent, parce que le maſtic ni le vernis ne peuvent remédier à ces défectuoſités.

Mais voici une eſpéce de Médailles bien difficiles à diſcerner. Ce ſont des Antiques auſquelles on a ſubſtitué de nouvelles légendes, & dont on a falſifié les têtes & les revers. Par ce moyen, une Médaille commune antique paroît une Médaille rare. Quand les têtes ne ſont pas à peu près reſſemblantes, cette difficulté n'arrête pas le Fauſſaire: le burin vient à ſon ſecours. Un Marc-Aurele par cet Art devient un Pertinax; on épaiſſit ſa barbe, on lui groſſit le nez, & comme d'ailleurs les deux revers ſe reſſemblent (car on a ſoin de prendre un Marc-Aurele au revers de ſa conſécration, qui eſt un revers qu'on

trouve dans Pertinax) une pareille piéce qui a de vrayes marques d'antiquité, est fort capable de séduire.

Il y a en Italie des Ouvriers qui ont passé toute leur vie à ce manége, qui possédent l'art d'ôter d'une Médaille les lettres qui nuisent à leur dessein, & d'en graver à la place d'autres qui paroissent fort naturelles. On refait les revers comme on refait les têtes. Ces Médailles, se reconnoissent par les lettres qu'il faut examiner avec attention, de la maniere qu'on a dit ci-dessus. Il faut aussi examiner le vernis, & en piquer avec le burin les parties les plus suspectes, pour voir si elles ne sont pas de mastic.

Une autre sorte de Médailles fausses sont des Médailles *martelées*; on lime entierement le revers d'une Médaille antique commune, & on en frappe un nouveau à la place, avec un coin moderne qui imite l'antique. On ne touche point à la tête, qu'on a grand soin de ménager, en faisant prendre au revers à coup de marteau, la nouvelle empreinte qu'on veut lui donner. Ces revers ainsi martelés, en sortant d'un coin, sont très-nets & très-uniformes: Pour reconnoître la supercherie, il faut comparer la tête avec le revers. La

fabrique en paroîtra différente à celui qui y fera beaucoup d'attention.

Il y a encore des Médailles qu'on appelle *encastées*. Ce sont deux moitiés de Médailles communes, qu'on joint ensemble, & qui en forment une rare. On employe, par exemple, un Antonin, dont on creuse le revers : on applique ensuite une tête de Faustine sur ce revers creusé ; ce qui forme une Médaille rare : les rebords de la Médaille restent toujours. La fausseté de ces Médailles encastées se découvre par des traces au tour du Grenetis.

Les Médailles d'or & d'argent, qu'on appelle *fourrées*, sont des piéces de fausse Monnoye, que chez les Anciens on fesoit passer pour légitimes. Ce sont aujourd'hui de vrayes antiques, & cette fausse Monnoye est de la vraye Monnoye pour les Sçavans. Les faux Monnoyeurs chez les Romains étoient de très-habiles fourbes. Il ne s'agissoit pas, comme aujourd'hui, d'allier un peu d'or avec du cuivre, ou de blanchir une piéce de billon. Les faux Monnoyeurs Romains couvroient leurs piéces d'une feüille d'or ou d'argent, assez épaisse pour ne se découvrir qu'après un grand usage dans le commerce, & qui se comprimoit tellement avec le

cuivre du dedans, quand on les fabriquoit, qu'il étoit impossible, à moins de les entamer avec un Burin ou un autre instrument, de les appercevoir. Il se trouva un si grand nombre de ces piéces sous le regne des enfans de Constantin, que pour la fureté publique, on prit le parti de diminuer de moitié l'épaisseur de la Monnoye, afin qu'on ne put plus la fourrer. Il y a cependant un Valentinien d'or fourré dans le Cabinet de M. Mahudel. Mais jusqu'où la fourberie ne pousse-t'elle pas le rafinement ! Comme les Médailles fourrées sont surement antiques, on s'est avisé de vouloir contrefaire cette contrefaçon. On a percé des Médailles d'argent fausses avec une égüille de fer rougie, & dont le feu noircit & rougit la Médaille en dedans, & la feroit croire fourée à ceux qui n'examineroient pas la chose de près. Pour n'être point trompé, il suffit de piquer ces sortes de Médailles ou dans le champ ou aux rebords.

Les Médailles *incuses* sont encore de vrayes antiques, & n'ont point encore été contrefaites. Ce sont des Médailles, qui ont des deux côtés la même tête en relief d'une part, & en creux de l'autre. Ce défaut, selon l'Auteur,

provient de la précipitation de l'Ouvrier, qui avant que de retirer la Médaille qu'on venoit de fraper, remettoit un nouveau flanc, qui trouvant en dessus le carré, & en dessous la Médaille qu'on n'avoit pas retirée, marquoit des deux côtés la même tête en relief & en creux. Il y en a dans les Cabinets en or, en argent, & en bronze moyen.

Quoique la plûpart des Médailles antiques ayent été frapées au marteau, il y en a cependant de bronze qui ont été moulées. « Telles sont la plûpart » des Médailles & Médaillons de Potin » de la même fabrique, qu'on a faites » sous les regnes des Empereurs, d'au» tres qui sont grecques, soit fabrique » d'Antioche, ou de quelques autres » Colonies de la Gréce, qui sont aussi » moulées, mais d'un moule & d'une » fabrique si visiblement antiques, » qu'il est impossible de les méconnoî» tre. » L'Auteur ne connoît dans les Médailles Latines que celles des Posthumes en grand & moyen bronze, parmi lesquelles on en trouve de moulées.

Les piéces les plus rares en fait de Médailles antiques sont celles qu'on

appelle *Médaillons.* Ce n'étoit point de la Monnoye courante, comme les autres Médailles. On les frapoit comme des monumens publics qui étoient répandus parmi le peuple dans les cérémonies des jeux ou des triomphes, ou qui étoient donnés aux Princes & aux Ambaſſadeurs étrangers. « La fabrique » de ces piéces eſt d'être de differens » cuivres, qui ne ſont point alliés ; » mais dont ſeulement l'un enchaſſe » l'autre, & qui ſont frappés du même » coin. Les caractéres de la légende » mordent quelquefois ſur les deux » métaux ; quelquefois ils ne ſont que » ſur le métail intérieur, auquel le pre» mier cercle de métal ne ſert que d'en» caſtillement. Ces piéces ſont ſure» ment antiques & hors de tout ſoup» çon. »

Notre Auteur parle enſuite de certaines Médailles inventées à plaiſir, pour en impoſer aux Curieux novices, qui ſont charmés d'acquérir des Médailles ſingulieres. Telles ſont les Médailles Grecques de Priam, de Paris & d'Hélene, d'Enée, d'Hercule, & de pluſieurs grands Capitaines, dont on n'a pas eu ſoin de conſerver la mémoire ſur le métal. Il y en a pareille-

ment de Latines d'Annibal, de Scipion, de Ciceron, &c. Tout cela est fort méprisable.

Il remarque ensuite que les Médailles Consulaires, dont on ne forme ordinairement de suites qu'en argent, parce qu'on en trouve peu en bronze, & encore moins en or, n'ont point été contrefaites si fréquemment, que les Médailles des Rois Grecs, & les Impériales. C'est que les Faussaires n'ont pas jugé qu'elles en valussent la peine, étant moins recherchées que les autres, & qu'elles ne valent gueres que leur poids. Les Médailles fabriquées dans les Colonies Romaines, bien que très-curieuses, ont été encore moins sujetes à être contrefaites que les Médailles consulaires, à cause de la rudesse de leur fabrique qu'il seroit en quelque sorte impossible d'imiter. C'est pourtant, selon l'Auteur, l'espéce de Médailles la plus sçavante que nous ayons. Il assure ne point se souvenir d'en avoir vû de fausses.

Il y a des Médailles qu'on appelle *Quinaires*, qui est l'espéce la plus petite ; elles ont été imitées comme les autres Médailles Impériales. Il s'en trouve beaucoup de moulées en or & en argent. Il est même, selon l'Auteur,

nécessaire de les examiner avec plus de sévérité que les Médailles ordinaires, parce qu'elles sont plus rares. Les Médailles qu'on appelle *Contourniates*, sont de deux espéces. Il y en a de Grecques, & d'autres qui ont été frappées pour des Empereurs Romains. Celles-ci ne sont pas si rares que les autres, & on les range ordinairement dans la suite du grand bronze. Du reste, elles sont de peu de valeur. Nous avons encore des Médailles de plomb, mais en petit nombre. Les Faussaires les ont voulu imiter, mais ils y ont mal réussi.

L'Auteur termine son Ecrit par cette refléxion. « Après l'exposition » que j'ai faite du nombre prodigieux » de Médailles fausses de toutes espé» ces, qui sont répanduës dans pres» que tous les Cabinets de l'Euro» pe, on aura peine à croire qu'il y » en ait d'exempts d'une contagion aussi » générale. Il y a cependant de grands » Cabinets, qui ont été formés par » d'habiles Connoisseurs, qui ne sont » composés que de Médailles légitimes, » & sur lesquelles les Historiens & les » autres Sçavans peuvent travailler en » sureté. Tel est le Cabinet du Roi. » Tel est encore celui de M. l'Abbé de » Rothelin; c'est chez ce Seigneur

» qu'on trouve un des plus beaux *Sanctuaires de Médailles*, & en même tems » l'homme du monde le plus capable » d'en dévoiler les mystéres. »

Voilà, Monsieur, la substance de ce petit Traité. Sans être Antiquaire, on est bien aise d'être au fait de ce qui est l'objet de l'étude & des recherches de ceux qui s'honorent de cette qualité. Il semble que jusqu'ici l'Histoire a répandu plus de lumieres sur les Médailles, que les Médailles n'en ont répandu sur l'Histoire. Il paroît même que ceux qui les amassent avec tant d'empressement, se mettent peu en peine de l'utilité qu'ils en peuvent retirer ; puisque les plus utiles pour l'Histoire ne sont pas les plus estimées des Curieux, en ce qu'elles sont communes. Une Médaille d'Othon, par exemple, si elle se trouvoit en grand bronze, quoique le revers ne fût point historique, seroit d'un très-grand prix. Cependant elle ne signifie autre chose, sinon qu'il y a eu un Empereur Othon.

Vie de Melchior Inchofer.

Les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres*, par le feu Pere Niceron, Barnabite, vont encore me fournir, Monsieur, une article de cette Lettre. Dans le 35 Volume de cet Ou-

vrage, page 332. On trouve la Vie d'un célébre Jésuite Allemand, nommé *Melchior Inchofer*, Auteur de plusieurs Ouvrages; & cette Vie, comme celle du P. *Pétau* dont je vous ai entretenu, est encore du P. Oudin Jésuite, qui travaille actuellement à la réformation & continuation du fameux Livre d'Alegambe, intitulé, *Scriptores Societatis Jesu*. Il nous apprend donc que Melchior Inchofer, né à Vienne en Autriche, entra dans la Société des Jésuites en 1607, à l'âge de 23 ans. Le premier Ouvrage qu'il publia, fut en faveur de la Ville de Messine, où il fesoit alors son séjour; c'est l'apologie d'une tradition populaire touchant une prétenduë Lettre autrefois écrite aux Messinois par la Sainte Vierge. Cet Ouvrage imprimé pour la premiere fois à Messine, *in-fol.* fut déferé à la Congrégation de l'*Index*, & l'Auteur cité à comparoître. Inchofer se rendit à Rome, se présenta à la Congrégation, & se concilia l'estime & la bienveillance de ses Juges, par la maniere dont il se défendit. Le Livre demeura cependant supprimé; mais on permit à l'Auteur d'en faire une nouvelle édition, qui auroit cours moyennant quelques changemens dans le titre & dans le corps de

l'Ouvrage. L'Auteur parlant de ce Livre dans une Lettre à son ami Allatius, dit : *Volumen bene magnum, quod pietati Messanensium dedi.* La seconde Edition faite en 1632 à Rome sans Approbation, & avec Permission tacite, porte le nom de la Ville de Viterbe.

Zacharie Pasqualigo avoit tâché dans ses *Décisions morales*, imprimées en 1641, de justifier l'usage fort commun en Italie, & surtout à Rome, d'avoir des Musiciens à voix de femme (*Castrati*). Inchofer le réfuta par un Ecrit fort vif qui courut dans Rome, & qui choqua les Musiciens & les amateurs de la Musique ; ce qui, joint à d'autres motifs, l'engagea à sortir de Rome. Il mourut à Milan en 1648, âgé de 64 ans. Le Pere Oudin parle ainsi de cet Auteur. « On trouve dans ses Ouvra» ges assez de science & d'érudition ; » mais beaucoup de crédulité, & peu » de choix & de critique. » Outre un assez grand nombre de Livres qu'il publia, il laissa en mourant plusieurs autres Ouvrages, ou achevés & prêts à paroître, ou seulement ébauchés, dont on trouve la Liste dans les *Apes urbanæ* d'Allatius, & dans la *Bibliothéque des Ecrivains Jésuites.*

Mais tous ces Ouvrages, ajoute le P.

Oudin, ont moins contribué à le faire connoître, qu'un petit *in-12.* de 144 pages, qui n'est pas de lui, & qu'on s'obstine à lui attribuer sans aucun fondement. Ce Livre a pour titre: *Lucii Cornelii Europæi Monarchia Solipsorum.* Le vrai nom de l'Auteur, ajoute-t'il, est Jule Clément Scoti, dont Alegambe a donné un article dans sa Bibliothéque, & dont les avantures ont été écrites par le Cardinal Palavicin, & par le Pere Théophile Rainault. « Les » Jésuites de Vienne en Autriche (con- » tinuë-t'il) comme le rapporte *Vin-* » *cent Placcius*, ne firent aucune diffi- » culté d'avoüer à une personne de dis- » tinction, que la *Monarchia Solipso-* » *rum*, étoit d'un de leurs Profez, Ita- » lien de naissance, & d'une Maison » fort illustre, lequel mécontent de ce » qu'on ne lui accordoit pas ce qu'il » croyoit lui être dû, avoit quitté l'Or- » dre, & dans son dépit s'étoit vengé » par cette Satyre. »

D'abord, on imputa ce Livre à Gaspard Scioppius, l'ennemi déclaré des Jésuites: mais on reconnut bientôt que ce Libelle ne pouvoit venir que d'un homme qui eût vêcu dans la Société. Scioppius, contre qui Inchofer avoit écrit, & un autre Auteur qu'il

avoit maltraité, profiterent de cette occasion pour se venger. Ils firent courir le bruit que la *Monarchie des Solipses* étoit de lui. Le Pape ordonna ou permit que ses papiers fussent visités, & qu'il fût lui-même interrogé. Mais il ne se trouva rien qui le chargeât, & on n'eut aucune indice que le Livre fût de lui. Malgré ce défaut de preuves, on ne laissa pas de mettre le nom d'*Inchofer* à la tête d'une édition de la *Monarchie des Solipses*, faite à Vénise en 1652, & depuis ce tems-là, plusieurs Auteurs n'ont point fait difficulté de la lui attribuer. M. Arnaud va même jusqu'à dire : *il est certain que cette Monarchie des Solipses est d'un Jésuite Allemand, nommé Melchior Inchofer.* Cependant tous les Auteurs qui ont parlé d'Inchofer, & ceux même qui lui ont attribué le Libelle dont il s'agit, conviennent de sa sagesse, de sa droiture, de sa piété & de son attachement à son état. Comment donc auroit-il été l'Auteur d'une Satyre horrible contre sa Compagnie & son Fondateur ? C'est ainsi qu'on s'opiniâtre tous les jours à attribuer sans fondement à certains Ecrivains, des Ouvrages qu'ils n'ont point faits.

Le Briquetage de Marfal.

Je vous ai mandé, Monfieur, dans une de mes dernieres Lettres *, que l'Ouvrage de M. d'Artezé de la Sauvagere, Officier au Régiment de Champagne, & Ingénieur ordinaire du Roi, fur le Briquetage de Marfal, étoit peu fufceptible d'un extrait. Cependant, pour fatisfaire votre curiofité, je vais vous expliquer ce dont il s'agit. La Ville de Marfal en Lorraine eft fituée au milieu d'un Marais. Sous ce Marais on trouve une maffe de morceaux de brique, répandus fur une fuperficie d'environ 192000 toifes, & fur une épaiffeur depuis 3 jufqu'à 7 pieds. Il faut foüiller 7, 8, 9, & jufqu'à 12 pieds dans le Marais, avant que de rencontrer le Briquetage; & dans l'intérieur de la Ville, qui eft affife fur ce Briquetage, il y a quelques endroits où il ne s'eft rencontré qu'à 22 pieds fous le fol. Au lieu qu'ordinairement les Briques font moulées, celles-ci font de plufieurs dimenfions & figures différentes, & paroiffent avoir été pétries. Les plus gros morceaux font de 10 à 11 pouces de bafe fur autant de longueur. Il s'en trouve plufieurs où l'empreinte de la main ou de quelques doigts eft marquée. Ces briques ont été cuites au four,

* Lettre 306, page 133.

ensuite on les a répanduës sur le Marais, sans mortier ni chaux, & sans d'autre liaison, que la vase qui s'est tellement insinuée entre ces briques, que ce n'est plus en quelque sorte qu'une même masse très-difficile à percer, & presque aussi ferme qu'une voute. Par succession de tems, il s'est formé un second Marais sur le Briquetage, qui se trouve aujourd'hui entre deux Marais situés l'un sur l'autre, dont il fait la séparation.

On trouve encore une superficie de Briquetage d'environ 110000 toises à quelque distance de Marsal vers Moïenvic. L'Auteur donne ici un détail circonstancié de ce qui regarde les Marais de Marsal qu'il a fait foüiller & sonder exactement. Il y a joint des plans. On y voit les plans & profils de quelques fourneaux à fondre du cuivre, bâtis sur le Briquetage, & trouvés dans Marsal à 22 pieds sous le retz de chaussée; apparemment, dit l'Auteur, que ces fourneaux servoient à fabriquer des Armes à l'usage des Romains, qui se servoient ordinairement de cuivre au lieu de fer. Il donne aussi le dessein d'un vase antique trouvé auprès de ces fourneaux, & qui étoit mêlé avec les premiers morceaux de ce Briquetage. Au fond du vase, est écrit en très-beaux caractéres

Romains Cassius. F. Il eſt probable, dit l'Auteur, que le vaſe eſt auſſi ancien que le Briquetage, & par conſéquent l'un & l'autre ſont du tems que les Romains étoient les Maîtres des Gaules.

L'Auteur rapporte enſuite quelques traditions, auſquelles le Briquetage dont il s'agit a pû donner lieu. Par exemple, on attribuë cet Ouvrage à un Tarquin, à cauſe d'un petit Village appellé Tarquinpole, ſitué à 2 lieuës & demie de Marſal. Il paroît qu'il a été autrefois conſidérable, puiſqu'on y voit les débris de quelques murs d'une très-grande épaiſſeur, l'emplacement d'un gros Château, & une chauſſée Romaine. M. de la Sauvagere nous donne les deſſeins de quelques autres anciens monumens de ce Village, où l'on trouve aſſez ſouvent des Médailles Romaines. L'Auteur à jugé à propos d'orner ſon Ouvrage de l'Hiſtoire particuliere de la Ville de Marſal, où il y avoit autrefois une Saline conſidérable, abandonnée vers le milieu du ſiécle dernier, aujourd'hui entiérement détruite, parce qu'elle a paru incompatible avec le ſervice d'une place de guerre.

Je ſuis, &c.

Ce 28 *Mai* 1740.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXIV.

Vous sçavez, Monsieur, que nous sommes redevables aux travaux de la sçavante Congrégation de Saint Maur de plusieurs grands corps d'Histoire, qu'on peut regarder comme de vastes Magazins de faits & de riches dépôts d'érudition ; Ouvrages immenses & pénibles, où, suivant le plan que ces doctes Auteurs se sont formé, le choix est quelquefois sacrifié à l'abondance, l'agrément à l'instruction, & la briéveté à la scrupuleuse exactitude. Dom *Urbain Plancher*, de cette Congrégation, vient de publier le premier Volume de l'Histoire de Bourgogne, qui sera suivi de quatre autres. (A Dijon chez du Fay 1740. *in-fol.*) Dans une Dissertation préliminaire, qui est

Histoire de Bourgogne.

une espéce d'introduction à son Histoire, il expose l'origine, les mœurs, le Pays, le Gouvernement & la Religion des anciens Bourguignons avant leur entrée dans les Gaules. Il partage ensuite en plusieurs Livres tout ce qui concerne l'ancien Royaume de Bourgogne, & ses démembremens, c'est-à-dire, les Royaumes de Provence, de Bourgogne Transjurane & d'Arles, & le Duché de Bourgogne. Il y a dans les trois premiers Livres un grand nombre de faits, dont on ne peut raisonnablement douter; mais il y en a aussi plusieurs, qui étant fort éloignés, paroissent peu autorisés, & ce sont peut-être ceux qui ont couté à l'Auteur plus de travail. Les autres faits, qui sont la matiere des Livres suivans de ce même Volume, sont tous appuyez ou sur des titres originaux, que l'Auteur assure avoir vus, & dont il produit les extraits parmi les preuves, ou sur les Registres des Parlemens & des Chambres des Comptes des deux Bourgognes & du Bailliage de Dijon, ou sur les Cartulaires, les Inventaires, &c. L'Auteur indique dans sa Préface toutes les sources où il a puisé.

Dans le premier Livre on représente l'ancien Royaume de Bourgogne de-

puis ſon établiſſement juſqu'à ſa ruine ; ſon étenduë, la ſucceſſion de ſes Rois, leur regne, leur conduite, leurs guerres, leurs exploits, &c. Dans le ſecond, on fait voir quel a été ce puiſſant Roïaume ſous la domination des enfans & des deſcendans de Clovis, ſes démembremens, les réunions alternatives & paſſageres de ſes differentes parties, & ce qui s'y eſt paſſé de conſidérable durant deux ſiécles. Le troiſiéme repréſente ce même Royaume ſous la domination de nos Rois de la ſeconde Race. Dans le quatriéme, l'Auteur explique fort nettement l'origine des Royaumes de Provence, de Bourgogne Transjurane & d'Arles, formés des débris de l'ancien Royaume de Bourgogne; l'étenduë, la durée & la fin de ces trois Royaumes ſéparés, avec l'Hiſtoire de chacun de leurs Souverains. Dans le cinquiéme, on marque la ſituation, l'étenduë, & les prérogatives du Duché & des Ducs de Bourgogne. Le ſixiéme, contient l'état du Duché ſous les quatre premiers Ducs de la 3e. Race de nos Rois; c'eſt-à-dire, ſous Robert de France, Hugue ſon petit-fils, Eude I. frere de Hugue, & Hugue II. ſous lequel il y eut en Bourgogne un grand nombre d'établiſſemens & de reformes.

Le ſeptiéme enfin, renferme les actions du Duc Eude II. & des deux Ducs Eudes III.

Vous n'attendez pas de moi ſans doute un extrait de tant de matieres differentes. C'eſt en quelque ſorte au cinquiéme Livre que commence l'Hiſtoire de Bourgogne, que Dom Plancher s'eſt propoſé d'écrire. Les quatre premiers Livres, ſelon lui, ne doivent être conſiderés que comme un préliminaire. Il s'agit ici de cette portion de l'ancien Royaume de Bourgogne, ſituée en deça des rivieres du Rhône & de la Sône, que nos Rois de la troiſiéme Race ont cédée en propriété, ſous le titre de Duché rélevant de leur Couronne, aux Princes de leur Maiſon, qui en ont joüi d'abord purement & ſimplement à la charge de foi & hommage, puis à titre d'appanage ſeulement, & à charge de reverſion à la Couronne, au défaut d'hoirs mâles. L'Auteur expoſe en peu de mots les droits & prérogatives des Ducs & du Duché, & il renvoye à une Diſſertation particuliere qui eſt à la fin du Volume, l'examen de la prééminence des Ducs de Bourgogne ſur les autres grands Vaſſaux de la Couronne; il y fait voir l'origine de cette dignité ſupérieure, qui leur donnoit

dans les Etats & dans les Parlemens, la prefcéance fur les Princes & Ducs & Pairs de France, & la leur a donnée même hors du Royaume fur plufieurs puiffans Souverains.

Avant que Hugue Capet fe fût emparé de la Couronne, il y avoit des Ducs de Bourgogne ; mais ce n'étoient que des Gouverneurs révocables, comme ceux des autres Provinces. Cependant leur Gouvernement paffoit ordinairement à leurs enfans, ou à leurs héritiers. Cet ufage, qui a duré depuis le 6ᵉ. fiécle jufqu'au dixiéme, avoit tellement prévalu dès le feptiéme, que les Gouverneurs de Bourgogne, appellés Ducs, (mais Ducs *révocables*) réfignoient à celui de leurs enfans qu'ils vouloient, leur dignité & leur Gouvernement : il falloit néanmoins que le nouveau pourvû demandât & obtînt l'agrément du Roi, qui ne le réfufoit prefque jamais. Cet ufage fe fortifia tellement dans la fuite, qu'après le milieu du 9ᵉ. fiécle, le titre de Duc de Bourgogne, regardé comme héréditaire, comme par tolérance, paffa fans interruption du Pere aux Enfans, ou aux plus proches héritiers, depuis Richard Comte d'Autun, jufqu'à Hugue le Grand, pere de Hugue Capet, qui

fit Henri ſon frere Duc de Bourgogne. C'eſt le dernier Duc révocable de Bourgogne, parce qu'après avoir été, ſelon l'Auteur, environ 22 ans Gouverneur de la Province, comme ſon pere Hugue, il eut depuis en propriété, par une conceſſion ſpéciale de ſon frere Hugue Capet, ce qu'il n'avoit eu auparavant que par commiſſion. Cependant il n'y a aucun titre de cette conceſſion, ni de l'érection du Gouvernement de Bourgogne en ſouveraineté, en faveur de Henri frere de Hugue Capet. Les guerres qu'entreprit le Roi Robert, fils de Hugue Capet, pour ſe rendre Maître de la Bourgogne, n'en ſont pas, n'en déplaiſe à l'Auteur, une preuve fort bonne. Diſons plûtôt que tous les Gouvernemens du Royaume étant alors devenus comme héréditaires, & nos Rois étant alors trop foibles pour remédier à cet abus, Henri frere de Hugue & ſes Succeſſeurs, ainſi que les autres Gouverneurs de Provinces, ſe rendirent indépendans, & ne voulurent plus reconnoître le Roi autrement que comme leur Seigneur Suzerain.

L'Auteur eſt entré dans tous les détails qui concernent ſon ſujet, n'omettant aucune action, ſoit des Ducs révocables, ſoit des Ducs propriétaires

de Bourgogne. Mais les fondations de Monaſteres ſont ce qui paroît l'avoir le plus occupé. Le ſixiéme Livre ſurtout, qui eſt bien long, ne roule preſque entiérement que ſur des Abbayes de Bourgogne, ſur la conduite des Ducs à leur égard, & ſur les donations qu'ils leur ont faites. Vous jugez bien qu'il n'a pas oublié les Abbayes de Cîteaux, de Clervaux, de Pontigny, puiſqu'il parle d'un grand nombre de petits Monaſteres, ſans oublier les Couvents de Filles. Les conteſtations anciennes des Evêques, des Chapitres, des Moines & des Religieuſes, ſont ici expoſées en quelque ſorte avec autant de ſoin, que ſi c'étoient encore des procès à juger.

On ne mettra pas au rang des inutilités & des minucies de cet Ouvrage, l'article qui concerne le droit de l'Egliſe d'Autun ſur celle de Lyon. Sur la fin du regne du Duc Hugue II. l'Egliſe d'Autun fut confirmée par la Bulle du Pape Innocent II. dans la poſſeſſion du Vicariat de l'Egliſe de Lyon, qui conſiſte dans l'adminiſtration du ſpirituel & du temporel de l'Archevêché durant tout le tems de la vacance du ſiége. La Bulle eſt du 11ᵉ. Janvier 1140. On a depuis donné le nom de Regale à ce Privilége, long-tems commun aux deux

Eglises de Lyon & d'Autun, c'est-à-dire: que comme l'Evêque d'Autun est de tems immémorial en possession d'administrer & gouverner l'Archevêché de Lyon dans le spirituel & le temporel, & d'en percevoir les fruits, toutes les fois & durant tout le tems que le Siége est vacant; de même l'Archevêque de Lyon a été long-tems en possession des mêmes droits sur l'Eglise d'Autun, le Siége vacant. Ce droit reconnu par Innocent II. comme déja établi, a été plusieurs fois contesté par les Lyonnois. Enfin le Roi Philippe le Long ayant fait, en faveur de l'Archevêque & du Chapitre de Lyon, une échange de la Justice de la Ville qui lui appartenoit avec la régale du temporel d'Autun, appartenante à l'Archevêque de Lyon dans la vacance du Siége d'Autun, les Archevêques de Lyon n'y ont plus eu aucun droit. Philippe de Valois voulut aussi transiger avec l'Evêque d'Autun sur le même sujet; mais l'affaire n'ayant point réüssi, l'Evêque d'Autun est demeuré en possession de son ancien droit. Les Archevêques de Lyon n'ont donc plus dans la vacance du Siége d'Autun, que l'administration du spirituel.

Cet Article, qui est ici bien exposé,

eſt ſuivi immédiatement de celui qui concerne une Lampe fondée à perpétuité dans une Egliſe : fait curieux, qui reſſemble à un aſſez bon nombre d'autres de la même importance, rapportez dans ce volume. Je voudrois qu'une bonne fois pour toutes on fît une hiſtoire de tous les Monaſteres de France, afin que les faits qui peuvent intereſſer en particulier ceux qui les habitent, n'interrompiſſent point le fil de l'Hiſtoire politique & civile d'une Province. L'Auteur a placé à la fin de ce premier Volume quelques *Mémoires* détaillés, concernant des Abbayes de Filles, telles que celles de Rougemont, du Puy-d'orbe & de Tart, &c. Ces Piéces ſont aſſez peu intéreſſantes pour la plûpart des Lecteurs. Il en eſt de même des Notes ou Refléxions ſur différens ſujets qui nous touchent médiocrement.

Il n'en eſt pas de même de quelques autres Diſſertations qui méritent d'être lûës. La premiere regarde les Rois de l'ancien Royaume de Bourgogne, & le Recueil qu'on a fait des anciennes Loix des Bourguignons. La ſeconde concerne l'étenduë du ſecond Royaume de Provence, dit le Royaume de Boſon, formé des débris de l'ancien Royaume de Bourgogne. La troiſiéme

eſt ſur la prérogative du Duché des Ducs de Bourgogne. Dans cette Diſſertation qui eſt ſçavante & curieuſe, on fait voir, contre le ſentiment de pluſieurs Auteurs, & ſurtout contre celui de la Roque, dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, Livre 4. que les Ducs de Bourgogne n'ont point eu la preſcéance ſur les autres Ducs & Pairs du Royaume, avant l'an 1380. Cela eſt prouvé par des exemples qui montrent qu'avant ce tems-là les Ducs d'Aquitaine & de Normandie ont pris le pas en pluſieurs occaſions ſur le Duc de Bourgogne. Mais la Chartre du Roi Jean du 6 Septembre 1363, qui contient la donation que ce Roi fit du Duché de Bourgogne après la mort du dernier Duc de la premiere Race au Prince Philippe ſon quatriéme fils, porte encore que le Roi le fait Duc & premier Pair de France. C'eſt donc le Roi Jean qui a érigé le Duché de Bourgogne en premiere Pairie de France. Ce n'eſt auſſi que depuis ce tems-là que les Ducs de Bourgogne ont pris le titre de Doyen des Pairs & de premier Pair de France, & qu'ils ont eu la preſcéance ſur les autres Ducs & Pairs. On rapporte ici la diſpute du Duc d'Anjou, frere aîné du Duc de Bourgogne, qui au Sacre de leur neveu Charle VI. voulut avoir

le pas ſur le Duc de Bourgogne, comme étant ſon cadet; la conteſtation fut terminée en faveur de celui-ci. Trente-cinq ans après, le Duc de Bourgogne prétendit & obtint la preſcéance & la primauté ſur les Princes Electeurs de l'Empire, au Concile de Conſtance. Philippe le Bon eut le même avantage au Concile de Baſle; il fut reglé d'abord au ſujet de ſes Ambaſſadeurs, que l'un d'eux occuperoit dans toutes les Aſſemblées du Concile la premiere place après les Ambaſſadeurs des Rois; que le premier des Ambaſſadeurs des Electeurs auroit la ſeconde, & qu'une ſemblable alternative ſeroit obſervée à l'égard des autres. Ce jugement ne ſatisfit aucun des deux partis. Les Ambaſſadeurs des Electeurs ſe retirerent. Le Duc de Bourgogne ayant fait ſes plaintes au Concile, il fut enfin décidé que ſes Ambaſſadeurs auroient le pas ſur ceux des Electeurs ſans aucune alternative. Ce ne fut néanmoins qu'un jugement proviſionnel, comme l'Auteur le remarque. Les deux jugemens ſe trouvent ici imprimés parmi les piéces juſtificatives. Dans une Aſſemblée des Etats du Royaume ſous Loüis XI. en 1484, les Normands ayant voulu avoir le pas ſur les Bourguignons; ceux-

ci l'emporterent, non en vertu de la Chartre du Roi Jean. mais sur de fausses allégations de l'Abbé de Cîteaux, qui imposerent à l'Assemblée.

La quatriéme Dissertation est sur les anciennes Eglises de Saint Benigne de Dijon, & sur l'antiquité de la Rotonde & du grand Portail de l'Eglise, qui subsistent encore aujourd'hui. Cette Dissertation peut intéresser un Habitant de Dijon. Dans la cinquiéme, on examine si la Ville & le Château d'Auxonne sont du Duché de Bourgogne: L'Auteur conclut pour l'affirmative.

L'Ouvrage, qui est dédié à feu M. le Duc de Bourbon, est orné de Cartes, de Planches & de Vignettes, & est fort bien imprimé. L'Auteur s'est apparemment reservé à parler des grandes Maisons de la Province dans les Volumes suivans. Le second est actuellement sous presse. D. Plancher n'est pas en quelques articles du sentiment de M. *Dunod* Professeur de l'Université de Besançon, qui a publié il y a quelques années, une *Histoire du Comté de Bourgogne.* Ce sont des discussions sçavantes, ausquelles la crainte d'ennuyer le Lecteur, m'empêche de m'arrêter.

Dom Plancher ne comprend point dans son Histoire du Duché de Bour-

gogne, celle de la Comté; & il nous apprend dans sa Préface, que la Congrégation de Saint Vanne a établi une étude, sous la direction du R. P. Abbé de Favernay, pour travailler à une Histoire complette de la Franche-Comté, où ceux, dit il, qui dirigent & forment cette étude, sont nez & résidents. « On » a cru, ajoute-t'il, qu'il étoit du de» voir de laisser aux Sçavans du Pays la » gloire d'en avoir fait & donné l'histoire » particuliere; & content d'avoir marqué » l'origine & les commencemens de cette » Comté, qui n'étoient pas assez con» nus, on a laissé le reste de ce qui la » concerne à leur examen & à leurs » lumieres. » Je souhaite que leur *examen* & leurs *lumieres* ne se portent que vers ce qu'il peut y avoir d'utile & de curieux dans l'histoire de la Province, & que ces doctes Religieux contens des pieuses libéralités que leurs Monastéres ont reçûës, nous en épargnent le long détail, ainsi que toutes les piéces justificatives à ce sujet, qui sont mieux dans des Archives que dans un Livre. L'*Histoire de Languedoc* de Dom Vaissette est un modéle en ce genre. Dans ce qui en paru jusqu'ici, on trouve un Historien & non un Compilateur.

Nouvelles littéraires de Caën.

La Ville de Caen, dévoüée depuis long-tems au bel-esprit & aux Lettres, a commencé à produire un petit Ouvrage qui s'y distribuë par feüilles, sous le titre de *Nouvelles Littéraires.* Les feüilles qui me sont jusqu'ici tombées entre les mains, contiennent principalement des piéces fugitives, nées dans le Pays. A la tête est un Discours, sur l'amour des Lettres, où il seroit à souhaiter qu'il y eût plus d'ordre & de précision. Vers la fin de ce Discours, l'Auteur fait sentir que le goût des Lettres s'est beaucoup affoibli dans la Ville de Caën. « Les sciences, dit-il, semblent s'être concentrées dans la Capitale. La » fureur du jeu a été plus funeste au pro- » grès des Arts dans la Province, que » le brigandage & l'inondation des » Barbares ne le fut à l'Italie. » Mais joüe-t'on moins dans la Capitale, où *les Sciences semblent s'ètre concentrées?* Les Lettres, comme le jeu, sont un amusement pour la plûpart de ceux qui les cultivent. Il continuë ainsi : « Autrefois nos Citoyens, semblables à » ceux d'Athenes, se distinguoient des » autres hommes par un goût décidé » pour les Lettres. Mais Caen est moins » recommandable aujourd'hui, par ce » qu'il est, que parce qu'il a été. C'est

» une seconde Egypte, que l'on ne
» vante plus que par ses Momies. »

Il prétend ensuite que ce qui a contribué le plus à la décadence des Lettres dans la Ville de Caen, est l'indifférence des personnes distinguées dans la Province. « Un Gentilhomme, dit-il, » se croit bien fondé à dédaigner un » *talent*, qu'un Plébeïen obscur peut » partager avec le plus qualifié. Il ne » veut point courir une carriere, dans » laquelle il pouroit trouver parmi les » conditions médiocres, des rivaux qui » lui feroient sentir l'infériorité de son » esprit. » Cependant combien de *talens* les gens de condition ne cultivent-ils pas, quoique les *Plébeïens* les cultivent comme eux ? Qu'un homme de condition ne soit point Auteur, de peur de se voir effacé par des *Plébeïens*, & avili par les jugemens du Public, cela est fort raisonnable ; mais en cultivant les Sciences, se met-il au-dessous du peuple? Au contraire, n'acquiert-t'il pas alors un surcroît de distinction? Il n'y a qu'un ridicule amour propre, qui puisse être mortifié de voir les autres l'emporter par leurs lumieres & leur capacité.

L'Auteur continuë ainsi : « Les Arts
» languiront, tant qu'ils ne feront point

» cultivés par la Nobleſſe. Les conditions inférieures, accablées par leur » indigence, & encore plus par le mépris qui y eſt attaché, employeront » leur induſtrie à ſe libérer de leur miſere. Les détails dans leſquels l'eſprit » des malheureux eſt obligé de ramper, retréciſſent la ſphére de leurs » idées, & émouſſent la délicateſſe de » l'eſprit : Au lieu qu'un homme de » naiſſance ayant ordinairement plus » d'éducation, doit avoir plus de ſentiment. Cependant tel eſt l'aviliſſement où ſont tombés les Arts parmi » nous, que celui qui rougiroit d'être » Peintre, Poëte ou Orateur, n'a point » honte de ſon inutilité. »

Comme ce Diſcours eſt en forme de Préface, l'Auteur finit par expoſer le motif qui le porte à faire paroître ces feüilles, qui *doivent*, ſelon lui, *intéreſſer la reconnoiſſance de tout véritable Citoyen.* Il s'eſt propoſé de réveiller dans ſa Ville l'amour des Lettres, en expoſant les productions *les plus nouvelles, ou du moins les plus rares.* « Si ce terroir, » ajoute-t'il, ſtérile depuis long-tems, » pouvoit ſe fertiliſer, nous en offririons, *par prédilection*, les fleurs & les » fruits au Public. » C'eſt-à-dire, qu'il préfere pour l'ornement de ſes feüilles

les Ouvrages d'esprit nés à Caen à ceux de tous les autres Pays : ce qui est juste & naturel. Mais il faut que ces Ouvrages soient bons, sans quoi ses feüilles seroient peu capables de produire l'effet qu'il se propose. Il doit prendre garde surtout à ne pas prendre des *stralts* pour de vrais diamans. Il cite en cet endroit quelques-uns des beaux esprits de cette Ville qui peuvent les enrichir, & il se fonde principalement sur le mérite de ceux qui composent l'Académie établie à Caen. « L'Académie, dit-il, » a des membres en état de rendre à » Caen sa premiere splendeur. Je ne » parle point de ces *Académiciens Pantomimes*, qui ne se décorent d'un titre, » que pour mieux étaler leur inutilité. » On a réussi à établir un concert dans » ce Pays, où la privation de la vigne » ne permettoit pas d'espérer d'y voir » jamais un Musicien. C'est le zéle de » la Noblesse & des Citoyens distingués, qui a opéré ce miracle. Ne se» roit il pas humiliant que cet établisse» ment littéraire ne trouvât point le » même appui? »

Il promet ensuite de dire librement ce qu'il pensera des nouvelles productions. « Il y a de la stupidité & de la

» foiblesse, dit-il, à tout admirer, &
» de l'orgüeil à tout censurer; mais au
» reste, il vaut mieux être superbe que
» d'être sot. »

Dictionnaire de la Fable.

Le Livre le plus utile, le plus simple & le plus commode sur la Fable, est sans contredit le petit *Dictionnaire* de M. *Chompré.* Il facilite l'intelligence des Poëtes, & sert pour la connoissance des Tableaux & des Statuës, dont les sujets sont tirés de l'Histoire poëtique. « C'est, dit l'Auteur dans son A-
» vertissement, un assemblage par or-
» dre alphabétique, de tout ce qu'il y
» a de plus commun sur la fable.
» Quant à l'origine de tant de misera-
» bles contes, elle n'entre pas dans mon
» projet. On peut lire là-dessus la *My-*
» *thologie* de M. Banier, qui les rapporte
» à 15 origines differentes, & l'*Histoire*
» *du Ciel poëtique* de M. Pluche, qui les
» rapporte à une seule. » Cet Avertissement est à la tête de la 3e. édition qui vient de paroître, où il y a quelques additions & quelques changemens que l'Auteur a cru nécessaires. Le Livre se trouve chez Desaint, Libraire, ruë S. Jean de Beauvais.

On vend à Paris chez Quillau près la Place Maubert, & Saugrain Grande Salle du Palais, deux Cartes dressés par M. Gallimard qui en est l'Auteur, dont l'une est intitulée : *L'Arithmétique démonstrative, ou la Science des Nombres renduë sensible*; & l'autre, *l'Algébre ou Arithmétique littérale démontrée & renduë sensible.* Cartes d'Arithémétique & d'Algébre.

On trouve sur le Quai de la Mégisserie, à l'Enseigne du Saint-Esprit, une Carte gravée, qui se distribuë sous le privilége de l'Académie Royale des Sciences, depuis le mois de Septembre 1739. C'est la *Carte des Terres Australes*, comprises entre le Tropique du Capricorne & le Pôle Antarctique, où se voyent les nouvelles découvertes faites en 1739 au Sud du Cap de Bonne-Espérance, par les ordres de la Compagnie des Indes, dressées sur les Mémoires & la Carte originale de M. de *Lozier Bouvet*, chargé de cette expédition : Par M. *Buache* de l'Académie Royale des Sciences, gendre de feu M. de l'Isle, premier Géographe du Roi de la même Académie. Carte des Terres Australes.

Oraiſon funébre de M. d'Angervilliers.

On m'a depuis peu envoyé de Briançon un Manuſcrit contenant le détail de ce qui a été fait le huit du mois de Mars dernier à Briançon, pour honorer la mémoire de feu M. d'Angervilliers, Miniſtre & Secretaire d'Etat de la Guerre. On y a joint un précis de ſon Oraiſon funébre, prononcée par le Curé de la Ville. La Diviſion du Diſcours eſt l'*Homme du Roi*, l'*Homme du Peuple*, l'*Homme de Dieu*. Dans la premiere partie, M. d'Angervilliers eſt repréſenté ſucceſſivement dans les Intendances d'Alençon, de Dauphiné, de Straſbourg & de Paris, & enſuite dans le Miniſtere. Vous concevrez aiſément les éloges que l'Auteur a pu lui donner par rapport à ces différentes ſituations, dans leſquelles on fait voir qu'il a rendu de grands ſervices au Roi & à l'Etat. Son amour pour les Arts n'eſt pas oublié. Dans la ſeconde & la troiſiéme partie, il s'agit de l'attention de M. d'Angervilliers pour le ſoulagement des peuples, & de ſa fidélité aux devoirs de la Religion.

LETTRE

D'un Officier François, qui a long-tems servi en Espagne.

VOus m'avez prié, Monsieur, de vous dire ce que je pensois sur l'*Histoire du Prince Eugene*, imprimée depuis peu à Amsterdam. Cette compilation informe & partiale de différentes Gazettes, contient quelquefois des faits transposés d'une année à une autre, & altérés dans leurs circonstances. Par exemple, à la page 200 du 5e. Volume, l'Auteur fait armer l'Espagne en 1718, pour aller s'emparer de la Sardaigne, avec une armée de cinquante Vaisseaux de Ligne. Il lui fait prendre l'Isle en huit jours, ni ayant ni troupes ni munitions, & tout de suite il fait passer l'armée en Sicile, Cependant, c'est en 1717 que l'Espagne attaqua la Sardaigne. Le seul siége de Cagliari, défendu par le Marquis Rubique, dura un mois, & près de 20 jours de tranchée ouverte; & le Marquis de Lede fut plus de trois mois à conquérir les différentes Places du Royaume, qui soûtinrent presque toutes un Siége. De plus l'Auteur fait débarquer l'ar-

mée à Messine, en sortant de Sardaigne. Ce fut à Palerme que l'armée débarqua, & le Marquis de Léde fut obligé de faire le siége de Cellamare, qui dura dix jours de tranchée ouverte ; ce qui fut la cause de la perte de l'armée Navale. Si l'on eût débarqué à Messine, les douze Vaisseaux de Ligne Espagnols n'auroient pû être insultés par les Anglois.

A l'égard de la déroute des Espagnols dans la Mer de Syracuse, l'Auteur en parle comme d'un grand combat. Mais je crois que les Anglois ne mettront jamais dans leurs Fastes cette journée, comme fort glorieuse pour eux. Neuf Vaisseaux mal armés, qui étoient à la Mer depuis quatre à cinq mois, pouvoient-ils ne pas succomber? Les Anglois doivent convenir que les Vaisseaux, qui se trouverent en état de défense, leur vendirent cher l'avantage qu'ils eurent sur eux. Il y en eut même qui par leur feu firent reculer leur Amiral, passerent à travers l'armée Angloise, & se retirerent en très-bonne contenance dans les Ports d'Espagne. Telle fut l'action d'un Chef d'Escadre Espagnol, nommé Guevara, qui avoit été détaché avec trois Vaisseaux de

ligne, pour aller à Malte demander les Galéres de Sicile, comme appartenantes au Roïaume de Sicile, & non au Duc de Savoye, & qui ayant eu ordre de revenir joindre l'armée, arriva ſur la fin du combat de Siracuſe. Je ſuis, &c.

Fable nouvelle de M. RICHER.

L'ANE ET LE BOEUF.

UN Ane jeune encore & ſans expérience,
Diſoit un jour au Bœuf: j'ai pitié de te voir
Travailler du matin au ſoir.
Rougis de ton obéïſſance.
Eſt-ce au plus fort à recevoir la Loi ?
Va, ne laboure plus, croi moi.
Libre d'un fâcheux eſclavage,
Au milieu d'un gras paturage
Tu vivras comme moi ſans peine & ſans ſouci:
Car je ne fais rien, Dieu merci.
L'homme à coup ſûr eſt né pour nous rendre ſervice.
Notre Bœuf rumina le conſeil du griſon.
Oüi, dit-il, mon ami, je goûte ta raiſon.
L'homme me fait une injuſtice,
Il s'érige en Tyran. Je n'obéïrai plus,
Le Maître avec ſes gens vient à l'heure ordinaire,
Pour l'attacher au joug. L'Animal en colere
Rendit leurs efforts ſuperflus.
Son regard furieux, ſa corne ménaçante
Les remplirent tous d'épouvante.
Comment faire ? Il faut labourer.

Le Maître, sur ce point prompt à délibérer;
Se saisit du Baudet. Sa résistance est vaine.
Bien sot, & pris au dépourvû,
Le galant est contraint de sillonner la plaine:
Evénement qu'il n'avoit point prévû
Pour le Bœuf, ne voulant rien faire,
On le mit dans les Prés; & le gros Animal,
Enchanté du repos, trouvoit fort salutaire
Un avis à tous deux fatal:
Car il ne cédoit point au Baudet en bêtise.
Il ne connut donc sa sotise
Que quand il fut bien gras, terme de son bonheur.
Il devint la pâture alors du Laboureur.
L'image qu'en cès Vers ma Fable vous crayonne
D'un conseil imprudent montre quel est le fruit.
Toujours funeste à qui le suit,
Il nuit souvent à qui le donne.

Je suis, &c.

Ce 4 *Juin* 1740.



OBSERVATIONS SUR LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CCCXV.

Suite de la Bibliothéque Françoise.

RIen ne m'eſt plus agréable, Monſieur, que de vous entretenir des Ouvrages compoſés par un Ecrivain judicieux & modeſte, qui compte pour rien ſa propre gloire, ſi elle ne tourne à l'avantage du Public. Il n'eſt point bleſſé de ce qui offenſeroit un autre Auteur, coupable & fier d'un plagiat déguiſé. Comme il ne veut point en impoſer, il trouve bon qu'on donne une juſte idée de ſon travail, & qu'on le mette en état de perfectionner ſes vûës. C'eſt ainſi que prévenu en faveur de la parfaite modeſtie de M. l'Abbé Goujet, je n'ai pas balancé à apprétier avec une honnête liberté ſa *Bibliothéque Françoiſe*; en ſorte que j'aurois cru ne pas me conformer à ſa façon de penſer,

ſi j'avois employé la diſſimulation ou la flatterie. Si j'avois aſſuré par exemple, que les penſées les plus heureuſes, que les refléxions les plus ſolides & les plus piquantes, que les expreſſions les plus ingénieuſes, que les détails les plus curieux lui appartiennent, il m'auroit hautement démenti. J'indique de tems en tems à la marge les différentes ſources où j'ai puiſé, m'auroit-il répondu, & c'eſt de-là que j'ai tiré tout ce que vous admirés dans ma *Bibliothéque*. Rien n'eſt plus éloigné de mon caractere, que de m'attribuer l'eſprit & les recherches d'autrui.

En avertiſſant des nombreuſes citations de M. l'Abbé Goujet, je n'ai fait qu'exprimer clairement un fait qu'il a pris ſoin d'inſinuer. Qui ne voit d'ailleurs que ſon objet principal a été de former de divers morceaux épars, un beau tiſſu de littérature Françoiſe, auſſi agréable qu'inſtructif ? Il eſt vrai qu'il auroit mieux atteint ſon but, ſi non content de mettre à profit ſa *vaſte lecture*, il avoit donné plus d'exercice à ſon ſtyle, qui eſt vif & bien meilleur que celui qu'il a ſouvent adopté dans ſon ſecond Volume. Il eſt étonnant qu'ayant lû tous les Livres dont il parle (ainſi qu'il l'aſſure) il ſe ſoit pourtant

aſſujetti à copier ſervilement le précis, qu'en ont donné des Ecrivains, qui n'avoient pas les mêmes vûës que lui. Comment n'a-t'il pas ſenti qu'il augmentoit contre ſon intention le nombre de ceux *qui ne jugent que ſur le rapport d'autrui*? Aſſurément il auroit pû parler lui-même de ces Ecrits d'une maniere plus conforme à ſon plan, qui ſemble exclure les extraits. Le ſtyle de ſon Livre auroit été moins bigarré. Enfin il auroit recueïlli certains détails, qui ſont du reſſort de ſon Ouvrage, & que les Ecrivains dont il a adopté les idées & le ſtyle, ont négligés.

Quoique M. l'Abbé Goujet ſoit du ſentiment de ceux qui veulent qu'il faut commencer par former la raiſon, avant que de cultiver l'art de la parole, cependant pour ſe conformer à l'uſage établi, il fait d'abord connoître à ſon éleve initié dans la Grammaire, les Livres concernant la Rhétorique & l'Eloquence. Il débute par les traductions des Ecrits des Anciens ſur la Rhétorique. M. l'Abbé Colin, le P. Rapin & M. l'Abbé Gedoyn lui ont fourni l'idée de la Rhétorique d'Ariſtote, des Livres de Cicéron ſur l'art oratoire, & de l'inſtitution de l'Orateur de Quintilien. Il paſſe enſuite en revûë les tra-

ductions des Ouvrages de ces grands hommes, & fixe quelquefois le prix des originaux & des copies. C'est ainsi qu'en parlant de la traduction des trois Livres du Dialogue de l'Orateur de Cicéron, par l'Abbé Cassagne de l'Académie Françoise, il contredit le Traducteur qui regarde cet Ouvrage comme le chef-d'œuvre de l'Orateur Romain. « Quelque beau que soit ce dialogue, dit notre Bibliothécaire, » quelque utilité qu'il y ait à le lire, il » est certain qu'il est trop diffus, & » qu'en le lisant on a de la peine à suivre le fil du raisonnement, & à re» cueillir la doctrine de l'Auteur, au » milieu de ce long cercle de conver» sations & de contredits, où les di» gressions sont fréquentes, les précep» tes dispersés, & souvent très-éloignés » les uns des autres. La traduction de » l'Abbé Cassagne est claire & ne » manque pas d'élégance : & ce qui est » encore plus estimable, elle est exac» te & fidéle. » M. Rollin juge plus avantageusement des Traités de Rhétorique de Cicéron. Il me semble, dit-il, qu'on trouve dans ses entretiens un goût, un sel, un esprit, une grace, un naturel, qu'on ne se lasse point d'y admirer. On peut accorder le jugement

de ce Critique délicat avec celui de M. Goujet; Au reste Cassagne ne rend pas ordinairement avec assez de précision & d'énergie le sens de l'original.

Notre Bibliothécaire a rendu justice à la belle Traduction que M. l'Abbé Colin nous a donnée du Traité de Cicéron, intitulé l'*Orateur*. C'est peut-être, dit-il, la plus parfaite que nous ayons eûë de quelque Ouvrage que ce soit de Cicéron. Il s'en faut bien que nous ayons une si bonne traduction de ses entretiens sur les Orateurs illustres. Du Ryer a échoué: «La Traduction de » Giry qui parut en 1652, dit M. » l'Abbé Goujet, est en partie autant » bonne qu'elle pouvoit l'être en ce » tems là. Les meilleurs Ecrivains n'a- » voient point alors d'autre vûë que de » parler correctement: l'élégance & la » délicatesse du style leur étoient peu » connuës. » L'attention du Bibliothécaire est un peu en défaut. D'Ablancourt avoit imprimé alors une partie de ses Traductions; est-ce qu'il n'y a ni délicatesse ni élégance? « La Traduc- » tion de M. de Villefore, dit-il, est » assurément plus fidéle & plus élégan- » te, quoiqu'elle ne soit pas sans dé- » fauts. On n'y trouve pas *encore* tou- » tes les graces ni toute la délicatesse

» de l'original, & quelquefois même, » mais rarement, le sens n'est pas ren- » du exactement. » Il auroit pû ajouter que ce Traducteur attrape rarement ces nuances fines & délicates, qui distinguent tant d'Orateurs différens. Je trouve plus de justesse & de vérité dans les loüanges données à la Traduction de l'Institution de l'Orateur de Quintilien par M. l'Abbé Gedoyn. Il remarque que des Critiques lui reprochent de n'avoir pas toujours exprimé le vrai sens de ce Rhéteur. « Cet habile Tra- » ducteur, dit-il, a développé avec » beaucoup d'esprit dans sa Préface les » causes de la corruption de l'éloquen- » ce chez les Romains. Ce qu'il en dit, » a paru si bien convenir à notre siécle, » qu'on a cru reconnoître jusque dans » les portraits d'Ovide & de Sénéque, » ceux de M. de la Motte, & d'un au- » tre Ecrivain célébre, qui vit encore. » M. l'Abbé Capperonier avoit eu dessein de publier des remarques critiques sur cette Traduction.

Le Dialogue des causes de la corruption de l'Eloquence a été attribué par les Critiques à Quintilien, à Suétone & à Tacite. Mais on convient aujourd'hui que le style est différent de celui de ces Ecrivains. Giry de l'Aca-

démie Françoise imprima la Traduction de ce Dialogue en 1630, avec une Préface, composée par le célébre Antoine Godeau. « Il y donne des » loüanges si excessives à la Traduction » de Giry, dit le Bibliothécaire, qu'il » est aisé de voir qu'il a plus consulté » en cela son affection que la vérité. » N'y a-t'il pas un peu de précipitation dans ce jugement? Jamais personne n'a plus aimé la vérité que ce grand Evêque. Il est donc plus naturel de croire qu'en loüant la Traduction de Giry, il n'a fait qu'exprimer ce qu'il pensoit réellement; & qu'il n'a pensé ainsi, que parce qu'il ne connoissoit rien de meilleur alors. Il est certain qu'en 1630, cet Académicien tenoit le premier rang parmi les Traducteurs. M. l'Abbé Goujet estime beaucoup la Traduction de ce Dialogue par M. Morabin, & il applaudit à l'opinion du Traducteur, qui attribuë cette Piéce à Maternus un des interlocuteurs. Mais compte-t'il pour rien les solides raisons d'un sçavant Bénédictin, qui à la page 220 de l'*Histoire Littéraire de la France*, T. I. Part. I. donne ce Dialogue à Marcus Aper, un des principaux personnages? Ce Bénédictin, dont la modestie égale la profonde érudition, déclare ensuite

que *les raiſons qu'il a établies en faveur de Marcus Aper, méritent la préférence, comme étant plus fortes & plus naturelles.* Il eſt étonnant que notre Bibliothécaire n'ait pas daigné en faire mention.

Je ſuis encore plus ſurpris du jugement qu'il a porté ſur Denis d'Halycarnaſſe. Il dit qu'on auroit *obligé* ceux qui ignorent les Langues ſçavantes, & qui ont du goût pour l'éloquence, ſi l'on eût traduit avec ſoin ce qui nous reſte de ce Critique. Il avoit ſçû, pourſuit-il, *concilier l'étude de l'éloquence* avec celle de l'Hiſtoire, & il a *réuſſi dans l'une & dans l'autre.* Après avoir donné une courte idée des écrits de Denys, qu'il a tirée des *Jugemens des Sçavans ſur les Maîtres d'Eloquence* par M. Gibert, auſquels il renvoye, il ajoute: « Denys » paroît un Critique exact mais trop » auſtere, donnant à l'Eloquence des » Loix ſi pleines de ſéverité, mettant » cet art tellement à l'étroit, qu'il ſem» ble en ôter preſque la réalité, & le » réduire à la ſimple idée, ſans eſpé» rance de pouvoir être pratiqué. » Ce jugement eſt formellement contredit par M. Gibert, qui attribuë à Denys *une connoiſſance extraordinaire de la Rhétorique*, & un goût fin & délicat. C'eſt ainſi que penſent encore deux célébres

Humaniſtes, Henri Etienne & le Pere Vavaſſeur. M. l'Abbé Goujet pourroit-il juſtifier l'idée qu'il donne de ce judicieux Ecrivain, ſurnommé *le Critique par excellence*? Si Denys, à force de rafiner & de ſubtiliſer, a réduit la Rhétorique à une belle chimére, comme il réſulte des paroles du Bibliothécaire, comment a t'il pû dire en même tems que cet Auteur Grec *a réuſſi dans l'Eloquence*, & qu'une Traduction de ſes Ouvrages ſeroit utile *à ceux qui ont du goût pour l'Eloquence & qui ignorent les Langues ſçavantes*? Il y a dans tout cela une contradiction palpable. Le Denys d'Halycarnaſſe, peint par M. l'Abbé Goujet, ne ſeroit tout au plus qu'un ingénieux Sophiſte, dont les Ecrits ne mériteroient d'être lûs que par ces frivoles Métaphyſiciens, qui donnent à tout un air de paradoxe. Il auroit beaucoup mieux fait de ne point abandonner ſon guide fidéle, M. Gibert, qui a plus exactement repréſenté le caractére & le génie de cet excellent Critique. J'ignore pourquoi il lui reproche *de rapporter plus ſes propres ſentimens que ceux des autres* dans ſes *Jugemens des Sçavans*. Il n'y a qu'à ouvrir ce Livre, pour voir qu'aux Analyſes des Ecrits ſur la Rhétorique & l'Eloquence, il joint

ordinairement les jugemens des autres. Au reste, M. l'Abbé Goujet se trouve si bien de cette production de M. Gibert, qu'il s'incorpore presque avec lui, paroît affecté des mêmes sentimens. Il dit, par exemple, qu'il n'*approuve pas* certaines choses, qu'il en *approuve* d'autres, qu'il va *justifier sa Critique*; c'est pourtant M. Gibert, qui improuve ou qui justifie. En un mot, il se transforme en ce Docte Professeur. Vous n'avez qu'à consulter les pages 357 & 364 du Tome premier; & la page 15 du second. Las de copier les phrases de cet habile Rhéteur, il y fait quelquefois des changemens, qui ne sont pas toujours heureux.

Il a enrichi sa Bibliothéque de quelques Rhétoriques modernes, omises par M. Gibert. Si les premieres qui sont de Pierre Fabry de Roüen & de Fouquelin, natif de Chauni en Vermandois, sont aujourd'hui inutiles, il faut avoüer qu'elles peuvent être un objet loüable de curiosité. Il n'est pas indifférent de connoître les premieres démarches de l'esprit humain dans la route des Sciences. La Rhétorique du Sieur le Gras ne devoit pas être oubliée par M. Gibert, l'idée qu'en donne M l'Abbé Goujet, fait voir que l'Auteur

avoit puisé dans les bonnes sources, & qu'il a donné des idées justes de cet Art. Notre Bibliothécaire a donné une Histoire détaillée du démélé élevé entre MM. Pourchot & Gibert sur un point singulier, qui arma l'Université & la Philosophie. Le premier avança dans ses cahiers de Philosophie que la connoissance du mouvement des esprits animaux dans chaque passion est d'un grand secours à l'Orateur. M. Gibert croyant que le Philosophe avoit porté la faulx dans une moisson étrangere, réfuta vivement cette proposition dans ses cahiers de Rhétorique. Cette légere étincelle alluma un grand feu; & l'on vit éclore des piéces en Prose & en Vers pour & contre l'opinion de M. Pourchot. Le P. Lami Bénédictin, grand ennemi de la Rhétorique, vint au secours du Professeur de Philosophie, & traita M. Gibert avec une hauteur indécente. M. l'Abbé Goujet qui a donné un Catalogue exact des piéces de ce procès, fait judicieusement remarquer à son éléve, qu'elles ne peuvent que l'amuser sans beaucoup l'instruire; que chaque adversaire y donne de l'objet de la dispute & de ses suites une idée différente, & que chacun se plaint de n'avoir pas été compris, en

ſe donnant *des démentis formels.* « Si » vous liſés les piéces de ce procès, dit-il » à ſon éleve, je vous laiſſerai juger qui » des deux avoit raiſon. » Mais prévoyant qu'il ne voudra pas ſe donner cette peine, il prononce tout de ſuite l'Arrêt. « Pour moi, ajoute-t'il, ſi j'a» vois eu à décider, j'aurois été plus » favorable à M. Pourchot, non-ſeu» lement pour la forme, mais auſſi » pour la plus grande partie du fond. » J'en excepte cependant la ſatyre de » M. le Comte, toute ingénieuſe *qu'el» le ſoit*, & plus encore les Notes du » Commentateur. » Cette guerre, quoique frivole, a été avantageuſe à la République des Lettres, puiſqu'elle a donné naiſſance aux jugemens des Sçavans ſur les Maîtres d'Eloquence, & à la Rhétorique de M. Gibert, Ouvrages dignes de l'eſtime des gens d'eſprit & de goût. Sa Rhétorique eſt encore au-deſſus des loüanges de M. Goujet. Nous n'en avons aucune en notre Langue, où les principes des grands Maîtres, fortifiés de ſolides refléxions, ſoient expoſés avec autant d'exactitude. Il y a pourtant quelques petits défauts, que j'ai pris la liberté de remarquer page 29 du *Nouvelliſte du Parnaſſe*, Tome I. ſeconde édition. M. l'Abbé Goujet

auroit pû décider si ma Critique est vraye ou fausse.

Dans quelques Catalogues des Livres imprimez chez Grégoire Dupuis, on attribuë à M. Houdart de la Motte de l'Académie Françoise, une Rhétorique tirée d'Aristote, de Cicéron & de Quintilien. M. Gibert, qui s'est contenté d'en rapporter le titre, la jugeant indigne de sa Critique, nous apprend qu'elle est d'un Curé de Saint Hippolyte, qui, selon M. Goujet, se nommoit *Breton*. « Plusieurs personnes, » dit-il, ayant cru y trouver le style & » les sentimens de M. de la Motte, le » lui attribuerent, & il est arrivé de-là » que l'on a cru long tems que ce célé- » bre Académicien en étoit l'Auteur, & » que plusieurs le croient encore. Mais » ce qu'il y a de vrai, c'est que M. de » la Motte, après l'avoir lû, déclara » qu'il ne désavoüeroit pas un pareil » Ouvrage, & qu'il se feroit même un » honneur de l'avoir fait; que sur cette » déclaration, on le sollicita de *l'adop-* » *ter*, mais qu'il le refusa. C'est un fait » que je puis assurer. » Mais si cet Ouvrage représente les sentimens de M. de la Motte, comment peut-il exprimer les idées d'Aristote, de Cicéron &

de Quintilien? Il paroît étonnant que cet Académicien ait déclaré qu'*il se feroit même un honneur d'avoir fait un Ouvrage*, où, selon M. Goujet, *ce qu'il y a de bon n'est pas neuf*, & pourroit être *mieux tourné*, & où *le médiocre est mêlé souvent avec le beau*, parmi quelques exemples *dont l'application n'est pas juste*. Il résulte de-là que M. de la Motte, si doux & si poli, n'a fait qu'un compliment, qui bien discuté, ne conclut rien en faveur de cette Rhétorique. Il a pourtant suffi aux Libraires pour la mettre sous le nom de cet Académicien. Supercherie qui s'est introduite, depuis long-tems, & quelquefois sans le moindre fondement.

Aux Rhétoriques Modernes, M. l'Abbé Goujet fait succéder les Ecrits sur l'Eloquence en général. Le *Traité de l'Eloquence Françoise*, par M. du Vair Garde des Sceaux & Premier Président au Parlement de Provence, est le premier Ouvrage de ce genre. En confrontant le précis qu'il en donne, avec celui de M. Gibert, on trouvera les mêmes idées, mais avec quelques petits changemens dans l'arrangement & dans le style. M. l'Abbé Goujet, ayant sans doute oublié qu'il avoit rapporté

au commencement du second Volume, ce que le Président du Vair a dit de MM. de Pibrac, Brisson, Despeisses & Mangot, le repéte aux pages 386 & 387, où ces détails, accompagnés de quelques recherches de M. Gibert, sont effectivement mieux placés. Il a encore pris pour guide ce docte Professeur de Rhétorique, dans l'idée qu'il a donnée des *Considérations sur l'Eloquence Françoise*, par M. de la Mothe le Vayer. Mais il n'auroit pas dû déplacer une citation de Bayle, sur le dégoût des François pour les Ouvrages d'érudition, & sur la passion avec laquelle ils recherchent les Livres amusans. Cette citation ne fait point le même effet dans sa *Bibliothéque*, où il semble que l'Auteur prononce lui-même le jugement suivant, qui appartient entiérement à ce Critique. « Les meilleurs Ecrits » des premiers Académiciens, dit Bayle, ne sont pas moins négligés que » ceux de la Mothe le Vayer. Cependant l'on tombe d'accord que l'Académie Françoise n'a jamais été mieux » remplie que dans ses commencemens. » Mais il suffit d'avertir une fois pour toutes, que M. l'Abbé Goujet a compilé les Jugemens des Sçavans

sur les Maîtres d'Eloquence par M. Gibert, qu'il cite d'une maniere trop vague.

Notre Bibliothécaire n'a point affoibli la peinture que les Critiques ont faite du caractere du P. Bouhours, trop décisif & trop amoureux de ses productions. Il a recueilli avec soin les divers jugemens qu'on a portés de sa *Maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit*, & qui servent à en donner une juste idée. « Cet Ouvrage du P. Bouhours, » dit le Bibliothécaire, a été beaucoup » loüé & plus encore critiqué. Dès » 1688, l'Auteur se mit en devoir de » faire face aux premieres attaques, en » écrivant sur ce sujet quatre *Lettres à* » *une Dame de Province*. Les loüanges » excessives qu'il y donne à son Livre, » firent douter à ceux qui ne connois- » soient pas le Pere Bouhours, que ces » Lettres fussent de lui. Mais cette pré- » vention ne tarda pas à se dissiper ; & » lui-même contribua en plusieurs oc- » casions à la faire tomber, en parlant » aussi de ce nouvel Ouvrage, avec un » zéle & une tendresse de pere. « Je ne sçai où l'Auteur a puisé quelques-uns de ces faits ; mais en qualité d'Historien fidéle, il devoit ajouter que si le

P. Bouhours a parlé trop avantageusement de sa *Maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit*, l'amour propre, pour me servir des expressions de ce Pere, ne l'a pas empêché de se critiquer lui-même. Je suis encore plus surpris de voir M. l'Abbé Goujet faire un si grand cas de la Critique de ces deux Ouvrages, qui parut en 1689, sous le titre de *Sentimens de Cléarque, sur les Dialogues d'Eudoxe & de Philante, & sur les Lettres à une Dame de Province*. Il dit que *dans toute cette Critique il n'a rien remarqué qui ne fût sensé & judicieux*, qu'*il n'y a pas autant de délicatesse que dans les sentimens de Cléante, mais que pour le fond, il n'y a gueres moins à profiter*. Notre Bibliothécaire paroît avoir ignoré que ce *Cléarque* est un vieux Médecin, qui, dans la derniere dispute entre les Médecins & les Chirurgiens, a pris le masque de *Cléon*. J'ai relû cette Critique, & j'avouë qu'elle m'a paru très-superficielle, pleine de chicane, d'aigreur & de malignité; l'Auteur sçavoit bien que l'Ouvrage qu'il attaquoit étoit du Pere Bouhours; cependant il l'attribuë à *un jeune galant, qui aime à la vérité les Belles-Lettres, mais qui paroît plus accoûtumé à la lecture des Romans*,

aux Cercles & aux Opéra, qu'à une vie vraiment religieuse. L'examen de la Préface du P. Bouhours, de sa Traduction de quelques textes Latins & Italiens, de quelques pensées & de quelques phrases de cet Auteur, & la défense de certains Ecrivains, qui plaisoient alors à *Cléarque*, & ne plaisent plus à *Cléon*; voilà à quoi se réduit cette Critique, où le fiel & les railleries piquantes, & souvent grossieres, ne sont pas épargnées. Comment M. l'Abbé Goujet a-t'il pû comparer une pareille Critique aux *sentimens de Cléante?* Quoique les Ecrivains attaqués ne soient pas ordinairement disposés à rendre justice à leurs Critiques, je ne puis m'empêcher d'avoüer que le P. Bouhours n'a fait qu'exprimer la vérité en écrivant ainsi au Comte de Bussy*: « On a fait » une seconde Critique de mon der» nier Livre sous le titre de *Sentimens* » *de Cléarque*. C'est une Piéce fort mal » faite, & elle est tombée d'abord. Ce » Cléarque ne vaut pas Cléante, & il » n'entend ni raison, ni raillerie: Il » veut toujours rire, mais il rit tout

* Lettres de Bussy, Tome VI. page 326. Edition de 1727.

» ſeul, & c'eſt un mauvais plaiſant ..... » *qui dit de groſſes injures, & qui empoi-* » *ſonne tout.* » Le P. Bouhours caracté-riſe encore ainſi la même Critique, page 460 de ſes *Remarques nouvelles ſur la Langue Françoiſe*, in-12 : « Si les » *Sentimens de Cléarque ſur les Dialogues* » *d'Eudoxe & de Philanthe* ſont de l'Au-» teur des *Refléxions ſur la Langue*, il eſt » viſible qu'il a voulu contrefaire les » *Sentimens de Cléante ſur les Entretiens* » *d'Ariſte & d'Eugene*; & que Cléar-» que eſt véritablement le ſinge de » Cléante. Mais il y a bien de la diffé-» rence entre l'un & l'autre ; & ma ſin-» cérité m'oblige de dire, que je n'ai » rien trouvé de raiſonnable dans ces » ſix Lettres qui ont pour titre, *Senti-* » *mens de Cléarque*. Auſſi le Public leur » a fait juſtice. On ne ſçait pas ſeule-» ment qu'il y ait un Cléarque au mon-» de ; & l'Auteur me doit ſçavoir gré » de ce que je le fais connoître. Il ſeroit » demeuré ſans moi dans l'obſcurité » où il a été juſqu'à cette heure. » Je ſuis perſuadé que ſi M. l'Abbé Goujet n'eût conſulté que ſon bon goût, il ne ſe ſeroit pas éloigné de cette façon de penſer.

Je trouve plus de franchiſe & plus

d'impartialité dans ses jugemens sur les *Agrémens du langage réduits à leurs principes*, par M. de Gamaches, Chanoine régulier de Sainte Croix de la Bretonnerie, sur les *Refléxions sur la nature & la source du sublime dans le discours, &c.* par le P. Castel, sur le Traité du sublime de M. Silvain, & sur la dispute élevée entre MM. Gibert & Rollin sur l'éloquence. Il ne se lasse pas de dire que dans le troisiéme Livre du Traité des Etudes de M. Rollin, qui est un précis de Réthorique, « on n'y trouve rien de » neuf, mais que tout y est exprimé avec » une élégance, une netteté, & pour » l'ordinaire, une précision qui char- » ment le Lecteur. » En traitant ces differens articles, M. l'Abbé Goujet me paroît n'avoir point eu d'autre guide que lui-même ; la justice m'oblige de dire que l'homme de goût & le critique judicieux s'y font sentir, aussi-bien que dans l'idée qu'il donne d'un *Discours sur l'Eloquence*, composé par un jeune étranger, & imprimé à Paris en 1723. Il en cite un endroit remarquable, dont je ne ferai que rapporter une partie, qui n'est point étrangere à mon sujet. » Certaines personnes qui ont » la démangeaison d'écrire font encore

» moins réflexion, dit-il, qu'on perd » le goût en copiant les autres, parce » que l'on étouffe ce que l'on a de gé- » nie, & qu'en se parant des produc- » tions d'autrui, plus on avance dans » la composition, plus on a de créan- » ciers, qui tôt ou tard répétent leur » bien & obligent le plagiaire à faire » banqueroute à l'éloquence. » Nous ne sommes pas des créanciers durs à l'égard de M. l'Abbé Goujet, & loin de *répéter* plusieurs morceaux soit du *Nouvelliste du Parnasse*, soit des *Observations sur les Ecrits Modernes*, & en particulier quelques pages que nous avons écrites à l'occasion du Discours sur l'Eloquence de M. l'Abbé d'Olivet, nous nous trouvons flattés de ce qu'il a la complaisance d'adopter nos refléxions & notre style. L'Histoire de la dispute, née d'un endroit de ce Discours, m'a paru écrite avec autant d'exactitude, que de modération & de sagesse.

Si l'exacte critique paroît dans divers jugemens portés par M. l'Abbé Goujet, c'est princialement dans l'endroit où il parle de ce que M. le Gendre de Saint Aubin a dit sur l'Eloquence dans le quatriéme Chapitre du Tome I. de son *Traité de l'Opinion.* Se-

lon cet Ecrivain, l'Eloquence eſt moins un Art qu'*une eſpéce de talent*, dont les principes ne ſont nullement fixes ni uniformes, qui en a même très-ſouvent d'oppoſés, ſuivant les perſonnes, les Pays & les conjonctures; c'eſt même un Art, ſi l'on veut, mais qui conſiſte bien plus dans l'opinion que dans des régles certaines. « C'eſt contredire » ouvertement, dit le judicieux Biblio» thécaire, les idées que l'on a eûës » dans tous les tems ſur l'Eloquence, » & celles de tous, ou preſque tous les » Auteurs qui en ont écrit. Je ne ſuis » pas plus ſatisfait des raiſons ſur leſ» quelles M. de Saint Aubin appuye » ſon opinion. Que l'on ait trouvé des » tâches dans Démoſthéne & dans Ci» céron, que ces deux grands Ora» teurs ayent été loüés par les uns, & » blâmés par les autres, que l'on ait » ſouvent abuſé du talent de la parole, » & que l'on puiſſe toujours en abuſer: » je ne vois pas que l'on doive en con» clure, que l'Eloquence n'a point de » regles fixes, qu'elle dépend du ca» price & de l'opinion, &c. J'excuſe » l'Auteur ſur ce que ce ſont plus les » préjugés d'autrui qu'il rapporte, que » ſes propres ſentimens; mais je ne puis

» m'empêcher de dire qu'il me paroît plus
» nuiſible qu'utile, de ne mettre ſous
» les yeux, des jeunes gens ſur-tout,
» que les opinions bizarres de quelques
» Ecrivains, dont les ſentimens ne ſe-
» ront jamais loi. Qui eſt-ce qui igno-
» roit d'ailleurs, qu'il n'y a point de
» Science, point d'Art, point de pro-
» feſſion, qui n'ait ſes côtés loüables
» ou mépriſables, ſelon qu'on l'enviſa-
» ge par ce qu'il a de bon en lui-mê-
» me, ou par l'abus que l'on en fait,
» ou que l'on peut en faire. »

Meſſieurs Gibert & Goujet, ont fait trop d'honneur au Sieur de Boiſſimon, de critiquer ſon Livre, intitulé: *Les beautés de l'ancienne Eloquence, oppoſées aux affectations des Modernes*, 1698. Il ſortoit à peine du Collége lorſqu'il compoſa cet Ouvrage; ainſi il n'eſt pas étonnant que ſon Livre ſoit ſi miſerable. Au reſte, il eſt faux que cet Ecrivain *ſe ſoit caché ſous le nom de Boiſſimon*, comme l'aſſure M. Goujet; c'eſt ſon vrai nom, ainſi que je l'ai appris de quelques perſonnes qui ont connu cet Auteur, & qui m'ont aſſuré qu'il étoit fils d'un Gentilhomme de Beauſſe, où il s'étoit retiré peu de tems après avoir publié ſon Livre.

Il me feroit aifé de citer quelques autres morceaux où M. l'Abbé Goujet fait briller fon bon goût & l'exactitude de fa Critique. On voit clairement que lorfque les Critiques ne lui fourniffent rien fur certains Ouvrages, il fçait en repréfenter les beautés & les défauts, & qu'il n'eft pas du nombre de ces Compilateurs ftériles, qui font muets, ou qui jugent de travers lorfque les Sçavans, qui font leurs Oracles, n'ont pas eu occafion de parler de certains Livres.

Je fuis, &c.

Ce 11 Juin 1740.

Fautes à corriger dans la Lettre précédente.

Page 317, ligne 2, & page 323, lig. 5. prefcéance, *lifez*, prefféance.

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de M. le Chancelier, le Tome XXI. des *Obfervations fur les Ecrits Modernes*, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impreffion. A Paris, ce 12 Juin 1740.

Signé, MAUNOIR.

De l'Imprimerie DE JOSEPH BULLOT, 1740.




C21